VIE

DU PÈRE [illegible]

[illegible]

HISTOIRE D'UN MOINE DE NO[illegible]

Mort à l'Abbaye de la [illegible]

(Drôme [illegible]

Précédée de quelques Notions sur la Profession monastique en général, et en particulier sur l'étroite Observance de Cîteaux, vulgairement appelée LA TRAPPE.

Et suivie d'une Notice intéressante sur [illegible]

Religieuse [illegible]

[illegible]

[illegible]



P. Marie Ephrem

VIE

DU PÈRE MARIE ÉPHREM,

(Vincent-Joseph-Mathieu FERRER),

OU

HISTOIRE D'UN MOINE DE NOS JOURS

Mort à l'Abbaye de la Trappe d'Aiguebelle,

(Drôme);

Précédée de quelques Notions sur la Profession monastique en général, et en particulier sur l'étroite Observance de Cîteaux, vulgairement appelée **LA TRAPPE**;

Et suivie d'une Notice intéressante sur sa sœur Marie Éphrem, Religieuse Trappistine.

> Fugit ipse et *Soror* ejus in montes, et reliquerunt quæcumque habebant in civitate. I. MAC. II.
>
> *Le Frère, et plus tard la Sœur, abandonnèrent ce qu'ils avaient de plus cher dans le monde, pour aller au desert, goûter les douceurs de la solitude.*



AVIGNON,

L. AUBANEL, IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ.

1842

AVANT-PROPOS.

Il était mort à l'Abbaye d'Aiguebelle, près de Montélimart dans le département de la Drôme, un Religieux appelé P. Marie Éphrem. C'est une chose assez ordinaire, qu'un évènement de ce genre dans une Communauté aussi nombreuse que celle d'Aiguebelle; aussi, après qu'on a rendu à un défunt tous les devoirs prescrits par la sainte Règle, on ne s'en occupe guères plus. Mais ici, se rencontrait une réunion de circonstances qui ne permirent pas de laisser inaperçue la mort de ce Profès. D'abord

le P. Marie Éphrem était tout jeune, il n'avait que vingt-cinq ans; il appartenait à une famille très-honorable du Roussillon, lui-même avait reçu une brillante éducation; avant son entrée en religion, il était avocat du barreau de Perpignan. M. Ferrer, son père, possesseur d'une grande fortune était veuf depuis peu de temps; il n'avait que deux enfans, une fille et ce fils chéri sur lequel il avait fondé toutes ses espérances. Ces circonstances réunies devaient former une masse d'obstacles presque insurmontables desquels eut à triompher le jeune Éphrem pour suivre la vocation extraordinaire qui lui venait d'en-haut. Enfin ce jeune Religieux avait été pour tous ses frères en religion un modèle constant et accompli de toutes les vertus monastiques: ils le pleurèrent comme un ami, et le vénèrent encore comme un Saint. Tout cela fit sur les Religieux d'Aiguebelle une impression qui se communiqua à tous ceux qui connurent le P. Éphrem.

Sur ces entrefaites, j'eus affaire à un des Religieux de ce Monastère, le Père Muce,

médecin ; je fus autorisé par le R. P. Abbé à le voir en particulier. Ce Religieux était l'ami d'enfance du P. Éphrem, il avait été son condisciple de Collége, et tous deux furent heureux de se retrouver à Aiguebelle. Le P. Muce avait été un de ceux qui s'étaient le plus attachés au P. Éphrem ; admirateur de ses vertus, il ne pouvait se consoler de sa perte ; comme il était plein de ce qui se rattachait à ce vertueux frère, il ne tarda pas à interrompre le sujet qui m'amenait auprès de lui pour engager la conversation sur le P. Éphrem : je n'avais pas l'honneur de le connaître, mais tout ce que m'en dit alors son ardent ami, me mit bientôt au courant ; j'y prêtai une oreille attentive ; le P. Médecin, qui s'en aperçut, prolongea son récit sur cet intéressant sujet. Naturellement sensible, je savourai tous ces détails ; déjà j'aimai, je vénérai le P. Éphrem, et, interrompant à mon tour mon zélé narrateur : Vous devriez, lui dis-je, faire imprimer tout ce que vous dites là ; ce récit serait lu avec plaisir et édification par beaucoup de monde. — C'est

très-bien, me répondit le P. Muce; je suis parfaitement de votre avis; nos frères s'estimeraient heureux de posséder par écrit les vertus de ce cher frère; tous ses parens, son pauvre père qui est inconsolable et ses nombreux amis liraient et conserveraient ce Recueil avec consolation; tous y puiseraient des enseignemens utiles. Mais nous ne pouvons pas faire cela, nous, nous n'avons pas assez de loisir; si quelqu'un voulait, ajouta-t-il, s'en occuper, nous lui fournirions bien des documens. Je cherchais en moi-même qui pourrait se charger de cette rédaction; tout d'un coup le P. Muce me serrant le bras: Ce sera vous, me dit-il, vous en avez le temps. — Je me récusai bien vîte; je déclinai mon incapacité; j'opposai le manque de talent, mon peu d'habitude d'écrire. — Sans me répondre, il me quitte, et va parler à son Supérieur; peu de temps après il revient, et me dit que le R. P. me demande; je me rends auprès de lui, c'était pour me charger de ce travail. — Vous n'avez pas de grandes difficultés, me dit le R. P., tous ceux entre les

mains de qui tombera cet écrit sauront qu'il y est parlé de la Trappe, et ils le parcourront non pas pour y chercher les charmes du style, on sait bien qu'à la Trappe on ne s'occupe pas de littérature ; mais chacun voudra y puiser un aliment à sa piété. Le R. P. Abbé ajouta, pour m'encourager : On vous fournira tous les renseignemens désirables ; vous n'aurez qu'à coordonner les matériaux, leur donner une suite, et les lier par quelques réflexions convenables, selon que le sujet vous les inspirera. — Je me trouvai comme pris et, sans trop savoir me défendre, obligé d'accepter. Le R. Père me donna sa bénédiction, et je le quittai.

Voilà en toute simplicité à quelle occasion, comment et par quels motifs, cet Opuscule a été entrepris. Un excès de bienveillance me l'a comme imposé ; un sentiment de respect, je dirai mieux, une déférence pour une bonté à l'autorité de laquelle il est impossible de résister, ne m'a pas permis de reculer.

On écrivit aussitôt à Perpignan pour faire les informations nécessaires sur la naissance et

le jeune âge du P. Éphrem. M. Ferrer, son père, a bien voulu s'en occuper; il a fourni des notes assez circonstanciées et de plus la collection de presque toutes les lettres de son fils, depuis sa première sortie de la maison paternelle jusqu'à sa dernière maladie; documens précieux qu'il conservait religieusement. D'autre part, le R. P. Abbé ayant fait recueillir dans le Monastère ce qu'il a pu concernant ce digne Religieux, on m'a tout transmis.

C'est la réunion de ce que j'ai remarqué d'intéressant dans ces diverses notes, que je hasarde de livrer au public. On voudra bien me pardonner si je mêle à mon récit certains détails sur quelques pratiques monastiques en vigueur dans les maisons qui suivent l'étroite observance de Cîteaux, et si j'exprime à ce sujet et livre à la méditation de ceux qui liront cet Opuscule, quelqu'une des impressions dont mon âme se trouve vivement pénétrée.

Sur l'avis du R. P. Dom Orsise, Abbé du Monastère d'Aiguebelle, et pour l'intelligence de tout ce que j'ai à dire dans la vie du P. Éphrem,

je commencerai par donner quelques notions sur la vie monastique en général; je dirai un mot de l'établissement de l'Ordre de Citeaux, et j'arriverai successivement jusqu'à la fondation d'Aiguebelle, mais comme en courant seulement; car on s'occupe de recherches sur tout ce qui peut se rattacher à cette Abbaye, depuis sa fondation jusqu'à nos jours: déjà on a obtenu une masse de faits du plus haut intérêt, et peut-être cela fera-t-il plus tard la matière d'un nouveau Volume.

Enfin, après la Vie du P. Éphrem j'ajouterai une Notice bien édifiante sur sa propre sœur Marie Éphrem, Religieuse du même Ordre et morte aussi en odeur de sainteté peu de temps après avoir consommé son sacrifice.

J'offre, avec un respect mêlé de satisfaction, mon travail à l'honorable Monsieur Ferrer-Maurell, le père de ces deux jeunes et intéressantes victimes de l'amour divin : daigne ce père respectable, cet homme de sacrifices, que je n'ai pas l'honneur de connaître, l'agréer comme un hommage de mon respect et une

parole de consolation pour sa douleur ; puisse-t-il trouver dans l'exposé fidèle des vertus de ses chers enfans, la sainte résignation que ne manquera pas de lui offrir celui qui ne lui a enlevé sa famille que pour la lui rendre éternellement glorieuse dans la céleste patrie !

Daigne enfin l'Auguste Reine des Anges, la divine Marie, la protectrice spéciale de l'Ordre de Cîteaux et la patronne de Religion de nos deux jeunes héros, bénir ce petit Ouvrage que je commence sous ses auspices, et le prendre sous sa tendre protection !



INTRODUCTION.

—

NOTIONS ABRÉGÉES SUR LA VIE MONASTIQUE. — ÉTABLISSEMENT DE L'ORDRE DE CÎTEAUX. — FONDATION D'AIGUEBELLE.

La Vie monastique date des premiers jours du Christianisme, et le divin Législateur en jetant les fondemens de l'Église jeta aussi ceux de la Vie religieuse. *Væ mundo*, s'était écrié cet Homme-Dieu ; malheur, anathème au monde, à cause de ses maximes de perversité, de ses préjugés funestes et de ses oppositions incessantes à la pureté de son Évangile, et en même temps il proclama cette sentence sévère : *Si quelqu'un veut venir à moi, qu'il vende tous ses biens, qu'il en distribue le prix aux pauvres, qu'il se renonce lui-même, qu'il se charge de sa croix, et qu'il me suive.* Cet appel fut compris et suivi à la lettre par les vrais amis du Sauveur ; aussi les voyons-

nous se défaire de leurs biens, en distribuer le prix aux pauvres, ou bien le remettre aux pieds des Apôtres, et vivre ensuite, sans sollicitude, s'édifier mutuellement dans une *vie de Communauté*, et ne faire tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme. Cet appel fut aussi compris, avant même qu'il fût fait, par saint Jean-Baptiste . jeune encore, et conduit par l'esprit de Dieu, le saint précurseur s'isola du milieu des hommes, s'enfonça dans le désert, et y passa la plus grande partie de sa vie dans le jeûne et l'abstinence, vêtu comme certains solitaires qui plus tard devaient orner l'Église de tout l'éclat de leurs vertus. Aussi plusieurs Pères et en particulier saint Jean-Chrysostôme, appellent-ils saint Jean-Baptiste, le chef et le modèle des Anachorètes Notre-Seigneur, ajoute saint Basile-le-Grand, voulut que son précurseur fut un Solitaire. Cet appel fut surtout entendu par l'auguste Mère de notre Rédempteur que tous les Religieux doivent regarder comme leur première institutrice, et que tout l'Ordre de Cîteaux, en particulier, s'honore de reconnaître pour sa Patronne spéciale et sa propre mère : cette Vierge incomparable fut, en effet, la première qui trouva le secret de faire à Dieu le don le plus agréable qui pût lui être

offert. On saitassez qu'avant elle aucune créature n'avait encore pensé de consacrer à Dieu sa virgi-ginité par un vœu perpétuel, d'autant que sous la oi de Moyse, la seule où le vrai Dieu fut connu et honoré, la stérilité était regardée comme un opprobre chez les filles d'Israël.

A l'imitation de ces grands modèles; plusieurs serviteurs de Dieu, guidés par la grâce de l'Esprit-Saint, se dérobèrent au tumulte des affaires, abandonnèrent le séjour des villes, et furent s'en-sevelir tout vivants dans les creux des rochers et dans les antres de la terre pour méditer la loi de Dieu, et contempler, dans le silence et le recueillement, ses perfections infinies : véritables Anges du désert, qui ne conservaient un corps que pour en faire l'instrument de la plus rude pénitence; vrais martyrs dans la paix de l'Église, auxquels l'ardeur extrême pour les macérations tenait lieu de tyran. Déjà, à peu de distance du berceau de la chrétienté, on vit des essaims de ces Solitaires qui, avec des pratiques différentes, des grâces plus ou moins fortes, sanctifièrent les déserts et arrivèrent à divers degrés de perfection.

Ils firent l'admiration et l'étonnement de l'univers chrétien. Les grands du monde, les personnes du plus haut rang se fesaient honneur de les visiter,

et se trouvaient heureux de recueillir de leur bouche quelques mots d'édification ; leur vie a été écrite par les saints les plus illustres, tels que les Basile, les Grégoire, les Chrysostôme.

Dès le milieu du troisième siècle de l'ère chrétienne, les déserts de la haute Égypte et de la Thébaïde se peuplèrent de ces pieux Anachorètes, qui fuyaient le monde pour se retrouver eux-mêmes, méditer les vérités éternelles, et travailler à leur perfection dans le silence, la prière et la pratique de toute sorte d'austérités. Le climat de ces contrées et la fertilité du sol convenaient éminemment à la vie solitaire et à l'isolement érémitique. Des fruits en abondance et divers végétaux y croissent comme d'eux-mêmes ; on sait que ces alimens quoique légers suffisaient pour la nourriture de ces hommes dévoués à la plus dure abstinence. C'est là que s'étaient retirés saint Paul le premier des Anachorètes et saint Antoine le père des Solitaires. Ils y furent bientôt suivis d'une foule de fidèles qui redoutaient encore plus la contagion du monde et ses séductions, que la fureur et la rage des persécuteurs ; le nombre s'en accrut insensiblement, et, dès la fin du troisième siècle il était déjà très-considérable. Il devint prodigieux dans le quatrième : on compta jusqu'à

soixante-dix mille Moines dans la seule Égypte, en sorte que ces déserts offraient l'image de villes peuplées d'un monde de saints Solitaires.

Toute la vie de ces prédestinés pouvait se résumer en ces mots : prier, méditer, veiller, jeûner, travailler dans le silence et la retraite la plus entière. Une grotte naturelle ou taillée dans le roc, une hutte en bois couverte de branches et de feuillages leur servait d'asile; quelques fruits, quelques racines que produisait le désert, suffisaient pour calmer leur faim, ils ne l'apaisaient jamais entièrement, ils cherchaient moins à prolonger leurs jours que leur pénitence ; l'eau d'une source ou d'un torrent étanchait leur soif.

De l'orient, les Solitaires s'étendirent à l'occident; il en arriva jusques dans nos contrées : plusieurs vécurent seuls et isolés; ils portèrent les noms de Solitaires ou d'Ermites; plusieurs autres se réunirent pour vivre en commun sous la conduite d'un Supérieur et d'après les constitutions d'une Règle ; on appela ceux-ci des Cénobites.

Mais déjà, vers la fin du cinquième siècle, l'éclat éminent de la perfection monastique commençait à se ternir; une pente trop naturelle qui ramène si facilement l'homme vers les agrémens de la vie, des persécutions de tout genre, plu-

sieurs désastres occasionnés par les dévastations des Huns et des Vandales, toutes ces causes et plusieurs autres avaient amené l'affaiblissement de la discipline, et introduit peu-à-peu le relâchement dans la vie cénobitique.

Ce fut dans ces circonstances fâcheuses que Dieu, qui n'abandonne jamais les siens lors même que ceux-ci cherchent à se séparer de lui, suscita dans sa miséricorde un homme selon son cœur. Le lecteur nous a devancé, il a déjà nommé saint Benoît, si célèbre dans tout le monde chrétien, saint Benoît que l'on peut appeler à tant de titres, la lumière du désert, l'apôtre du Mont-Cassin, le restaurateur de la Vie monastique en occident, comme saint Antoine avait été le père des Solitaires en orient. Il nâquit dans le territoire de Nursie, au duché de Spolette, en Italie, en l'année 480; sa famille était distinguée par sa noblesse et par ses grands biens, mais le jeune Benoît fut plus riche encore des dons de la grâce. Saint Grégoire qui a écrit sa vie, nous dit qu'il fut appelé *Benoît* parce que le Seigneur le prévint de bonne heure de ses plus douces bénédictions; aussi, comme il l'avait envoyé au monde dans des temps très-difficiles, très-orageux surtout, et qu'il le destinait à de grandes choses,

il se plut à orner son esprit et son cœur des plus heureuses dispositions. A l'âge de sept ans, on l'envoya à Rome pour son éducation ; ses progrès dans les sciences ne furent pas moins remarquables que ceux qu'il fit dans la vertu, il fut prévenu de bonne heure d'une dévotion spéciale envers la très-sainte Vierge. Mais, plus il avançait dans les voies de Dieu, plus aussi il se dégoûtait du monde dont il découvrait davantage les écueils ; la licence des jeunes gens de son âge et de sa qualité dont il était obligé de faire sa société, les grands dangers qu'y courait son innocence, lui inspirèrent d'aller chercher un asile dans la solitude. Plein de l'Esprit de Dieu qui le guide, il sort de Rome âgé seulement de quinze ans, et prend le chemin du désert. L'Esprit-Saint devint désormais l'unique maître de ce jeune disciple : à une telle école, l'élève ne pouvait que devenir très-habile ; aussi en très-peu de temps fut-il un homme extraordinaire. Ses austérités et ses vertus le rendirent célèbre, son nom se répandit dans toute l'Europe ; une foule de gens de tout âge et de toute condition accoururent pour se mettre sous sa conduite ; il fonda jusqu'à douze Monastères ; il eut le don de prophétie, et opéra une multitude de miracles.

Sur une montagne appelée Cassin, était une

petite ville dont tous les habitans étaient idolâtres ; il les convertit à la foi catholique, renversa l'idole d'Apollon qu'ils adoraient, transforma son temple en une église, et auprès il bâtit un Monastère qui est devenu le berceau de tout l'Ordre Bénédictin. Mais ce qui rendit l'illustre Benoît plus recommandable encore, ce fut la Règle admirable qu'il composa avec les lumières de l'Esprit divin ; règle célèbre, dont les Saints ont loué la sagesse et la perfection, qui a contribué elle-même à former une multitude de prédestinés, et qui a été considérée avec un grand respect par toute l'Église dont elle a obtenu des approbations multipliées.

Saint Benoît fit observer sa Règle dans tous ses Monastères, il se servit de ses disciples pour la propager au loin ; ainsi il envoya saint Placide l'établir en Sicile, et, à la sollicitation d'un évêque du Mans appelé Innocent, il fit partir saint Maur pour la porter et la faire connaître en France.

Saint Maur arriva à la tête de quelques Religieux dont il avait été fait Supérieur en l'année 545. A travers plusieurs difficultés dont il triompha avec l'aide de Dieu, il fonda dans notre patrie à Glandfeuil, diocèse d'Angers, une première Abbaye qui fut comme une pépinière d'où sorti-

rent bientôt un grand nombre de Monastères que l'on transplanta successivement dans toutes nos provinces ; il en fonda lui-même cent-vingt avant de mourir.

Voilà donc l'Ordre de saint Benoît (ou des Bénédictins) acclimaté et déjà répandu dans toute la France. Dans la suite des temps, cet Ordre subit plusieurs réformes ; dans ces réformes on conservait toujours la Règle primitive, mais on y ajoutait des constitutions particulières. C'est de là que sont venues toutes ces Observances qui ont pris des noms distincts, telles que les Observances de Cluny, de sainte Justine, de Savigny, de Bursfeld, de Saint-Maur, etc. tout autant de branches qui, se rattachant à la souche commune, reconnaissaient saint Benoît pour leur père.

L'esprit de ce saint fondateur se communiqua à ses enfans, et se conserva long-temps dans toute sa pureté ; mais, à la longue, il arriva dans ces Congrégations ce qui arrive dans toutes les institutions où il y a des hommes, peu-à-peu la première ferveur diminua, des relâchemens successifs introduisirent de nombreux adoucissemens aux austérités primitives ; bientôt on eut de la peine à reconnaître dans plusieurs Communautés les disciples de saint Benoît: de là la nécessité de

nouvelles réformes pour arrêter la décadence de la discipline monastique. Nous ne suivrons pas la profession cénobitique dans toutes ces diverses réformes ; nous en indiquerons seulement une des plus importantes et qui sera à jamais chère à l'Ordre de Cîteaux ; nous voulons parler de celle qu'opéra plus tard, au XVII[e] siècle, M. de Rancé, dans un Monastère situé au sein d'une solitude appelée *la Trappe*, et nous ajouterons en passant, que c'est de ce nom de *Trappe* qu'est venue la dénomination patronimique que l'on donna dans la suite à toutes les maisons qui adoptèrent la réforme opérée d'abord dans le Monastère de ce nom.

Mais poursuivons le fil de notre précis, et disons comment la Providence vint encore cette fois au secours de la régularité menacée de périr.

Dieu se servit pour cela de quelques Religieux d'un Monastère situé au diocèse de Langres, appelé *Molesme*. Ces bons Religieux animés de l'esprit de leur état furent effrayés de la décadence monastique dont ils étaient témoins ; ils n'espéraient pas arrêter le torrent qui entraînait leur propre Abbaye dans le relâchement ; c'est pourquoi, mus par l'esprit de Dieu, ils eurent recours à un moyen extraordinaire qui leur réussit.

Ils se réunissent sept ; vont trouver Hugues, archevêque de Lyon, légat du St-Siége en France, lui exposent leurs difficultés, se plaignent de ne pouvoir pas observer la Règle qu'ils ont vouée, demandent l'autorisation de se séparer de leurs frères, et d'aller s'établir ailleurs pour y pratiquer à la lettre les Statuts, les saintes Règles et les observances de leurs premiers pères. Ce digne Prélat approuva leur zèle, et leur donna toutes les autorisations nécessaires pour accomplir leur pieux dessein.

Ces zélés Religieux, satisfaits de leur message, ne mirent plus de mystère dans ce qu'ils avaient à cœur d'entreprendre ; ils attirèrent à eux quelques autres de leurs frères qui voulurent suivre leur exemple, et ils sortirent de Molesme.

Saint Robert fut constitué le conducteur et le chef de cette pieuse colonie ; il les conduisit en Bourgogne dans une forêt du diocèse de Châlons, appelée *Cîteaux*. C'est là qu'ils s'établirent en l'année 1098 ; ils y bâtirent un Monastère qui porta le nom de la forêt, et ils jetèrent les fondemens de ce genre de vie, uniquement basé sur la stricte observance de la Règle de saint Benoît, lequel, sous la dénomination d'*Ordre de Cîteaux*, devint comme le type de tous les Monastères

qui, dans la suite des âges, se formèrent sur ce modèle.

Les généreux serviteurs de Dieu éprouvèrent de nombreuses difficultés et les plus grands obstacles pour s'établir, soit lorsqu'il leur fallut élever un Monastère au milieu de la forêt sans autre ressource que le dévoûment et le zèle, soit aussi du côté des gens du monde et même de la part de certains Religieux relâchés qui les traitaient avec peu de ménagement. Mais Dieu qui les avait dirigés dans leur démarche leur donna le courage de triompher de tout, et versa constamment sur eux ses bénédictions les plus abondantes. Les trois premiers Abbés de Cîteaux furent trois Saints : Saint Robert, saint Albéric et saint Étienne.

Saint Albéric était très-dévot à la sainte Vierge, aussi cette illustre protectrice de l'Ordre lui donna des marques touchantes de sa bienveillance ; elle lui apparut un jour, et le revêtit d'une coule blanche, (c'est l'habit du moine Trappiste). Depuis lors, le costume des Religieux de Cîteaux est de couleur blanche, auparavant il était de couleur noire. Ce fait rapporté par des auteurs graves et que des critiques très-judicieux n'ont pas sérieusement contesté, a reçu aujourd'hui une sanction historique.

Ce fut sous saint Étienne, l'an 1113, que saint Bernard, né d'une famille noble de Bourgogne, entra en religion avec trente de ses compagnons; c'est le même qui fut ensuite Abbé de Clairvaux, et qui est compté, pour son génie et ses immortels écrits, au nombre des Pères de l'Église.

Ce fut encore sous saint Étienne que le Monastère de Cîteaux, déjà érigé en Abbaye par le pape Pascal II, obtint un accroissement tel qu'en moins de vingt ans, depuis sa fondation, il avait déjà vu s'élever plusieurs Abbayes. Mais ces Abbayes n'étaient pas liées entr'elles, aucune ne dépendait des autres; celle de Cîteaux elle-même, qui était la mère de toutes les autres, n'avait aucune supériorité sur ses propres filles. Il était donc à craindre que par la suite la régularité n'en souffrît; c'est pourquoi saint Étienne, désirant affermir cette nouvelle réforme par une étroite union de tous ses Monastères sous un même chef, convoqua à Cîteaux tous les Abbés et Supérieurs, et tous ensemble ils composèrent un Statut fondamental qu'ils intitulèrent la *Carte de Charité* (1), dont les articles principaux éta-

(1) Cette *Carte de Charité* est en style monastique ce qu'est en politique une Charte constitutionnelle, avec la différence que celle-ci n'a de force que durant la vie du prince qui l'a

blirent la hiérarchie de l'Ordre, l'uniformité, la visite des Abbayes, la tenue des Chapitres généraux, et les formalités à suivre pour l'élection ou la déposition des Abbés. Ce Statut fut approuvé et confirmé en 1119 par le pape Calixte II, et par le pape Eugène III en l'an 1152. Encore aujourd'hui, il s'observe en France dans toutes les maisons de la Trappe comme ayant force de loi sur tous ses points.

La quatrième Abbaye fondée par saint Étienne, fut Morimond, dans le diocèse de Langres en Champagne, l'an 1115. Elle eut pour troisième Abbé Othon, fils de Léopold, marquis d'Austrasie, (*filius marchionis Austriæ*), on dirait aujourd'hui, archiduc d'Autriche. Ce jeune prince revenant de Paris où son père l'avait envoyé faire son éducation, s'arrêta, avec quinze de ses compagnons de Collége, pour visiter l'Abbaye de Morimond par pure curiosité, mais la grâce les toucha si fort qu'ils y prirent le saint habit; ce qu'il y eut de particulier, c'est qu'ils persévé-

octroyée, tandis que celle-là au contraire, lorsqu'elle a été dûment approuvée par l'autorité compétente, qui est celle du chef de l'Église, conserve toute sa force pendant toute la durée de l'Ordre, à moins que des motifs impérieux ne nécessitent une révocation; ce qui, dans ce cas, ne devrait s'opérer qu'avec le concours de toutes les parties intéressées.

rèrent tous, et, après leur noviciat, ils furent admis à faire leur profession solennelle. Othon mérita d'être promu bientôt à la dignité d'Abbé, et plus tard il fut fait Évêque de Frisingue.

Pendant que le bienheureux Othon était Abbé de Morimond, *le 26 juin de l'an* 1137, comme l'indique une inscription gravée sur une pierre enchassée dans le mur du cloître d'Aiguebelle, *le noble Gontard, fils de Loup, Seigneur de Rochefort, donna une terre pour la construction d'une Abbaye en l'honneur de la bienheureuse Marie.* Cette terre s'appelait primitivement le Valhonnète (*Vallis-honesta*); mais, depuis la fondation de l'Abbaye, elle porte le nom d'*Aiguebelle* que lui donnèrent les fondateurs (1).

(1) Le XIIe siècle fut fertile en fondations religieuses; il s'en fit dans presque toutes nos provinces et en grand nombre; il ne reste plus que des ruines plus ou moins dégradées sur leur sol devenu désert. Nous avons pu visiter une de ces antiques Abbayes aux pieux et graves souvenirs, dont les restes encore debout n'ont pas perdu toute leur forme primitive; nous voulons parler de Font-Froide, fondée dans le bas Languedoc en 1145, à environ 12 kilomètres sud-ouest de Narbonne. Ce qui reste de cette Abbaye située dans une vallée essentiellement solitaire, justifie la vénération que lui portent encore les habitans de cette contrée. Font-Froide eut des Abbés qui ont marqué dans l'Église; l'un d'entr'eux fut élevé sur la chaire de saint Pierre, et prit le nom de Benoît XII.

Comme il se pratique toujours dans l'Ordre, on envoya, pour faire cette fondation, douze Religieux et un Supérieur à leur tête; ce fut le bienheureux Guillaume, premier Abbé d'Aiguebelle. Cette Abbaye subsista avec ses phases de plus ou moins de prospérité, de plus ou moins de ferveur, comme il sera dit dans *les Annales d'Aiguebelle*, qui offriront à cet égard des pages très-intéressantes, jusqu'à la fatale époque de la Révolution française qui fut comme l'éteignoir obligé et implacable de toute institution religieuse et honnête. Aiguebelle dut s'incliner devant l'étendard de destruction et de sang qui flottait sur la France; les Religieux furent chassés, le Monastère pillé et vendu comme bien national.

Lorsque des jours plus sereins furent rendus à notre malheureuse patrie, les Religieux purent se montrer. Dom Augustin (Louis-Henri-de-Lestrange), qui, dans son exil et à travers des difficultés et des tribulations de tout genre, était parvenu à sauver la régularité monastique, revenait d'Amérique: en arrivant en France, impatient de rendre à sa patrie le dépôt qu'il avait su conserver, il s'empressa de racheter la Trappe primitive d'où il était parti pour l'émigration; car il appartenait à cette maison de M. de Rancé,

berceau de la réforme, de devenir le chef-lieu de l'Ordre. Il y appela une partie de ses Religieux; une autre partie fut établie à Belle-Fontaine, près d'Angers; enfin il envoya ceux qui lui restaient, à Aiguebelle dont il fit aussi l'acquisition.

Aiguebelle (*Aqua bella*) est située dans le diocèse de Valence en Dauphiné, à 20 kilomètres sud-est de Montélimart, entre cette ville et Grignan; on sait que c'est là le château de Mme de Sévigné. Dom Augustin, en y envoyant ses Religieux, les mit sous la conduite du P. Étienne, auparavant son Prieur à la Val-Sainte, qui fut le restaurateur de ce Monastère.

A peine établi dans sa nouvelle demeure, le zélé Supérieur et sa Communauté naissante se mirent à l'œuvre pour relever le Monastère de ses ruines. Dieu bénit leurs efforts; peu-à-peu les bâtimens furent rétablis; les champs recouvrèrent leur fertilité première; il arriva des novices de toutes parts, qui vinrent partager et les travaux et la pénitence du saint vieillard; des terres considérables furent achetées aux environs de la maison, et Aiguebelle est redevenue aujourd'hui aussi florissante qu'elle l'avait été dans ses beaux jours de prospérité.

Le P. Étienne n'avait eu d'abord qu'un titre de

Prieur ; mais Aiguebelle ayant été érigée en Abbaye, il fut élu Abbé le 13 août 1834. Dom Étienne mourut plein d'années et de vertus, le 12 avril 1840. On peut lire la Vie de ce saint Religieux qui poursuivit sa pieuse carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-seize ans ; elle a été écrite par M. Casimir Gaillardin en 1841. La pierre tumulaire que ses enfans viennent de placer sur sa tombe porte dans son inscription, comme une de ses vertus favorites, une affection particulière pour la sainte Règle et pour ses frères : *Amator Regulæ et fratrum.*

Mais un de ses plus beaux titres de gloire, c'est d'avoir désigné aux suffrages de la Communauté, Dom Orsise qu'il avait déjà fait son Prieur et qu'il voulut faire élire Abbé de son vivant. Il prétexta son grand âge et ses nombreuses infirmités qui le rendaient incapable de continuer ses fonctions, devenues tous les jours plus importantes, vu l'accroissement progressif de la Communauté ; il parvint à faire goûter ses raisons à ses Religieux, qui, selon son désir, réunirent unanimement leurs votes sur le candidat de son choix.

Indépendamment de l'affection que Dom Étienne portait à Dom Orsise, une réunion de bonnes qualités et de vertus essentiellement monastiques

le recommandait d'ailleurs aux suffrages de ses frères, malgré qu'il fût encore bien jeune, d'âge et de profession. Mais surtout il se rendait recommandable par un fonds de bonté de cœur et d'amabilité de caractère que les nombreuses sollicitudes de sa charge n'ont jamais pu altérer, et qu'il a trouvé le secret de savoir allier avec l'observance exacte de la discipline régulière; ce qui l'a fait constamment chérir par tous les siens comme le plus tendre des pères, malgré son ardeur infatigable à maintenir les maximes de ses prédécesseurs, et à faire revivre les anciens usages et les saintes pratiques des premiers fondateurs de l'Ordre. Du reste, son administration toujours de plus en plus prospère, a, beaucoup mieux que tous les éloges, justifié son élection.

Il fut élu le 31 octobre 1837, et fut béni par Mgr Dupont, archevêque d'Avignon, comme il sera dit ailleurs.

Dom Orsise, connu dans le monde sous le nom de M. Carayon (Jean-Baptiste), appartient au clergé d'Albi; avant son entrée en religion, il était Curé dans son Diocèse; il est le quarante-deuxième Abbé depuis la fondation d'Aiguebelle.

L'Abbaye d'Aiguebelle n'est pas le seul Monastère de Cîteaux qui subsiste aujourd'hui dans notre

patrie ; dans différentes provinces du Royaume il y en a quelques autres, en tout 18 ; 11 d'hommes et 7 de femmes. Celles-ci, sous le nom de Trappistines, suivent la même observance que les Religieux.

Nous croyons faire plaisir à nos Lecteurs, en leur faisant connaître le nom de ces Monastères et celui de leurs Supérieurs.

MONASTÈRES

DE LA CONGRÉGATION CISTERCIENNE

DE NOTRE-DAME DE LA TRAPPE,

EN FRANCE,

AVEC LEUR PERSONNEL.

—

Le Cardinal protecteur de la Congrégation,

S. E. LAMBRUSCHINI.

Le Président-Général de l'Ordre, à Rome,

Le R. R. P. D. GUÉRANGER.

Le Vicaire-Général de la Congrégation, en France,

Le R. R. P. D. JOSEPH-MARIE, Abbé de la Grande-Trappe.

MAISON-MÈRE

AU DIOCÈSE DE SÉEZ,

Maison-Dieu de Notre-Dame de la GRANDE-TRAPPE, *près Mortagne*, (Orne) :

Le Révérendissime Dom JOSEPH-MARIE, Abbé ; Supérieur-Général de la Congrégation, et Vicaire-Général de Mgr l'Évêque de Séez.

AU DIOCÈSE DE NANTES,

Notre-Dame de la Trappe de MELLERAY, *près Château-briant*, (Loire-Inférieure) :

Le R. P. D. MAXIME, Abbé.

AU DIOCÈSE DU MANS,

Notre-Dame de la Trappe du PORT-DU-SALUT, *près Laval*, (Mayenne) :

Le R. P. D. FRANÇOIS-D'ASSISE, Abbé.

AU DIOCÈSE D'ANGERS,

Notre-Dame de la Trappe de BELLEFONTAINE, *près Chollet*, (Maine-et-Loire) :

Le R. P. D. FULGENCE, Abbé.

AU DIOCÈSE D'AMIENS,

Notre-Dame de la Trappe du GARD, *près Péquigny*, (Somme) :

Le R. P. D. STANISLAS, Abbé.

AU DIOCÈSE DE VALENCE.

Notre-Dame de la Trappe D'AIGUEBELLE, *près Montélimart*, (Drôme) :

Le R. P. D. ORSISE, Abbé.

AU DIOCÈSE DE STRASBOURG,

Notre-Dame de la Trappe du MONT-DES-OLIVES, *près Mulhausen*, (Haut-Rhin) :

Le R. P. D. PIERRE, Abbé.

AU DIOCÈSE DE COUTANCES,

Notre-Dame de la Trappe DE GRACE, *près Bricquebec*, (Manche) :

Le R. P. D. AUGUSTIN, Abbé.

AU DIOCÈSE DE CAMBRAI.

Notre-Dame de la Trappe du Mont-des-Cats, *près Bailleul*, (Nord) :

Le R. P. ATHANASE, Prieur Titulaire.

AU DIOCÈSE DE BESANÇON,

Notre-Dame de la Trappe du Val-Sainte-Marie, *près Ornans*, (Doubs) :

Le R. P. JÉROME, Prieur Titulaire.
Le R. P. GENÈS, Supérieur délégué.

AU DIOCÈSE DE VANNES,

Notre-Dame de la Trappe de Thymadeuc, (Morbihan) :

Le R. P. Bernard, Prieur.



MONASTÈRES DE RELIGIEUSES.

AU DIOCÈSE DU MANS,

Notre-Dame de la Trappe de Sainte-Catherine, *à Laval*, (Mayenne) :

La Révérende Mère ÉLISABETH, Abbesse.

AU DIOCÈSE DE STRASBOURG,

Notre-Dame de la Trappe de la MISÉRICORDE, *à OElemberg*, *près Mulhausen*, (Haut-Rhin) :

La R. M. STANISLAS, Abbesse.

AU DIOCÈSE D'ANGERS,

Notre-Dame de la Trappe DES-GARDES, *près Chemille*, (Maine-et-Loire) :

La R. M. MARIE-DE-LA-PROVIDENCE, Prieure.

AU DIOCESE DE LYON,

Notre-Dame de la Trappe de Toute-Consolation, DE VAISE, *à Lyon*, (Rhône) :

La R. M. PACIFIQUE, Prieure.

AU DIOCÈSE DE BAYEUX,

Notre-Dame de la Trappe de MONDAYE, *près Bayeux*, (Calvados) :

La R. M. ÉLISABETH, Prieure.

AU DIOCÈSE DE VALENCE,

Notre-Dame de la Trappe de MAUBEC, *près Montélimart*, (Drôme) :

La R. M. CLÉMENCE, Prieure.

AU DIOCÈSE DE SAINT-DIEZ,

*Notre-Dame de la Trappe d'*UBÉXY, *près Charmes*, (Vosges) :

La R. M. CATHERINE, Prieure. (1).

Après la révolution, ces divers Monastères s'étaient établis comme ils avaient pu, mais ils ne formaient pas un corps d'ordre monastique, aucun lien ne les unissait ensemble. C'est pourquoi, à la sollicitation des premiers Supérieurs des maisons principales, notre saint Père le pape Grégoire XVI rendit un décret, en date du 3 octobre 1834, par lequel il constituait définitivement la Congrégation des Trappistes en France, et lui confirmait tous les priviléges de l'Ordre.

(1) Nous n'avons encore dans tout le Midi de la France qu'un seul Monastère d'hommes de l'Ordre de Cîteaux; mais incessamment cette belle partie de notre Royaume va être dotée d'une seconde maison.

Le saint archevêque d'Albi, Mgr de Gualy, secondé puissamment par un de ses prêtres zélés, M. l'abbé de Rivières, curé de Cordes, poursuit avec dévoûment et activité un établissement de ce genre au lieu de ROQUE-REINE, commune de MARNAVES, dans le TARN. Ce Monastère sera de la filiation d'AIGUEBELLE. Le R. Père Dom Orsise s'est engagé à le pourvoir des Religieux nécessaires, lorsqu'on aura rempli toutes les conditions voulues.

Conformément au vœu des premiers fondateurs de Cîteaux, et d'après les propres dispositions de leur *Carte de charité*, ce décret établit un Président-général de tout l'Ordre, chargé de confirmer les élections des Abbés; il ordonne la tenue du chapitre général, où seront convoqués tous les Abbés et Prieurs conventuels; il prescrit la visite annuelle; veut qu'on s'en tienne, pour le rit, au décret du 20 avril 1822; fixe la durée du travail manuel, etc., et statue que tous les Monastères des Trappistes, en France, formeront une seule Congrégation, sous le nom de *Congrégation des Religieux Cisterciens de Notre-Dame de la Trappe.*

Ce coup-d'œil rapide suffira pour mettre le lecteur au courant de la Congrégation; il suffira en même-temps pour démontrer que les religieux d'Aiguebelle ne sont pas des êtres isolés qui suivent dans leur genre de vie extraordinaire les caprices d'un zèle indiscret ou mal entendu; mais qu'au contraire, ils se rattachent par une chaîne non interrompue aux fondateurs d'un Ordre saint, approuvé plusieurs fois par l'Église, appuyé sur un grand nombre de Constitutions des Souverains Pontifes; Ordre admirable qui se trouve lié, dans l'histoire Ecclésiastique, à tous les évènemens re-

marquables auxquels il a pris une part active, témoin saint Bernard, premier Abbé de Clairvaux; Ordre qui a formé des légions d'habitans pour la Jérusalem céleste ; et ces saints n'ont pas été toujours des hommes obscurs, sortis de la dernière classe de la société ; mais le haut rang, le corps des savans, les familles princières, les têtes couronnées ont fourni de tout temps leur contingent d'hommes généreux qui, dans des vues de foi et s'élévant au-dessus des préjugés et des séductions du monde, ont renoncé aux richesses, aux plaisirs, aux honneurs, au droit de commander aux autres, pour aller embrasser les humiliations de la pénitence et se former, à l'école du Dieu de la Croix, pour la conquête du royaume éternel. Heureux habitans d'Aiguebelle, vous êtes riches de vos aïeux, vous êtes destinés à former comme d'autres anneaux de cette chaîne mystérieuse, véritable chaîne d'or qui vous lie aux vertus de vos pères. C'est un héritage qui vous est commun; il vous appartient; mais je sais que vous ne dégénérez pas ; vous êtes encore vous-mêmes riches de vos propres vertus. Aussi, en traçant la vie édifiante de l'un des vôtres, ce n'est pas tant la vie d'un individu que je vais écrire, que celle des Religieux de la Trappe ; car plusieurs se re-

trouveraient aisément dans le tableau que je vais peindre, si leur humilité ne les empêchait de s'y reconnaître. Je sais de bonne part que vous pourriez m'en désigner bien d'autres qui feraient le sujet de plusieurs vies toutes également pleines d'intérêt et dignes d'être proposés pour modèles des plus sublimes vertus.



VIE

DU PÈRE MARIE ÉPHREM.

CHAPITRE PREMIER.

Naissance, première éducation et heureuses dispositions du P. Marie Ephrem.

Le père Marie Éphrem (Vincent-Joseph-Mathieu Ferrer), naquit à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 13 mars 1814, de Pierre Ferrer-Maurell et d'Élisabeth Delcros ; ses parens pieux l'un et l'autre ne se bornaient pas à une estime stérile pour la religion, ils en observaient rigoureusement toutes les pratiques ; ils bénirent le Seigneur de leur avoir accordé ce premier enfant, et s'empressèrent de le lui consacrer par l'administration du saint Baptême. C'est une grande affaire dans les familles aisées que de choisir les noms qu'elles doivent donner à leurs enfans surtout à leurs premiers-nés. Monsieur et Madame Ferrer furent bientôt fixés ; ils trouvèrent dans leurs principes religieux qu'il était tout naturel de

donner à leur fils le nom d'un des douze Apôtres ; pour celà on tira au sort ; on écrivit les douze noms sur autant de billets que l'on jetta dans une urne, le premier qui sortit fut celui de Mathieu ; il fut donc résolu que l'enfant serait appelé Mathieu ; on y ajouta les deux autres prénoms de Vincent et de Joseph.

Cette heureuse famille déjà toute réjouie d'avoir un premier rejeton, fut au comble de la joie lorsque le 9 novembre 1815, Madame Ferrer devint mère d'une jeune fille qui reçut les noms de Joséphine-Marie-Élisabeth-Catherine ; elle naquit à un village appelé Espyra-Lagly, à douze kilomètres de Perpignan ; M. Ferrer avait là sa maison de campagne. Nous avons annoncé une Notice devant faire suite à la vie du P. Éphrem, c'est cette enfant qui en fera le sujet.

Le Seigneur réservait à ces jeunes plantes une destination précieuse ; des mains sages et habiles devaient dès le commencement surtout, leur donner une bonne direction. Ces mains furent les mêmes qui avaient bercé Vincent et Catherine. Aussi jeter dans ces jeunes âmes les premières semences de la vertu, leur faire sucer une affectueuse piété avec le lait qui les nourrissait, était la plus douce occupation de cette mère vraiment chrétienne. On l'a dit avant nous : le cœur d'une mère est le chef-d'œuvre de la nature. Ce cœur seul possède toutes les ingénieuses ressources, les merveilleux artifices d'arrêter et de fixer l'imagination mobile et inconstante de l'enfance. C'est à une mère d'enseigner à son enfant les premiers élémens de la religion. Son

insinuante éloquence lui fera surmonter les obstacles que lui opposera la légèreté du premier âge. Madame Ferrer eut le sentiment de ses devoirs, et sut les remplir. Elle avait souvent sur les lèvres les noms sacrés de Jésus et de Marie, afin d'accoutumer ces innocentes créatures à aimer et le divin fils et la divine Mère.

Cette vigilante institutrice savait que les enfans peu capables de saisir les leçons qu'on leur donne reçoivent facilement l'impression de l'exemple, aussi mit-elle une attention particulière à ne leur en offrir que de très-bons. C'est ce qui la porta à veiller avec soin sur ses domestiques, elle n'admettait dans sa maison que ceux qu'elle croyait pouvoir édifier par leur régularité et la pratique assidue des devoirs religieux; elle veillait à ce qu'ils reçûssent les sacremens, fissent leurs prières, fréquentâssent les offices de la paroisse, et principalement qu'ils fûssent très réservés dans leurs paroles. Elle disait à ce sujet avec beaucoup de raison, que dans une maison tout doit contribuer à former le caractère des jeunes intelligences.

Des précautions aussi sages ne pouvaient qu'amener d'heureux résultats. Aussi Vincent et Catherine montrèrent du goût pour la piété avant l'âge où se développe la raison chez les autres enfans.

Mais la famille Ferrer passait la plus grande partie de son temps à la campagne, et Madame Ferrer qui s'occupait beaucoup de son ménage ne put donner à ses enfans tous les soins multipliés qu'ils demandaient, à mesure qu'ils croissaient en âge ; c'est pourquoi le

jeune Vincent à peine âgé de trois ans, fut confié à un vénérable ecclésiastique qu'ils appelaient M. le chanoine, et dont le nom était Joseph Andreu. La révolution l'ayant forcé d'émigrer, à son retour en 1802, il fut accueilli dans la maison de M. Ferrer, dont il avait aussi dirigé l'éducation. Ce digne prêtre qui avait su donner de bons principes au père était à tous égards capable d'en inspirer aux enfans; il était surtout doué d'une pieté tendre et affectueuse. Ce sage mentor s'appliqua par-dessus tout à former le cœur de ses jeunes élèves à l'amour du bien et à la pratique de la vertu, car il fût aussi chargé de la petite Catherine.

A toutes ces ressources ces deux frères joignaient des dispositions précoces; ils profitèrent des leçons qu'ils recevaient, et bientôt ils firent la consolation et le bonheur de tous ceux qui les approchaient. La famille Ferrer était très-charitable, elle répandait surtout parmi les pauvres du village d'abondantes aumônes; la charité devint comme héréditaire parmi elle, de très-bonne heure les deux enfans manifestèrent un penchant prononcé pour soulager les malheureux; c'était toujours le jeune Vincent ou sa petite sœur qui voulaient se charger d'aller distribuer les aumônes. Leur porte était constamment assiégée par des indigens; ils ne pouvaient souffrir qu'un seul fut obligé de se retirer sans avoir reçu quelque chose, et si quelquefois, ce qui arrivait rarement, leur mère voulait les renvoyer, ils plaidaient eux-mêmes leur cause, et ils la gagnaient toujours; ce qui fit donner au petit Vincent le nom d'*Avocat des Pauvres*.

Son bon cœur et son heureux caractère le firent rechercher de tous les enfans du village ; lui-même se montra leur ami, et, comme il n'avait pas la liberté d'aller courir dehors sans son précepteur, pour se trouver avec eux, il obtint la permission d'en introduire un nombre chez lui quelque fois dans la semaine ; il les prenait dans sa chambre et jouait tour-à-tour auprès d'eux le rôle de catéchiste et de prédicateur. M. Ferrer applaudissant à ces innocens amusemens, avait fait dresser un petit autel dans sa chambre ; c'est dans ce petit oratoire que son fils leur faisait réciter des prières, leur faisait des sermons à sa façon, et, quand leurs cérémonies enfantines étaient terminées, il obtenait que l'on fit goûter son jeune auditoire, puis il le congédiait pour aller avec sa sœur étudier la leçon.

Le vertueux prêtre chargé de l'éducation de ces deux élèves, les voyant correspondre si bien à ses efforts, conçut pour eux beaucoup d'attachement, ce qui lui fit remplir ses fonctions par devoir d'abord, mais aussi par zèle et par affection, heureux de les voir croître en âge et beaucoup en sagesse. Au milieu d'un heureux assemblage de qualités qui faisaient l'admiration de tous ceux qui en furent les témoins, il se firent surtout remarquer par la douce amitié qu'ils avaient l'un pour l'autre, et que nul accident ne sût jamais altérer. Il est un petit défaut assez ordinaire dans le jeune âge, celui d'excuser ses fautes, et au besoin celui de les faire rejaillir sur ses compagnons, mais notre couple fortuné en fut exempt. Un jour, M. l'abbé Andreu trouva ses papiers

en désordre, ses soupçons tombèrent sur le petit Vincent, il lui en fit des reproches; aussitôt sa sœur accourant: « Pardon, Monsieur le chanoine, s'écria-t-elle, n'accusez pas mon frère, c'est moi qui suis la coupable. » Ce trait choisi entre mille, peint ces jeunes amis; jamais parmi eux la plus petite jalousie.

Voilà les premiers fondemens de la sanctification de Vincent et de Catherine bien cimentés : aux vertueuses inclinations que nous venons de remarquer en eux, se joignaient des dispositions naturelles de leur esprit, très-propres à les enrichir des connaissances les plus variées; ils avaient du goût pour l'étude, beaucoup d'ouverture et de pénétration pour saisir les nombreuses difficultés qui dans les commencements de leur éducation, déconcertent si aisément les jeunes intelligences, et ils eurent le courage de les surmonter.

CHAPITRE II.

Vincent est envoyé au collége des jésuites à Aix. — Il y éprouve quelques difficultés. — Il fait sa première Communion.

Nous voici arrivés à un moment critique, un moment où souvent plusieurs ménages sont troublés pour la première fois, et où beaucoup de parens éprouvent

les premiers déchiremens de leur tendresse pour leurs enfans. La famille Ferrer avait eu jusques là un bonheur domestique que rien n'avait altéré ; la jeune génération donnait toutes sortes de consolations, elle fesait concevoir les plus belles espérances. Le petit Vincent avait déjà dix ans, quoiqu'il ne fut pas négligé sous le toit paternel, son esprit avait besoin d'une nourriture plus substantielle ; il était destiné à jouir d'un riche patrimoine ; il avait de l'aptitude pour les sciences ; tout enfin réclamait une éducation qui le mit en état de correspondre à ce que la société était en droit d'attendre de lui. Ses parens doués de beaucoup de raison, le comprenaient, mais comment rompre des liens si doux ! comment se priver d'un fils qui fesait les délices de toute la maison ! Ces difficultés beaucoup de pères, beaucoup de mères surtout les éprouvent, et trop souvent un zèle mal réglé, une affection mal entendue font commettre à ce sujet des fautes irréparables ; Monsieur et Madame Ferrer surent les éviter : l'intérêt de leur fils leur demandait un sacrifice, ce sacrifice leur cœur le leur refusait, ils eurent la force d'y souscrire, et ils le firent avec un grand discernement. Avant tout, ils voulaient donner à leurs enfans une éducation solide et toute basée sur de bons principes, des principes religieux ; aussi ils eurent le bon sens de confier leur fils à la direction vigilante des PP. Jésuites. Ces savans instituteurs de la jeunesse étaient justement réputés pour leur talent à inculquer dans l'esprit et dans le cœur de leurs élèves les élémens de vertu et de science

qui les fesaient discerner en tout lieu. Il fut donc résolu qu'on mettrait le jeune Vincent au collége que ces RR. Pères tenaient à Aix en Provence. M. Ferrer alla lui-même y conduire son fils ; c'était au mois de novembre 1825. La séparation fut triste, elle arracha bien des larmes de part et d'autre ; mais les distractions du voyage eurent bientôt séché celles de Vincent. C'était sa première sortie ; son père n'omit rien pour la lui rendre intéressante.

Arrivé à Aix, son premier soin fut d'écrire à sa mère ; nous ferons beaucoup mieux connaître notre petit jeune homme en citant ses propres paroles, nous le ferons toutes les fois que ses lettres pourront intéresser. Le lecteur aura occasion de remarquer les progrès de l'élève; il verra que nous n'avons pas exagéré quand nous avons parlé avec avantage de ses dispositions précoces.

Aix, le 29 novembre 1825.

Ma très-chère et aimable Maman,

« Nous avons fait très-heureusement notre voyage,
« ce n'est qu'au commencement que j'ai eu des vomis-
« semens dans la voiture, mais cela n'a rien été. Je vais
« vous dire les choses remarquables que nous avons vues :
« à Narbonne, le canal, nous y avons vu beaucoup de
« barques ; à Montpellier, nous avons vu le Peyrou avec
« une grande allée au haut de laquelle il y a une grande
« fontaine. A Nismes, nous avons vu les Arênes, la

« Maison-Carrée, le Temple de Diane, la Tour-Magne,
« une grande fontaine, les pavés en mosaïque, la statue
« d'Apollon, les bains d'Auguste, le palais de la princesse
« Photine, le tombeau de Marcus-Attius, etc., etc. A
« Aix, dans la place que l'on nomme *le Cours*, il y a deux
« fontaines dont l'une est chaude et l'autre froide. Devant
« la cathédrale il y a une grande colonne soutenue sur
« quatre lions, de laquelle il sort de l'eau.... En entrant
« au collége, ces Messieurs sont si bons que de suite qu'ils
« me virent ils m'embrassèrent.... Ainsi, Maman, ne
« vous attristez pas, pensez à venir l'année prochaine
« avec Papa et ma sœur. Ce qui me fera bien étudier, c'est
« pour avoir plus tôt fini et retourner auprès de vous. Je ne
« suis pas fâché de rester ici, mais devoir y rester un an
« sans vous voir, cela me déchire le cœur.... Maman, ne
« vous attristez pas, car nous sommes le mieux du mon-
« de. Je m'appliquerai bien pour vous faire plaisir.....
« Ma chère Maman, je vous prie de faire beaucoup de
« complimens à tous dans la maison, sans oublier M. le
« chanoine et toutes mes connaissances d'Espyra. »

M. Ferrer repartit d'Aix emportant ce petit paquet de naïvetés pour sa femme, mais le cœur gros de se séparer de son cher fils. Pour celui-ci, tant qu'il fut en la compagnie de son Papa tout se passa assez bien, mais lorsqu'il se vit seul, au milieu d'une multitude d'inconnus, les chagrins arrivèrent. Son Papa, sa chère Maman, sa tendre sœur, ses jeunes amis d'Espyra, tous les amusemens auxquels il se livrait avec eux, jusqu'à la petite chapelle de sa chambre, tous ces objets venaient séparément ou

tous à la fois se représenter à son esprit ; son pauvre petit cœur en fut accablé, il se prit à pleurer de toutes ses forces. Ses bons maîtres ne furent pas étonnés de ses désolations, ils savaient que c'était-là un tribut que les nouveaux venus ne manquaient guère de payer en arrivant ; ils firent cependant de leur mieux pour procurer des distractions et des amis au jeune Ferrer, tout cela fit bien quelque diversion à son ennui, mais ne le guérit pas. Cet ennemi lui livrait de cruels assauts ; un jour il ne put y résister plus long-temps, il s'échappe furtivement du collége dans l'idée de revenir à Perpignan, mais comment faire ! M. l'Économe tenait sa bourse, il n'avait que quelques centimes dans sa poche ; dans son embarras, il se réfugie chez Madame D*** de Perpignan, qui se trouvait alors à Aix ; il lui fait part de ses peines et du désir qu'il a d'aller rejoindre ses parens. On ne put pas lui offrir de grandes ressources, il s'en aperçut bientôt, et il rentra au collége.

Mais il n'y fut pas long-temps sans essuyer de nouvelles attaques de la part de son implacable ennemi, il chercha à décharger sa douleur dans une longue lettre qu'il adressa à sa maman, pensant que ses lamentations auraient plus d'ascendant sur le cœur maternel que sur son père ; il savait par expérience que les mères ont plus de tendresse, nous dirons mieux, plus de faiblesse pour les larmes de leurs enfans. Nous citerons plusieurs fragmens de cette lettre d'autant plus volontiers, que le pauvre enfant y épanche toute son âme :

Ma très-chère maman,

« Je m'empresse de vous écrire pour vous dépeindre
« dans quelle peine je suis, tout le jour je fonds en
« larmes... à l'étude, en récréation, en classe, partout
« je pleure, mais à la grand'messe j'ai pleuré plus que
« jamais, car on chante comme à Espyra. Je pense
« toujours que ma sœur est bien heureuse d'être auprès
« de vous, j'envie son bonheur, je n'ai fait que pleurer
« en lisant la lettre de papa, rien ici ne me console.
« Ainsi maman venez, jusqu'à ce que vous soyez venue
« je pleurerai. Hier à la promenade, je montai tout
« seul sur une colline, je vis une montagne, je croyais
« que c'était le *Canigou* (1), aussitôt je me mis à prier le
« bon Dieu et à pleurer, j'étais sur le point de m'enfuir
« vers cette montagne, mais je m'arrêtai quand je
« pensai que j'allais désobéir à mes parens, et je me dis
« à moi-même que je voulais leur obéir jusqu'à la mort;
« ainsi maman, vous voyez en quel état je suis... il faut
« que vous veniez ou que vous m'envoyiez chercher,
« car je ne pourrai pas rester un an sans vous voir. »

Tout d'un coup, oubliant pour un moment ses chagrins, il fait la description d'une petite fête :

« Jeudi nous avons célébré la fête de la Conception,
« on a dressé un autel au milieu de la salle d'étude, on
« a mis dessus une niche et la statue de la sainte

(1) Le *Canigou* est un des plus hauts pics des Pyrénées, de Perpignan on le voit comme s'il était tout voisin.

« Vierge, nous sommes allés tous nous mettre à genoux
« devant elle pour la baiser... Ensuite on nous donna à
« déjeûner et à dîner; on nous mit tous dans la même
« salle; nous étions plus de six-cents : on nous donna
« des poulets et d'autres choses excellentes et l'on nous
« permit de parler, nous faisions un bruit épouvantable.
« A la fin, on nous donna du vin de *rancio*, et nous
« bûmes à la santé de la Sainte Vierge. »

Après cette épisode, il ne tarde pas à revenir à sa désolation :

« Ma très-chère maman, si vous saviez dans quel
« état déplorable je suis, vous partiriez de suite; vous
« pouvez dire à ma sœur qu'on est malheureux de se
« séparer de ceux que l'on aime, c'est s'arracher la vie;
« ainsi maman venez me donner un peu de consolation,
« car j'en ai besoin, dans quelque moment je m'en irai
« vous trouver. Si vous ne venez pas, je deviendrai fou
« ou je mourrai. »

C'est ainsi qu'il exhale toute sa douleur, car nous citons textuellement. Une affliction si bien exprimée, fut partagée et vivement sentie par Madame Ferrer et toute sa famille. Mais elle s'était montrée raisonnable lorsqu'il avait fallu consentir à l'éloignement de cet aimable enfant, elle ne s'alarmera pas outre mesure d'une position pénible à la vérité, mais qui est le partage presque ordinaire des cœurs sensibles et bien nés : on ne donna pas d'autre suite à cette lettre, on pensa que le temps porterait remède à tout.

Le petit bonhomme fesait pourtant un grands fonds

sur cette lettre, sa douleur y avait été si éloquente ! il connaissait d'ailleurs la bonté de ses parens et la tendre complaisance de son excellente mère ; il comptait les jours que sa dépêche pouvait mettre à faire le trajet, le temps qu'il faudrait pour arriver de Perpignan ; pour ne pas se tromper il comptait même largement : cependant le nombre des jours prévus dans ses calculs s'étaient déjà écoulés et rien n'avait encore paru. Tout cet intervalle de temps il avait vécu d'espoir, cela l'avait un peu calmé et lui avait donné le loisir de remplir passablement ses devoirs, il fut même assez heureux pour réussir dans ses compositions, son courage se ranima sensiblement ; écrivant de nouveau à ses parens, après sa thèse ordinaire qu'on vint le voir ou qu'on l'envoyât prendre, il donnait des détails sur les succès qu'il avait obtenus. Il marquait à son père que sur quatre-vingts élèves il avait obtenu les 14e et 16e places, qu'il avait remporté une victoire sur son émule ; il lui annonçait qu'il se trouvait du parti des Romains, qu'ils avaient battu les Grecs leurs adversaires ; que le drapeau flottait presque toujours dans leur camp, et enfin, que M. son Professeur lui avait annoncé beaucoup de prix pour la fin de l'année.

Cette lettre rassura la famille Ferrer ; elle comprit que son enfant prendrait enfin son parti, qu'il s'habituerait à Aix, et même qu'il y ferait des progrès.

A titre de consolation et d'encouragement, M. Ferrer écrivit à son fils, Mademoiselle Catherine y ajouta une petite lettre ; ces lettres ne satisfirent pas le petit écolier.

il s'attendait à tout autre chose, il versa encore des larmes; cependant il crut comprendre au langage de son papa que s'il s'appliquait bien, et qu'il méritât de bons témoignages de la part de ses maîtres, ses parens le contenteraient. Cette dernière considération agit sur son émulation, il fut persuadé que s'il parvenait à bien remplir ses devoirs et à obtenir de bonnes notes, dès lors ses parens n'hésiteraient plus à accéder à ses désirs.

Il en prit la résolution et il y fut fidèle. Dès ce moment il se mit à l'œuvre, sa conduite devint toute régulière, son application fut constante, il ne versa plus de larmes, il n'avait pas même le temps d'y penser tant ses devoirs l'occupaient, ses efforts lui méritèrent quelques succès, puis des encouragemens; avec tout cela le goût de l'étude lui vint et il fut un très-bon élève. Aussi ses Supérieurs s'empressèrent d'écrire à M. Ferrer pour le rassurer sur le compte de son fils, sur lequel il avait commencé d'être en peine; ils lui marquaient, en propres termes, que ce cher enfant ne pourrait guère s'appliquer davantage, que sa conduite répondait au travail, tant sous le rapport de la docilité et de la régularité que sous le rapport de la piété, qu'enfin il avait fait oublier parfaitement les premiers instans de son séjour au Collége. En même temps, M. le Supérieur donnait à M. Ferrer un avis dont feraient bien de profiter plusieurs pères et surtout plusieurs mères de famille, c'était d'éviter dans sa correspondance avec monsieur son fils de ne point tant parler à son cœur, lui faisant

que les lettres qu'il recevait étaient si tendres qu'elles renouvelaient tous ses chagrins.

Voilà donc notre cher élève rentré à peu près dans son assiette naturelle, d'où l'avait fait sortir un moment sa séparation d'avec ses proches, pour qui il avait une affection si tendre; revenu à ses premiers sentimens il sut s'y maintenir, il fit même tous les jours de nouveaux progrès. Il avait été accompli dans sa famille, il lui en coûta peu pour conserver ses heureuses habitudes sous les maîtres recommandables auxquels elle l'avait confié. Quoi qu'il fût bien jeune encore, il mérita d'être choisi pour faire sa première communion ; cette nouvelle le remplit de consolation, il redoubla de ferveur. Son cœur si ardent et si tendre soupirait dans l'attente du plus beau jour de la vie d'un chrétien ; son instruction prématurée lui fit comprendre toute l'importance d'une action qui influe souvent sur tout un avenir, et il fit tout ce qu'il pût pour se rendre digne de la précieuse visite de celui qui se donne sans réserve à sa créature. Ce fut le jour de la Pentecôte qu'il fut admis au banquet sacré, pour la première fois ; dès ce moment fortuné, se dépouillant de tout ce qui tient à l'enfance, il marcha à grands pas dans le chemin de la vertu. Le sacrement de Confirmation qu'il reçut peu de temps après, vint mettre le comble à ses vœux et ajouter



CHAPITRE III.

Progrès de Vincent dans ses études ; il s'affermit dans la piété. — Il quitte le Collége des RR. PP. Jésuites.

Dans ces admirables maximes par lesquelles Jérémie termine presque toujours ses douloureuses lamentations, ce Prophète nous assure que le jeune adolescent suit jusqu'à la tombe la route qu'il s'est tracée en paraissant au banquet de la vie. Cette sentence de l'Esprit-Saint que l'expérience confirme chaque jour reçut une nouvelle sanction dans M. Vincent. Le voilà déjà sorti de la faiblesse du premier âge, nourri de temps en temps du pain des forts, il devint bientôt le modèle de toutes les vertus ; ses condisciples comme ses maîtres, tous remarquèrent ses progrès dans la piété qui devenaient chaque jour plus sensibles.

On sait les pieuses industries qu'employaient les RR. PP. Jésuites pour inspirer et faire croître une sainte émulation parmi leurs élèves, [illegible] particulier ces Congrégations si heureusement établies et si habilement dirigées ; tous ceux qui s'entendent à former le cœur de la jeunesse savent apprécier les avantages qu'on

en retire dans les maisons d'éducation. On n'enrôle dans ces pieuses légions que les jeunes gens qui s'en rendent dignes par leur application et leur bonne conduite. Vincent mérita d'être admis successivement dans la Congrégation de saint Louis de Gonzague, et plus tard dans celle de la Sainte Vierge.

Devenu membre de ces pieuses associations il se crut obligé à une vie plus exemplaire et plus parfaite ; il avait sous les yeux parmi ses compagnons d'étude, de beaux modèles, une sainte ardeur s'empara de son âme, il fit de constants efforts pour les surpasser ou du moins pour aller de pair avec eux par une conduite toujours édifiante. Il assistait aux exercices de piété, à la sainte messe surtout, avec une dévotion de Séraphin, il était toujours des premiers aux assemblées de la Congrégation ; dans ses rapports avec ses condisciples, il montrait de la déférence pour ceux qui étaient au dessus de son âge, et envers ses égaux une cordialité aimable et aisée ; son affabilité, sa modestie, sa retenue envers tous, en un mot, l'ensemble de sa conduite le rendit l'amour et l'admiration de tous les Congréganistes, qui s'imaginaient voir un ange sous les traits d'un enfant. Voici un seul fait qui nous peint bien la bonté de son âme : vif et adroit, il avait un goût prononcé pour les exercices gymnastiques. Un jour qu'il était sur la balançoire il apperçut l'homme qui faisait aller la corde, tout suant ; il saute aussitôt, et s'élançant au cou de cet homme, il essuie la sueur avec son mouchoir, et lui dit : « Pauvre « Aimé (c'était son nom), je suis bien méchant de vous

« fatiguer ainsi pour prendre mes plaisirs », et dès ce moment il renonça à ce genre d'amusement.

Il avait pour ses maîtres un respect mêlé de tendresse, ceux-ci de leur côté lui portaient une affection que ses qualités excellentes justifiaient, aussi lui confièrent-ils dans les congrégations plusieurs distinctions ou emplois honorables que ces habiles instituteurs savaient accorder a propos, pour récompenser le mérite et encourager la vertu. Dans ces distributions il y avait toujours quelque chose pour M. Ferrer. Une fois, il fut nommé questeur et en cette qualité chargé d'aller distribuer des aumônes. Dans une autre circonstance, on parlait beaucoup d'une frégate anglaise qui était en rade dans le port de Marseille, les RR. PP. y envoyèrent l'élite de la Communauté pour voir ce bâtiment, M. Ferrer fut du nombre, ils y demeurèrent deux jours.

Parmi les dévotions de notre pieux écolier il y en avait une pour laquelle il avait une prédilection particulière, c'était la dévotion à Marie; il est vrai que ces fervents instituteurs fesaient tout ce qu'ils pouvaient pour l'inculquer dans les cœurs de leurs disciples, mais M. Vincent n'eut pas besoin d'être beaucoup stimulé. On avait établi au collége d'Aix que tous les samedis les élèves écriraient une lettre à cette glorieuse Reine des Anges et protectrice de la jeunesse qui lui est dévouée, ces lettres étaient déposées sur l'autel consacré à la Sainte Vierge et y demeuraient pendant la sainte messe. Le jeune Vincent voyait arriver ce jour avec joie; il disait qu'il allait écrire à sa bonne maman; il lui re-

commandait sa maman de Perpignan, tous ses parens, et s'étudiait ensuite à mettre une adresse qui fut l'expression de son cœur brûlant.

Un jour, pour honorer plus particulièrement cette souveraine bienfaitrice du genre humain, il fut décidé qu'on ferait confectionner un grand cœur en vermeil, assez grand pour contenir dans son intérieur les noms de tous les élèves qui voudraient contribuer à l'acheter, chaque souscripteur devait prendre sur l'argent consacré à ses menus plaisirs. M. Ferrer fut un des plus empressés; quand le cœur fut fait, chaque élève signa son nom sur un billet et tous ces billets furent renfermés dans ce cœur, qu'on dédia ensuite avec le précieux dépôt qu'il recelait, à Notre-Dame d'un célèbre pélérinage voisin. Une députation des plus fervents dévots à Marie fut choisie pour aller porter cette offrande, M. Ferrer fut des premiers inscrits. Le jour de saint Vincent de Paul, qu'il regardait comme son patron, il tâcha de lui être bien dévot; quelques jours après on composa pour la première fois en grec, il eut l'honneur d'être nommé le premier de sa classe, il attribua ce succès à l'intercession de son saint protecteur, et il l'écrivit à son père.

Le jeune Vincent avançait à grands pas dans la vie des parfaits; sa conduite avait laissé à désirer dans le commencement, mais son cœur était toujours resté pur, et depuis, on voit combien il avait fait oublier ses écarts; aussi ses lettres à sa famille étaient bien différentes. Ce n'étaient plus des sollicitations pressantes pour qu'on

vint le retirer, pour qu'on l'envoyât prendre ; loin de là, il annonçait au contraire le projet bien arrêté de demeurer à Aix tout le temps des vacances, il suppliait ses parens de prier pour lui, il attribuait à leur pieuse intervention les succès qu'il obtenait; ses lettres sont tout autant de petits traités d'édification, presque de petits sermons. Telle est sa lettre de félicitation à sa sœur qui venait de faire sa première communion : « Je ne pour-« rais te dépeindre, lui dit-il, avec quelle joie j'ai « appris que jeudi tu as fait ta première communion, « quel beau jour ! oui, on peut le dire, c'est le plus « beau de la vie, j'ai bien prié pour toi... j'aurais voulu « te voir ce jour là pour être témoin de ta sainte joie. « Quel bonheur pour papa et pour maman !... moi aussi « j'ai eu ce bonheur, et je t'assure que je voudrais n'a-« voir pas fait ma première communion afin de la faire « encore ; car quoique dans les autres on reçoive beau-« coup de consolations, cependant la première fois on « est inondé de délices.

« Maintenant que tu as reçu une grâce que les Anges « n'ont pas, je te prie de te souvenir d'un misérable « pécheur comme moi, afin que Dieu daigne bénir mes « études et faire de moi un bon chrétien ; prie surtout « la Sainte Vierge qui n'abandonne aucun de ses servi-« teurs. Pour moi, je te promets bien de me souvenir « de toi, il me tarde bien de te voir ; mais puisque papa « nous a séparés, il faut se soumettre à sa volonté, car « nous devons le regarder comme le remplaçant de « Dieu. »

Tels étaient déjà les sentimens de tendre piété et la maturité des pensées du petit Vincent; encore enfant, il jugeait des choses comme un homme capable de bien raisonner. Dans une autre circonstance, écrivant encore à sa sœur, il lui disait : « On fait courir des « bruits bien sinistres, je serais bien affligé s'ils étaient « fondés, on dit que les Jésuites vont être chassés de « France ; que deviendrions-nous, si nous venions à « être délaissés par ces bons messieurs qui nous font « tant de bien ; ce ne sont pas tant eux qui dirigent dans « leurs saints établissemens, on y vit sous le règne de « Jésus-Christ Notre-Seigneur ; si nous sommes obligés « de passer dans les Lycées, comment nous préserver « de cet esprit du monde qui y règne? » Le bon jeune homme ne se doutait pas qu'il devait réaliser lui-même le triste présage qu'il venait de faire avec tant de naïveté.

Les bruits qui avaient alarmé le jeune Ferrer ne furent que trop fondés, bientôt parurent les fameuses ordonnances qui devaient dépouiller la France d'un institut si vénérable à la fois et si utile, et arracher à la jeunesse ses chers instituteurs. Les jésuites durent fermer leurs écoles, et aller demander un asile à une contrée étrangère à la France. Tous les élèves du collége d'Aix furent consternés en apprenant une nouvelle si triste ; ils en sentaient toutes les conséquences, ils se considéraient comme les premières victimes de cette mesure ; mais un des plus affligés fut M. Vincent Ferrer, qui avait déjà su apprécier le mérite de ses maîtres, et qui avait pour eux l'affection la plus tendre.

Peu au fait de la politique, ces jeunes élèves ne savaient d'où partait l'orage qui venait les foudroyer, ils crurent le conjurer en rédigeant une adresse à Monseigneur le duc de Bordeaux, M. Vincent la signa ; voulant aussi offrir à leurs bons Supérieurs un hommage de leur zèle et de leur sincère dévoûment, ils ouvrirent une souscription, du produit de laquelle ils élevèrent un monument d'affection et de reconnaissance dans une maison de campagne qui appartenait aux Jésuites; M. Ferrer et ses nombreux amis se firent honneur d'y graver leurs noms.

Aux approches des vacances M. le Supérieur avertit ses élèves d'écrire à leurs parens pour qu'ils vinssent les prendre, à moins qu'ils ne voulûssent les envoyer avec eux sur les frontières pour continuer leurs études, comme plusieurs s'y étaient résolus. Notre intéressant jeune homme écrivit aussitôt à son père, il commençait sa lettre par des gémissemens sur le triste état de la religion en France et sur le sort qui semblait menacer la jeunesse chrétienne dans son éducation : « Cepen-
« dant, continuait-il, tout n'est pas encore perdu, il y
« a du remède. Les Jésuites vont former un collége
« sur les frontières, à Nice, seulement à trente-cinq
« lieues d'ici, plusieurs élèves les suivent ; quoique
« j'aie de la peine à m'éloigner encore de vous, j'ai un
« grand plaisir de les suivre, mieux que moi vous
« connaissez le prix d'une éducation chrétienne, puis-
« que vous m'avez mis ici.... ; vous n'avez rien à crain-
« dre, M. Delvaux sera notre Supérieur comme ici....,

« Si j'avais fini mes classes je pourrais revenir et rester « auprès de vous à Pergignan où je n'aurais rien à « craindre ; mais ayant si peu avancé mes études, faible « comme je suis dans la piété, comment pourrais-je « tenir contre les mauvais exemples?.... Ainsi, je vous « en conjure et vous en supplie, laissez-moi suivre ces « chers instituteurs. »

La famille Ferrer fut touchée des sentimens si purs de leur enfant chéri ; ils partageaient sa manière de voir, ils sentaient que le désir qu'il manifestait était bien légitime, mais ils n'eurent pas la force de le seconder; ils n'avaient que ce fils, ils le trouvaient déjà bien éloigné à Aix ; se décider à l'éloigner encore ! l'expatrier ! ils n'en eurent pas le courage.

M. Vincent dut alors dire adieu à ses nombreux amis et surtout à ses bien-aimés Pères. Cette séparation fut cruelle pour son cœur, il versa beaucoup de larmes, se recommanda à leurs prières, et partit pour Perpignan.



CHAPITRE IV.

Vincent rentre à Perpignan, son séjour dans sa famille. — Il va à Toulouse continuer ses études.

M. Vincent arriva à Perpignan dans les premiers jours de septembre 1828, il fut reçu par ses parens, dont il avait été séparé depuis près de trois ans, avec une grande joie ; ce fut comme une fête de famille. Bientôt Mademoiselle Catherine sortit aussi de la pension ; comme son frère elle avait fait beaucoup de progrès, sa piété surtout avait pris un développement que l'éducation et la grâce avaient perfectionné dans un cœur si bien fait pour la vertu : toute la famille se réunit alors dans sa chère campagne à Espyra-l'Agly.

Le frère et la sœur furent tout réjouis de se retrouver dans ce séjour qui avait été comme un innocent théâtre des amusemens de leur enfance ; mille délicieux souvenirs se retraçaient à leur esprit, mille petites circonstances leur rappelaient leurs premiers plaisirs. Ils aimaient à se redire mutuellement les impressions que leur cœur en ressentait encore. Ils avaient déjà atteint l'âge de treize et quatorze ans, c'est-à-dire

cette époque de la vie où l'on cesse d'être enfant pour prendre des sentimens et des manières d'un autre âge; cependant comme dans l'éducation qu'ils avaient reçue, ils avaient eu le bonheur tous deux de conserver le goût qu'ils avaient manifesté dès la plus tendre enfance pour la piété et la vertu, ils n'eurent ni l'un ni l'autre aucun de ces airs que notre jeunesse prend si aisément lorsqu'elle commence à s'appercevoir qu'elle grandit ; aussi tout naturellement ils reprirent ces passe-temps si simples mais si doux qui conviennent si bien à l'innocence, et qui avaient fait le bonheur de leurs jeunes années. C'est pourquoi ils voulurent revoir les premiers compagnons de leurs jeux enfantins, ces enfans du village dont quelques-uns étaient déjà devenus comme eux de grands-garçons, ils les réunirent encore dans leur petite chapelle domestique, que M. Ferrer avait fait réparer.

Mais devenus plus capables parce qu'ils étaient plus instruits, ils mirent dans leurs réunions un intérêt tout nouveau ; ils enseignaient véritablement le Catéchisme et assaisonnaient leurs leçons d'une quantité de traits intéressants et de belles histoires qu'ils avaient retenues de leurs maîtres. M. Vincent avait avec lui les petits garçons, et sa bonne sœur s'était chargée des petites filles. Ils se montrèrent constamment affables et généreux à l'égard de ces pauvres villageois. L'arrivée de l'avocat des pauvres fut bientôt répandue parmi eux, ils accoururent de toutes parts, et s'empressèrent de se remettre sous son patronnage. Dans peu de temps, M. Vin-

cent eut comme auparavant une nombreuse clientelle.

Au reste, ces amusemens n'absorbaient pas tous leurs loisirs, ils ne les prenaient que par forme de récréation, car ils avaient apporté de leur pension un règlement des vacances qu'ils suivaient ; puis M. le Chanoine qui avait dirigé leur éducation première, voulait bien encore leur donner quelques soins ; ce digne ecclésiastique sut bien vîte apprécier les progrès qu'ils avaient faits l'un et l'autre. Mais ce n'était pas autant par leurs connaissances qu'ils se rendaient recommandables que par leur tendre piété ; ils priaient comme des anges, on voyait briller en eux toutes les vertus ; leur modestie, leur obéissance, leur tendresse affectueuse pour leurs parens, rendaient cette famille on ne peut plus heureuse ; tous les voisins enviaient son bonheur, et appréciaient les avantages que faisaient apparaître à leurs yeux une éducation chrétienne.

Cependant tout ceci ne pouvait pas durer, la fin des vacances arriva, Mlle Catherine dût rentrer à la pension et il fallut songer aussi à placer M. Vincent dans quelque collége pour continuer ses études. M. Ferrer hésita long-temps, il ne savait trop où le mettre ; les judicieuses observations que lui avait adressées son fils lorsqu'il le suppliait de lui permettre de suivre ses bien-aimés Jésuites, firent sur son esprit plus d'impression que jamais ; les quelques mois qu'il avait passés en la compagnie de ce cher enfant, si accompli sous tous les rapports, lui avaient fait apprécier tout le bonheur d'une éducation telle que ces bons Pères savaient l'ino-

culer à leurs élèves. Il tournait et retournait ses regards de tout côté sans découvrir nulle part des mains habiles qui pussent continuer ce que d'autres avaient si bien commencé. Ses nombreux amis et ses voisins le félicitaient sur la tenue, l'aimable candeur, le ton charmant et le bon air de M. Vincent; d'autre part, il voyait bien que cet intéressant jeune homme allait entrer dans un âge où les passions viendraient peu à peu se développer dans son cœur et y faire naître elles-mêmes d'autres germes que ceux qu'il y avait nourris jusqu'alors. Plus que jamais il était à propos de surveiller ce cœur novice, pour en observer tous les mouvemens et les diriger adroitement vers le bien. Tout cela, les Pères de la Foi avaient le talent de le faire, la sollicitude de M. Ferrer le sentait, il se serait presque repenti de ne pas leur avoir confié encore son unique enfant; mais d'autres considérations et le conseil de plusieurs amis le déterminèrent de l'envoyer au collége royal de Toulouse, il y fut admis dans le mois de janvier.



CHAPITRE V.

M. Vincent va à Toulouse, il y prend le goût du monde. — Il rentre à Perpignan. — Il revient à Toulouse une seconde fois pour faire son cours de droit.

Nous avons ici des pages plus tristes à écrire ; ce tendre arbrisseau que nous avons vu dans un terrain fertile si bien croître, se couvrir de fleurs et porter déjà de si beaux fruits, transplanté tout-à-coup dans un sol qui lui convenait moins, dépérit sensiblement, se dessèche, et conserve à peine un peu de sève, suffisante tout au plus pour l'empêcher de périr sans ressource.

Les classes étaient déjà en plein cours lorsque M. Vincent arriva au collége de Toulouse, il lui en coûta un peu pour se mettre au courant de tout ; mais il n'y fut pas long-temps sans s'appercevoir qu'il ne se trouvait plus sous la direction des bons Pères, il remarqua surtout une grande différence entre les anciens compagnons d'études d'Aix et ses nouveaux condisciples de Toulouse. Autant les premiers étaient réguliers, dociles pieux, édifiants, autant ceux-ci lui parurent dissipés,

indépendants, irréligieux; ce contraste le frappa; il sentit se réveiller toutes les craintes qu'il avait manifestées à son père, et tout le poids des dernières instructions que ses anciens maîtres lui avaient adressées lorsqu'il s'en était séparé; justement alarmé pour son avenir, il aurait voulu que son père le retirât de Toulouse, il prit pour prétexte des engelures qui couvraient ses mains et les avaient mises dans un état si pitoyable qu'il fut quelque temps sans pouvoir s'en servir. M. Ferrer ne trouva pas le motif suffisant; il pensa que son fils s'ennuyait comme dans son premier séjour à Aix et qu'il finirait par s'habituer à Toulouse, comme il avait fait chez les Jésuites.

M. Vincent ne voyant pas d'espoir de réussir, s'arma de tout son courage pour se conserver dans ses bons sentimens; sa piété lui fut long-temps une ressource pour se préserver de la contagion qu'il redoutait, mais ses pieuses pratiques dont il n'avait pu se défaire, furent précisément la première occasion des assauts que sa vertu eut à soutenir. Ses condisciples les plus légers s'en moquaient, ils le tournaient en ridicule, ils l'appelaient le *jésuite;* il tint bon quelque temps, mais elle est terrible la séduction du mauvais exemple! presque seul dans ces dispositions, le pauvre jeune homme fut trop faible pour se soutenir toujours; peu-à-peu il s'accoutuma à voir faire ses camarades, leur conduite finit par ne plus lui déplaire autant, insensiblement il n'y fit plus aucune attention. En attendant il se fit quelques amis, qu'une conformité de goûts et de caractère rendit bientôt

inséparables, ces amis mirent en commun avec lui et leurs sentimens et leurs affections; dans peu de temps il fut comme l'un d'eux; il oublia son ancienne ferveur, cette piété d'ange qui avait inondé, comme il le disait lui-même dans ses lettres, son cœur de consolations et de délices; rien n'annonçait en lui qu'il eût eu autrefois de ces sentimens; il conserva pourtant du goût pour l'étude, il avait constamment été des meilleurs élèves de sa classe, il voulut se maintenir dans cette position à Toulouse, il redoubla d'efforts, et il réussit.

En attendant arrivèrent les évènemens de 1830. Dans aucun autre temps la jeunesse des écoles ne s'était préoccupée des affaires politiques comme elle le fit à cette époque; à dessein peut-être, avait-on pris des moyens pour infiltrer dans ces jeunes intelligences ce venin si capable de troubler et d'exalter leurs têtes inexpérimentées. En effet, il n'y avait pas alors dans les établissemens publics de groupe, quelque composé qu'il fut de tout petits enfans, qui ne parlât politique. Et n'y avait-il pas, jusqu'aux jeunes demoiselles et aux petites filles qui, elles aussi, voulaient être au courant des nouvelles?

Mais le collége royal de Toulouse fut un de ceux où se manifestèrent le plus les exaltations politiques. M. Vincent naturellement vif et ardent fit bientôt connaître son opinion, ce n'était pas celle de la majorité, aussi trouva-t-elle de nombreux contradicteurs; à tout propos il entamait quelque discussion sur ce sujet, sa vivacité ou plutôt son étourderie lui suscitèrent plus d'un em-

barras, enfin il eut avec son propre professeur un assaut qui commençait à devenir sérieux et par suite duquel il dut sortir du collége. C'était à la fin de l'année 1831.

M. Vincent se rendit à Perpignan, où il demeura jusqu'au mois d'octobre de l'année suivante 1832. Mais qu'il parut à tous ceux qui l'avaient connu, différent de ce qu'il avait été, *quantùm mutatus ab illo !* On ne reconnaissait plus en lui ce jeune homme accompli qui revenait des Jésuites, semant partout sur son passage l'édification et recueillant l'estime la mieux méritée; il ne s'intéressa plus à ses bons amis d'Espyra qui lui avaient procuré tant de jouissances autrefois, mais tout entier à ses plaisirs, il nes'oc cupait qu'à passer le temps avec le plus d'agrémens qu'il pouvait. Ses parens gémissaient peut-être en secret d'un changement si manifeste; mais soit faiblesse de caractère, soit surtout un excès de tendresse qu'ils portaient à un fils, qui du reste se conduisait très-bien vis-à-vis d'eux, et leur témoignait une affection sans égale, ils ne cherchèrent pas beaucoup à le contraindre; ses gentillesses les amusaient.

A la rentrée des classes, M. Ferrer voulut que son fils commençât son cours de droit, il l'envoya de nouveau à Toulouse. M. Vincent s'y rendit, mais l'objet de ses études n'était pas ce qui le préoccupait le plus, il allait alors avoir ses dix-huit ans, un caractère fort gai, des manières agréables et aisées, une fortune faite, il avait tout ce qu'il faut pour plaire au monde, et le monde lui plaisait aussi beaucoup. Maître de lui-même, rien ne le gênait, tout lui souriait au contraire, et comme

ses goûts et ses penchans le portaient vers les amusements et les plaisirs, il s'y livra sans contrainte. Tel est le sort de presque tous nos jeunes gens qui, sous prétexte de poursuivre leurs différents cours, obtiennent le fatal privilége d'aller ainsi, livrés à leur désœuvrement, consumer dans les grandes villes les années de leur vie qui auraient le plus besoin d'être surveillées; quelques-uns sans doute n'en abusent pas, et on pourrait là-dessus citer d'honorables exceptions, honorables d'autant qu'elles sont plus rares. Les Annales ecclésiastiques nous ont conservé la touchante histoire de deux saints et illustres amis. Au milieu de la frivole et brillante Athènes, les jeunes Grégoire de Nazianze et Basile trouvèrent le secret admirable de se distinguer par d'éclatants succès littéraires et par la plus haute piété; ils ne savaient de cette cité célèbre que deux rues, celle qui allait à la maison de Dieu et celle qui les conduisait aux écoles publiques. Étudier et prier était leur vie. Encore de nos jours on peut absolument trouver dans nos villes quelque imitateur de ces admirables modèles, mais qu'ils sont clair-semés! tandis que l'immense majorité de nos étudians, considérant ces précieuses années comme le plus beau temps de leur vie, les consument exactement à ruiner les principes de vertu qu'une mère pieuse avait péniblement introduits dans leur jeune cœur, et à dissiper les premiers élémens d'une éducation qui s'annonçait pour être plus chrétienne. C'est ainsi qu'après avoir compté au nombre de ceux qui suivaient tels ou tels cours parce que leurs

noms se trouvaient inscrits sur les catalogues de leurs professeurs, ils rentrent au sein de la société qui comptait sur eux pour remplacer les vétérans de la science ou de la magistrature et vont *avec brevet* enseigner ce qu'ils n'ont pas appris, et exercer des emplois pour lesquels ils n'ont pas été formés !

M. Vincent ne traita pourtant pas ses études aussi légèrement; quoique dissipé il n'avait pas cessé d'être raisonnable, son père l'avait envoyé faire son cours de droit, il tenait à remplir ses vues; d'autre part, il était jaloux de se mettre au courant des affaires soit pour diriger les siennes propres, soit pour se rendre utile à ses concitoyens; mais il pensa que l'un n'excluait point l'autre, et qu'il pouvait très-bien faire aller de pair et les occupations plus graves et celles qui l'étaient moins.

Il continua surtout à s'occuper chaudement de politique, jusques dans ses lettres à sa sœur; il lui parlait des affaires de l'époque avec tout le sérieux et la gravité qu'y aurait mis un diplomate s'adressant à un confrère. Cette passion l'entraîna dans plusieurs discussions, et lui suscita des embarras : c'est dans ces circonstances qu'on fit circuler une adresse en faveur de la duchesse de Berry, alors en France; il la signa comme plusieurs étudians de Toulouse, ce qui lui valut la perte de quelques inscriptions. Peu de temps après, se trouvant à sa fenêtre pendant qu'un agent du gouvernement faisait une publication sur la place, il se mit à crier : *Vive Henri V !* Ce cri, qui contrastait trop avec ce que l'on publiait dans le moment le fit soupçonner

par la police, il fut arrêté et conduit en prison ; il n'y demeura pourtant pas long-temps, une de ses connaissances alla se rendre caution pour lui, et il fut élargi.

CHAPITRE VI.

M. Vincent quitte Toulouse pour rentrer dans sa famille. — Il fait la rencontre d'un vertueux prêtre, il lui propose ses difficultés au sujet de la confession ; il se lie d'affection avec lui ; il revient enfin à des sentimens meilleurs.

M. VINCENT demeura à Toulouse jusqu'en 1837, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il eût terminé son cours de droit. Tous les ans il allait passer les vacances à Perpignan où il continuait, à quelques variantes près, le même genre de vie qu'il menait à Toulouse : il voyait beaucoup le monde ; il s'était fait plusieurs amis de son goût et de son caractère, avec eux il passait son temps aussi gaîment qu'il lui était possible ; toutes ses correspondances, comme ses conversations, étaient entièrement consacrées à des parties de plaisir, des soirées, des bals

en projet, ou dont il donnait le compte-rendu. Quelque fois il y était question de toilette, de jolis morceaux de musique, car il aimait la musique aussi; d'autres fois enfin, c'étaient des sujets encore moins sérieux; en somme, il était ce qu'on appelle un jeune homme à la mode où si l'on veut un honnête mondain, ne conservant plus de la religion que cette estime vague que professent encore pour elle les familles honorables qui veulent bien la considérer comme une chose bonne en elle-même; mais du reste, il en négligeait à peu-près toutes les pratiques.

Ainsi se passèrent ces années qui, un peu plus tard, lui firent verser tant de larmes. Après avoir reçu toutes ses inscriptions, il soutint sa thèse, passa avocat, et quitta Toulouse.

Arrivé à Perpignan pour s'y fixer désormais, il y retrouva sa sœur pour laquelle il avait eu constamment beaucoup d'affection. Mlle Catherine sortait du couvent des dames du Sacré-Cœur, où elle avait terminé son éducation. Heureux de se retrouver enfin après plusieurs années d'absence, pendant lesquelles ils ne s'étaient vus quelques instans, aux vacances, qu'avec la douleur de se séparer bientôt après, le frère et la sœur resserrèrent les nœuds d'une affection qui faisait leur bonheur, comme elle l'avait fait dans le temps de leur jeune âge. Mais les voilà parvenus à une époque critique, le frère avait vingt-deux ans et la sœur vingt-un; à cet âge, les jeunes gens perdent les idées et les jeux de l'enfance pour adopter des sentimens plus graves. Leur

éducation est faite alors, leur esprit plus ou moins développé, leur cœur bien ou mal formé; c'est le temps de songer un peu à l'avenir, de s'ouvrir une carrière qu'il faudra parcourir pour se fixer enfin dans quelque position sociale. Tout cela introduit naturellement dans une atmosphère un peu différente; c'est un tout autre ordre de choses. Cependant les jeunes Ferrer ne se hâtèrent pas de se tourmenter si vite de ces préoccupations; ils aimaient leurs parens comme ils s'aimaient eux-mêmes, et ils ne pensèrent d'abord qu'à jouir du bonheur de se voir réunis, et à goûter toutes les délices d'une vie de famille.

Après leurs parens dont ils firent leur première et leur plus intime compagnie, ils se choisirent une société d'amis de leur âge; c'étaient des condisciples de collége, des compagnes de la pension, tous exempts de soucis; ils se virent assez régulièrement, et chacun apportait à ces réunions sa quote-part de bonhomie et d'enjouement. Nous avons fait observer que le sérieux n'était pas dans le caractère de M. Vincent ni de Mlle Catherine, aussi s'accommodèrent-ils beaucoup de ces agréables passe-temps.

Tout cela néanmoins n'était pas fait pour produire des fruits de salut; la bonne éducation que Mlle Ferrer avait puisée chez les excellentes dames du Sacré-Cœur, les principes de vertu dont son âme venait fraîchement d'être ornée, étaient loin de trouver dans ce mélange un aliment qui pût les soutenir, et la dissipation au contraire devait en être une suite nécessaire; la famille Ferrer le

sentait bien, et cette pensée alarmait souvent sa sollicitude. Plus d'une fois, en considérant ses enfans, elle comparait leur première adolescence avec ce qu'ils étaient alors, leurs premières dispositions pour la vertu et une douce piété, avec leur dissipation actuelle et leur négligence pour les pratiques de la religion. Cette comparaison lui arracha plus d'un soupir; mais M. et Mme Ferrer partageaient un peu trop les préjugés du monde à cet égard; une tendresse trop naturelle empêche de contrarier des enfans qui d'ailleurs vous donnent par leur amabilité et leur bon cœur tant d'autres consolations : c'est dans leur caractère, se dit-on trop communément, c'est leur âge actuellement, car enfin, il faut bien qu'ils voient un peu le monde, que le monde les voie pour les juger et les apprécier, sans cela, comment se feraient les établissemens? Ainsi retranchée derrière ces considérations peu chrétiennes, l'autorité paternelle mollit, et autorise bien des faiblesses que la saine morale réprouve, que la religion condamne, et qui préparent souvent aux enfans bien des amertumes et aux pères eux-mêmes bien des regrets.

Dans ces circonstances la famille Ferrer eut la visite d'une de ses nièces, Mlle Élisa Alday de Céret; Mlle Élisa avait aussi terminé son éducation, elle aimait beaucoup sa cousine et sa tante qui était une sœur de sa mère, et elle vint passer quelques mois auprès d'elles; douée d'un caractère heureux et agréable, elle fut la bien venue; la gaîté redoubla dans la maison. Mlle Alday aimait à s'amuser, mais elle n'aurait pas voulu

le faire aux dépens de la vertu ; son bon sens l'accompagna partout, et, lorsqu'elle vit qu'il y avait quelque danger pour son innocence, sa conscience timorée ne lui permit pas de passer outre. Fidèle à une pratique qu'elle avait toujours conservée depuis sa sortie de la pension, un matin elle se dérobe secrètement de très-bonne heure, va s'adresser à un ministre de Dieu pour lui faire part de ses peines. Elle a le bonheur de rencontrer dans son directeur un prêtre selon le cœur de Dieu, animé de son esprit, qui lui parle en homme instruit dans la science des saints ; elle en reçoit les paroles de paix et de conseil dont elle a besoin dans la position où elle se trouve ; ce n'est pas assez, dès le lendemain elle revient trouver son Ananie, et a la pieuse adresse d'amener avec elle sa cousine, qui elle aussi avait besoin de consolation et de sages avis ; elles reviennent toutes deux soulagées et bien résolues à mieux faire. M. Vincent avait observé leur absence, il fut de plus frappé de l'air réservé et recueilli qu'elles avaient l'une et l'autre contre leur coutume ; il soupçonna quelque mystère; vite il courut aux informations, et ne tarda pas à tout découvrir. Ce fut pour lui une heureuse aventure qu'il se promit bien d'exploiter à sa façon, pour s'amuser aux dépens de ces pauvres demoiselles. Aussitôt il court vers elles, et d'un air goguenard : C'est bien, mesdemoiselles, leur dit-il, vous voilà dans le progrès, dévotes tout d'un coup et bientôt bigotes ; courage ! Vous ferez du chemin, et pourvu que vous soyez assidues aux mystiques leçons de votre inventeur

de sainte Philomène, je ne désespère pas de vous voir bientôt *tordre le cou* à l'instar de nos béates de village.

Il continua à les plaisanter sur ce ton, y mêlant même quelquefois des expressions de mauvais goût et très-peu séantes dans sa bouche. Tous ces propos ne déconcertèrent pas nos nouvelles converties; elles avaient pris leur parti et tinrent bon ; elles reçurent au contraire très-bien ses plaisanteries, et se contentèrent d'en rire quand elles ne pouvaient pas lui répondre.

Que les voies par lesquelles le Seigneur exerce ses desseins de miséricorde sur ses élus sont à la fois aimables et incompréhensibles ! Non, mère chrétienne, vous n'aurez pas perdu tous les soins que vous vous êtes donnés pour inculquer de bons enseignemens et des principes de vertu dans les cœurs de vos enfans ; non, père vertueux, vous n'aurez pas inutilement dépensé votre argent lorsque vous avez fait le sacrifice de conduire votre fils au loin dans une pieuse institution dirigée par des saints ! Ces précieuses semences que vous avez fait répandre sur la bonne terre du cœur de votre fils bien-aimé, germeront en leur temps, et ce temps marqué par la Providence, est précisément celui qui en semble le plus éloigné. Au moment où M. Vincent vit dans un oubli coupable et presque total de la religion, au moment où il se livre à toute l'impétuosité de sa jeunesse, au moment même où il joue auprès de sa sœur et de sa cousine un rôle impie, c'est alors que la bonté divine lui prépare ses faveurs admirables.

Il poursuivait son système de raillerie, saisissant tou-

tes les occasions de tourner en ridicule leurs démarches pieuses, cependant il n'est pas long-temps à s'apercevoir qu'un trouble involontaire agite son âme; il parle, mais son esprit encore moins son cœur ne lui dictent pas les paroles qu'il prononce; il n'y a pas harmonie entre ce qu'il dit et ce qu'il pense, il y a presque intérieurement un désavœu formel de toutes les invectives qu'il adresse à ces bonnes demoiselles; d'où vient ce désaccord, cette agitation si extraordinaire? il ne sait pas s'en rendre raison. Par intervalle il se trouve préoccupé; des souvenirs bien anciens, des souvenirs d'enfance viennent se retracer à son âme, et loin de la troubler ils produisent au contraire en elle une suavité délicieuse; malgré lui, il compare le passé avec le présent, ses sentimens d'autrefois avec ceux qu'il a adoptés depuis; tout cela bouleverse ses idées. Il en était là, quand un jour Mlle Élisa et sa fidèle compagne venaient de s'échapper pour aller à leur affaire; tout-à-coup il se sent comme entraîné; il ne sait d'où cela provient, mais une sorte d'instinct le pousse fortement à suivre leurs pas et à épier leur démarche : il part, les découvre bientôt; il a soin de ne pas être découvert lui-même, et, se tenant à une certaine distance, il tâche de ne pas les perdre de vue; ainsi, sans qu'elles s'en doutent, elles servent de guide à leur infatigable persécuteur, et le conduisent à l'église de Saint-Jacques. Arrivées dans l'église, elles se dirigent vers un confessionnal, et M. Vincent va se tapir dans un coin retiré d'où il pouvait voir tout ce qui se passait; pour la première fois depuis bien des années, il

rentre en lui-même, et se livre aux réflexions les plus sérieuses; le passé, le présent, la démarche de sa sœur et de sa cousine dont il est actuellement témoin, sans trop savoir pourquoi, tout parle à son cœur... Cependant il demeure un temps assez considérable dans ces pensées sans qu'elles le fatiguent; mais il est loin de se rendre aux diverses impressions qui tour-à-tour le préoccupent. Bientôt il s'aperçoit que ces demoiselles ont déjà satisfait leur dévotion, et quelles se retirent; il devait sortir aussi lui-même, il n'avait pas autre chose à faire, du moins il ne s'était plus rien proposé, en venant à l'église de Saint-Jacques; mais rien ne lui disait de sortir, au contraire ce même entraînement qui l'avait conduit comme malgré lui, semblait exiger encore autre chose. Il a envie de conférer, ne serait-ce que pour échanger quelques mots avec ce même confesseur qui est devenu le père spirituel de sa sœur et de sa cousine; mais que lui dire? Il ne le connaît pas : quel prétexte prendre? son esprit lui en suggère un.... Aussitôt il va à la sacristie, et envoie un clerc à un tel confessionnal pour prier ce prêtre de venir, qu'on a à lui parler. C'était peut-être le dernier pénitent; M. l'abbé voulait l'expédier avant de quitter le saint Tribunal, il ne sortit pas de suite; l'impatient jeune homme dépêche un second message; alors M. l'abbé G***, vicaire de la paroisse Saint-Jacques, de Perpignan, se hâte d'accourir. M. Vincent, d'un air tant soit peu embarrassé, s'excuse d'abord d'avoir insisté pour lui faire quitter ses fonctions. — Ce n'est rien, Monsieur, reprend l'obli-

geant ecclésiastique, il nous arrive souvent d'interrompre nos occupations ; je ne me doutais pas que l'on m'appelât pour rien de pressant, et, si j'avais su que c'était vous, Monsieur, qui aviez affaire à moi, je me serais empressé de venir de suite. Mais en quoi pourrais-je vous obliger ? — Ce n'est rien de très important, repartit M. Vincent, qui m'amène auprès de vous, mais j'entends beaucoup parler d'une nouvelle sainte que vous appelez *sainte Philomène*, je serais curieux de voir ce que c'est ; on m'a dit que vous aviez un ouvrage qui en parle, je viens vous prier d'avoir la complaisance de me le prêter. — Très volontiers, Monsieur. — Mais, continue le jeune avocat, vous me permettrez de vous faire observer que j'aime les choses bien prouvées ; c'est pourquoi vous ne trouverez pas mauvais que je lise la vie de votre sainte avec attention, et que je la soumette à une sorte d'examen critique ; car, malheureusement dans notre religion on met en principe beaucoup de maximes qui auraient grand besoin de preuves, et on hasarde beaucoup de faits sans se donner la peine de les bien établir ; cependant la logique est là, chacun à ses lumières, et comme de juste chacun veut faire usage de sa raison ; ce qui, je ne vous le cache pas, tourne au grand détriment de la religion. — Mais, prenez garde, Monsieur, répond M. l'abbé interrompant notre discoureur, de ne pas tomber vous-même dans le vice que vous signalez et dont vous chargez si gratuitement les écrivains catholiques, et ne vous pressez pas de les accuser de mettre en avant ce

qu'ils ne prouvent pas, sans avoir pris vous-même vos précautions pour étayer de solides preuves le paradoxe que vous avancez. Non, Monsieur, détrompez-vous, si c'est bien sérieusement que vous avez cette opinion ; tout est positif et très-exactement prouvé dans notre sainte religion. Dans les sciences, dans celles même que l'on veut bien appeler exactes, on base des principes sur des résultats obtenus le plus souvent par certaines expériences ; on se plait à appuyer des théorèmes sur ce qui n'est quelquefois qu'un concours de coïncidences ou de pures probabilités, et on raisonne là-dessus ; mais en religion c'est tout différent, ce ne sont pas des probabilités qui peuvent contenter notre foi, il nous faut des preuves solides, celles qui résultent de la certitude et non pas seulement d'une certitude morale, mais presque toujours de la certitude métaphysique. — Par exemple, insista M. Vincent, tout-à-fait lancé dans la controverse, il vous serait bien difficile de me démontrer la nécessité de la confession ? — Il me sera aisé d'établir la nécessité de la confession, et de l'appuyer sur des preuves tout aussi incontestables que celles qui établissent les autres pratiques et vérités de la religion. Je ne suis pas fâché que vous ayez pris cette thèse de préférence, parce que c'est comme un point de mire contre lequel se dirigent aujourd'hui tous les sarcasmes de l'impiété ; mais, puisque vous aimez la logique, Monsieur, procédons avec ordre, et mettons dans notre discussion le plus de clarté et d'exactitude qu'il nous sera possible.

D'abord, Monsieur, vous avez manifesté une petite

rancune contre sainte Philomène ; vous avez peut-être des doutes sur l'existence ou sur la sainteté de cette bienheureuse vierge ; voulez-vous, avant de passer outre, vous fixer sur ce point ? Mais, vous avez exprimé le désir de lire sa vie, vous pouvez prendre cet Opuscule, l'examiner à loisir, en peser toutes les propositions ; je vous engage au besoin de noter tout ce qui vous paraîtra ou supposé ou inexact, et, lorsque vous serez mieux campé, nous pourrons en causer avec plus de connaissance de cause et plus de profit.

Venons actuellement à la nécessité de la confession. Comme cette nécessité de la confession est appuyée sur une multitude de preuves toutes également solides, mais dont l'énumération et l'exposé serait et trop long et surtout inutile pour vous, parce qu'il y a telle preuve qui est dirigée contre telle classe d'incrédules ; permettez-moi, Monsieur, de vous prier de me faire en peu de mots votre profession de foi, afin de vous exposer précisément celles qui vous conviennent, et que je sache en discutant, à qui j'ai affaire ? — Il ne m'en coûtera pas, Monsieur l'abbé, répondit aussitôt M. Vincent, de vous décliner mon nom et mes qualités. J'ai eu le bonheur de naître dans la religion Catholique, j'y ai été élevé, et j'espère y mourir avec la grâce de Dieu : je suis Ferrer fils, de cette ville ; peut-être connaissez-vous mon père, M. Ferrer-Maurell ? — Oh, oui, Monsieur, j'ai l'honneur de connaître M. Ferrer-Maurell, et je le connais sous de très-bons auspices ; je me plais à rendre hommage à tous les sentimens honorables qui entourent

cette famille ; j'ajouterai même que, quoique je n'eusse pas encore eu l'honneur de vous voir et de converser avec vous, j'avais entendu dire beaucoup de bien de vous, Monsieur ; vous avez fait votre éducation chez les Jésuites, n'est-ce pas ? — Oui, Monsieur, répondit M. Vincent déjà touché de l'honnêteté et des bonnes manières de ce digne ecclésiastique. — Votre aveu, continua M. l'abbé, va beaucoup abréger notre discussion, je vous remercie de me l'avoir fait, parce qu'il me dispensera d'avoir recours à bien d'autres témoignages qui seraient ici hors de saison. Dans cet établissement, vous avez puisé de très-bons principes, vous avez eu le bonheur d'y correspondre, je le sais ; aussi tout le temps que vous avez passé auprès de ces excellents maîtres, vous avez été exemplaire sous tous les rapports ; ces heureuses dispositions, vous les avez apportées dans votre famille où vous les avez conservées long-temps, jusqu'à ce que vous trouvant obligé de respirer un air moins pur, sous une surveillance peut-être moins vigilante, et en face d'amis dangereux parce qu'ils avaient l'esprit pervers et le cœur gâté, vous n'avez pu résister à la séduction du mauvais exemple ; et, après avoir lutté quelque temps, vous avez cédé au torrent qui vous a entraîné.

Tout cet exposé, qui était une histoire fidèle de la vie de notre jeune homme, déconcerta un peu sa philosophie, son front sembla rougir ; M. l'abbé s'en aperçut, mais il feignit de ne pas le voir, et profitant de ce commencement d'émotion, il ajouta : Permettez

que j'interroge ici votre bonne foi, et veuillez me répondre avec franchise : pendant ces années de vertu, étiez-vous content ? — Oui, Monsieur. — Et depuis que vous avez délaissé peut-être un peu trop les pratiques de la religion, jouissez-vous d'un vrai bonheur : c'est à votre cœur que je m'adresse ? — M. Vincent laissa échapper un soupir ; ce soupir était pour le prêtre une réponse énergique, il n'en attendit pas d'autre : Mais, continua-t-il, ce vrai bonheur que vous goûtiez lorsque vous étiez sincèrement vertueux, et que vous avez perdu depuis que vous avez cessé de l'être, ne provenait-il pas de ce que votre cœur était content ? que votre âme était en paix ? Or, cette paix du cœur et cette tranquillité d'âme ne tirent-elles pas leur source du bon témoignage que rend une conscience pure ? Mais quel autre moyen que la confession, pour purifier la conscience quand elle est souillée, et pour la maintenir dans l'innocence quand elle l'a recouvrée ? — Ce raisonnement était entraînant, le bon sens de M. Vincent n'y résista pas ; il lui en coûtait cependant de se rendre, aussi insista-t-il encore en présentant une nouvelle objection qui annonçait plutôt une défaite. Mais, dit-il, se confesser, c'est bien pénible. — Se confesser, reprit M. l'abbé, est bien consolant ; du reste, cette pratique n'est pénible que pour ceux qui n'en usent pas ou qui ne se confessent que par manière d'acquit, sans se mettre en peine d'apporter à cette sainte action toutes les dispositions qu'elle requiert ; mais les bonnes âmes, les âmes généreuses, trouvent dans la confession

une source de délicieuses consolations. C'est d'autant plus vrai que plus un chrétien devient pieux, plus aussi il devient assidu au tribunal sacré ; tant que sa conduite est régulière, qu'il s'occupe sérieusement de son salut en cultivant les moyens que la religion indique, il n'éprouve aucune difficulté touchant les vérités de la foi ; il adhère pleinement de cœur et d'âme à toutes ses pratiques, et son esprit ne commence à être environné de ténèbres que lorsque sa conscience cesse d'être pure ; car le doute en matière de foi ne vient qu'au moment où les passions se soulèvent ; le souvenir des vérités éternelles est pour elles un tourment cruel, et elles ne trouvent contre ce ver qui les ronge que le remède trompeur d'une incrédulité affectée.

Cette dernière réflexion porta le dernier coup à l'irrésolution de M. Vincent : déjà la grâce travaillait cette âme sensible, formée d'abord pour la vertu, et que des circonstances malheureuses avaient éloignée de son premier chemin ; l'exemple de sa cousine et de sa sœur, la conversation de ce digne ministre du Seigneur, furent les moyens que ce Dieu de bonté employa pour ramener au bercail cette brebis qui s'en écartait ; toutes ses paroles s'ouvraient un passage dans son cœur : peu-à-peu les obstacles s'applanirent, les ténèbres se dissipèrent, la vérité se fit jour. M. Vincent comprit bien qu'il n'avait cessé de croire à la nécessité de la confession, que depuis qu'il n'était plus vertueux ; il vit bien clairement qu'il n'y avait que sa vie de dissipation, qui lui faisait apparaître comme impraticable et pleine de dé-

goûts une pratique qui avait fait autrefois ses plus chères délices ; aussi, il ne résista plus, et la grâce continuant ses merveilleuses et toujours douces opérations, il donna un libre accès à l'émotion qui s'insinua dans son cœur. Ses yeux se remplirent de larmes, et spontanément il tombe à genoux aux pieds du prêtre qui remplit à son égard les fonctions d'un Apôtre. Celui-ci le relève; aussitôt leurs mains se rencontrent, elles se serrent : Soyez mon ami, M. l'abbé, s'écrie M. Vincent en l'embrassant, désormais je serai le vôtre ; permettez-moi de vous voir quelquefois? — Je suis flatté, répondit M. G***, avec une modestie mêlée d'affection, de l'amitié dont vous voulez bien m'honorer ; je me ferai un devoir de m'entretenir avec vous toutes les fois que cela pourra vous être agréable, je m'estimerais heureux si je pouvais vous être de quelque utilité.

Il le promit, et il tint bon. Dès ce moment, M. Vincent voua au zélé Vicaire de Saint-Jacques une affection, une estime et une confiance qui ne se démentirent jamais et qui devaient produire en lui de précieux résultats. M. l'abbé, de son côté, eut pour son jeune néophyte tout le dévoûment du zèle le plus attentif et le plus éclairé ; il comprit tous les soins qu'il réclamait de sa part, et il ne négligea rien pour seconder auprès de lui tout ce que, déjà dès le début, la grâce semblait lui préparer de faveurs et de bénédictions célestes.

—

CHAPITRE VII.

M. Vincent prend la résolution de quitter le monde.

Rentré chez lui, M. Vincent se trouva bien différent de ce qu'il était lorsqu'il en sortit. Ce ne fut plus un censeur impitoyable des dévotes pratiques de sa sœur et de sa cousine ; il devint au contraire pour elles un modèle qu'elles ne purent suivre que de loin ; lui aussi s'échappait fréquemment de la maison paternelle pour aller conférer avec le directeur de son choix, et puiser auprès de lui les lumières et les consolations dont son esprit et son cœur étaient si avides. Il n'éprouvait plus de ces répugnances ni de ces oppositions qu'il avait coutume de manifester si amèrement contre la confession ; loin de là, il avait plutôt un besoin d'aller se retremper dans ce bain salutaire. Ce n'était plus que là ou dans les autres communications qu'il avait avec son confesseur, qu'il pouvait goûter quelque paix ; tous les jours, il se ménageait une entrevue avec celui qui avait la clef de son cœur ; quand il ne pouvait le voir, il trouvait toujours le moyen de lui écrire. Cet échange mutuel d'une amitié douce et édifiante pro-

duisit d'heureux effets sur cette âme désabusée; peu-à-peu la sérénité lui revint, elle put suivre avec plus de calme les mouvemens de la grâce. M. l'abbé G***, qui s'entendait dans la direction des âmes ne fut pas long-temps sans découvrir que Dieu avait sur celle de son jeune pénitent des desseins particuliers; il redoubla de zèle, il pria et fit prier pour lui; il lui recommanda une plus grande fidélité, lui suggéra l'ineffable dévotion à Marie; son cœur lui avait été si dévoué autrefois! il n'eut pas de peine à reprendre ces doux sentimens qui lui avaient procuré tant de bonheur; enfin, M. Vincent lui-même se sentit intimement travaillé par un attrait puissant qui le portait à faire pour Dieu quelque sacrifice généreux. Après avoir d'abord goûté les douceurs du service de Jésus-Christ, il avait voulu boire à la coupe des plaisirs du monde; cette expérience l'avait mis à même de juger et d'établir la différence qu'il pouvait y avoir entre ces deux rivaux; il la trouva immense: l'un produisait le calme, la paix et le bonheur; tandis que l'autre n'amenait que dégoût, trouble, désolation, amertume et désespoir. Irrésistiblement entraîné par le penchant de son cœur à faire un choix, il n'hésita pas; aussi dans un de ses entretiens avec son directeur, il lui dit d'un ton qui annonçait la conviction: C'est au contact que j'ai eu avec le monde, c'est à mes relations avec ceux qui sont sujets à ses lois trompeuses, que je dois tous mes malheurs; le bon Dieu vous a suscité vous-même, M. l'abbé, pour m'éclairer sur mes égaremens; par vos bons avis j'ai pu sonder toute la pro-

fondeur de l'abîme que je me creusais sous mes pas ; je compte assez sur la bonté du Dieu de miséricorde pour penser qu'il voudra bien oublier le passé, mais que deviendrai-je pour l'avenir ? Les mêmes piéges qui m'ont fait succomber, sont encore tendus, et me préparent des chûtes peut-être plus lourdes que celles que j'ai à déplorer ; par état, par position de famille ne suis-je pas obligé de vivre au milieu de ces écueils ? D'autre part, vous savez comme moi toute la faiblesse de mon pauvre cœur, combien il est facile à recevoir les impressions de l'exemple, et combien, au contraire, il a de difficulté pour se défendre ; aussi le bon Dieu m'inspire un projet que j'ai besoin de vous soumettre ; il me semble bien que l'exécution de ce dessein est capable de me fixer dans la paix ; mais je ne puis me promettre quelque espérance qu'autant que vous lui donnerez votre assentiment : c'est de rompre entièrement avec le monde, et de me consacrer exclusivement au service du Seigneur. — M. l'abbé, en observant toutes les opérations de la grâce dans ce jeune cœur, avait cru entrevoir des prédispositions à un état de vie extraordinaire ; mais comme c'est une corde si délicate, et qu'il est toujours imprudent de toucher dans le commencement des conversions spontanées, il s'était bien gardé de le faire ; il ne fut pas surpris que son pénitent prit là dessus l'initiative ; il lui répondit : Ne négligez pas, mon cher Monsieur, cette inspiration qui peut très-bien venir d'en haut, mais gardez-vous d'y donner suite trop vîte ; redoublez de fidélité à la grâce, prions tous deux, et

ayons confiance, Dieu ne nous délaissera pas, il vous éclairera et vous fera connaître tout ce qu'il veut de vous; ne négligez pas d'honorer Marie d'une dévotion toujours plus constante.

M. Vincent entra parfaitement dans ces dispositions; aussi, écrivant un jour à son directeur, il lui disait : « Je voudrais bien ici peindre au meilleur de mes amis, « tout ce qui se passe dans mon âme, mais il m'est « impossible de le faire par lettre ; je suis vos conseils, « et j'espère toujours : il ne faut pas perdre courage, « nous avons affaire à une trop puissante protectrice ; « aussi je m'étudie sans cesse à la résignation, et prie « Dieu de me faire connaître ses desseins; je crois que « c'est la position dans laquelle vous m'avez conseillé « de me maintenir. »

Depuis ce moment, M. Vincent fut tout absorbé dans ses idées de se donner à Dieu ; toutes ses réflexions le conduisaient là. L'ennemi du repos des hommes qui n'aima jamais les résolutions généreuses, celles surtout qui tendent à lui arracher ses victimes, ne tarda pas de susciter contre celle-ci des difficultés et des obstacles ; mais, lorsque, par suite des illusions dont son esprit était assailli, M. Vincent sentait son courage tant soit peu défaillir, aussitôt il fermait, (selon ses expressions), la porte à toutes ces pensées de découragement et de lâcheté : Mon but est trop beau, s'écriait-il, la carrière que je vois ouverte devant moi est trop glorieuse pour que j'y renonce si facilement ; mon bonheur y est attaché. Du reste, écrivait-il à son directeur : « Je me

« confie pleinement à vous, vous serez mon bon ange ; « c'est à vous à m'introduire dans la voie qui m'est tra- « cée : vous penserez pour moi, vous agirez pour moi, « vous prierez pour moi, et, comme je crois être animé « de bonnes intentions, j'ai la confiance que le Sei- « gneur secondera mes désirs. Il me semble quelquefois « qu'il me sera impossible de réaliser mon projet, tant « je me reconnais indigne du bonheur que j'y entrevois; « mais je me sens un peu rassuré quand je pense que « j'ai tout remis entre vos mains ; priez pour moi ».

CHAPITRE VIII.

M. Vincent fait part à ses parens de sa résolution de quitter le monde, accueil peu favorable que ce dessein obtient auprès d'eux. — Des malheurs de famille achèvent de détacher son coeur du monde et corroborent sa vocation.

Tout ceci se passait entre M. Vincent et M. le vicaire de Saint-Jacques, et rien encore n'avait, du moins officiellement, été communiqué à qui que ce fut. Ce-

pendant la famille Ferrer et toutes les personnes qui vivaient dans sa familiarité, n'avaient pas été longtemps sans remarquer un changement si extraordinaire : tout d'un coup M. Vincent, qui aimait tant à rire, qui se trouvait de toutes les parties de plaisir et qui en faisait un des plus beaux ornemens, était devenu posé, réfléchi ; il semblait éviter ses plus intimes amis, il ne se trouvait plus dans leurs réunions ; ses parens le voyaient, contre son habitude, remplir ses devoirs de chrétien ; il faisait, mais avec recueillement, ses prières du matin et du soir ; il se tenait très-bien à l'église. Cette conduite ne leur déplaisait pas, mais il paraissait préoccupé, il s'absentait quelquefois sans dire où il allait ; il avait l'air de mettre du mystère dans sa conduite, tout cela leur donna à penser... M. Vincent, qui connaissait toute l'affection que ses parens avaient pour lui, sentit bien que cette position n'était pas tenable pour eux ; d'ailleurs, il avait besoin de cesser de concentrer en lui-même un projet qui commençait à le tourmenter, et il comprit qu'il était temps de sonder le terrain. Il s'adressa à sa mère, et lui fit part de la résolution que Dieu lui avait inspirée de renoncer au monde pour se faire religieux. Mme Ferrer ne parut pas d'abord faire une grande attention au dessein que son fils venait de lui confier ; elle ne laissa pourtant pas d'aller le communiquer à son mari. La famille Ferrer rapprochant de cette déclaration, la vie que ce cher fils menait depuis quelque temps, commença à croire que la chose était sérieuse, et mesurant toute l'étendue des suites qu'une

pareille résolution pourrait avoir pour son avenir, puisque c'était l'unique rejeton qui pût la conserver, elle éprouva de pénibles alarmes, et de concert il fut statué qu'on ferait tout ce qu'on pourrait pour le faire revenir de ces idées. C'est pourquoi, on fit tout au monde pour lui procurer des distractions, pour le rengager dans la société. Secrètement on pria ses amis de lui proposer des amusemens, des parties de plaisirs ; M. Vincent se prononça nettement; il dit tout haut qu'il n'avait que trop aimé le monde et goûté ses plaisirs, mais qu'heureusement Dieu l'avait fait revenir de ses erreurs, et qu'avec le secours de sa grâce il espérait qu'on tenterait vainement de l'y entraîner de nouveau. Il n'y eût pas jusqu'à sa sœur elle-même qui ne se mit de la partie, et qui ne crut avoir une heureuse occasion de se venger des plaisanteries qu'elle avait essuyées de lui quelque temps auparavant : à son tour, elle chercha à jeter du ridicule sur ses projets, et elle mit en jeu tous ses petits moyens pour l'en détourner.

Dieu était l'auteur de tous les changemens qui s'étaient opérés dans son serviteur ; il était surtout l'auteur de son projet, il saura le conduire tout doucement à ses fins à travers tous les obstacles qu'on lui suscitera, et au besoin, selon sa promesse, il lui donnera un surcroît de grâces lorsqu'il se trouvera dans le fort de la tentation; il se servira pour cela des divers évènemens de la vie.

Sur ces entrefaites, une des cousines de M. Vincent tombe malade et meurt. Il s'était intéressé à cette jeune personne, il avait prié et fait prier pour elle ; une mort

frappe toujours plus ou moins, surtout si cette mort est prématurée, si elle enlève quelqu'un qui vous touche de près ; toutes ces circonstances se rencontraient ici, elles firent impression sur le cœur de M. Vincent, et ne servirent pas peu à achever de le détacher des faux brillans du monde, puisqu'on est exposé à les perdre au milieu de la jeunesse la plus florissante, et elles fortifièrent de plus en plus sa vocation. Mais ce n'était pas la seule leçon qu'il devait recevoir de la part du ciel. Sa mère, Mme Ferrer, encore jeune et pleine de santé, tombe tout-à-coup malade, en peu de temps la maladie fait des progrès épouvantables; tous les secours lui furent prodigués, mais inutilement; elle mourut après un mois et demi de cruelles souffrances. Mme Ferrer emporta dans la tombe et les regrets de tous ses proches et l'estime de toutes ses connaissances, qui vénéraient en elle les qualités d'une femme accomplie, les parens surtout la pleurèrent amèrement. La vénération que ses enfans devenus religieux, portaient aux vertus de leur mère dont ils rappelaient sans cesse le souvenir, a laissé sur nous une impression telle que nous la considérons comme une prédestinée. Elle eut à se reprocher peut-être, un peu trop de condescendance, de faiblesse même pour ses enfans lorsqu'ils commencèrent à se produire dans le monde, mais elle l'expia bien par les souffrances qu'elle eut à supporter dans sa dernière maladie.

Ce coup fut terrible pour la famille Ferrer : le père en fut atterré, les deux enfans étaient inconsolables ; la

perte d'une mère aussi justement et aussi tendrement aimée, porta le dernier coup sur M. Vincent; mieux que jamais il estima à leur juste valeur et le néant du bonheur que l'on semble goûter quelques instans dans les affections de la terre, et la vanité des biens que le monde poursuit avec tant d'acharnement, et leur impuissance à satisfaire la capacité de notre cœur. C'en fut assez pour le détacher complètement des quelques liens qui auraient pu l'attacher encore ; dès lors il s'unit plus intimement à Dieu afin d'obtenir de lui les grâces dont il avait besoin pour réussir dans le dessein qu'il méditait depuis long-temps. Sa piété et sa ferveur redoublèrent; il ne trouvait déjà plus de consolation ici-bas que, lorsque profondément recueilli devant Dieu, il épanchait en sa présence toutes les effusions de son âme. On avait remarqué son assiduité et son recueillement à l'église de sa paroisse; il fut bientôt un sujet d'édification.

Dès que les premiers élans de sa douleur furent un peu calmés, M. Vincent alla respectueusement trouver son père, et lui renouvela sa résolution d'entrer en religion. A cette nouvelle déclaration, M. Ferrer, contre son habitude, car il a des mœurs fort paisibles et il est doué d'un caractère fort doux, entra dans une grande colère; il parla durement à son fils, lui opposa un refus formel, il lui dit que s'il devait consentir à quelque chose de pareil, ce serait de lui permettre d'entrer dans l'état ecclésiastique, mais que du reste, il ne voulait pas plus de l'un que de l'autre.

Ce refus attrista notre persévérant jeune homme, mais ne le découragea pas ; il confia le tout à son directeur pour recevoir ses conseils, et, en attendant, il mit dans toute sa conduite le plus de régularité qu'il put pour attirer du ciel les bénédictions dont il prévoyait qu'il aurait grand besoin.

CHAPITRE IX.

M. Vincent éprouve des difficultés par rapport à sa vocation. — On lui fait parler par différentes personnes. — Son père lui fait entreprendre le voyage de Paris.

Cependant M. Ferrer encore abattu du premier choc qu'il avait essuyé à la mort de sa femme, fut alarmé de la constance de son fils, il craignit de se voir contraint de le perdre aussi ; cette idée l'effraya, il résolut de tout tenter pour le détourner de son projet. Il lui fit parler par toutes les personnes qu'il crut avoir quelque ascendant sur lui ; il parla à son directeur et le pria de le seconder. M. l'abbé, sans toutefois compromettre son ministère, fit ce qu'il put pour éprouver encore sa vocation, et découvrir si ce ne serait pas l'effet d'un pre-

mier mouvement de ferveur, ou une exaltation de jeune homme produite par une imagination trop vive ou trop sensible ; mais toutes ses recherches à cet égard ne firent que le confirmer lui-même dans la persuasion que c'était l'œuvre de Dieu. On alla même jusqu'à solliciter l'intervention de Mgr de Saunhiac, évêque de Perpignan, afin d'appuyer l'opposition qu'on lui fesait de l'autorité épiscopale. Le pieux et vénérable prélat aurait bien voulu se dispenser d'une commission qu'il regardait comme incompatible avec son caractère, mais, par considération pour M. Ferrer qu'il estimait et dont il déplorait la position, il voulut bien parler à M. Vincent, lui représenter la désolation où il allait plonger son père qui fondait sur lui toutes ses espérances, et lui fit observer qu'il devait, avant d'en venir là, examiner soigneusement si Dieu exigeait de lui cette démarche.

Toutes ces tentatives l'ayant trouvé inébranlable, on conseilla à M. Ferrer, de faire voyager son fils, de l'envoyer à Paris passer quelques mois, dans la pensée que les distractions du voyage influeraient efficacement sur lui, et opèreraient quelque changement sur ses intentions. M. Ferrer goûta ce conseil, et s'y attacha comme à une dernière ressource. Il appelle son fils, et lui adresse à-peu-près ce discours : « Mon fils, tu es encore trop jeune pour prendre une détermination définitive dans le genre de vie que tu dois embrasser. Te voilà à la fin de tes études et à la veille d'entrer dans une carrière ; il te reste à faire actuellement ce que font les jeunes gens de ta condition et qui ont quelque fortu-

ne ; il te faut voyager un peu, voir bien des choses que tu ignores et qui agrandiront tes idées ; dans le temps où nous vivons, une éducation n'est guère complète que lorsqu'on a vu la capitale. Ainsi, mon intention est que tu te disposes à aller passer quelques mois à Paris ; je vais moi-même préparer les capitaux qui te seront nécessaires pour voyager avec tous les agrémens que tu voudras te procurer, je m'en réfère à ta sagesse pour penser que tu n'abuseras pas de la confiance que je te donne. »

Il suffisait que telle fut la volonté de son père, pour que M. Vincent se hâtât de s'y soumettre, d'autant plus qu'il n'y avait là rien d'incompatible avec son projet, ce voyage même pouvait être utilisé à ses propres fins. Aussi, alla-t-il prendre les conseils de son directeur ; il se recommanda à ses prières, prit congé de lui, et, après avoir embrassé son père et sa sœur, il partit le 18 novembre 1837.

Ce fut purement par complaisance, que M. Vincent avait entrepris ce voyage ; mais, l'intention de son père étant qu'il le fit aussi utilement que possible pour son instruction, il s'attacha à voir sur sa route tout ce qu'il pouvait rencontrer de curieux, et il mit une exactitude toute particulière à rendre compte de tout ce qu'il vit. Il écrivit pour cela plusieurs lettres, qui étaient autant de comptes-rendus de toutes ses aventures ; il insérait dans sa correspondance tous les petits incidens de voyage, qu'il écrit du reste d'un style coulant et aisé. Aussi, loin de trouver ces détails minutieux, un étran-

ger, encore aujourd'hui, les parcourt avec intérêt; on se persuade aisément quel plaisir ils devaient faire à ses propres parens, quand on sait combien on prend de part à tout ce qui se rattache à un absent qui vous est cher. Au reste, par le soin qu'il mit à tenir les siens au courant, il semble qu'il voyageait autant pour eux que pour lui-même.

Sa première lettre est de Narbonne. Elle contient un assez-long chapitre sur les curiosités de cette ville ancienne; il parle en connaisseur des élégantes et sveltes découpures de la belle basilique de Saint-Just.

Il s'arrêta peu à Toulouse, mais il fit un plus long séjour à Bordeaux, qu'il dit avoir l'air d'une grande ville; il en donne une idée à ses parens, en leur disant que Bordeaux est à Toulouse, ce que Perpignan est à Espyra leur village. Enfin, il arriva à Paris le 1er décembre.

Un pauvre jeune homme, d'un caractère vif et gai, animé d'un désir ardent et curieux, est avide de voir, de tout connaître, surtout s'il a les moyens de satisfaire ses goûts; lancé sans appui au milieu d'une grande cité comme Paris, il est bien exposé, du moins, à perdre de son attrait pour la vertu, et à prendre les airs et les maximes du monde; c'était bien justement là l'idée qu'avait eue M. Ferrer. Mais son fils fut assez heureux pour se précaution contre ceux-ci, et conserver celle-là. Il fit tout ce qu'il devait pour satisfaire la volonté de son père; mais il sut s'arrêter sur les limites du mal, il ne sacrifia jamais sa conscience lorsque sa tranquillité pouvait être engagée.

« Me voici, écrivait-il à ses parens, au but de mon « voyage. Vous dirai-je quelle est ma vie à Paris, dans « cette grande ville, le centre de tous les plaisirs comme « de toutes les affaires, où tout est brillant et magnifi- « que, où l'homme n'a que distractions et illusions, où « tout est féérique et magique? Eh bien, dans cette « grande ville, moi, être inconnu, je vois et je pense... « j'oubliais de dire : je trotte, et c'est là ma principale « occupation, on me prendrait pour le juif errant; ce- « pendant il faut avoir la bourse mieux fournie que lui. « Je ne laisse pas de coin que je n'examine; depuis la « barrière de l'Étoile jusqu'à la Salpétrière, de l'Obser- « vatoire au Père Lachaise, je cherche à tout décou- « vrir. »

Sous ce rapport, il s'en donna bien. Sa volumineuse correspondance de Paris, parle de tout ce que la Capitale contient de remarquable; il fut même assez habile ou assez heureux pour se procurer, avec le secours d'un de ses amis, une médaille de député; au moyen de ce passe-partout, qu'il exhibait avec la gravité d'un représentant de la nation, il put assister à plusieurs cérémonies, auxquelles sans cela il n'eût point eu place. Dans cet intervalle, on procédait, aux invalides, aux obsèques du général Damremont; il eut le plaisir de se voir installé à une des meilleures places de la tribune; il assista à plusieurs séances de la chambre des députés; il vit d'assez près, presque tous les membres de la famille royale; en en mot, quelqu'un de bien plus curieux que lui, aurait eu lieu d'être pleinement satisfait.

Mais au milieu de tout cela, il sut se conserver lui-même, et dans tous ces sujets de distractions, où bien d'autres se seraient infailliblement dissipés et peut-être perdus, il trouva le secret d'y devènir meilleur en quelque sorte; car, ayant vu le monde et le grand monde de plus près, il apprit à le mieux connaître, et cette connaissance lui inspira pour lui encore un plus grand dégoût. Aussi, écrivant à son directeur, il lui disait : « Mon séjour à Paris, me servira, je l'espère,.... On « se fait une fausse idée de Paris, c'est la ville du monde « où l'on peut vivre le plus régulièrement que l'on veut, « et où l'on a le moins à craindre, quand on sait se « prémunir un peu contre les dangers. Je vous assure, « que j'aime bien ma manière de vivre ici;... on jouit « d'une liberté charmante, on fait ce que l'on veut, « sans que personne songe à vous contredire ou à vous « blâmer. Il faut moins de courage pour faire le bien « ici, que dans notre pays où chacune de vos actions « est commentée et jugée. Aussi, j'espère rapporter de « Paris, une bonne provision de fortes résolutions ».

Ces résolutions, il les avait puisées à de bonnes sources; car, dans la même lettre à M. l'abbé G***, il lui dit, que selon sa recommandation, il a beaucoup vu MM. les Lazaristes.

Un de ses amis fit des efforts réitérés pour l'entraîner au théâtre, mais toujours inutilement; il savait que la saine morale, autant que la religion, réprouve et condamne ces représentations. Voici, comme il s'en explique à sa famille : « Quant aux théâtres, dit-il, il faudra

« vous résigner à n'en rien savoir de ma bouche ; assez « d'autres pourront vous en parler. Ma manière de « penser, à cet égard, pourra paraître extraordinaire, « peut-être ridicule à certaines gens ; mais, que voulez-« vous? là-dessus, comme sur bien d'autres points, « chacun a ses opinions et ses maximes. Une des per-« sonnes à qui je suis recommandé, a fortement insisté « pour me décider à assister au moins à quelques repré-« sentations, je n'ai pu m'y résoudre ; j'ai été mortifié « de le désobliger sur ce point. De plus, il ne fait pas « bon hanter les théâtres à Paris, puisqu'on court le « risque d'y être brûlé tout vif. Dans la nuit du 14 au 15, « le feu à pris aux Italiens, l'incendie s'est déclaré « instantanément, et avec la plus grande intensité ; en « peu d'heures, le théâtre et les maisons voisines ont « été consumées, heureusement on venait de sortir du « spectacle. »



CHAPITRE X.

M. Vincent quitte Paris, dans le projet de rentrer à Perpignan ; il passe par Lyon, il va visiter l'abbaye d'Aiguebelle. — Dieu l'y retient.

Après un séjour d'un mois et demi à Paris, M. Vincent crut n'avoir plus rien à faire à la capitale ; il avait rempli toutes les intentions de son père, et il repartit pour aller le rejoindre. Cette séparation avait déjà beaucoup coûté à son cœur, il avait tant d'attachement et pour son père et pour sa sœur, qu'il ne pouvait vivre plus long-temps éloigné d'eux. Mais, pour compléter son voyage, il résolut de retourner à Perpignan par une autre route ; il passa par la Bourgogne et par Lyon où il séjourna pour voir tout ce que cette ville pouvait lui offrir de curieux ; il y fut frappé du bon esprit de la population lyonnaise.

Voilà donc M. Vincent, qui se rapproche de chez lui. Pendant son séjour à Paris, il n'a pas paru s'occuper beaucoup de ses idées de vocation à un plan de vie extraordinaire, pour lequel il semblait devoir mettre si

fort son temps à profit; son voyage a peu différé de celui qu'aurait fait un jeune homme par pur agrément. Mais cette affaire se traitait ailleurs; dans le ciel, tout se préparait pour saisir ce jeune cœur et l'amener tout doucement aux desseins que la divine Providence avait sur lui : personne ne s'en doutait, M. Vincent lui-même, ne soupçonnait pas que ce voyage dût le conduire au but qui avait été arrêté dans le conseil des décrets éternels.

Arrivé à Montélimart, notre voyageur se sent fortement inspiré de ne pas passer outre sans aller faire une visite au monastère d'Aiguebelle ; un attrait irrésistible l'entraîne vers ce séjour où des cœurs, formés dans le monde et pour le monde, fortement agités comme le sien, sans pouvoir trouver le calme et le bonheur qu'ils avaient inutilement cherché ailleurs, respirent à l'aise, dans cette délicieuse solitude, l'air pur du désert.

Mais, laissons-le raconter lui-même cette circonstance importante de son histoire : « Vous me croyez « peut-être, écrivait-il à son père, plus près de vous « que je ne suis ; il est vrai, je croyais être rendu ces « jours-ci à Perpignan, mais je me suis arrêté en route; « quand j'ai été à Montélimart, je n'ai pas voulu passer « sans aller visiter le monastère de la Trappe qui n'en « est distant que de quelques lieues. Comme je n'en « connaissais pas le chemin, j'eus la bonne idée d'aller « m'orienter auprès de M. le curé de Montélimart ; je « le priai de me faire indiquer la route que je devais

tenir, et le suppliai de vouloir bien garder mes effets
« jusqu'à mon retour. J'eus à me louer beaucoup de ma
« démarche; M. l'abbé Jourdan, qui est à la fois, et
« curé et vicaire-général de Mgr l'évêque de Valence,
« m'a fait l'accueil le plus bienveillant; il s'est offert
« lui-même, pour venir me montrer le chemin d'Ai-
« guebelle, et il a daigné m'accompagner jusqu'à un
« couvent de Religieuses Trappistines, appelé Maubec,
« à une heure de Montélimart; de là, mon chemin
« n'était pas difficile; seul, je m'acheminai vers l'ab-
« baye, où j'arrivai après quelques heures de marche.
« Quelques croix, accompagnées d'inscriptions, jalon-
« nées sur la route de distance en distance, m'en an-
« noncèrent l'approche; la porte du couvent était fer-
« mée, je frappai avec une sorte de respect religieux ».

On reçut M. Vincent, avec tout le cérémonial prescrit par la règle. Le Frère, chargé de la porte, lui ouvrit et se mit aussitôt à genoux devant lui, en disant : *Benedicite*, comme pour demander sa bénédiction; puis, il lui fit signe de le suivre, le conduisit dans un petit salon destiné à la réception des hôtes, et, sur le champ il alla, par trois coups de cloche, donner avis de cette visite à deux religieux, chargés de recevoir ceux qui viennent visiter la maison; en attendant, M. Vincent est invité à lire une pancarte attachée au mur, où se trouve tracé un abrégé de la conduite à tenir dans cette maison du silence et de la prière.

A peine a-t-il parcouru cette pancarte, et quelques sentences qui l'ont frappé sur les murailles, qu'il voit à

ses pieds deux religieux étendus de tout le corps ; ils se relèvent, lui font de profondes inclinations, et sans lui rien dire, le conduisent par un long vestibule à l'église, pour y adorer le Saint-Sacrement. Après un instant de prières, ils le reconduisent par le même chemin au salon, où l'un d'eux lui fait une courte lecture d'un livre pieux. Ensuite, ils le confient au religieux désigné pour soigner messieurs les hôtes, et qu'on appelle pour cela, du nom d'hôtelier. Ce religieux s'informa d'une manière respectueuse : qui il avait l'honneur de recevoir, quel était le motif de son voyage, si c'était pour passer quelques jours au monastère, faire une retraite, par exemple, ou simplement pour visiter la maison ? A toutes ces questions, que M. Vincent vit bien ne pas être dictées par la curiosité, il se contenta d'exhiber son passeport ; il ajouta qu'il désirait passer quelques jours dans la Communauté, si on voulait bien le lui permettre. Aussitôt l'hôtelier l'introduisit dans les appartemens destinés aux étrangers et lui assigna une petite chambre, bien modeste, à la vérité, mais décente ; le mobilier était en rapport : un petit lit, une table, un Christ, une image de la très-sainte Vierge, quelques livres de piété, une chaise, puis un petit assortiment de tout ce qu'il faut pour écrire ; le tout fort simple, sans doute, mais très-propre, bien rangé ; c'est tout ce qu'il faut à celui qui vient dans cette solitude, soit pour une retraite spirituelle, soit pour une simple visite d'édification. — Ce sera là que vous serez logé, lui dit ce religieux, avec une affabilité et une grâce qui se manifestaient sur tous

ses traits ; mais, peut-être Monsieur, ajouta-t-il, avez-vous besoin de prendre quelque chose, le repas ne se fait qu'à une telle heure, il sera trop tard pour vous, je vais vous donner quelques rafraîchissemens en attendant? M. Vincent, répondit qu'il n'avait besoin de rien encore, que de prendre un peu de repos. — Vous pouvez, continua l'hôtelier, disposer de moi pour tout ce que vous pourrez désirer, c'est à moi de vous pourvoir ; ce sera m'obliger, que de me procurer l'avantage de vous rendre quelque service.

M. Vincent resta seul quelques instans, une foule de pensées vinrent obséder son pauvre cœur. Tout ce qu'il avait entrevu déjà, avait fait sur lui des impressions profondes ; ces religieux, que leurs longues et amples tuniques blanches rendaient si extraordinaires à ses yeux, lui paraissaient encore plus extraordinaires par cet air de vénérabilité, et tout à la fois de candeur, de bonhomie et de charité aimable qui perçait dans toutes leurs démarches. Il en avait rencontré quelques-uns, dans son trajet pour aller à l'église, ils étaient chargés d'années et de vertus, et ils s'étaient inclinés humblement, presque jusqu'à terre, devant lui tout jeune homme ; leur salutation n'était point commandée par une politesse trompeuse, c'étaient des frères qui saluaient leur frère en Jésus-Christ, il demeura tout stupéfait. Aussi, dans la même lettre qu'il écrivit à son père, et dont nous avons cité le commencement, il disait : « Je frappai à la porte du monas-« tère, avec les idées qu'on se fait dans le monde ; je

« croyais trouver des figures sombres et austères, des « hommes sauvages et mélancoliques; mais, au con- « traire, tous les visages sont sereins et gracieux, toutes « les manières affables et polies, on vous reçoit avec une « cordialité sans exemple; enfin, on est tout surpris des « manières distinguées de tous ces religieux ».

On ne tua pourtant pas le veau gras pour recevoir M. Vincent; car, à la Trappe on ne donne jamais qu'un maigre frugal, assez copieux cependant et convenablement assaisonné. La règle défend expressément de servir de la viande même aux étrangers, quels que soient leur rang et leur condition.

M. Vincent s'était déjà délassé, déjà il avait pris connaissance du réglement qu'il devait suivre à l'hôtellerie, quand on vient lui annoncer la visite du Révérend Père Supérieur. Celui-ci, du moins, se disait-il à lui-même, va répondre à l'idée que tu t'es faite d'un Trappiste; ce sera un vieillard grave, aux mœurs antiques, usé d'austérités, ne s'exprimant que par sentences. Grand fut son désapointement, ou plutôt, il fut bien agréablement surpris de voir, contre son attente, un tout jeune moine, qui l'aborda avec cette aménité de manières et cette simplicité aimable que l'on connaît dans le bien-aimé Dom Orsise. Quelques paroles qu'ils échangèrent, et cet accueil si prévenant, lui ouvrirent le cœur; tout naïvement, il raconta la plus grande partie de son histoire. Il dit que, depuis quelques années, il trouvait en lui-même un vide que rien ne pouvait remplir; que le monde avec tous ses avantages, ne lui ins-

pirait que du dégoût ; qu'intérieurement il entendait une voix secrète, qui lui disait de faire à Dieu quelque sacrifice : il ajouta que ses parens, pour le distraire de ses préoccupations, lui avaient fait entreprendre le voyage de Paris, et qu'enfin au retour, un attrait irrésistible l'avait amené à Aiguebelle, où il désirait, avec sa permission, faire une retraite de quelques jours.

Ce court narré suffit au Révérend Père, qui, quoique jeune, possède déjà un grand discernement des esprits, pour lui faire entrevoir beaucoup de choses; mais il n'ignore pas que la prudence prescrit de ne rien précipiter ; il dissimula tous ses sentimens, et se contenta d'engager beaucoup le nouveau venu à faire sa retraite, lui laissant espérer qu'il en retirerait des consolations ; il lui promit en même temps, de faire de son mieux pour seconder son pieux dessein, et, après quelques avis préparatoires pour ces exercices, il le laissa à ses réflexions.

M. Vincent comblé de joie pour tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, se sentit entièrement disposé à faire connaître toute son âme à cet homme de Dieu qu'il aimait déjà, et pour qui il éprouvait une confiance sans bornes. Il ne douta plus que le Seigneur, dans sa bonté, ne l'eût tout doucement conduit à cet Ananie, pour qu'il apprît de lui ce qu'il avait à faire ; il résolut de faire de son mieux pour correspondre à ses miséricordieux desseins, et se mit à l'œuvre en se préparant à la confession.

Il passa toute une semaine dans une retraite absolue,

ne conférant qu'avec Dieu et son confesseur. Celui-ci le vit fréquemment, et lui fournit les livres propres à son état. Oh ! s'il nous était permis de pénétrer dans le secret de tout ce qui se passa, pendant cet intervalle, dans l'intérieur de M. Vincent : de combien d'opérations divines son cœur ne fut-il pas le théâtre ! que de combats s'y livrèrent ! le monde avec tous ses charmes séducteurs, d'un côté ; de l'autre, le ciel avec toutes ses récompenses. D'une part, ses parens qu'il affectionnait si fort, son pauvre père qu'il s'agissait de plonger dans la désolation, sa pauvre sœur, qui avait reçu de lui le serment d'une amitié inaltérable. Mais Dieu, avec tous les attraits de sa grâce, qui l'appelait de l'autre ; Dieu, qui a formé le cœur de M. Vincent, et qui a seul le droit de lui commander ! Dieu, qui ne l'a fait que pour lui, et qui lui prescrit tous ces sacrifices pour se l'approprier exclusivement ! la partie n'était pas égale, les droits de Dieu furent plus forts, la générosité de l'ancien élève des Jésuites se laissa vaincre ; il connut la voie par laquelle le Seigneur voulait qu'il courut pour aller à lui, il se décida à la suivre malgré tous les obstacles.

Mais M. Vincent était trop bien né, disons peut-être mieux, il crut qu'il ne lui était pas possible de mourir entièrement au monde, pour s'ensevelir dans la solitude, sans y reparaître encore une fois ; il ne se sentit pas le courage de rompre les liens si forts, mais si doux, qui l'attachaient à ses chers parens, sans aller leur dire un dernier adieu.

Le Révérend Père Abbé, qui avait dirigé les exercices de sa retraite, vit bien que cette vocation naissante allait être soumise à des épreuves bien critiques. Dans des circonstances aussi délicates, une apparition dans le monde, au milieu de ses amis et de ses parens surtout, ne pouvait qu'avoir pour sa détermination des suites très-funestes. Mais il s'était borné à donner des avis et des conseils à son pénitent, selon ses propres dispositions; le ministère de paix qu'il remplit ne lui permit pas d'aller au delà de ce que peut exiger, en pareille occurrence, la prudence la plus circonspecte; il lui laissa une liberté ample pour prendre lui-même sa résolution ultérieure. Il était persuadé, d'ailleurs, que si, comme il n'en doutait pas lui-même, cette vocation venait bien du ciel, Dieu était assez puissant pour applanir toutes les difficultés, et conduire, malgré tout, sa créature à ses fins.

M. Vincent avait donc terminé sa retraite; il était fixé sur ce que Dieu demandait de lui, c'est à son service qu'il devait se consacrer exclusivement, et à Aiguebelle que son sacrifice devait se consommer : il allait seulement s'absenter momentanément, pour embrasser encore une fois sa famille et revenir au plutôt présenter l'holocauste sur l'autel du Seigneur. Déjà, il avait pris congé du Père Abbé, et, dès le lendemain, il partait pour Montélimart où il avait laissé ses effets, et y prendre la voiture qui devait le ramener à Perpignan.

CHAPITRE XI.

Quelques considérations engagent M. Vincent à demeurer encore au Monastère le jour de la Purification de la sainte Vierge. — Comment il passe ce saint jour. — Chant du Salve Regina. — Il renonce à aller dire adieu à sa famille.

Cependant à l'hôtellerie, on fit observer à M. Vincent, qu'il quittait le monastère dans un bien beau jour, celui de la Purification de la sainte Vierge, 2 février. On lui dit que cette fète se célébrait à Aiguebelle avec des cérémonies particulières; qu'enfin, il devait y avoir une prise d'habit, à laquelle on lui permettrait d'assister s'il en témoignait le désir, et, qu'après tout, vingt-quatre heures de retard, ne devaient pas déranger beaucoup ses projets de voyage. M. Vincent approuva toutes ces raisons d'autant plus, que, devant faire la sainte communion ce jour là même, il trouvait qu'il y avait une certaine inconvenance à aller voyager immédiatement après, sans une grande nécessité. Il remet

donc son départ au lendemain de la fête. Une circonstance lui aida encore à prendre cette détermination, ce fut l'arrivée à l'hôtellerie d'un jeune Monsieur de Toulouse, M. De St. S***, il était tout fier d'avoir rompu avec le monde, et il accourait avec un vif sentiment de bonheur, se consacrer à la vie du cloître; tant de courage fit sur M. Ferrer une impression qu'il conserva long-temps.

Cette journée fut délicieuse pour la Communauté, que tous les ans à pareil jour, l'auguste Mère du Sauveur favorise de consolations ineffables; mais elle fut surtout heureuse pour M. Vincent, qui se sentit renouvelé dans toute la dévotion qu'il avait eue autrefois pour cette touchante protectrice de la jeunesse; aussi en reçut-il en retour, le bienfait le plus signalé auquel il lui fût possible de prétendre.

A la grand'messe, il fut témoin de la belle cérémonie de la distribution des cierges. Le Révérend Père, en grande tenue, s'avance avec tous ses officiers et vient s'asseoir au degré du Presbytère (1). Tout autour, se rangent les ministres de l'autel, et un peu au devant se place le porte-crosse tenant élevé ce signe de la dignité abbatiale. Alors, toute la Communauté se met en mouvement pour se diriger processionnellement vers le Père Abbé, les plus dignes du chœur s'avancent les premiers, tous les autres suivent à leur rang, et viennent successivement se prosterner devant leur premier Supérieur:

(1) Dans les églises des Monastères, on entend, par *Presbytère*, la partie qui, dans le monde, porte le nom de Sanctuaire.

ils lui baisent l'anneau, reçoivent et baisent encore le cierge allumé, se relèvent et s'inclinent pour continuer ensuite leur procession. Oh! qu'il fesait beau voir défiler dans un ordre parfait ces imposantes légions d'humbles pénitents, qui n'avaient, pour témoins de leur modestie et de leur recueillement, que les anges du ciel présents sans cesse à tous leurs exercices, et la majesté du Dieu dont ils attendent la récompense. Tout parlait au cœur de M. Vincent, cette démarche grave, ces costumes imposants, cette couleur blanche qui distingue les religieux du chœur, le chant du *Lumen ad revelationem*, si expressif à la fois et si analogue à la cérémonie, ces longues files de flambeaux allumés, symbole de la foi du chrétien, et symétriquement rangés; mais, par dessus tout, cette ferveur angélique et cette odeur de sainteté que respirent les généreux athlètes de la Croix: tout cela lui tenait un langage qu'il sut comprendre. A son tour, il se présenta pour recevoir à la suite des religieux, un cierge qui lui semblait l'initier à leurs vertus.

Vers la fin de la messe, vint cette autre cérémonie si parlante, de la sainte communion. O vous! qui avez eu le bonheur de jouir du spectacle des religieux de la Trappe faisant la sainte communion, n'est-il pas vrai, que cette vue a pénétré votre cœur, et l'a attendri jusqu'aux larmes? n'est-il pas vrai, qu'encore ce souvenir vous touche délicieusement? Au moment de la communion du prêtre, le diacre, qui s'était mis à genoux à côté de lui, se lève, baise avec un saint tremblement

l'autel sacré où repose la victime de propitiation, qui va se distribuer pour devenir la nourriture des élus du ciel ; il se penche ensuite au cou du ministre saint, en reçoit le baiser de paix. Comme autrefois, dans l'institution de ce sacrifice redoutable, le souverain sacrificateur, prêtre et victime, voulut embrasser tous ses disciples avant de les admettre à la participation de son corps et de son sang adorables, ainsi dans la continuation des mêmes mystères, le diacre, au nom du prêtre qui ne s'éloigne pas du Saint des saints, va porter cette paix au sous-diacre et par lui, à tous ceux qui vont se ranger autour du banquet divin. Quelle charité, quelle joie, quelle félicité dans ces amis du Sauveur ; ils le suivent constamment dans le chemin de la Croix pour monter avec lui jusqu'au Calvaire, et c'est pour les dédommager et les encourager en même temps, que souvent il daigne les admettre aux délices du Thabor. Aussi, qui dirait les ravissemens qui enivrent ces âmes vides des affections de la terre dans les momens où elles s'unissent si intimement au Dieu de charité et de toute consolation !

C'est un à un, que les prédestinés de la Trappe se présentent pour recevoir leur Dieu, et dans le même ordre qu'ils se retirent ; chacun suit son rang, celui d'ancienneté dans la maison ; jamais de confusion, jamais le moindre dérangement ; tous les religieux se sont embrassés successivement pour gage de la charité fraternelle qu'ils se sont vouée. Quand le diacre récite le *Confiteor*, tous tombent à genoux, le front presque

contre les dalles du Sanctuaire ; dans cette humble posture, ils se reconnaissent indignes de recevoir le Dieu trois fois saint, et se purifient par un sincère aveu des tâches qui pourraient leur demeurer encore ; ils se relèvent : celui qui doit être le premier, s'avance très-lentement ; à peine a-t-il vu l'hostie sainte élevée par les mains du prêtre, qu'il se prosterne de nouveau pour l'adorer, il approche dans un saint tremblement, la reçoit avec amour et se retire en passant derrière l'autel ; tous les autres le suivent, observant exactement les mêmes cérémonies.

C'est encore une continuation de ce spectacle frappant d'édification, que cette démarche si grave, si modeste et si recueillie des Trappistes se retirant de la sainte communion toujours sur un seul rang. Ils avancent, mais si lentement, qu'ils semblent immobiles ; on dirait que leurs sens extérieurs sont interdits, pour concentrer toute leur action au milieu du cœur où se trouve leur bien-aimé : ou plutôt, on dirait les sages précautions de l'Époux des Cantiques, pour ne pas troubler, avant l'heure, *donec ipsa velit*, le sommeil de l'Épouse qui les tient dans un saint ravissement. M. Vincent alla se ranger à la suite de cette milice sainte ; un moment, il crut en faire partie. Comme elle, il fut admis au festin de l'Agneau sans tâche, il eut le bonheur de se nourrir du pain des forts.

Tout le jour fut consacré à de saints exercices, M. Vincent y éprouva de grandes consolations ; le Dieu qui s'était donné à lui avec tant de générosité lui fit

entendre plus d'un langage; plus d'une fois, dans sa reconnaissance, le pieux jeune homme le remercia de l'avoir retenu au monastère encore ce jour-là.

Mais, tout n'était pas encore terminé; le Dieu de la sainte communion qui est le même que celui du ciel, et qui est si riche en miséricordes, n'avait pas départi toutes ses largesses; il réservait ses plus insignes faveurs pour la fin de cette belle fête: et c'était Marie elle-même, la puissante protectrice de M. Vincent, Marie qui, le matin, au moment de la sainte communion, l'avait présenté à son Fils, comme autrefois, à pareil jour, elle avait offert son propre Fils à Dieu le Père, dans le temple de Jérusalem, Marie qui devait en être la distributrice.

La Communauté était déjà réunie pour le dernier exercice du soir, M. Vincent se trouvait à la tribune, d'où il pouvait voir une bonne partie du chœur des religieux; ils psalmodiaient, en ce moment, Complies de la sainte Vierge. A la faible lueur de la lampe du Sanctuaire, il voit s'avancer, comme une suite d'ombres, deux colonnes qui entrent gravement par les portes latérales. Quand ces deux colonnes se sont rencontrées vis-à-vis du Tabernacle, elles s'inclinent devant le trône du Dieu vivant, et vont prendre place, avec un ordre parfait, au milieu du chœur: ce sont les Frères convers qui viennent réunir leur voix à celles des religieux pour le chant du *Salve Regina*; c'est tout une armée qui vient ainsi se ranger dans ce camp du Dieu des victoires, pour saluer, avant la retraite, cette puissante protectrice

de leurs combats; deux flambeaux la laissent voir dans le fonds du Sanctuaire, où elle apparaît pleine de majesté. Ils sont tous debout; au signal du Supérieur, le chantre impose l'hymne sacrée. Aussitôt toutes les voix s'élèvent comme un seul cri vers le ciel. Ces voix consacrées au silence, et qui ne se font entendre qu'au pied de l'autel, ont une puissance qui étonne et pénètre jusqu'au fond de l'âme; elles poursuivent ce chant solennel sur un ton très-élevé et avec tant de gravité, qu'il dure plus d'un quart-d'heure.

Ils sont touchants ces soupirs de la confiance filiale, invoquant la tendresse maternelle ! ils sont surtout sincères les vœux de ces exilés enfans d'Ève, qui, morts au monde, gémissent dans cette vallée de larmes : *Exules filii Evæ, gementes et flentes in hâc lacrymarum valle.* M. Vincent ne put pas tenir d'associer sa confiance à la leur ; lui aussi, il supplia celle que plusieurs fois il avait appelé sa bonne mère, d'abaisser sur lui ses regards pleins de miséricorde : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte.* Mais, lorsque ces voix, qui ne se dépensent pas en inutilités , furent arrivées à cette triple exclamation qui termine la sublime antienne : *O clemens ! ô pia ! ô dulcis Virgo Mariâ !* et qu'ils chantèrent avec un redoublement d'ardeur et de force, il fut terrassé ; la divine Marie, cette *ravisseuse des cœurs, raptrix cordium*, comme l'appelle saint Bernard, laissa tomber sur son protégé un de ces regards pénétrants qui percent le cœur, et le remplissent de vives lumières ; le sien est inondé d'une émotion qu'il ne sait pas maî-

triser ; il éclate en sanglots, ses voisins s'en aperçoivent. Au milieu de cet orage, il s'établit tout-à-coup un certain calme à la faveur duquel il a pu entendre une douce voix qui a remué toute son existence ; c'est celle de sa tendre mère qui l'invite à se consacrer à son divin Fils, mais de suite, sans remettre à un autre temps. Sa volonté ne s'était point encore prononcée, ses yeux se portent sur son image, il est frappé du sens des paroles du Cantique des cantiques que l'on a placées dans sa bouche, et qu'il voit se dessiner autour de sa tête sacrée comme une auréole de bon augure : *C'est moi qui suis de garde ici !* Il les avait déjà remarquées dans la journée. — Ne crains pas, semble lui dire la divine bergère ; ne crains pas, mon fils, de suivre l'inspiration de la grâce, tu n'as rien à redouter des piéges que nos ennemis peuvent te préparer ; j'aurai moi-même soin de toi, car c'est moi que l'on a constitué gardienne de ce lieu : *Posuerunt me custodem*. C'en est trop ! M. Vincent ne résiste plus. Oui, mon Dieu, s'écrie-t-il, ce lieu-ci est une demeure à vous : *Hæc est domus Domini*, ce sera aussi celui de mon repos : *Hæc requies mea*. Je m'y fixerai désormais : *Hic habitabo, quoniam elegi eam !* En même temps, son âme attendrie se laisse aller à toutes les effusions de la confiance et du dévoûment, il donne un libre cours à ses larmes. Ces larmes furent douces, celles qui accompagnent l'accomplissement d'un généreux sacrifice.... M. Vincent ne s'appartenait plus, il venait de sacrifier ce qu'il avait de plus cher au monde, ses parens et l'affection qu'il leur por-

tait, pour se consacrer à Dieu, pour ne plus aimer que Dieu seul!

CHAPITRE XII.

M. Vincent demande à être reçu dans la Communauté. — Diverses épreuves auxquelles on soumet sa vocation. — Le R. P. lui expose une partie des austérités de l'Ordre.

Dès le lendemain, M. Vincent se hâte d'annoncer au Père hôtelier qu'il a renoncé à son départ : il demande à parler au Révérend Père Abbé ; il lui raconte tout ce qu'il a éprouvé la veille ; il lui dit toutes les merveilles que la grâce a opérées en lui, les effets admirables de la protection toute puissante de la glorieuse Vierge Marie, et le prie de vouloir bien l'admettre au nombre de ses enfans.

Le Père Abbé ne fut pas surpris de ce qu'il venait d'entendre ; dans les rapports qu'il avait déjà eus avec ce jeune Monsieur, il avait cru démêler les desseins de Dieu sur lui ; mais nous avons fait observer plus haut, qu'il sentait la nécessité de bien éprouver messieurs les aspirants avant de les admettre. Ici, il avait des raisons

particulières pour soumettre celui qui se présentait, à des épreuves plus sévères : quoiqu'elle n'eût pas tout-à-fait ce caractère, sa détermination paraissait spontanée; M. Vincent appartenait à une famille de qualité, sa fuite précipitée pour aller s'ensevelir dans le cloître, devait nécessairement faire du bruit dans le monde ; il était fils unique d'un père qui l'adorait et qui fondait sur lui toutes ses consolations, la disparition de ce fils allait le plonger dans le désespoir ; de plus, ce jeune homme lui paraissait être ardent, avoir l'imagination vive, il pouvait bien céder dans quelques jours à une impulsion opposée à celle qui lui dictait la démarche qu'il sollicitait. Toutes ces raisons le portèrent à user encore d'une plus grande réserve. Mon ami, dit-il à M. Vincent, je bénis le Seigneur de toutes ses bontés à votre égard ; il vous suggère le désir de vous consacrer à son service, livrez-vous sans retenue à toutes les inspirations de sa grâce : mais, le projet que vous méditez est bien sérieux, il demande toutes nos précautions, il ne faut rien précipiter ; c'est pourquoi notre sainte règle prescrit des mesures très-sages, auxquelles il est nécessaire que nous vous soumettions. Ayez confiance, en attendant, priez beaucoup ; continuez à vous recommander à votre illustre protectrice, et nous arriverons infailliblement aux fins que Dieu a sur vous.

Dès ce moment, M. Vincent fut considéré et traité comme Postulant. Le temps que devait durer cette première probation n'est pas déterminé ; il doit être employé à s'affermir dans sa vocation. C'est dans cet inter-

valle, que M. Vincent écrivit à son père la lettre dont nous avons cité plus haut quelques extraits. Il n'avait pas pu s'empêcher d'instruire sa famille de ce qu'il était devenu, mais il n'osa pas lui découvrir toute la vérité; de là, cette lettre vague et embarrassée. Il aurait voulu que son père se doutât de sa détermination, il la lui laisse entrevoir un peu, mais il ne l'avoue pas tout-à-fait; cependant, il a cru par là sonder le terrain et il désirerait bien obtenir une réponse, pour savoir ce que l'on pense sur son sujet: « J'ai vu ici, continue-t-il dans sa lettre, « deux jeunes gens de Perpignan, qui sont venus se « consacrer au Seigneur et dont ma tante Alday m'avait « souvent parlé, ils ont pris les noms, l'un de Frère « Justin, et l'autre de Frère Florentin; ils sont tous « deux Frères convers. J'ai eu le bonheur de reconnaître « parmi les Pères Religieux du chœur, un de mes an- « ciens condisciples d'Aix, M. E***, c'était le grand ami « de mon cousin; il a pris le nom de Père Muce. On « reçoit ici tout le monde; il arrive tous les jours des « visiteurs, les uns viennent pour faire des retraites, les « autres seulement par curiosité. Il y a en outre, quel- « ques personnes qui sont bien aises de vivre loin du « monde, sans cependant se lier par les vœux de reli- « gion; on les admet comme pensionnaires. Parmi « ceux-là, on m'a fait remarquer un ancien Magistrat, « M. de la R***, un Supérieur de grand Séminai- « re, etc. etc. Pour moi, persuadé qu'on ne pouvait « retirer que de bons fruits d'un séjour ici, j'ai cru qu'il « me serait très-utile d'y demeurer quelque temps: dans

« cette maison ; on apprend à apprécier le monde et tous « ses prestiges, on y sert Dieu avec joie et abondance « de cœur. La Trappe n'a d'effrayant que le nom. Je « suis bien aise de m'être détourné de ma route ; assu- « rément, le temps que je passerai dans ce saint asile « ne sera pas perdu.... Voilà déjà long-temps que vous « ne m'avez pas donné de vos nouvelles, je désirerais « bien que vous m'écrivissiez ici, je compte sur votre « bonté à cet égard, aussi j'attendrai votre lettre ; « vous pouvez l'adresser à Aiguebelle par Montélimart, « (Drôme) ».

Il suppose que sa malle, qu'il a confiée au roulage avant de partir de Paris, est déjà arrivée à Perpignan, c'est pourquoi, il ajoute plusieurs détails concernant la distribution des objets qu'elle contient et qui sont tout autant de commissions dont il avait été chargé.

Cette lettre devait éveiller les soupçons de sa famille, qui, depuis long-temps s'apercevait bien qu'elle aurait à redouter quelque évènement du genre de celui qui avait retenu M. Vincent au monastère ; tel était du moins son dessein, de les préparer peu-à-peu à une nouvelle qui devait les affliger si fort. Quoiqu'il en soit, il en attendit l'effet, et la réponse qu'il venait de solliciter.

Cependant, il fut autorisé à prendre connaissance de la maison qu'il devait habiter désormais et du genre de vie qu'il y devrait suivre : il avait été trop préoccupé le jour de son entrée au couvent, pour remarquer tout ce qui se passait autour de lui, et, depuis qu'il était

a l'hôtellerie, il avait été entièrement absorbé par tout ce que nous venons de dire. Le Père hôtelier l'accompagna dans sa visite, il voulut commencer par la cour, qui lui offrit l'aspect d'un vaste atelier d'agriculture : il vit une grande remise contenant plusieurs charrettes et tombereaux, des charrues construites sur divers modèles, une forge, des étables, toute sorte d'animaux domestiques; il y remarqua des religieux dont les uns ferraient et médicamentaient des chevaux, d'autres faisaient sortir de la bergerie un nombreux troupeau de brebis pour les conduire au pâturage, plusieurs sortaient du couvent ayant sur leurs épaules les outils du jardinage, quelques autres rentraient chargés de divers fardeaux; c'était l'activité d'une grande ruche d'abeilles. Il avait cru ne voir dans cette enceinte, que les habitudes et les pratiques du cloître; il s'était figuré n'y entendre que des cantiques et des prières; il fut tout surpris de voir une image si fidèle des travaux champêtres, et d'ouir le bruit et le mouvement de l'industrie agricole, presque une ferme-modèle. Il remarqua plusieurs canaux d'eau limpide et très-abondante dont les uns, après avoir alimenté plusieurs usines et la buanderie, allaient arroser les jardins; les autres se distribuaient dans le monastère par une multitude de conduits, on les employait à divers usages. M. Vincent parcourut tous les ateliers, il visita successivement tous les lieux réguliers, les diverses salles; par un privilége spécial, on le conduisit dans certains endroits où d'ordinaire messieurs les étrangers ne sont pas admis, à la phar-

macie, par exemple; c'est là qu'il reconnut son vieil ami. Il fut émerveillé de tout ce qu'il vit, ce qui le le frappa le plus ce fut l'ordre et la propreté qu'il vit régner partout quoique unis à beaucoup de simplicité. Il remarqua que presque tous les loquets des portes étaient en bois. Après sa visite, il alla voir le Père Abbé; il le trouva dans une petite chambre, aussi simple que tout le reste du monastère, sans autres meubles qu'un vieux secrétaire, quelques tableaux, et deux tabourets ou escabeaux en bois de sapin, sur l'un desquels il était assis; il lui fit part de toute sa satisfaction.

Pour achever de l'instruire, le Révérend Père voulut bien lui faire connaître un peu l'économie monastique, et certaines notions qui concernent le personnel de l'Abbaye, c'est là que M. Vincent se fixa sur les points qui suivent : l'Abbé ou premier Supérieur, a la pleine et entière administration de son monastère, tant pour le spirituel que pour le temporel, mais il est soumis au contrôle de ses supérieurs majeurs, qui ont droit de le déposer, si son administration n'était pas digne; l'Abbé est élu au scrutin et son élection présidée par le Révérendissime Vicaire-général de la Congrégation, doit être confirmée par la Cour de Rome. Après l'Abbé, viennent tous les Religieux avec leur hiérarchie : d'abord, les Religieux de chœur, ainsi appelés parce que leur occupation principale est d'assister au chœur, et d'y offrir à Dieu un sacrifice continuel de louanges; ils sont consacrés au Seigneur par les trois vœux de religion, et de plus, par le vœu de stabilité. Après les religieux de



chœur, viennent les Frères convers, qui sont encore des religieux liés par le vœu, d'obéissance en tout bien, qu'ils font entre les mains de leur Abbé, le jour de leur profession. Ceux-ci ont bien un office à dire, mais il est fort court, ils sont plus particulièrement employés aux œuvres serviles du monastère; du reste, ils sont soumis à peu de chose près, aux mêmes règlemens que les Religieux de chœur, leur costume est de couleur brune.

Nous pouvons dire ici en passant, qu'Aiguebelle possède dans ce moment une nombreuse et brillante collection de ces bons Frères: rivalisant de zèle et de régularité avec leurs Pères, les religieux de chœur, ils savent allier les travaux les plus pénibles à l'exercice habituel des plus sublimes vertus: il y a tels et tels parmi eux, qui ne savent pas ou qui savent à peine lire et qui sont déjà très-avancés dans les voies de la perfection; ils sont ignorants selon le monde, et leur correspondance à la grâce les a enrichis de la science des saints. Ils sont la consolation de leurs Supérieurs qui les voient marcher d'eux-mêmes, et s'élever si haut sans presque aucune impulsion; ils font le bonheur de tous les religieux, qui les aiment comme leurs frères chéris. Leurs Novices, comme ceux du chœur, doivent faire au moins une année entière de noviciat.

L'Évangile raconte du Sauveur du monde, que, dans le cours de sa vie mortelle, il alla un jour rendre visite à une famille de ses amis, c'était celle de Lazare; quand il y fut arrivé, Marthe, une des sœurs, se donnait les

mouvemens nécessaires pour recevoir cet hôte divin, tandis que Marie, son autre sœur, lui tenait compagnie et écoutait ses divines paroles, ainsi toutes les deux coopéraient, chacune à sa manière, à honorer leur maître : il se passe quelque chose de pareil à la Trappe, c'est au nom de toute la Communauté qu'une partie des religieux se livre un peu plus comme Marie, aux douceurs de la contemplation et chante les louanges du Seigneur ; et l'autre partie, imitant les travaux de Marthe, s'occupe davantage de pourvoir à la subsistance de ceux-ci : ainsi tous concourent à l'œuvre de Dieu avec une intelligence délicieuse, ce qui leur donne lieu de répéter souvent dans l'effusion de leur charité : *Quam bonum et quam jucundum habitare fratres in unum.*

Ensuite viennent deux autres classes de Frères, les Frères donnés et les Frères familiers : sous ces deux dénominations sont compris tous les habitans du monastère qui ne sont pas liés par des vœux, ou parce qu'ils n'en ont pas eu le courage ou pour tout autre raison, ils sont cependant, considérés comme de la *famille*, ils vivent dans la maison, soumis à des règlemens particuliers.

M. Vincent trouva tout cela charmant ; il se sentait de plus en plus encouragé dans sa résolution ; cependant, le Père Abbé poursuivant toujours à son égard son système d'épreuves, prit la parole et lui dit : « Mon ami, jusqu'ici vous n'avez vu que le beau côté de la médaille, il est bon que vous preniez connaissance du

revers, et que je vous fasse un court exposé des observances monastiques, afin que vous ne preniez aucun engagement sans être pleinement instruit de toutes choses. Nos principales austérités peuvent se classer ainsi qu'il suit : Les jeûnes, les veilles, le chant de l'office divin, le travail manuel.

Les Jeûnes.—Je pourrais vous dire, que les jeûnes sont continuels ici ; en effet, nos règlemens portent que la viande, les œufs et le beurre demeurent interdits à tous ceux qui sont en santé, le poisson l'est à tout le monde et l'huile n'est permise qu'aux malades. Les portions de la Communauté se font avec des légumes, des racines, des herbes et du laitage avec cette restriction que durant l'Avent et le Carême, tous les autres jours de jeûnes d'Église et tous les vendredis de l'année, hors le temps pascal, on ne sert aucun laitage au réfectoire et on n'en met pas dans les portions : tout s'assaisonne alors au sel et à l'eau. Les cuisiniers doivent accommoder les mets le plus simplement qu'ils peuvent, sans y faire entrer aucune espèce d'épicerie. Pendant les deux tiers de l'année, on ne fait qu'un seul repas à la Trappe : il se compose d'une soupe, d'une portion assaisonnée comme je viens de le dire de douze onces de pain, et d'une hémine de demi-vin. On ajoute aussi quelques fruits pour dessert, excepté les jours de jeûne d'Église et les vendredis qui ne tombent pas dans le temps pascal.

A commencer du 14 septembre jusqu'au Carême, cet unique repas se prend à deux heures et demie ; en Carême, il est retardé jusqu'à quatre heures et quart. Le

reste de l'année est le temps où la nature se restaure chez nous, mais vous trouverez peut-être le régime que l'on suit alors assez sévère, car il diffère encore beaucoup de celui que suivent dans le monde, pendant le Carême, les familles les plus régulières ; alors le dîner a lieu vers midi, et le soir on sert une collation. Nos plus grandes fêtes ne jouissent d'aucun privilége, elles suivent toutes la loi commune. Le seul dimanche et le jour de Noël sont exceptés. Il est expressément défendu de rien servir d'extraordinaire sous quelque prétexte et en quelque occasion que ce soit, comme un jour de profession, bien moins encore les jours qui précèdent l'Avent ou le Carême.

Les Veilles. — Vous avez parcouru nos dortoirs ; mais probablement vous n'avez pas visité nos lits en détail : ils ne sont pas très-compliqués : deux planches, une natte de paille piquée recouverte d'une toile, une couverture de laine et un traversin garni de paille, c'est tout ce qu'il faut pour faire reposer le Trappiste. C'est là qu'il se met avec ses habits réguliers pour réparer un peu ses forces ; et à minuit, à une heure, à deux heures au plus tard, selon la dignité de la fête, le plus ou moins de solennité de l'office, la cloche du monastère sonne au milieu des ténèbres et dans les saisons les plus rigoureuses, pour appeler les religieux au chœur.

L'Office Divin. — L'auteur de la psalmodie sacrée, le pieux David, nous a lui-même marqué l'heure où doit se commencer le saint Office : *Mediâ nocte*, dit-il lui-même, *surgebam ad confitendum tibi*, « Je me levais au

milieu de la nuit pour chanter vos louanges. » Et les noms de *Matines* et de *Nocturnes* que porte encore cette partie de l'office annoncent bien le temps où il doit se célébrer; c'est du moins littéralement qu'il se pratique chez nous. Au premier signal, toute la Communauté s'arrache à un sommeil que lui a peut-être long-temps refusé la dureté de la couche; elle s'empresse d'aller offrir au roi du ciel les hommages de son exactitude et de son dévoûment. Cinq minutes après le réveil, l'Office commence; il dure jusqu'à 4 heures ou 4 heures et demie; quoique cette première séance soit un peu longue, elle n'est pas la seule. Le Prophète, après nous avoir dit qu'il commençait ce saint exercice vers le milieu de la nuit, nous instruit qu'il le continuait à plusieurs heures du jour : *Septies in die laudem dixi tibi*, « Sept fois le jour j'ai chanté la gloire de votre saint Nom. » Nous continuons à suivre ce saint modèle, notre journée se trouve ainsi un sacrifice presque continuel de louanges à la gloire du Très-Haut. Ce chant fréquemment répété, ordinairement prolongé de six à sept heures par jour, célébré surtout sur un ton grave et solennel comme il se pratique chez nous, peut aisément fatiguer.

Le Travail Manuel. — Quoique l'office divin soit l'œuvre par excellence des religieux de chœur, le travail des mains est aussi une de leurs obligations. Nos réglemens, portent bien qu'à moins des saisons extraordinaires, comme les temps de la moisson, des vendanges, et de *l'importante* récolte des pommes de terre, il ne doit pas excéder la durée de six heures même en été; mais

personne ne peut en être dispensé ; ce n'est qu'alors nous dit notre vénéré père saint Benoît, que le religieux est véritablement *moine*.

Je pourrai aussi vous dire un mot des habits pauvres et grossiers dont vous serez revêtu : une chemise de serge, qui dès le commencement surtout, vous semblera une espèce de cilice ; une robe et un habit de dessus que nous appelons *scapulaire*, pour le temps du travail, et dans le reste du temps une grande tunique qui est appelée *chappe* pour les frères Novices, et *coule* pour les Religieux. Tous ces habits très-simples sont en laine ; en hiver on les trouve bien un peu légers, mais aussi pendant les chaleurs de l'été ils sont déjà trop pesants. Le haut de notre habit est surmonté d'un capuce qui vous servira de chapeau pendant le jour et de bonnet pendant la nuit.

Nous n'avons d'autre récréation ici que celle que l'on peut trouver dans la succession des divers exercices. Entre les offices et le travail sont des intervalles qui doivent être consacrés à l'étude des psaumes ou à des lectures sérieuses.

Chacune de ces pratiques prise séparément n'est pas de nature à effrayer une bonne volonté ordinaire, mais toutes réunies ensemble elles ne laissent pas d'éprouver certains tempéramens, ce que je ne suis pas fâché de vous dire d'avance parce que le vôtre ne me semble pas des plus robustes.

Je ne vous parle pas dans ce moment du silence perpétuel auquel on se voue en venant à la Trappe, ni de l'obéissance sans bornes à laquelle on se consacre, ni de cet

amour des humiliations qui les fait embrasser de grand cœur de quelque part qu'elles viennent, ni de cet esprit d'abnégation qui fait que l'on renonce absolument, non seulement au monde et à ce que nous y avons laissé de plus cher, mais encore à soi-même, à sa propre volonté pour ne plus faire que celle de Dieu, qui nous est manifestée par nos supérieurs. Toutes ces choses vous seront expliquées en leur lieu, ce que je viens de vous dire suffit dans le moment, pour vous faire comprendre combien ceci est sérieux et avec quelle maturité vous devez tout peser devant Dieu.

Toute cette nombreuse énumération d'austérités, avec ce ton austère et grave qu'y mit le Révérend Père, en les lui exposant, affligèrent un peu notre cher postulant que des habitudes bien opposées avaient élevé dans une certaine délicatesse. Un moment il crut que le P. Abbé insistait exprès pour le détourner de son entreprise, il l'avoua plus tard en lui rendant compte de son intérieur, il ajouta : « Mais alors vous ne me dites rien des consolations ineffables que Dieu répand sur ces pratiques si dures à la nature ; vous ne me dites pas combien on goûte de bonheur au service de Dieu ? » Le R. P. lui répondit que la règle lui faisait un devoir d'en agir ainsi envers les commençans. Son courage cependant n'en fut pas abattu, il se contenta de repartir avec beaucoup de modestie et de sens : « Si je persiste à solliciter mon admission dans votre sainte Congrégation, ce n'est pas par goût, ni par inclination, mais j'ai la conviction que le bon Dieu demande de moi ce sacrifice ; et puis-

qu'il a la bonté de m'appeler à cet acte de dévoûment, j'ai la confiance qu'il sera assez puissant pour m'inspirer le courage et la force de soutenir tout ce qu'il faudra pour le consommer. »

CHAPITRE XIII.

M. Vincent entre au Noviciat, il prend le nom de Marie Ephrem.—Il écrit à son père pour lui faire part de cette nouvelle.

Le Révérend Père fut très-satisfait de cette réponse, mais il n'en persista pas moins dans son plan de réserve. Il vit tous les jours son persévérant néophite ; de plus en plus il était émerveillé de ses dispositions ; enfin il lui fut impossible de ne pas voir dans sa démarche l'œuvre de Dieu, aussi il n'hésita plus. Il avait déjà prolongé ses épreuves beaucoup plus qu'on ne le fait d'ordinaire ; il lui annonça que ses vœux allaient être accomplis, et qu'il pouvait se préparer à la cérémonie de la prise du saint habit. Cette nouvelle le remplit de joie ; dès-lors il fut admis dans la Communauté. Il en suivit tous les exercices, eut plusieurs entretiens avec son Père-Maître qui lui fit connaître les divers usages de la maison et plusieurs

cérémonies monastiques. Comme son estime et son zèle pour sa vocation allaient toujours croissant, on crut qu'on ne devait plus différer, et on fixa la cérémonie au onze février.

Le matin de ce jour, immédiatement après Prime, il paraît au Chapitre, où toute la Communauté vient de se réunir, paré de ses plus beaux habits; il se fait un grand silence, le Père-Maître qui l'accompagne, le conduit jusqu'à une grande croix peinte en noir sur le pavé de la salle, vis-à-vis le siége Abbatial; il s'y prosterne de toute la longueur de son corps, son front touche à terre. Le Révérend Père lui adresse alors ces courtes paroles : *Quid petis ?* Que demandez-vous ? il répond toujours prosterné, *Misericordiam Dei et Ordinis.* La miséricorde du Seigneur et l'indulgence de la Communauté. *Surge, in nomine Domini.* Levez-vous, au nom du Seigneur, lui dit alors le Père-Abbé; il se lève et se tient debout, pendant que le Supérieur lui adresse une courte allocution : « Mon frère, lui dit-il, avez-vous bien considéré l'action que vous venez de faire ? C'est proprement la réponse à la demande que vous venez de nous adresser. Vous demandez d'être admis dans notre Ordre, notre Ordre vous répond en vous faisant allonger sur une croix; c'est pour vous faire prendre mesure, car dans cette prostration se trouve l'abrégé de toute votre vie, si vous la passez parmi nous : porter la croix, embrasser la croix, c'est là toute la vie du moine. Il est vrai, cette croix portée avec amour et dévoûment, n'est pas un fardeau insupportable, la grâce de Dieu en diminue le

poids aux âmes généreuses, et de plus elle vous assurera de la miséricorde du Seigneur que vous sollicitez ; car pour obtenir ce trésor inappréciable nous ne connaissons d'autres moyens que le travail, la pauvreté, la souffrance, les humiliations. Croyez-vous donc, mon cher frère, avoir la force de courir dans cette carrière, et de soutenir le genre de vie qui se pratique ici? —Oui, mon Révérend Père, répondit M. Vincent avec assurance, je l'espère avec la grâce de Dieu et le secours de vos prières. — Eh bien ! mon cher Frère, je n'ai qu'un seul mot à ajouter, ce mot est celui que notre bienheureux Père saint Bernard, adressait à ses Novices quand il leur donnait le saint habit : « Si vous faites tant que de commencer, mettez vous-y tout de bon. *Si incipis perfectè incipe.* Dieu couronnera votre zèle. Vous allez vous dépouiller de vos beaux habits, pour en prendre de plus grossiers et de plus pauvres ; c'est pour vous apprendre que vous devez quitter toutes vos habitudes et toutes les affections que vous avez eues dans ce monde pour vous revêtir des sentimens qui conviennent à des pénitens. » Aussitôt le Père-Maître le conduit au bas du siége de l'Abbé, on l'aide à se dépouiller de ses habits laïques, et il se revêt de l'humble froc de moine Trappiste que l'on vient de bénir pour lui. Il reçut le nom d'Éphrem auquel il obtint qu'on ajoutât celui de *Marie.* Il voulut par là exprimer sa reconnaissance à cette bienheureuse Patronne à laquelle il se croyait redevable du bienfait de sa vocation. Pendant la cérémonie, la Communauté s'associant à ses sentimens chanta ce beau cantique d'ac-

tions de grâces : Béni soit le Seigneur, le Dieu d'Israël, de ce qu'il a daigné visiter les siens, et les retirer de la servitude. *Benedictus Dominus Deus Israël....* Toute la famille était dans la joie ; un nouveau Frère venait de lui être donné, et le Frère Marie Éphrem alla se consacrer à la Vierge immaculée et mettre sa persévérance sous sa protection.

Voilà enfin notre Novice au comble de ses vœux : il a élevé entre lui et le monde un mur de séparation, il est enrôlé dans la milice sainte des serviteurs de l'auguste Reine des Anges ; cependant, une pensée importune vient de temps en temps troubler son bonheur : sa famille qui s'attend à l'embrasser de jour en jour, son père qui l'adore, sa sœur qui ne saurait vivre sans lui ; ils ignorent sa détermination, ils ne savent pas qu'ils sont condamnés à ne plus le voir, et cette sentence rigoureuse a été portée par un fils, par un frère qui semblait faire profession de ne vivre que pour eux, tant ses sentimens étaient purs et pleins d'affection ; quelle triste position, quel affreux malheur ! Ces pensées l'accablent par intervalles, il a besoin de toute sa vertu pour ne pas succomber ; le démon, que nous avons dit acharné contre les vocations généreuses, exploite cette considération à son profit ; quelquefois le jeune Novice est poussé à bout, il n'a d'autre ressource que d'aller se jeter entre les bras de sa bonne Mère, *Consolatrix afflictorum*, le refuge assuré des âmes désolées. Et il sentait alors son courage renaître ; si la tentation persistait, il allait en toute hâte la découvrir au Révérend Père, le dépositaire de tous les mouvemens de son âme,

et cet expédient lui réussissait toujours. Les avis qu'il en recevait étaient pour ses maux un antidote puissant. Le plus souvent il lui suffisait d'exposer la cause de sa tribulation pour s'en voir débarrassé incontinent ; c'est que ce vieux menteur hait la lumière, *odit lucem*. à peine est-il découvert, qu'il court vite se cacher.

Sa famille pourtant rompit le silence, Mademoiselle Catherine, sa sœur, lui écrivit, mais cette lettre était assez vague. On n'avait rien compris au dessein qu'il avait cherché à insinuer, ou bien on voulait dissimuler; aussi sa sœur se bornait-elle à lui faire des reproches sur ce qu'il se retardait tant en route et sur le peu d'empressement qu'il mettait à répondre à l'affection de ses parens qui soupiraient avec tant d'ardeur après son arrivée. Le Frère Marie Éphrem, comprit qu'il était temps de s'expliquer avec sa famille; il ne put plus différer de leur découvrir tout le mystère ; nous intéresserons nos lecteurs en leur faisant part de la lettre qu'il écrivit à son père à ce sujet ; nous ne saurions d'ailleurs mieux reproduire ses beaux sentimens, aussi la transcrirons-nous en entier, quelque longue qu'elle soit.

Aiguebelle, le 21 février 1838.

Mon bien cher Père,

« J'ai reçu hier la lettre de Catherine. Elle m'adresse
« des reproches, bien mérités sans doute, mais je ne
« suis pas aussi coupable qu'on pourrait le croire d'abord;
« mon silence ne vient pas de ma négligence, encore

« moins de mon indifférence, il a été occasionné par « un enchaînement de circonstances que j'étais bien « loin de prévoir. Aujourd'hui encore je paraîtrai bien « coupable et je ne sais comment m'y prendre pour vous « annoncer une nouvelle dont je dois néanmoins vous « faire part. Si vous avez bien pesé tout ce que je vous « ai dit dans ma dernière lettre, vous avez pu prévoir « ce que je vais vous dire. Oui, mon bien cher papa, « après bien des réflexions, des combats, des raisonne-« mens, des hésitations, j'ai enfin pris la résolution « de consacrer à Dieu le reste de mes jours; mais ne « vous pressez pas de m'accuser de dissimulation ou « d'indifférence. Oh! si vous saviez combien il m'en a « coûté; si vous pouviez sonder le déchirement de mon « âme, la plaie de mon cœur, vous verriez quel est mon « amour pour vous et pour ma bien chère Catherine. Si « vous saviez combien j'ai marchandé (pour ainsi parler), « avec Dieu pour me donner à lui! oh certes, vous ne « m'accuseriez ni de cruauté ni d'ingratitude. Le sacrifice « que je fais, ce n'est qu'à Dieu que je pouvais le faire, « car rien au monde n'aurait pu me séparer de vous dans « quelque position que nous nous fussions trouvés. Il est « inutile que j'essaie de vous dire tout ce qui se passe en « moi, tous les combats que me livrent et la voix de la « grâce et le cri de la nature, car vous savez combien je « vous aime vous et ma bonne sœur. Les seuls objets « auxquels je tenais au monde, Dieu veut que j'y renon-« ce. Ah! quand j'y pense bien, je suis prêt de succomber « et de retourner en arrière; il faut que Dieu ait une

« grande pitié de moi pour me supporter aussi long-temps
« avec mes tergiversations : mais pour vous mettre à
« même de voir si ma vocation vient de Dieu et vous
« établir juge de ma conduite, je vais vous dire comment
« tout s'est passé.

« Vous savez que le grand but de mon voyage a été
« d'éprouver ma vocation et de tâcher de découvrir ce
« que Dieu demandait de moi ; pour ma part, je n'ai
« consenti à me séparer de vous que pour ce motif ;
« j'ai constamment prié le Seigneur de me manifester
« sa volonté, tout mon désir était de rentrer au plus tôt
« auprès de vous. A Paris, j'ai consulté les pieux Di-
« recteurs de St. Lazare ; à Lyon, je me suis adressé
« à des personnes très-recommandables : après tout
« cela, je rentrais pour vous dire que mes idées n'étaient
« pas changées, et qu'après avoir mieux étudié le
« monde, je sentais plus que jamais la nécessité de le
« fuir, parce qu'il ne m'inspire que du dégoût. Ce-
« pendant, j'avais calculé, avant même de partir de
« Perpignan, de ne pas passer à Montélimart sans
« visiter la Trappe d'Aiguebelle, que je savais n'en être
« pas très-éloignée. Dans le temps même, j'avais adressé
« une lettre au Supérieur de ce Monastère ; car vous
« savez que mes idées sur ce point ne datent pas
« d'aujourd'hui. Dans ma dernière lettre, je vous ai
« dit de quelle manière je me détachai de Montélimart
« où je laissai mes effets, et comment je m'acheminai
« vers l'Abbaye, avec M. le curé de cette ville, qui se
« rendait chez les Trappistines de Maubec. J'avais déjà

« passé huit jours à Aiguebelle. Dans les rapports que « j'eus avec le Révérend Père, je lui fis part du « projet que j'avais de revenir vers vous pour vous « dire qu'après toutes les épreuves auxquelles je m'étais « soumis, je n'en étais que plus décidé à quitter le « monde; que mon parti était pris de retourner ici, « pour m'y consacrer au service du Seigneur; je voulais « même vous engager à venir vous y établir vous-« même en qualité de pensionnaire afin que nous puis-« sions vivre près l'un de l'autre. Le R. P. Abbé « approuva mon dessein; il écrivit même une lettre, « dont je devais être chargé, à Mgr l'Évêque de Per-« pignan qu'il connaît. J'étais déjà heureux de penser « que j'allais vous embrasser. Cependant on parlait « beaucoup de la fête de la Purification qui devait être « très-solennelle et de la prise d'habit d'un novice; le « temps d'ailleurs était mauvais, je vis qu'il n'y avait « pas grand inconvénient à rester encore ce jour-là : « je m'y résolus. Mais voilà que le jour de cette fête « je me sentis plus agité que de coutume, j'assistai à « quelques cérémonies qui firent sur moi la plus douce « impression; il y eût communion générale; j'eus le « bonheur d'en être; toute la journée fut délicieuse « pour moi; le soir, pendant que la communauté « chantait avec beaucoup d'ardeur le *Salve regina* « pour saluer sa bienheureuse Patronne avant de se « retirer, je fus moi-même dans un ravissement « qu'il me serait impossible de vous dépeindre; il se « passa dans mon ame des choses extraordinaires; je ne

« pus résister plus long-temps, je sentis couler de « douces larmes, et je promis à mon Dieu que c'en était « fait, que dès ce moment je le prenais pour mon par- « tage. Dès le lendemain, je fis part de tout au Père « hospitalier, et surtout au Révérend Père ; je lui dis « que je renonçais à mon voyage. Le Révérend Père « m'a éprouvé de toute manière, et ce n'est qu'après « dix jours de réflexions que, me trouvant toujours « dans les mêmes dispositions, il a consenti à m'admettre. « C'est le 11 de ce mois que j'ai eu ce bonheur.

« Je voudrais bien pouvoir vous dire, mon très-cher « père, tout ce que j'ai souffert d'angoisses et de tour- « mens. Je voyais tout le chagrin que j'allais causer au « meilleur des pères et à la plus tendre des sœurs ; la « nature m'imposait des devoirs, mais la grâce en exi- « geait d'autres, il y avait entr'eux incompatibilité ; « Dieu, qui est le souverain maître, faisait toujours « pencher la balance en sa faveur ; d'autre part, je me « voyais exposé à mille dangers dans le monde. Puis, « j'ai cru qu'il était dangereux de revenir encore à Per- « pignan et par trop cruel d'aller moi-même vous porter « la nouvelle qui devait déchirer votre cœur. J'ai espéré « que vous ne me refuseriez pas la permission de suivre « ma vocation, parce que vous y verrez l'œuvre de « Dieu ; en ceci je suis heureux d'avoir un père émi- « nemment religieux qui comprendra combien il serait « dangereux de résister à celui qui ne nous a créés que « pour lui ; et la plus grande marque que nous ayons de « sa volonté, c'est le courage qu'il me donne de rompre

« les liens si forts qui m'unissent à vous. Eh bien, « mettons en commun notre confiance póur nous offrir « au Seigneur ; offrez-lui ce sacrifice énorme, comme « je le lui offre moi-même tous les jours. Assurons- « nous qu'il ne sera que momentané ; Dieu l'aura « pour agréable, et nous accordera de nous voir bientôt « réunis sans avoir à craindre d'autre séparation. Je ne « vous dirai pas le peu de fond que nous pouvons faire « sur les avantages que le monde peut nous offrir, nous « avons été soumis là-dessus à de bien rudes épreuves ; « il y a peu de temps encore, notre famille était un « modèle de bonheur sur la terre, nous ne formions à « nous tous qu'une même âme, qu'un même amour. « Dieu rompit un anneau de cette chaîne, depuis, notre « union était devenue plus étroite en quelque sorte ; « le Seigneur, dont les desseins sont incompréhensibles, « ne semble pas satisfait, il exige du moins encore « un sacrifice ; eh bien, unissons-nous tous les trois « pour le lui offrir. Pour cela, nous ne cesserons pas « de nous aimer ; car depuis que ma résolution a été « prise, je me sens pour vous une affection bien plus « vive et bien plus pure. Je ne forme pas un soupir vers « Dieu où vous n'ayez tous deux votre part : Dieu sait « que je n'ai qu'un seul désir, le bonheur de nous trois ; « aussi, je ne vous cache pas que vous êtes pour beau- « coup dans mon holocauste, et j'ai assez de confiance « en Dieu pour espérer que vous ne tarderez pas à « comprendre que ce n'est pas une calamité que d'avoir « un fils et un frère religieux. De plus, je suis auto- « risé à vous dire que vous pouvez venir me voir.

« De tous les Religieux qui sont ici, il n'en est presque
« aucun qui n'ait eu à faire les plus grands sacrifices.
« Dieu se plaît à éprouver les siens ; je vous citerai deux
« de nos Frères novices qui sont à côté de moi : l'un
« n'a que sa mère, et sa mère n'a que ce fils au monde
« pour hériter de sa grosse fortune et pour consoler ses
« vieux ans ; il se sentit appelé à la Trappe, il y vint;
« toutes les prières et toutes les larmes de sa mère pour
« le rappeler furent inutiles ; il était encore mineur, sa
« mère eut recours à la force armée ; le jeune homme
« dut céder ; mais au moment de sa majorité, il a dé-
« campé de nouveau et est venu se refugier à l'ombre
« du sanctuaire, sous les auspices de Notre-Dame. Le
« second est un monsieur tout à fait intéressant, il
« appartient à une très-bonne famille de Toulouse ; il a
« préféré la croix de J. C. à tout le bonheur que le
« monde lui réservait. Enfin, mon très-cher père, vous
« le savez mieux que moi, le royaume du ciel souffre
« violence, nous ne pouvons arriver à cette heureuse
« patrie que par le chemin de la croix ; je veux dire,
« en supportant avec patience les sacrifices que Dieu
« exigera de nous.

« Du reste, ne soyez pas en sollicitude pour ma santé,
« je me porte à merveille, je me trouve très-bien du
« régime que l'on observe ici ; il est sévère, sans doute,
« c'est ainsi qu'il doit être pour des pénitens ; les mets
« sont assaisonnés très-simplement, mais on a une ma-
« nière de les accommoder qui est bien de mon goût ;
« en toute vérité, je vous assure que je les trouve déli-

« cieux. Puis, je crois qu'il y a des grâces particulières, « car, si à la maison j'avais tenté de faire une partie de « ce que je fais ici, quelle consommation d'eau d'orge « j'aurais faite! mais la sainte Vierge veille sur nous, « elle nous protège de toute manière.

« Je m'attends bien que ma démarche sera diverse- « ment interprétée; mais cette considération ne m'a- « larme pas beaucoup : comme je n'ai cherché à capter « les suffrages de qui que ce soit, je m'occupe fort peu « de ce que l'on peut dire sur mon compte; j'ai devers « moi la conscience d'avoir accompli un pénible mais « impérieux devoir; Dieu est content, cela me suffit. Il « n'y a pas du déshonneur à se mettre au service du Roi « des Cieux : *cui servire regnare est!* Il n'y a que votre « affliction qui me fait de la peine; mais de grâce, mon « très-cher père, ne m'en veuillez pas, surtout ne me « maudissez pas! Si vous saviez combien je vous aime! « Voyez le tout devant Dieu et jugez si je devais, si je « pouvais ne pas faire sa volonté.

« Je voudrais bien écrire à ma bien chère sœur et à « ma bonne cousine; j'aurais beaucoup de choses à leur « dire sur la fausseté des biens de ce monde, non pas « que je veuille dire qu'il soit impossible de s'y sauver, « chacun a les grâces de salut nécessaires, et c'est à « l'homme de bien de voir au fonds de son âme ce que « Dieu exige de lui. Mais je crois que, dans certain « monde surtout, il est très-difficile de se sauver : « qu'elles soient toujours bonnes et pieuses; que ma « sœur donne à mon cher père plus de consolation que « je ne lui en ai donné moi-même.

« Pardonnez-moi et écrivez-moi que vous me per-
« mettez de suivre, non pas mes idées, mais la volonté
« du Seigneur. Priez tous pour moi, je prierai bien
« pour vous tous. Priez surtout la sainte Vierge, c'est à
« elle que je dois le bienfait de ma vocation, c'est elle
« qui a conservé mes sentimens au milieu des dangers
« de mon voyage. Si jamais l'affliction assiégeait votre
« cœur, portez vos regards sur ce Christ que vous
« conservez dans votre cabinet avec tant de vénération,
et lisez-y ces paroles qui sont écrites à ses pieds :
« *O vous qui êtes affligés, considérez s'il est une douleur*
« *pareille à la mienne !* Cette vue vous consolera.

« Adieu donc, mes chers parens ; consolons-nous en
« Dieu, et prions-le de nous faire la grâce de nous voir
« un jour tous réunis dans le ciel. »



CHAPITRE XIV.

M. Ferrer père arrive à Aiguebelle ; il obtient de reprendre son fils à Perpignan, avec promesse de donner son consentement s'il persiste dans sa vocation.

Cette lettre, quelque tendre et quelque touchante qu'elle fût, porta la désolation dans la famille du Frère Marie Éphrem ; un premier malheur avait déjà si sensiblement altéré sa félicité, il y avait peu de temps ; la pensée de faire un nouveau sacrifice acheva de l'accabler. Cette nouvelle se répandit bientôt ; les parens et les amis accoururent pour offrir leurs consolations ; M. Ferrer, abîmé par la douleur, était tout abattu ; Mlle Catherine se désespérait, les plaies de leur cœur n'étaient pas encore cicatrisées, elles se rouvrirent et saignèrent cruellement.

Dans l'incertitude du parti qu'il y avait à prendre dans une position si fâcheuse, il fut résolu qu'on tâcherait de patienter pendant quelque-temps ; mais les parens insistèrent pour que M. Ferrer refusât à son fils la consolation que celui-ci demandait si instamment de lui

répondre ; outre qu'il était très-difficile de bien déterminer la position que M. Ferrer devait prendre à son égard pour le détourner de son projet, on pensa qu'un silence absolu ferait plus d'impression sur le cœur de M. Vincent dont on connaissait d'ailleurs la sensibilité et la tendresse.

C'était réellement punir notre jeune novice par l'endroit le plus sensible ; mieux que personne il connaissait l'affection vive que son père et sa sœur avaient pour lui, il ne doutait pas qu'il ne leur eût porté le coup le plus terrible ; cette pensée l'affligeait, et l'incertitude où il était touchant leur état depuis qu'ils avaient l'assurance d'avoir perdu, probablement pour toujours, celui qui semblait faire leur vie dans ce monde, achevait par fois de l'accabler ; aussi, était-ce dans son sacrifice ce qui lui coûtait le plus ; mais pour ne pas succomber il eût recours aux moyens qui lui avaient si bien réussi lorsqu'il s'était agi de se poser comme une victime sur l'autel du Seigneur, et ces mêmes moyens lui servirent pour s'y maintenir ; il offrit à Dieu ce reste de l'holocauste et il se résigna à la patience.

En attendant, un proche parent du frère Marie Éphrem lui écrivit pour sonder en quelque manière ses intentions ; il lui répondit. Sa lettre, toute aussi touchante que la première, par l'attachement si vrai qu'il porte toujours à sa famille, est encore plus admirable par la pureté de ses motifs et la noblesse de ses sentimens ; mais elle ne laissait plus de doute sur ses résolutions et ne donnait plus d'espoir de le voir revenir de son dessein.

Alors, le même parent qui avait pris l'initiative en écrivant au frère Marie Ephrem, conseilla à M. Ferrer de recourir au moyen qui lui semblait le plus expéditif et le plus puissant pour recouvrer son fils : il ne s'agit de rien moins que de partir pour aller l'arracher au pieux asile qui le retient; il s'offre lui-même pour l'accompagner. C'était un homme ardent, doué de beaucoup de caractère, très-propre à seconder dans le coup de main qu'il méditait : M. Ferrer se laisse persuader; ils partent, lui, son parent, sa fille et sa nièce Mlle Élisa A..., bien persuadés que M. Vincent ne résistera pas à leurs instances réunies; bien déterminés, du reste, à faire tous leurs efforts pour l'emmener.

Cependant, le frère Marie Éphrem était loin de se douter de tout ce qui se trâmait contre lui; depuis qu'il avait eu le bonheur de prendre le saint habit il n'eut qu'un seul désir et une seule occupation, celle de devenir un bon novice pour être plus tard un bon Religieux. Les paroles que le Révérend Père lui avait adressées dans cette première cérémonie : Si vous faites tant que de commencer, faites-vous-y tout de bon, *Si incipis perfectè, incipe* s'étaient profondément gravées dans son cœur; aussi, ses Frères ne s'aperçurent pas qu'il fut un commençant en religion, et il semblait, en arrivant, avoir acquis une certaine perfection des vertus monastiques. Quoique le dernier venu dans la Communauté, ses Frères du noviciat lui assignèrent bientôt dans leur esprit la première place, tant ils admirèrent en lui et sa ferveur et son exactitude pour toutes

les règles, et avec tout cela, une amabilité de vertus, une aisance et une cordialité au milieu de ses régularités, si ravissantes, que tous avaient déjà pour lui une affection respectueuse.

Mais le démon, jaloux de si beaux commencemens, souleva tout pour tout renverser et tout détruire, peut-être aussi Dieu voulût-il, par une providence particulière, éprouver son serviteur. Saint Bernard nous assure que Dieu en agit ainsi à l'égard des personnes les plus dévouées ; il prouve par de solides raisons que cette conduite est nécessaire, aussi ne voulut-il pas que le frère Marie Éphrem fut privé de cette faveur. Courage donc, généreux athlète, vous avez mis votre confiance en Dieu, vous ne serez point confondu ; vous vous êtes mis sous le patronnage de la Reine du Ciel, elle saura bien vous préserver de la rage de vos ennemis, et faire tourner au besoin à leur propre confusion, tous leurs efforts pour vous nuire !

C'est le 7 mars que la famille Ferrer arriva à Aiguebelle, un mois environ après que le frère Marie Éphrem y fut entré. L'oncle demeura chargé de diriger lui-même le plan de tout ce qu'il y avait à faire pour le succès de l'expédition. Leur premier soin fut de cacher leurs noms et qualités ; ils s'annoncèrent comme des curieux qui désiraient visiter le Monastère ; ils accablèrent le père hôtelier de questions ; celui-ci y satisfit avec simplicité. Il se faisait déjà tard ; la présence des deux demoiselles ne leur permettant pas de coucher au Monastère, après que les deux messieurs eurent pris

une connaissance assez superficielle de la maison, ils se retirèrent dans un village voisin pour revenir le lendemain.

Une partie de la nuit se passa à calculer les moyens à prendre. Le lendemain de bonne heure, ils arrivèrent tous quatre à la porte du Monastère ; ils continuèrent le même rôle que la veille, ils poursuivirent le cours de leurs perquisitions auprès du portier et du père hôtelier. Ils se montraient surtout impatients de voir les Religieux ; on leur répondit qu'ils allaient assister à la grand'messe tout à l'heure, et que bientôt après ils sortiraient pour aller au travail. Les deux messieurs ayant témoigné le désir d'assister à cette messe, on les conduisit à la tribune, d'où leurs regards plongèrent constamment sur le chœur des Religieux pour découvrir et observer dans toutes ses démarches celui qui les intéressait tant. Ils l'eurent bientôt reconnu sous son nouveau costume; ils ne purent se défendre d'un secret sentiment d'admiration à la vue de ces hommes héroïques qui avaient volontairement foulé aux pieds tous les plaisirs et toutes les séductions du monde, pour venir dans une humble solitude se dévouer à une vie toute de sacrifices ; ils éprouvèrent une vive émotion à la vue de l'ensemble si parfait de leurs touchantes cérémonies, de leur ardeur à chanter les louanges du Seigneur, de leur attitude respectueuse dans le lieu saint; tant ils les voyaient immobiles de recueillement et de vénération devant la majesté du Très-Haut. Ils furent surtout touchés de la ferveur de leur jeune novice, qui

était loin dans ce moment de penser qu'il avait ses proches pour témoins de sa piété ; malgré eux, ils se virent forcés de l'admirer, et s'ils fussent venus dans des desseins moins hostiles, ils auraient trouvé du sublime dans sa résolution et auraient, nous n'en doutons pas, envié son bonheur.

Pendant cet intervalle, les deux demoiselles poursuivaient leurs questions auprès du frère Portier ; elles s'informaient surtout de la différence des Religieux avec les frères Novices, de la distinction qui existait entre les costumes des uns et des autres. Mais voilà que la messe est terminée, M. Ferrer et son compagnon reviennent ; ils ont vu le fervent jeune homme en habit de Trappiste ; ils ont à peine rendu compte de tout ce qu'ils ont vu, qu'on les avertit que la Communauté va passer pour se rendre au champ du travail. En effet, à l'instant ils voient sortir du Monastère une longue file de Religieux qui traversent la cour et se dirigent vers la porte extérieure ; mais ils n'ont plus le même costume qu'ils avaient au chœur : au chœur, ils étaient en grande tenue ; les Profès portaient la coule aux longues et larges manches, et les Novices étaient revêtus de la chappe ; mais actuellement ils sont en costume de travail, en simple scapulaire, portant de gros sabots, leur robe est retroussée ; ils marchent sur un seul rang, par ordre d'ancienneté, la tête couverte du capuce, un chapelet à gros grains pend à leur ceinture, et chacun tient une bêche sous le bras gauche.

Aussitôt, sans perdre du temps, la famille se poste ;

le parent de M. Ferrer dresse sa petite batterie ; un des Supérieurs passe le premier à la tête de sa troupe, seul, d'après les constitutions, il salue MM. les étrangers ; après lui, les Religieux passent sans lever les yeux et sans s'occuper de tout ce qui peut se rencontrer sur leur passage. La Communauté avait déjà défilé, et celui que l'on attendait avec tant d'impatience n'avait pas encore paru. Tout-à-coup il se montre presque au dernier rang ; en même-temps, il se fait un petit mouvement parmi ces étrangers ; ils se pressent, ils s'approchent ; la sœur ne peut contenir son émotion : Elle jette un cri : c'est bien lui, s'écrie l'oncle, et se lance sur le frère Marie Éphrem pour le saisir ; celui-ci s'était aperçu de cette agitation, il avait distingué la voix si connue de sa chère sœur, il avait même porté de ce côté un regard timide ; saisi de tout ce qu'il voit, son front se couvre à l'instant d'une modeste rougeur, cependant il a observé à temps le mouvement de son oncle ; il a pu s'esquiver : ce n'est pas qu'il n'ait plus pour les siens cette affection dont il leur a donné de si touchantes démonstrations, tout le temps qu'il a vécu avec eux dans le monde ; ce n'est pas non plus qu'il se refuse à les voir ; mais il est frère novice, il est tenu à l'observation d'une Règle, il sait qu'il y a un article de cette Règle qui exige la permission du Supérieur pour qu'un novice puisse voir quelque membre de sa famille, encore le Père-maître doit-il ordinairement être présent à cette visite, il attendait de pouvoir remplir toutes ces formalités ; c'est ce motif qui l'avait fait s'esquiver si

furtivement. — Notre coup est manqué, dit alors l'oncle. Il ne s'agissait de rien moins, dans ses projets, que d'enlever son neveu, et de le forcer bon gré, mal gré, à les suivre. Ne savait-il pas, le bon homme, qu'il est difficile d'enlever ainsi quelqu'un, surtout quand c'est Dieu qui le garde! Il fut un peu déconcerté de son mauvais succès, il dut changer ses plans et aviser à quelque autre expédient.

Cependant, les deux demoiselles ne se possèdent plus, elles ne peuvent résister plus long-temps au désir qu'elles ont de voir leur frère, de lui parler, et par une curiosité assez naturelle à leur sexe elles se mettent sur la trace des Religieux; elles les voient occupés à travailler dans une vigne; de loin, elles les observent, s'approchent peu-à-peu pour tâcher de découvrir celui qui seul les préoccupe; mais leur désir ne peut être pleinement satisfait, les Religieux sont assez près les uns des autres, tous mêlés ensemble; la nature de leur travail les oblige à se tenir courbés, il est impossible de le bien discerner; elles ne se découragent pas pour cela, mais elles sont résolues d'approcher jusqu'à ce qu'elles l'aient bien vu. Le Révérend Père Abbé, qui ne s'était pas rendu au travail avec ses frères, arrive dans ce moment, il voit ces deux jeunes personnes, qu'il prend pour des curieuses d'un des villages voisins, il est frappé d'une indiscrétion dont il n'avait pas encore vu d'exemple, il croit être obligé d'y mettre un terme; il s'approche d'elles avec modestie, et leur demande si elles ont affaire à quelqu'un des Religieux. L'embarras se peint aussitôt

sur leur figure : elles répondent qu'elles veulent seulement voir travailler les Trappistes ; alors le Père Abbé leur fait observer poliment qu'il n'est pas très-convenant de pousser la curiosité aussi loin : il termine en leur déclarant que, si elles persistent, il est obligé de faire rentrer la Communauté.

Ces observations étaient justes. Aussi, furent-elles bien senties ; nos demoiselles se voyant poussées à bout ne purent tenir plus long-temps, elles découvrirent tout le mystère : c'est que, dirent-elles, nous avons un frère parmi ces Religieux, il s'est échappé de chez nous sans prendre congé de sa famille, et nous voudrions le voir. Le Révérend Père fut de suite au courant ; il vit bien qu'il s'agissait du frère Marie Éphrem. Vous pouviez vous expliquer plus tôt, dit-il à ces demoiselles, je vais appeler votre frère ; seulement, ayez la complaisance de vous éloigner un peu, afin de ne pas vous trouver à la vue de la Communauté. Elles obéirent aussitôt ; il va lui-même parler au bon frère, lui dit tout ce qui se passe ; celui-ci lui rend compte pareillement de tout ce qu'il sait : il attendait que le Révérend Père vint pour le lui communiquer. Comme ils s'avançaient vers elles, ils aperçurent dans le chemin du Monastère les deux messieurs qui accouraient aussi. C'est mon père et mon oncle, dit le frère Éphrem. Ils approchent tous ensemble. L'entrevue se fait : ce furent d'abord de tendres embrassemens, des démonstrations d'une joie sensible de se retrouver ; le Père Abbé était présent, mais craignant de gêner leur conversation, il voulut bien autoriser le

jeune novice à demeurer seul avec sa famille, et même à l'accompagner au Couvent.

Les voilà tous réunis, s'acheminant lentement vers Aiguebelle, tantôt s'arrêtant, tantôt précipitant leurs pas. Après les premiers épanchemens de leur tendresse, M. Ferrer prenant la parole, se tourne tristement vers son fils : Comment, mon cher fils, en avez-vous usé ainsi à mon égard ; que vous ai-je fait pour me traiter avec tant de rigueur ; quel est le motif qui a pu vous déterminer à nous abandonner au moment où nous comptions le plus sur vous pour nous consoler de nos malheurs ! et en disant ces mots, il fond en larmes. Sa fille mêle ses plaintes et ses pleurs aux siens. Le frère Éphrem fut attendri ; quoique novice de la Trappe, son cœur n'était pas changé, il était toujours plein d'affection pour les siens ; il se penche au cou de son père, il embrasse sa sœur plusieurs fois. Ah non ! leur dit-il, je n'ai pas à me plaindre de vous, je suis au contraire confus de tous vos soins et de toute votre amitié, je l'ai si peu méritée ! mais, mes chers parens, mon très-cher père, vous savez tout, que pouvais-je faire ? y a-t-il moyen de résister aux desseins de Dieu !.... Il n'en dit pas davantage ; la désolation de sa famille lui brisait le cœur, il demeura interdit. Tous se tûrent ; on n'entendit que leurs sanglots.

L'oncle qui, jusques là n'avait pas dit grand'chose, prit enfin la parole : Ce n'est pas tout, dit-il, mais nous venons pour t'emmener, et tu vas te préparer à nous suivre ; le frère Éphrem ne répondit rien. Mais il fut

aisé à son oncle de lire sur son air qu'il y était peu disposé : alors, prenant un ton sévère, il lui reprocha sa conduite qu'il qualifia d'indigne, il la taxa de cruauté et d'ingratitude; il lui dépeignit la triste position dans laquelle il délaissait son père, qui comptait sur lui, et auquel il était devenu nécessaire; son unique sœur dont il était l'appui ; toute sa famille qu'il plongeait dans l'affliction : et, après une série d'apostrophes que nous ne reproduisons pas, il finit par le conjurer, au nom de sa mère dont il osa évoquer les mânes, de revenir d'une démarche aussi insensée. Notre bon frère, tout accablé qu'il était de ce qu'il venait d'entendre, n'en conserva pas moins le calme et la sérénité, qui demeurèrent constamment peints sur son visage malgré l'émotion que son cœur éprouvait ; on ne vit point en lui de signes d'indignation parce que son cœur n'y donna aucun accès.

Tout le temps que l'oncle parla, les autres gardèrent le silence. Mlle Catherine était tantôt consternée, tantôt un peu rassurée selon qu'elle avait plus ou moins d'espoir de recouvrer son frère. Sa cousine n'avait presque rien dit ; elle admirait la vertu du frère Éphrem ; et, loin de plaindre son sort, elle lui portait envie dans le secret de son cœur.

M. Ferrer, dont l'émotion s'était un peu apaisée, paraissait tout absorbé dans des pensées profondes. On eût dit un homme qui est accablé du chagrin de se voir privé d'un fils qui fesait son bonheur dans ce monde; mais en même-temps, plein d'une vénération pour les

hautes vertus dont ce même fils lui donne un si touchant exemple. Après qu'il fut demeuré quelque-temps ainsi concentré en lui-même, il parla à son tour, et son langage fut ce qu'il devait être, il conciliait tous les intérêts :

« Mon fils, dit-il, en père sincèrement attaché à ma religion, j'ai constamment regardé comme mon premier devoir l'obligation de vous donner une éducation chrétienne, ma conscience me rend le témoignage que je n'ai rien omis pour cela ; actuellement j'aurais mauvaise grâce à vouloir m'opposer aux desseins que Dieu peut avoir sur vous ; aussi, je vous déclare que telle n'est pas mon intention. Mais la religion elle-même ne nous fait pas un crime d'user de sages précautions pour nous assurer que véritablement nos desseins viennent de lui. C'est pourquoi je viens vous proposer de venir avec nous à Perpignan, vous demeurerez dans votre famille un temps convenable, deux ou trois mois environ ; en toute liberté vous pourrez sonder vos dispositions, et si, après cette épreuve, vous persistez dans votre dessein, vous le suivrez, je ne m'y opposerai plus. »

La proposition était assez raisonnable ; on crut du moins que le frère Éphrem ne pouvait pas se dispenser de l'accepter ; lui-même, il se sentait assez porté à donner à sa famille cette dernière consolation. On était alors près du Monastère, la Communauté y était rentrée ; il rentre lui-même pour aller en parler à son Supérieur. Il lui raconte tout ce qui vient de se passer entre lui et les siens, et lui fait part de la dernière demande de son

père. Le Révérend Père vit que le jeune novice inclinait assez à prendre ce parti. Il le regarda d'un air presque de compassion, et lui dit : Mon cher frère.... et il s'arrêta. Je vous comprends, ajouta aussitôt le frère Éphrem. Vous pensez que je me laisserai tenter et que je ne reviendrai pas. — C'est bien dangereux, reprit le Révérend Père. — N'ayez pas cette crainte, reprit à son tour le frère Éphrem, Dieu qui a su m'amener une première fois saura bien me reconduire une seconde, et puis Marie, ma tendre mère, ne s'est-elle pas constituée ma gardienne? Du reste, je ne veux rien faire que vous n'approuviez : si vous voulez que je demeure, vous n'avez qu'à me l'ordonner ; mais si vous m'autorisez à accorder cette satisfaction à mes parens, vous voudrez bien me donner votre bénédiction, me promettre la continuation de vos prières, me recommander de temps en temps aux suffrages de la Communauté, et, avec tous ces secours, je crois pouvoir vous garantir mon retour pour l'époque que vous me fixerez. Le Père Abbé fut émerveillé des dispositions et surtout de la confiance de son cher Novice; il lui répondit que s'il croyait apaiser les siens par cette condescendance et s'il comptait conserver ses sentimens au milieu de tous les piéges qui lui seraient tendus, il l'y autorisait.

Ils allèrent en porter la nouvelle à la famille qui l'attendait avec une certaine anxiété, ne pensant pas que le Supérieur fût aussi facile.

A peine cette heureuse nouvelle est-elle connue, que la sérénité se rétablit sur tous les fronts : la conver-

sation s'engage, les voilà tous se félicitant réciproquement, ils sont tous bons amis. Seul, le frère Ephrem ne partageait pas la joie commune, il allait s'éloigner de sa chère solitude! Il demanda que son père renouvelât devant le Révérend Père Abbé la promesse de lui laisser suivre sa vocation s'il persistait dans ses sentimens; et il s'y engagea formellement. On servit ensuite à dîner à toute la famille dans l'hôtellerie qui est en-dehors de la porte du Monastère; le frère Éphrem quitta ses chers habits de novice pour reprendre ceux qu'il avait apportés du monde. Il pleura beaucoup en prenant congé du Révérend Père : Je rentre dans Babylone, lui disait-il avec l'expression de la douleur, mieux que moi vous savez tout ce que j'ai à craindre de sa corruption. Le Révérend Père l'embrassa, lui donna sa bénédiction, lui promit de faire prier pour lui, et en particulier il prit l'engagement de dire tous les samedis, la sainte Messe à l'honneur de la Sainte Vierge jusqu'à ce qu'il revint ou qu'il sût qu'il ne devait pas revenir; tout cela le consola un peu; il alla alors rejoindre sa famille. Je serai ici avant la coupe des blés, dit-il tout bas au Père hôtelier, et ils s'éloignèrent du Monastère.



CHAPITRE XV.

Le Frère Marie Ephrem arrive à Perpignan, son séjour dans sa famille. — Il retourne à Aiguebelle.

Cependant la voiture roulait sur la route de Nîmes, nos voyageurs s'applaudissaient du succès de leur voyage ; seul, le Frère Marie Éphrem redevenu M. Vincent, paraissait affecté, son cœur était plongé dans une sombre mélancolie : Comment donc, se disait-il, les exigeances de la nature ont eu plus de force que les droits de la grâce? et Dieu, dont la volonté s'est si visiblement manifestée à mon égard, ne méritait-il pas la préférence sur les désirs de la chair et du sang? et alors, il se repentait d'avoir cédé; une pensée salutaire lui offrait cependant quelques consolations : Si tu t'es éloigné de la maison du Seigneur, tu ne l'as pas fait entièrement de toi-même, tu l'as fait de l'agrément de tes supérieurs, tu n'as pas cessé d'être sous leur obéissance. Tout cela ne le rassurait pas pleinement : Je reviendrai, disait-il quelquefois, et par ma fidélité j'expierai ma faiblesse. Vainement, la famille qui s'apercevait de sa préoccupation, s'efforçait-elle de l'égayer et de le dis-

traire, il revenait sans cesse à ses idées ; tout ce qu'il voyait dans le monde lui inspirait une sorte d'horreur et lui fesait regretter sa chère retraite, hors de laquelle il lui semblait impossible de pouvoir vivre ; ces diverses pensées firent un tel progrès dans son âme, qu'il n'y pût résister. Arrivé à Nîmes, il s'échappe sans rien dire, et reprend en toute hâte le chemin qu'il vient de parcourir ; on s'aperçoit bientôt de son absence, on soupçonne sa désertion, vîte on court après lui, on a le bonheur de l'atteindre, et ce n'est qu'en lui fesant violence qu'on parvient à le ramener. Tout cela ne rendait pas nos voyageurs bien joyeux, et ne les portait pas à s'applaudir beaucoup de leur victoire. Qu'avancerons-nous, disait-on tout bas, le monastère est désormais pour lui une pierre d'aimant qui l'attire sans cesse? Peu s'en fallut qu'on n'eût du regret d'avoir tant insisté pour l'arracher à sa solitude. Mais l'oncle n'était pas de cet avis ; il trouvait tout naturel que le jeune Vincent, qui avait bon cœur, se séparât avec peine de ses nouveaux amis ; il se promettait tout du séjour qu'il ferait au milieu de sa famille.

En attendant, le voyage se poursuit sans autre aventure digne de remarque, ils arrivent à Perpignan ; il était tard quand ils entrèrent dans la ville. Dès le lendemain de très bonne heure, M. Vincent court à l'église de Saint-Jacques, il fait ses prières, se recommande à Dieu, et va se jeter dans les bras de son cher directeur, son digne ami, M. l'abbé G***. Le démon a vaincu, lui dit-il, en l'embrassant, mais j'ai la confiance

que sa victoire ne sera pas de longue durée ; il lui fit ensuite le sommaire de son histoire, se réservant de lui en faire mieux connaître les détails dans d'autres momens ; il se confessa et communia le même jour.

Tout le temps que M. Vincent demeura à Perpignan, il fut constamment un modèle d'édification pour tous ceux qui eurent le bonheur de l'approcher ; on oublia totalement qu'il arrivait de son intéressant voyage de Paris, où il avait vu tant de belles choses qu'il avait promis de raconter à son retour ; mais on ne vit en lui que le chrétien fervent qu'on avait arraché à la Trappe d'où il rapportait une abondante provision des plus touchantes vertus et dont le spectacle commandait l'admiration à tous ceux qui en furent témoins. Long-temps, il fut de la part de tous les siens l'objet d'une surveillance minutieuse ; on craignait toujours qu'il ne s'évadât de nouveau comme il avait fait à Nîmes ; cependant, sur la promesse formelle qu'il fit à son père de ne rien faire sans le prévenir préalablement, on lui donna une plus grande liberté ; il n'en profita que pour se livrer avec plus d'ardeur à la pratique de toutes les vertus.

Toutefois, la famille n'oublia pas qu'elle n'avait obtenu qu'un temps de grâce qui lui avait été accordé pour éprouver la vocation de M. Vincent, et que, ce temps expiré, elle devait le voir repartir sans retour, aussi mit-elle tout en œuvre pour le détourner de son projet ou du moins pour ébranler ses résolutions ; mais il fut impossible de le rengager dans le monde, les sociétés qui fesaient autrefois ses délices lui étaient à charge,

les amusemens les plus innocents et les plus légitimes ne lui causaient que de l'ennui et du dégoût.

L'oncle surtout, celui qui l'avait pour ainsi dire enlevé d'Aiguebelle, et qui l'avait traité si durement, ne voulait pas perdre le fruit des fatigues de son voyage ; il livra à M. Vincent des assauts terribles, à cause des manières acerbes qu'il y mettait ; plusieurs amis de la famille s'unirent à lui pour le seconder ; ils ne cessaient de lui faire entendre que les Trappistes ne sont autre chose que des gens malheureux qu'un moment d'exaltation a, par un mouvement de ferveur passagère, engagés sous ce joug de fer, mais qu'ils ne tardent guère à être en proie au repentir et aux regrets ; qu'en prenant cet état, des hommes, qui d'ailleurs auraient pu rendre quelques services à la société, s'enfermaient dans ces cachots assez semblables à des sépulcres, où ils végétaient dans l'ombre et menaient une vie inutile ; que, loin de plaire à Dieu par ces pratiques absurdes, ils l'outrageaient au contraire, par les austérités criminelles d'une règle homicide ; enfin, quelques-uns ne craignirent pas de lui dire dans le délire de leurs préventions, que ses Supérieurs lui connaissaient un espoir de fortune et qu'ils ne tenaient à lui que dans l'idée de devenir un jour possesseurs de ses biens. Nous verrons dans le Chapitre suivant, ce que l'on doit penser de ces accusations et de ces calomnies. M. Vincent savait bien que tout ce qu'il aurait pu dire de raisonnable aurait obtenu peu de faveur auprès de ces esprits aveuglés par la passion, il se contenta de répondre qu'il avait heu-

reusement fait un essai du genre de vie qu'il voulait embrasser et qu'il savait à quoi s'en tenir ; il fut du reste, constamment doux, affable, poli même envers ceux qui le traitèrent le plus durement, mais il demeura inébranlable.

Les entretiens qu'il se ménageait de temps en temps avec son directeur, ne contribuèrent pas peu à le maintenir dans ses bons sentimens, mais il eût besoin de correspondre aussi avec son très Révérend Père, dont le souvenir ne le quittait pas un instant; il lui fit part de tout, et terminait ses lettres en déplorant la longueur de son exil, ne soupirant qu'après le moment où il lui serait donné de se dégager des eaux bourbeuses du monde pour rentrer dans l'arche. Le Révérend Père avait été affecté du départ de ce cher Novice, toute la Communauté avait partagé sa peine, tant il avait su se concilier l'estime générale en très-peu de temps; aussi, fut-on ravi de recevoir des nouvelles si rassurantes de sa persévérance dans le bien; le Révérend Père, en particulier, s'en réjouissait en secret devant le Seigneur, il était convaincu que cette épreuve si délicate était la marque la plus évidente de sa vocation. Il trouva moyen de lui faire parvenir quelques lettres destinées à l'encourager dans ses combats. Nous sommes heureux d'en avoir recouvré une que nos lecteurs verront avec plaisir, nous la reproduisons volontiers, parce qu'elle expose dans tout son jour l'âme de ce digne Supérieur.

W. J. et M.

Aiguebelle, le 18 Mars 1838.

Mon très-cher fils en Jésus-Christ,

« Je rends grâces à Dieu des bons sentimens qu'il
« conserve dans votre cœur, il me serait impossible de
« vous exprimer tout ce que j'ai éprouvé à votre sujet,
« depuis votre départ de la maison de Dieu. Je vous ai
« recommandé aux prières de mes fervents religieux et
« de vos excellents frères Novices, qui ont été très-
« affligés de cette séparation. Hier (samedi), j'ai ap-
« pliqué la sainte Messe pour vous, je l'ai dite à l'hon-
« neur de la sainte Vierge, qui vous ramènera bientôt
« ici. Je ne passe pas de jour sans vous recommander à
« Dieu, parce que j'étais presque certain de votre vo-
« cation, il faudrait être bien aveugle pour ne pas re-
« connaître que votre prise d'habit a été un miracle de
« la grâce. Vous avouez que vous avez été un peu faible
« de vouloir suivre vos parens; en effet, Jésus-Christ
« ne descendit pas de la croix pour consoler sa mère
« qu'il laissait toute seule, confiée à un étranger.....
« Mais ayez bon courage, nous tiendrons nos mains
« levées vers le ciel, jusqu'à ce que notre cher frère
« triomphe de ses ennemis, et qu'il rentre dans la cita-
« delle.

« La sainte Vierge ne m'a jamais rien refusé de ce

« que je l'ai priée de m'obtenir pour la gloire de son Fils.
« Elle m'a donné la douce confiance que son serviteur
« Marie Éphrem ne périra pas. Comme je vous l'ai pro-
« mis, tous les samedis, jusqu'à votre arrivée, je dirai
« la sainte Messe pour vous ».

Ces lettres embrasaient M. Vincent d'une ardeur nouvelle; il ne soupirait plus qu'après le moment où il serait dégagé des liens qui le retenaient; son cœur gravitait sans cesse vers Aiguebelle comme vers son centre. Enfin, il n'y put tenir plus long-temps, il avait passé un mois et demi à Perpignan, c'était un peu plus de la moitié du temps que ses parens avaient obtenu; il s'adresse à son père et le prie instamment de lui permettre de suivre la voie que le Seigneur lui-même lui a tracée. Le bon M. Ferrer s'était bien aperçu qu'il se berçait d'un vain espoir de conserver son cher enfant, la vie qu'il lui voyait mener depuis qu'il l'avait recouvré, lui fesait voir clairement que cette âme généreuse et dévouée n'était pas faite pour le monde qui n'en était pas digne; il n'osa pas contrarier les desseins de Dieu, en s'opposant plus long-temps à ses pieux désirs, il lui demanda cependant quelques jours, qu'il lui fixa. M. Vincent ne s'attendait pas à tant de bonheur, il en remercia l'auteur de tout bien, et se disposa secrètement à son nouveau départ.

Ce jour allait arriver, M. Vincent le voyait approcher avec un vif contentement, puisqu'il allait être rendu à la sainte liberté des vrais enfans de Dieu; mais, d'un autre côté, il redoutait aussi cette journée, c'est que

fils tendre et respectueux, excellent frère, il était effrayé de la douleur d'un père chéri, d'une sœur éperdùment aimée ; car, ce serait avoir une bien fausse idée des saints, que de les considérer comme des êtres à part, d'une nature différente de la nôtre, étrangers à ces affections de la nature qu'on appelle faiblesses et qui pourtant lient les hommes entr'eux, comme membres d'un même corps, enfans d'un même père, citoyens de la même patrie, quand la vertu les consacre. La religion, loin de les condamner, fortifie et épure les sentimens de notre cœur ; elle nous montre un Dieu-Homme pleurant sur la tombe de son ami Lazare, pour nous apprendre à sanctifier nos larmes, alors qu'une légitime tendresse et une juste douleur les font couler. Ne soyons donc pas surpris de voir M. Vincent en proie à ces angoisses ineffables qui viennent par fois torturer un cœur d'homme. Pour arriver jusqu'à Dieu, il avait à mettre en pratique l'effrayant conseil de l'inflexible solitaire de Bethléem. Sans cesse ses oreilles retentissaient de ces paroles de l'Évangile : « Celui qui aime son père et sa mère plus « que moi, n'est pas digne de moi ».

Saint Chrysostôme était déterminé à quitter le monde, quand sa vertueuse mère apprit que l'amour de la solitude allait l'arracher à sa tendresse ; elle le conduisit près du lieu où elle l'avait enfanté, et lui adressa de déchirantes paroles.

Ici, au moment du départ de M. Vincent, se renouvelle un semblable combat d'affection, entre un père qui veut retenir son enfant, et cet enfant qui brûle de suivre

la voix de Dieu, cette voix puissante à laquelle rien ne résiste et qui lui crie d'abandonner le toit qui l'a vu naître, et tout ce qu'il y a de plus cher au monde pour suivre Jésus-Christ. Ce pauvre père priait, conjurait son fils avec larmes d'avoir compassion de lui; il le prenait dans ses bras et le pressant contre son cœur, il lui disait d'un ton lamentable : Mon fils, pourquoi veux-tu m'abandonner, mon cher Vincent, pourquoi me laisses-tu? Sa sœur et sa cousine s'étaient attachées à ses genoux et poussaient des cris qui fendaient le cœur. Quel cruel moment pour un fils tel que M. Vincent! Un conflit affreux de pensées et de sentimens divers tourmentait horriblement son âme. Il lui était si dur d'être obligé de se roidir ainsi contre tous les sentimens les plus doux et les plus légitimes de la nature! il était si cruel pour lui de sacrifier toute sa tendresse envers un père et une sœur si tendrement aimés et si dignes de l'être! mais, d'un autre côté, la volonté de Dieu qui l'appelait loin de sa famille, était si manifeste! il fallait pourtant prononcer le mot terrible et décisif qui ne devait plus laisser d'espoir à M. Ferrer. Alors, M. Vincent tremble de tous ses membres, d'effrayantes convulsions bouleversent toute son existence; cependant son courage le soutint jusqu'au bout; mais il a avoué depuis que ce fut la plus grande tentation qu'il eût jamais subie, et que, sans une grâce spéciale d'en haut, il aurait infailliblement succombé. Immédiatement après ce glorieux, mais terrible combat, il s'échappe, et sans faire d'adieux à personne, il sort de Perpignan et s'achemine

vers Aiguebelle. C'est ainsi, qu'après avoir renoncé pour Dieu aux richesses, aux plaisirs, et à tous les prestiges séduisants de la terre, pour Dieu encore il délaisse son père, ses parens, ses amis, sa patrie !

CHAPITRE XVI.

Réponses à quelques erreurs et à quelques accusations fausses sur la Trappe.

Du temps que le jeune Novice retourne à son couvent, qu'on nous permette de le laisser un moment pour revenir sur quelques-unes des erreurs que l'on s'est plu à débiter sur les Monastères de la Trappe en particulier et dont on s'est servi, comme d'argument, pour détourner M. Vincent de s'y consacrer au service de Dieu. Nous le ferons avec d'autant plus d'empressement, que ces préjugés sont très-répandus chez les gens du monde, qui les avancent dans toute occasion, pour dénigrer un état respectable, et vouer au mépris ou du moins à la pitié une classe d'hommes qui mérite leur estime et toute leur admiration. Nous prendrons par ordre ces diverses accusations. Puissions-nous éclairer nos lecteurs, leur communiquer nos convictions, ou

du moins, leur faire tenir des raisonnemens plus équitables.

Et d'abord, les Trappistes, dit-on, sont des gens malheureux, qu'un moment de ferveur indiscrète a portés à se courber sous ce joug de fer; ce sont, la plupart, des esclaves qui rongent leur frein et qui ne sont retenus dans cette région de deuil, que par l'indissolubilité d'un lien sacré, ou par l'ascendant despotique des directeurs de leur conscience. Cette première accusation en contient deux : 1° les Trappistes s'engagent dans un moment de ferveur indiscrète et par un mouvement irréfléchi ; 2° ce sont des êtres malheureux, etc. Nous les traiterons successivement.

PREMIÈRE ACCUSATION.

Les Trappistes s'engagent dans un moment de ferveur indiscrète.

Il est facile de voir combien cette première accusation est fausse et calomnieuse, si l'on a donné quelque attention à toutes les épreuves auxquelles M. Vincent à été soumis lorsqu'il a demandé son admission au noviciat d'Aiguebelle, et si l'on a suivi cette effrayante série de pratiques pénibles qui forment la trame de ce genre de vie qu'il désire embrasser ; ce qui, assurément, est plutôt de nature à éloigner un Aspirant, qu'à lui inspirer de l'enthousiasme. Mais, ce n'est pas là l'unique précaution que met en usage un Supérieur qui a,

le premier, le plus grand intérêt à n'incorporer dans sa Congrégation, que des membres bien appelés. Après sa réception, le jeune novice est confié à la sollicitude d'un religieux appelé Père-Maître des novices, qui est chargé de lui expliquer la Règle sous laquelle il désire combattre, et les engagemens qu'il doit contracter; il lui en retrace toute l'étendue et toute la sévérité plusieurs fois par semaine et pendant tout un an au moins; par intervalles, on l'interpelle en plein Chapitre, pour lui faire renouveler sa pétition solennelle: on ne manque pas de lui représenter chaque fois, que, libre encore, il peut en toute liberté de conscience se retirer, mais, que le dernier pas une fois fait, ce sera sans retour et pour jamais.

En attendant, la Règle oblige le Supérieur à exercer le novice dans toute sorte d'humiliations, *à temps et à contre-temps*, ce sont ses propres termes. Dans toutes les communautés, tant soit peu nombreuses, il y a toujours des emplois et des offices plus fatigants et plus humiliants à remplir, c'est aux novices et aux novices de Chœur qu'on les confie de préférence; c'est un avantage qu'ils obtiennent sur leurs Pères et sur leurs Frères convers.

Ce n'est qu'après ces diverses épreuves, que tous les Religieux, réunis en une sorte de Conclave, sont invités à décider en conscience et au moyen du scrutin secret, si le novice peut être admis à faire sa profession; et alors seulement, celui-ci se prononce, spontanément, sans insinuation aucune, sans même qu'on

paraisse tenir beaucoup à lui, il demande à prononcer ses vœux.

Or, nous le demandons maintenant, est-ce là se déterminer à la légère et par un mouvement irréfléchi? surtout, si l'on considère que celui qui se lie de la sorte, n'est autorisé à le faire qu'après vingt-un ans, c'est-à-dire, lorsqu'il est le plus capable, par la maturité de son raisonnement, de comprendre sa démarche, et que, loin de suivre l'entraînement de la nature et d'obéir à une impulsion quelconque, il a eu le plus souvent à soutenir les plus violents assauts contre de puissantes oppositions et des sentimens très-naturels et très-légitimes? Certes, il s'en faut qu'on procède d'ordinaire avec autant de circonspection et de sagesse, quand il est question de s'engager au milieu du monde dans des états où, incontestablement, les périls ne sont pas moins redoutables, ni les regrets moins amers et moins fréquents.

SECONDE ACCUSATION.

Les Trappistes sont des êtres malheureux.

Et ce sont les gens du monde qui osent tenir ce propos! Est-ce bien à eux de se prononcer sur cette matière, connaissent-ils le bonheur eux-mêmes, pour en parler avec compétence? Ah! s'il était permis de sonder les replis du cœur humain, que d'angoisses on verrait au fond des âmes tourmentées par la soif de la gloire, de la

science, des richesses ! quelle abondante source de chagrins, de sollicitudes et de mécomptes désolants nous découvririons dans la vie des gens de guerre, des négocians et de ceux qui cultivent les lettres, si nous en scrutions les secrets ! et si nous leur opposions les consolations, la tranquillité et l'invincible paix de l'humble habitant des cloîtres, oh ! comme nous serions amenés à nous écrier souvent : Mieux vaut la paix dont jouit le modeste et pauvre frère de la Trappe. D'autre part, si, de l'homme public et qui a son existence liée avec la société, nous passions à celui qui, dans la vie privée, n'a d'autre sollicitude que celle de son tranquille ménage, nous n'aurions pas besoin de pénétrer bien avant pour découvrir que les mariages les mieux assortis n'exemptent pas toujours des plus vifs chagrins.

Oui, elle est vraie, la sentence portée par le saint patriarche Job : « L'homme né de la femme vit peu de temps, encore cette courte vie est-elle remplie de misères ; partout l'égoïsme, l'ambition, l'orgueil, se disputent à l'envi le cœur humain ». Et, s'il était vrai que quelque part l'on pût être à l'abri de tous ces orages, ce serait, il n'y a pas de doute, sous le ciel pur des monastères, au milieu de la tranquillité des paisibles habitans de la solitude : en effet, il n'existe parmi eux aucun de ces poisons que nous venons de signaler ; l'égalité dans les rapports de la vie, les mêmes intérêts, les mêmes espérances, le bonheur de vivre ensemble, tout concourt à cimenter l'union et la paix. Dans le monde, ce sont des intérêts opposés qui désunissent ; là,

ce sont des vertus rivales qui attachent : ces hommes, que l'esprit de Dieu a rassemblés de divers pays, de divers états, de diverses conditions, n'ont plus qu'une seule ambition, celle d'oublier tout ce qui passe pour ne s'occuper plus que de Dieu et des vérités qui ne passent pas. Un homme voit finir quelquefois sa vie dans le monde, sans qu'il ait rencontré un ami, nous entendons un ami vrai et désintéressé, souvent il voit se succéder tous ses jours dans l'abandon, et reste indifférent aux autres hommes qui l'entourent ; dans la retraite sainte de la Trappe, il n'en est pas ainsi, chaque religieux a autant d'amis qu'il compte de frères, c'est toute une famille d'amis également dévoués et prêts à se sacrifier les uns pour les autres ; ils ont tout mis en commun, et les liens qui les unissent sont d'autant plus étroits que leur charité est une émanation de l'amour divin, où ils tâchent d'aboutir tous comme à leur centre. De là, le mot d'une pauvre religieuse, qui s'écriait à la fin de la journée : « Mon Dieu, je ne sais si vous êtes content de moi, mais je suis bien contente de vous ».

De là encore, un de nos poètes :

La voix des passions se tait sous leurs cilices,
Mais leurs austérités ne sont pas sans délices :
Le Dieu qu'ils ont cherché ne les oublira pas.

Mais notre seule opinion, pour établir le bonheur que goûtent les Religieux, aurait par elle-même peu d'importance ; nous allons l'appuyer de quelques auto-

rites. Parmi les illustres témoignages que nous pourrions invoquer, nous n'en citerons que deux; ceux-ci seront compétents, attendu qu'ils ont bu alternativement aux deux coupes : et à celle du monde, puisqu'ils y ont joue un rôle important, et qu'ils y ont été à portée d'en apprécier tous les avantages; et à celle de la solitude, puisqu'ils s'y sont fixés pour y terminer leur carrière; ils ont pu faire la différence des deux genres de vie, et se prononcer avec connaissance de cause.

Nous parlerons d'abord de M. Clausel de Coussergues, membre de l'illustre famille de ce nom, si avantageusement connue dans nos pays, et frère de Mgr l'évêque actuel de Chartres. Gentilhomme distingué, il porta l'épée avec honneur, et il ne la quitta que lorsque la paix lui en laissa la liberté. Il avait une éducation et des talens en rapport avec sa naissance; dans la force de l'âge, quand il a connu les agrémens d'une vie délicate, tantôt paisible et tantôt agitée, quand il pouvait encore être aimé et recherché du monde, il s'en sépare tout-à-coup pour embrasser la profession monastique : il déclare qu'il est heureux, parfaitement heureux sous le froc du Trappiste; dans toutes ses lettres, il répète que la solitude lui est plus agréable que la société noble et choisie où son rang l'appelait :

« Je suis très-content d'être ici, dit-il dans une de « ses lettres, je n'ai pas encore souffert le plus petit mal « d'estomac, ni éprouvé d'autres peines qu'un peu de « froid le matin, en allant aux champs. La règle est « sévère, mais les Supérieurs sont la charité même. On

« accuse notre Révérend Père d'être trop bon, je ne « trouve pas que ce soit un défaut, ou c'est celui des « Saints.... sans jamais se parler, on est plein d'amitié « les uns pour les autres; si quelqu'un se relâche, on « a du chagrin, on prie pour lui, on l'avertit avec la « plus grande douceur.

« Le temps du Carême est ce qu'il y a de plus aus-« tère : quand j'entrai ici, je commençai par là; je fis « comme les coureurs qui s'exercent d'abord avec des « souliers de plomb.

« Le soir après Complies, on sonne une cloche qui « nous réunit tous pour chanter le *Salve Regina*, ce qui « dure un quart-d'heure; le chant en est très-beau, et « cela seul délasse de tous les travaux de la journée.

« Plus on souffre pour Dieu, plus on est heureux par « la pensée de gagner le Ciel, et on se réjouit en pensant « que la vie de l'homme est comme la fleur des champs... « Voici un des grands avantages de la vie religieuse : « c'est que tout ce qui annonce la dissolution prochaine « et le tombeau cause autant de joie, qu'on est attristé « dans le monde par tout ce qui en rappelle le souvenir.

« Il n'y a pas de mendiant qui se nourrisse aussi mal « que nous, et cependant, il n'est pas un seul de nous « qui voulut changer son état contre un empire. Dans « ce monde, la mort qui se hâte vient confondre l'em-« pereur et le moine; chacun s'en va, n'emportant que « ses œuvres; alors, on est bien aise d'avoir semé au « milieu des larmes. Le mal est passé, la joie lui suc-« cède pour l'éternité.

« J'ai vu mourir un de nos Frères. Ah ! si vous sa-
« viez quelle consolation on a dans ce moment de la
« mort ! quel jour de triomphe ! Notre Révérend Père
« Abbé demanda à l'agonisant : *Eh bien ! êtes-vous fâché*
« *maintenant d'avoir un peu souffert ?* Je vous avoue, à
« ma honte, que je me suis senti quelquefois envie de
« mourir, comme ces soldats lâches, qui désirent leur
« congé avant le temps. »

A l'appui de ces lignes, déjà si explicites, nous allons en citer quelques autres, que nous devons à M. Charles Saulnier de Bauregard, d'une ancienne famille de Bourgogne, docteur en Sorbonne, et qui vient de mourir Supérieur de la Trappe de Melleray, c'est un extrait d'une lettre qu'il écrivait à sa famille :

« Que vous dirai-je? ô mon père, voilà près de six
« ans que j'ai le bonheur d'être religieux, et ces six ans
« ont été sous tous les rapports, sans aucune espèce de
« comparaison, les momens les plus heureux de ma
« vie, encore que je n'aie nullement les vertus des
« bons et saints Frères qui ont daigné m'admettre.

« Avec eux, je vis content et je vois les années s'é-
« couler avec une rapidité qui m'étonne. Je n'ai eu pen-
« dant mon noviciat, pas un seul moment d'ennui ou
« de dégoût de mon état, et depuis que j'ai eu le bon-
« heur de prononcer mes vœux, il m'est devenu plus
« cher tous les jours ; et cela est si vrai, que, Paradis
« pour Paradis, je ne changerais pas mon état pour
« tout ce que le monde offre de plus riant et de plus
« aimable. Ne me croyez pas, pour cela, un homme

« bien avancé. Oh ! non, je suis le dernier de tous mes « Frères ; ce qui peut vous faire juger combien ils sont « eux-mêmes heureux et contents. Cette pénitence, « dont l'extérieur n'offre aux yeux du monde rien que « d'austère et de rebutant, est, dans le fond, remplie « de consolation et de douceur : *Crucem vident, unctio-* « *nem non vident*. C'est une orange, dont l'écorce seule « est amère. Cela est si vrai, que je suis aussi bien por- « tant avec nos jeûnes et notre pauvre nourriture, et « aussi gai avec notre rigoureux silence, que vous ne « m'avez jamais connu.

« Et ce n'est pas assez dire ; car, au milieu de tous « les plaisirs que m'offrait le monde, j'en sentais, mal- « gré moi, la caducité ; j'étais forcé de voir le contraste « entre ce que j'étais et ce que je devais être, et cette « pensée empoisonnait tous les instans de ma vie. Ici, « tout misérable que je suis, aucune peine ne me tour- « mente, et la confiance que j'ai en la miséricorde in- « finie de Dieu, me porte plutôt à désirer qu'à craindre « la fin de ma vie. Tout ce que j'avais idolâtré si long- « temps, richesses, ambition, tout cela n'est plus pour « moi que folie et jeux d'enfant. Que Dieu a été bon « envers moi !

« Je n'ai qu'un désir, mais il est bien vif et bien « vrai, c'est de me retrouver dans quelques années, « réuni pour jamais à ce que j'ai eu de plus cher sur « la terre ».

Enfin, dirons-nous à ceux qui prennent si fort en pitié le sort des Trappistes, ces bons Religieux, tout

occupés de la prière, du travail des mains et des œuvres de charité, ne quittent pas leur désert pour venir troubler votre prétendu bonheur qu'ils n'envient pas, et qu'ils trouvent misérable. Laissez donc quelques êtres privilégiés, s'affranchir des liens du corps et des misères de l'humanité, pour ne vivre que de la vie des anges. Ne craignez pas, surtout, que le nombre de ces créatures d'élite soit jamais considérable : les Trappistes ne dépeupleront pas la France !

TROISIÈME ACCUSATION.

La Trappe, dit-on encore, est le partage des cœurs froissés.

N'avons-nous pas à ce sujet, je ne dirai pas entendu, mais lu un homme, d'ailleurs très-honorable, aux sentimens duquel nous nous plaisons à rendre un hommage public, qui n'a pas craint d'écrire, qu'il n'y avait qu'une malheureuse position physique qui pût porter à aller s'enterrer ainsi tout vivant? Sans doute, le Seigneur dont les voies sont incompréhensibles, peut se servir de quelque désagrément survenu dans la vie, pour désabuser du monde et déterminer à embrasser la profession monastique ceux qu'il y appelle d'ailleurs; c'est ainsi que saint Paul, premier ermite, fut poussé dans le désert par la trahison d'un parent; un sentiment de peur conduisit saint Arsène dans la solitude; le bienheureux Pierre Gonzalès, honteux d'avoir été jeté dans

la boue par son cheval, se consacra à Dieu dans l'Ordre de Saint-Dominique; Thomas Pound était tombé dans un bal donné à la cour, la reine lui dit: « Lève-toi, bœuf » ; il déteste le monde, et va mourir saintement dans un monastère. Un échec qu'éprouva saint Liguori, avocat, devant les tribunaux de Naples, le consacre pour jamais au service des autels; tout autant d'exemples, qui, loin d'infirmer la loi commune, la confirment au contraire, puisque dans des évènemens fortuits en apparence, la Providence fournit une heureuse occasion de développer et de déterminer des vocations qui existaient déjà.

Qu'on ne s'y méprenne pas, pour vivre à la Trappe, il faut être appelé de Dieu, il faut une vocation bien solide; un coup de tête peut bien y conduire, mais il n'y retiendra pas long-temps; bientôt un second coup de tête en fera repartir. C'est ce qui explique ce nombre prodigieux d'aspirants, et proportionnellement le petit nombre de professions.

QUATRIÈME ACCUSATION.

Les Monastères sont des lieux de refuge, ou, comme l'a dit un écrivain qui jouit, d'ailleurs, d'une certaine célébrité, une sorte de bagne religieux, comme un exutoire de la société, une retraite ouverte aux grands pécheurs, une sorte d'asile et de sauve-garde offerte aux criminels.

Non, la Trappe ne cache pas sous ses cloîtres paisibles et silencieux, des hommes qui, couverts de souil-

lures fuient les regards de la société ; non, il n'y a pas seulement dans cette retraite, de grands coupables appelant sur eux la miséricorde du Ciel, et désespérant de l'obtenir : trop de sérénité rayonne sur le front des disciples de saint Bernard, trop de calme est répandu sur toute leur personne, pour croire que ceux-là qui chantent les psaumes de David avec tant d'expression, avec des yeux si pleins d'une si douce joie, aient le cœur sans cesse bourrelé, la conscience toujours torturée par d'anciens et de honteux souvenirs. Sans doute, le désir d'une pénitence plus sévère y conduit quelques personnes qui veulent expier les fautes d'une vie de dissipation et de faiblesses; sans doute, puisque nous sommes tous pécheurs, sous la robe du Trappiste battent des cœurs timorés et repentants, qui s'éxagèrent saintement la gravité de leurs fautes, et croient ne jamais pouvoir satisfaire à la justice divine.

Mais il s'y rencontre aussi et en plus grand nombre, des âmes innocentes, que le souffle du vice n'a jamais souillées; de ces pures colombes qui vivent déjà dans le ciel ; des jeunes gens qui ne veulent pas s'exposer sur la mer du monde, si fertile en naufrages; des vieillards qui veulent faire une halte avant la fin de ce court voyage qui s'appelle la vie, et ramasser quelques bonnes œuvres pour les offrir à celui qui nous demandera compte, au dernier jour, de nos actions, de nos pensées, et de nos moindres paroles. Ce sont des militaires, accoutumés à l'obéissance et au sacrifice de leur vie, qui se mettent dans la milice du Seigneur, dans sa garde d'é-

lite, sûrs d'y conquérir les premiers rangs s'ils le veulent; car il y a sous ces apparences d'hommes chétifs et volontairement pauvres, des caractères fiers, des âmes indépendantes et des cœurs d'un courage rare; ils ont fait leurs preuves dans plusieurs campagnes, et dans certains faits d'armes, qui leur valurent des récompenses nationales. Ce sont des marins, que le danger d'une mort imminente a façonnés au mépris de la vie, et qui veulent aborder au port du salut. Ce sont d'autres hommes, qui remplirent des fonctions publiques, et qui, connaissant le néant des choses humaines, ne désirent plus commander, mais obéir. Enfin, ce sont de pieux ecclésiastiques, qui ont fait l'édification d'un Séminaire, mais qui redoutant les dangers du ministère au milieu d'un monde corrompu, aspirent à une vie plus parfaite, et veulent se consacrer à Dieu sans réserve; ou bien, exercés déjà aux nobles fonctions du saint ministère, ils sont venus sur la Montagne sainte, élever leurs mains avec Moyse, vers le Dieu des miséricordes, après avoir porté les armes avec Josué dans la plaine! Ils ont conçu, ces généreux ministres, qu'il était peut-être plus glorieux d'imiter Jésus-Christ dans sa vie anéantie, souffrante et consacrée à la prière, que de le suivre dans ses courses apostoliques où il trouve plus d'imitateurs.

CINQUIÈME ACCUSATION.

Les Trappistes sont des gens inutiles.

Les plus modérés ennemis des Religieux les traitent de gens inutiles. On ne veut pas dire par là, sans doute, qu'ils mènent une vie oisive puisque les Religieux, les Trappistes surtout, sont continuellement occupés et pendant le jour et pendant une bonne partie de la nuit; ils ne prennent d'autre relâche que celui qui peut se trouver dans la transition d'un exercice à l'autre. Mais, dit-on, ce ne sont que des exercices de contemplation, dont la société n'a que faire : vous vous trompez, vous tous qui vous permettez un tel propos. Et d'abord, si les Religieux de la Trappe chantent les louanges du Seigneur, s'ils se livrent aux saintes ardeurs de la prière, ils y consacrent un temps que le reste des hommes donnent au repos, et qu'un grand nombre consument en inutilités et peut-être en prévarications de tout genre.

Secondement, ils se trompent, ceux-là qui se figurent que les bonnes œuvres et les pieuses austérités des hommes de bien sont inutiles au reste de la société. Nous pensons avoir affaire ici à des chrétiens qui ont la foi : eh bien, leur dirons-nous ; n'est-ce pas d'en-haut que nous viennent les prospérités, les saisons favorables, les rosées fécondantes ? et, qu'est-ce qui agit sur le cœur de Dieu pour en obtenir ces bienfaits, serait-ce

la puissance de nos efforts ; ou plutôt, ne sont-ce pas les humbles supplications et la vie pénitente des âmes justes ? Une tradition, fondée sur une révélation digne de foi, nous assure que sainte Thérèse a, par ses prières et sans sortir de son cloître, converti autant d'âmes que saint François Xavier dans les Indes et le Japon !

Nous traversons des jours mauvais, depuis longtemps nous paraissons à la veille de tristes catastrophes, ce sont là du moins, les appréhensions d'un grand nombre ; les crimes de tout genre dont notre malheureuse patrie a été et est sans cesse le théâtre, provoquent le courroux du ciel ; quelque chose cependant, semble arrêter le bras de Dieu déjà levé sur nous pour nous punir ; ce sont, n'en doutez pas, les corporations religieuses, en grande partie, qui ont jusqu'ici, conjuré l'orage ; elles ont compris ces âmes généreuses, qu'il fallait des expiations pour calmer la colère de Dieu, et elles se sont posées comme des victimes sur l'autel des holocaustes du Seigneur. Autrefois, Sodôme aurait obtenu grâce, si elle avait eu un petit nombre de justes dans son enceinte. Qui peut assurer, que notre patrie n'est pas redevable de sa conservation aux pieux cénobites qu'elle possède ? On se rappelle cette nuée de prophéties vraies ou fausses qui inondèrent la France, il y a quelques années, toujours décelaient-elles une sorte de terreur générale qui avait saisi les imaginations, au sujet de tout ce que nous venons de dire, et ceux même qui faisaient profession de n'ajouter aucune foi à ce qu'ils appelaient des rapsodies ou des contes de vieille,

bons tout au plus à effrayer les âmes crédules et pusillanimes, ne pouvaient empêcher leur esprit de s'alarmer et de s'attendre à quelque chose. Le plus grand nombre de ces prédictions étaient sans doute dénuées des caractères qui font les vraies prophéties; mais il en est d'autres aussi, qu'il serait pour le moins imprudent de rejeter avec mépris.

Autrefois, le Seigneur envoya un prophète à la ville de Ninive, et lui annonça sa destruction très-prochaine. Ninive ne fut pas détruite de ce coup, parce que le Seigneur avait posé une condition : « si ses habitans ne fesaient pas pénitence ». De même, les fléaux qui menaçaient notre patrie, ont bien pu être conjurés par ce grand nombre de quarantaines, de jeûnes au pain et à l'eau, de cilices...., exercés pour ce motif par les personnes pieuses et notamment dans les monâstères. Non, l'égoïsme n'est pas le vice dominant à la Trappe; les Religieux y travaillent sans doute à expier leurs propres fautes et à s'assurer des miséricordes du Seigneur, mais ils s'intéressent aussi pour le salut de leurs proches, de leurs amis; ils prient pour la France. Souvent ils se placent entre le vestibule et l'autel, et supplient le Dieu des miséricordes d'avoir pitié de son peuple, de ne pas lancer sur les coupables les carreaux de sa colère : *Parce, Domine, parce populo tuo; ne in æternum irascaris nobis.* Toute leur vie est une expiation continuelle, mais ils redoublent de zèle dans les temps consacrés à la pénitence. Que n'est-il donné, à ceux qui se déclarent si bénévolement leurs adversaires, d'être témoins de leurs

touchantes cérémonies pendant la sainte quarantaine surtout, comme leur mépris et leur haine se changeraient en sentimens d'admiration et peut-être de reconnaissance !

Le premier jour de Carême, alors que pour le reste du monde, se fait l'ouverture de la pénitence par l'imposition des cendres, eux aussi procèdent à cette cérémonie qui est en même temps le commencement d'observances plus austères. Les Religieux s'avancent nus-pieds, lentement, deux à deux, les yeux baissés, et sans rien chanter; leurs bras sont pendants, les manches de leurs coules abattues; ils viennent successivement, avec de profondes inclinations, se prosterner devant le Révérend Père en qui il vénèrent le représentant de la Divinité, il grave, en caractères de cendres, sur leurs larges tonsures l'arrêt de leur dissolution prochaine; c'est une sentence de mort prononcée sur des morts, puisqu'ils ont renoncé à tous les avantages de la vie, aussi ne se préoccupent-ils pas beaucoup des terreurs que naturellement rappelle la pensée de la mort, mais ils gémissent pour tant de pécheurs dans le monde, qui vivent comme ne devant jamais mourir.

Ce n'est là que le prélude de toutes leurs expiations pendant ce temps des miséricordes du Seigneur. Tous les vendredis, qui sont pour eux des jours plus spécialement consacrés à des pratiques encore plus pénibles, ils font, dans leurs cloîtres, la procession des psaumes pénitenciaux. Ces jours-là ils jeûnent au pain et à l'eau, on n'a pas oublié que tout le Carême ils ne prennent leur unique

repas que le soir, vers le coucher du soleil, comme les chrétiens de la primitive Église. Avant de partir, le Supérieur dirige l'intention qu'ils doivent se proposer; ce sont : tantôt les divers besoins de l'Église, tantôt le maintien de la paix, la conservation et l'augmentation de la foi; quelque fois ils sollicitent des jours prospères pour les familles, des bénédictions pour les États, et toujours leurs semblables sont intéressés et associés à leurs œuvres. Le Jeudi-Saint, pour imiter l'humilité de leur divin maître, ils font entrer dans le monastère une troupe de pauvres; ils leur lavent les pieds, les leur baisent, leur distribuent une pièce d'argent, puis les servent à table et les renvoient ensuite chacun avec un pain qu'il emporte. Le Supérieur lave aussi les pieds à ses frères, et, tous les samedis de l'année, les religieux pratiquent eux-mêmes entr'eux cet acte de charité.

Le Vendredi-Saint, ils semblent vouloir faire au ciel une sainte violence en faveur de tous les coupables; après avoir longuement chanté leur office de la nuit, vers les 4 heures du matin, ils disparaissent silencieux : il ne nous est pas permis de les suivre dans ces asiles secrets où Dieu seul est témoin des saintes rigueurs qu'ils exercent sur leurs corps. Mais on est frappé de les voir redescendre bientôt graves, nus-pieds, ils demeurent ainsi presque toute la journée; ils faut les avoir vus ces pénitens, car il n'est pas possible de les peindre, pendant cette longue et fervente récitation de tout le psautier qu'ils psalmodient sans désemparer avec une ardeur qui

ravit, et pendant la frappante cérémonie de l'Adoration de la Croix !

Indépendamment de ces circonstances particulières, de temps en temps, le Révérend Père assigne à tels ou tels Religieux le but spécial dont ils devront s'occuper dans leurs exercices de piété : c'est quelque fois la conversion d'un tel nombre de pécheurs qu'ils doivent demander à Dieu, le succès des entreprises qui intéressent la gloire de Dieu et le bien des peuples. Il y a dans ce moment, sur la porte du Chapitre, une pancarte où tous les Religieux du Monastère sont distribués par séries, et à chaque série correspond une intention particulière qui devra les préoccuper spécialement dans leurs prières jusqu'au départ du Révérend Père pour le Chapitre-général. Ainsi, la première série est chargée de solliciter les bénédictions du ciel pour les évêques, les divers pasteurs des âmes, et pour toutes les Communautés Religieuses. La seconde a mission de provoquer les grâces du Seigneur sur toutes les personnes constituées en dignité ou chargées de quelque partie que ce soit de l'administration civile, ainsi des autres. Toujours le prochain entre en participation des œuvres de piété qui se pratiquent à la Trappe.

Il est certaines époques de l'année, plus spécialement marquées dans le monde par la dissipation de diverses parties de plaisir et de dissolution de tout genre ; oh ! qu'il est sublime alors le Trappiste qui s'humilie et prie pour les pécheurs; qu'il est sublime surtout, lorsque, au temps des ténèbres de la nuit que l'impie et le libertin

ont choisi pour favoriser leurs orgies nocturnes et leurs désordres détestables, seul, avec ses seuls frères, pendant que tout dort dans la nature, à l'exception des prévaricateurs, il lève vers le ciel ses mains suppliantes et pures, et demande grâce !...

Enfin, après qu'il a satisfait à sa piété, le religieux de la Trappe a encore un temps considérable qu'il est loin de passer dans l'oisiveté. Pour le démontrer il suffira de dire qu'une des obligations principales du disciple de saint Benoît est de vivre du travail de ses mains, et il remplit ce devoir comme tous les autres avec ardeur et exactitude. Nous parlons ici d'Aiguebelle que nous connaissons un peu mieux, mais on sait que toutes les maisons de la Trappe sont montées sur le même pied. On a pu observer plus haut, que M. Vincent, dans la visite qu'il fit du monastère, fut étonné de l'activité qu'il remarqua partout. Plusieurs branches d'industrie occupent un bon nombre de religieux ; qu'il nous suffise d'en faire l'énumération.

Nous placerons au premier rang l'établissement de quelques usines telles que : 1° deux moulins à plusieurs meules et à plusieurs usages ; 2° un assortiment complet de mécaniques et métiers divers pour la fabrication des étoffes, qui contiennent tout ce qu'il faut pour donner à la laine les diverses façons et lui faire subir les nombreuses opérations nécessaires afin de la conduire de son premier état de matière brute, à celui où elle peut être livrée au tailleur. De la fabrique, le drap passe à la coûture, où un nombre suffisant de

religieux tailleurs, confectionnent tous les genres d'habits dont doit se composer le vestiaire de la Communauté; c'est dans une partie de cet atelier que se font et se réparent les ornemens d'église : on en pourvoit MM. les ecclésiastiques qui le désirent. Puis viennent plusieurs ateliers de cordonnerie, de reliure, d'imprimerie même, mais à la vignette seulement, la boulangerie, etc., etc. On y trouve toute sorte d'ouvriers sur bois, tels que scieurs de long, charpentiers, menuisiers, charrons, tonneliers et tourneurs. Ces derniers sont d'autant plus précieux pour le monastère que la majeure partie de sa vaisselle est de bois et faite au tour. Il y a aussi plusieurs ouvriers en fer, comme maréchaux, forgerons, serruriers, couteliers. Quelques-uns de ces bons frères sont maçons, tailleurs-de-pierre, ferblantiers, vitriers, bourreliers; ils préparent aussi les cuirs pour l'usage du Monastère; d'autres s'occupent de la fabrication de la bougie pour l'autel; les ruches du Couvent soignées par un religieux avec autant d'application que d'intelligence, donnent presque assez de cire pour l'église. Dans la saison, ils élèvent des vers-à-soie et en retirent un produit considérable. L'un des Religieux est vétérinaire : nous n'aurons garde d'omettre une pharmacie fournie des médicamens de première nécessité; un petit jardin, dit de la pharmacie, l'alimente sans beaucoup de frais des follicules et graines nécessaires. Enfin, Aiguebelle a le précieux avantage de posséder parmi ses religieux un médecin plein de zèle et de charité, que le Révérend Père autorise à visiter tous les malades pauvres de la banlieue, auxquels il est

chargé de distribuer, avec ses sages conseils, les remèdes, soulagemens et autres secours que leur état réclame.

Tous les bras que ces nombreux métiers, ou les divers emplois ne retiennent pas au Monastère, sont employés à l'agriculture ; les détails de tous leurs travaux nous conduiraient trop loin. Nous nous contenterons de dire, que la propriété d'Aiguebelle contient deux cents hectares environ de bon ou de mauvais terrain, distribué en plusieurs corps de domaines appelés *granges*, et que les religieux les font valoir par eux-mêmes sans le secours d'autres bras séculiers que de ceux de quelques domestiques ; l'exploitation en est confiée à un Religieux qu'ils appelent le père Cellérier, c'est l'économe ou l'homme d'affaires de la maison. A sa louange, nous devons dire que ses terres sont tenues à l'égal des fermes les mieux cultivées du pays.

Cet aperçu suffira, nous l'espérons, pour détruire dans les moins obstinés, cette idée : que les moines sont inutiles. Les moines sont inutiles ! il faudra donc dire que la classe si industrielle de nos artisans, et celle si laborieuse de nos cultivateurs, ne sont d'aucun profit pour le reste des hommes ; que la société n'a que faire des résultats étonnants de leurs procédés mécaniques, et des produits si indispensables de leurs pénibles labeurs !

Les moines inutiles ! demandez plutôt à une foule de nécessiteux et de mendiants qui affluent sans interruption aux portes du Monastère, ils sauront vous dire s'il est inutile pour eux que leur faim soit apaisée, et leur nudité garantie des intempéries de la saison. Demandez

aussi à MM. les Curés et Maires voisins du Couvent, ils vous diront tous qu'Aiguebelle est la mère-nourricière de tous leurs indigents, et qu'une seule attestation de leur main suffit pour que ces malheureux aient un droit acquis à la distribution de ses aumônes. Plusieurs religieux sont exclusivement employés au service des pauvres ; il y a pour eux une cuisine, une hôtellerie, une infirmerie, etc. Tous, sans exception, reçoivent un accueil également charitable : on ne s'informe pas de quel pays ils arrivent, à quel culte ils appartiennent, quelle a été la cause de leur misère, mais ils souffrent, ils ont faim, ce titre suffit pour qu'ils aient part aux soins les plus empressés. On raccommode leurs habits, leurs souliers ; on leur en donne s'il n'en ont point ; on lave leur linge, on panse leurs plaies, et on ne les renvoie que lorsqu'ils sont délassés et guéris.

Les moines inutiles ! ce n'est pas ainsi que les jugent une infinité de personnes de tout rang et de toute qualité qui, aux jours de leurs afflictions, s'adressent au bon Supérieur d'Aiguebelle, pour solliciter ses prières et celles de sa Communauté, presque assurées d'un adoucissement, s'ils veulent bien intercéder pour eux. Il faudrait voir comme nous l'avons vu nous-même, l'énorme quantité de lettres adressées au Monastère, pour supplier ces saints religieux, de tenir constamment leurs mains levées au ciel afin de conjurer les maux qui semblent nous menacer. Il faudrait voir encore le grand nombre de ceux qui demandent avec instance des lettres d'affiliation aux bonnes œuvres de la Trappe ; tous les ans, il en est accordé plusieurs milliers.

SIXIÈME ACCUSATION.

Plusieurs toutefois font aux Religieux la grâce de ne pas les traiter d'inutiles; mais, à leurs yeux, ce sont des malheureux volontairement condamnés à subir toutes les tortures d'une Règle homicide.

Nous ignorons si ces nouveaux accusateurs connaissent bien la règle de saint Benoît, mais nous pouvons leur apprendre que cette Règle admirable a toujours passé pour un chef-d'œuvre de sagesse, et que bien des législateurs y ont fait plus d'un heureux emprunt; les souverains Pontifes l'ont approuvée, saint Grégoire-le-Grand en particulier, la recommande pour son excellence dans un concile général, et les définitions du même concile proclament hautement qu'elle est principalement remarquable pour sa modération, *discretione præcipuam*. Enfin, depuis le sixième siècle, ce Code religieux a constamment servi de base à tous les fondateurs d'ordres pour établir leurs constitutions, et dans tous les temps depuis, elle a formé une multitude de saints. Dire aujourd'hui que cette Règle est homicide, ce serait renverser l'ordre des idées reçues jusqu'ici, ou bien dire que l'homme a dégénéré, ce qui serait outrager en face notre glorieuse époque qui a bien d'autres prétentions que de se croire le siècle de la décadence!

Nous avouerons que cette Règle prise à la lettre, peut très-bien offrir des difficultés, dans son observation exacte; aussi n'est-ce pas tout-à-fait pour se procurer

les délices d'une longue vie, qu'un chrétien se dévoue à combattre sous son étendard. Modérez toutefois un peu l'excès de votre commisération, vous qui prenez si fort en pitié la santé des pauvres moines de la Trappe: écoutez plutôt quelques considérations que nous désirons vous soumettre :

Une vie régulière, libre de toute passion et de toute sollicitude, qui s'écoule tout doucement dans le sein de la paix, n'est-elle pas propre au maintien de la santé? Cette transition d'une occupation à une autre qui met alternativement en exercice les facultés intellectuelles et les forces physiques, ne semble-t-elle pas faite pour obtenir le même résultat? D'autre part, le régime que l'on suit à la Trappe, ces alimens préparés, dans leur état naturel, réduits pour la plupart en bouillie ou en purée, et servis sans cet entourage, plus ou moins nuisible, d'épiceries échauffantes : tout cela ; joint à l'absence obligée de toute espèce d'excès, n'est-ce pas très-favorable au bien-être de la vie animale? Plusieurs tempéramens, le nerveux, surtout, s'en accommodent à merveille. Enfin, n'est-ce pas un principe d'hygiène avoué par tous les praticiens que l'appétit est le meilleur des digestifs? et l'estomac est-il jamais mieux disposé à remplir ses fonctions que lorsqu'il est entièrement débarrassé des mets qu'il a reçus la veille? Ceci est d'autant plus vrai que les Trappistes, après un repas où il prennent un peu plus de nourriture que s'ils avaient plusieurs réfections, se livrent incontinent aux occupations les plus sérieuses, sans que jamais ils sentent la moindre incommodité.

Il n'y a que le chant, presque continuel dans ces maisons de prières, qui éprouve un peu les poitrines trop délicates, mais chacun chante selon sa voix et sa dévotion.

Aussi, il en est des Trappistes comme du reste des hommes ; quelques-uns ont des santés faibles, d'autres jouissent d'un tempérament ordinaire, et d'autres sont plus robustes : si quelques-uns sont moins forts qu'ils n'étaient avant d'embrasser la pénitence, en revanche, il en est d'autres qui sont beaucoup moins délicats, qu'ils n'étaient dans le monde. On y voit beaucoup de visages rubiconds et des figures de prospérité. Tous les âges sont représentés à la Trappe jusqu'à la vieillesse la plus avancée, et celle-ci soutient, sans une trop grande peine, les infirmités qui affligent cette dernière période de la vie. La mortalité n'y est pas plus effrayante que partout ailleurs, elle est assez en rapport avec la population, et, si la mort se choisit des victimes parmi les jeunes profès, elle a aussi à moissonner des vieillards que les ans ont mûri aussi bien que les vertus. Le dernier Abbé qui est mort à Aiguebelle, le vénérable dom Étienne, de pieuse mémoire, était presque centenaire (96 ans) ; il y avait un demi-siècle qu'il combattait les combats du Seigneur dans les rangs des Trappistes. Tout exprès, nous sommes allé demander l'autorisation de visiter le champ où reposent les restes de ces pieux athlètes ; nous avons parcouru les inscriptions tumulaires qu'on a gravées sur une croix noire plantée sur chaque tombe, nous y avons vu beaucoup de vieillards, plusieurs octogénai-

res. Voici le relevé exact de l'âge des sept derniers décédés : 23 ans, 33, 64, 78, 60, 31, 68. Il est faux que le Trappiste creuse tous les jours sa fosse. Nous avons aperçu une tombe à demi-ouverte, elle est pour le premier qui mourra. Nous y avons rencontré un pauvre Frère qui paraissait bien infirme et très-souffrant ; il semblait absorbé dans une pieuse méditation ; il avait l'air de dire que peut-être cette tombe serait la sienne....! Il est mort depuis.

Enfin, qu'on ne s'imagine pas que le genre de vie austère de ces maisons de pénitence s'oppose aux soins que réclament les malades. La sainte Règle, que nous avons dit être très-sage, a pourvu à tout. Nous avons parlé d'une pharmacie et d'un médecin, celui-ci fait tous les jours la visite régulière de l'infirmerie, voit chaque malade, prescrit à chacun ses ordonnances, et jour par jour, il dresse sur un grand registre sa carte de visite. On peut dire que les infirmes sont à la Trappe l'objet des soins les mieux dirigés. Ils n'y obtiennent pas sans doute tous les délicatesses et les fantaisies que l'on se procure dans les familles aisées du monde, parce que le Trappiste, même malade, fait toujours profession de pauvreté, mais il y reçoit tout ce qui est nécessaire à son état de maladie ou d'infirmité, et les services qu'on lui rend procèdent de la plus attentive charité.



SEPTIÈME ACCUSATION.

Les Trappistes en veulent à la fortune des Aspirants.

Nous voici arrivés à une dernière accusation que l'on fait. Celle-ci n'est pas sérieuse, et nous ne nous y serions pas arrêtés, si on n'en avait pas fait un sujet d'opposition au frère Marie Éphrem ; elle ne peut procéder que d'une ignorance crasse ou affectée : *C'est que les Supérieurs de la Trappe en voulaient à sa fortune.* Pour peu que l'on connaisse l'esprit qui dirige ces maisons, on voit combien il y a de mauvaise foi et de méchanceté dans une pareille accusation. En effet, il n'est pas possible de pousser plus loin le désintéressement qu'on le fait à Aiguebelle ; on n'exige rien de ceux qui veulent entrer dans la Congrégation, si ce n'est beaucoup de vertu et de dévoûment. Si les Novices veulent donner quelque chose on le reçoit seulement à titre d'aumônes, afin d'être mieux en position de répandre de plus grands secours sur ceux qui en ont besoin. Ajoutons que, les Constitutions qui régissent ces Communautés obligent les Novices, avant leur profession, de se dépouiller de toute propriété à cause du vœu de pauvreté qu'ils sont obligés de faire.

Mais il est temps de revenir à notre cher frère Marie Éphrem.

—

CHAPITRE XVII.

Le Frère Ephrem arrive à Aiguebelle, sa joie de se retrouver au milieu de ses frères. — Cérémonie de la bénédiction du nouvel Abbé de la Trappe Dom Orsise.

Nous avons laissé notre cher Frère Éphrem sur la diligence qui l'emportait de Perpignan pour le reconduire vers la Montagne sainte ; en s'éloignant, il remerciait le Seigneur de lui avoir donné la force nécessaire pour rompre les liens qui le retenaient : *laqueus contritus est*, chantait-il avec le Prophète, *et nos liberati sumus*, me voilà dégagé désormais. Cependant sa joie n'était pas complète, et son cœur se trouvait oppressé par un poids incommode, nous voulons dire le triste état dans lequel il avait laissé sa famille ; durant tout le voyage il ne pouvait en arracher ses pensées ; la dernière scène surtout, celle si touchante de la séparation, lui avait fait une plaie profonde ; aussi, à tous les relais profita-t-il de tous les loisirs qu'il avait pour adresser à ses parens quelques lignes, redoublant

d'effort pour les consoler. Ces lettres sont toujours brûlantes d'amour et expriment vivement les combats terribles dont son cœur était comme le champ de bataille sur lequel deux rivaux acharnés, l'amour pour Dieu et l'amour pour ses parens, Dieu et la nature, se livraient les plus furieux assauts; forcément la victoire était demeurée au vrai maître, à celui-là même à qui ce cœur appartenait et par droit de propriété, et par droit de conquête; par droit de propriété, c'était Dieu qui l'avait créé, et par droit de conquête, puisqu'il l'avait ravi par sa grâce. Mais les débats si pénibles d'un cœur aussi aimant achevaient de le briser.

Enfin le Frère Éphrem arrive à Aiguebelle le 19 avril, après une absence d'un mois et demi environ. Ce fut une petite fête pour la Communauté, tant on avait su apprécier les excellentes dispositions d'un novice qui s'annonçait si bien; tout le monde lui portait déjà un tendre attachement. En le voyant, le bon Frère portier versa des larmes de joie. A peine le cérémonial de réception est-il terminé, qu'il est déjà entre les bras du R. P. qui le bénit, le reçoit comme un enfant privilégié que Marie lui ramène des bords du fleuve de Babylone; vous voilà rentré dans l'Arche, mon cher Frère, lui dit-il, nous remercierons tous ensemble la divine bonté de vous avoir protégé si visiblement; en attendant, vous-même élevez dans votre cœur un autel de reconnaissance au Seigneur et à sa divine Mère.

Les Frères novices en particulier avait été contristés de le voir s'éloigner. Ils furent heureux de le recouvrer.

en l'embrassant ils lui donnèrent tous des marques de cette affection vive et pure que la charité divine peut seule inspirer. Quelques-uns d'entr'eux se trouvaient, à l'égard des parens qu'ils avaient laissés dans le monde, dans une position pareille à celle du Frère Éphrem, ils avaient des combats à soutenir contre la chair et le sang qui revendiquaient leurs droits ; cette identité de circonstances établissait entr'eux une sympathie de sentimens qui ajoutait à la fraternité mutuelle. Le Révérend Père persuadé que c'était l'œuvre de Dieu que le retour au bercail de cette chère brebis, voulut qu'on se mit en prières pour lui en rendre des actions de grâces.

Quoique absent du monastère, le Frère Éphrem, n'avait pas cessé d'être sous l'obéissance, aussi fut-il, en arrivant, maintenu dans tous ses droits et conserva-t-il les petites prérogatives que son rang d'ancienneté lui accordait sur les novices qui étaient entrés après lui ; il continua même ses fonctions de porte-crosse qu'on lui avait conférées auparavant.

Trois jours après son arrivée, eùt lieu à Aiguebelle, la bénédiction du Révérend Père Abbé, Dom Orsise ; nous allons dire un mot sur cette cérémonie. Nos lecteurs ne seront pas fâchés de savoir quelle est la réception qu'on fait aux Évêques à la Trappe. Nous avons déjà dit, dans l'introduction, les motifs qui avaient déterminé le Révérend Père Dom Étienne, à se démettre de sa charge d'Abbé, c'est dans le mois de juin 1837 que sa démission fut acceptée ; l'élection de son successeur eut lieu le 31 octobre de la même année, elle

avait été présidée par le RR. Père Dom Joseph-Marie, Abbé de la Grande-Trappe, Supérieur de la Congrégation en France; quelque temps après, l'élection fut confirmée à Rome, et enfin la bénédiction du nouvel Abbé, se fit le 22 avril 1838.

L'Ordinaire du lieu, Monseigneur de la Tourrette, occupait alors le Siége Épiscopal de Valence, mais son grand âge et ses infirmités ne lui permettant pas de voyager, on s'adressa à Monseigneur l'Archevêque d'Avignon, Métropolitain de la Province. Monseigneur Du Pont se prêta aux vues des Solitaires d'Aiguebelle, avec une bienveillance qui ne s'effacera jamais de leur souvenir; ils lui en conservent une vive reconnaissance.

Le moment de l'arrivée du Prélat avait été prévu, les Religieux avaient fait tous les préparatifs que comporte l'austérité de leurs institutions, pour y mettre toute la solennité possible. Déjà depuis quelques jours, ils s'étaient occupés, à l'aide des arbustes verts et des plantes odoriférantes dont les alentours de leur solitude sont abondamment fournis, d'élever, en face de la grande porte du Monastère, un arc de triomphe; on avait tapissé de verdure et la cour et toute la longueur des cloîtres que sa Grandeur devait parcourir, le tout agréablement parsemé, car ces bons Pères s'y entendent, de devises heureusement choisies, et tracées en lettres élégamment formées de pétales de fleurs, ce qui fesait une agréable variété. L'Église était parée comme aux plus beaux jours de fête. Deux religieux prennent les devans pour aller à sa rencontre. Les cloches de l'Abbaye se mettent en branle,

en même-temps toute la communauté part processionnellement de l'Église. En tête, marche le Diacre portant la croix processionnelle, elle est toute simple, d'un bois assez mal poli, et surmontée d'un Christ, également de bois, mais peint; ensuite vient le Supérieur au milieu de tous ses officiers, il est en chappe et tient des deux mains un Crucifix. Les plus anciens Religieux portent le dais. Par honneur pour la présence d'un Évêque, le Père Abbé ne veut pas sa crosse, elle est demeurée accrochée au chœur au devant du siége abbatial, mais il porte son anneau et son humble croix pectorale qui est suspendue à un cordon violet. En ce jour comme aux grandes fêtes, il a sorti sa belle croix et sa belle crosse; elles sont d'un bois un peu plus fin, du moins mieux travaillé. Tous les Religieux viennent à la suite, chacun à son rang, ils marchent gravement et sans rien chanter. Lorsque le Prélat paraît, tous se prosternent, et après que sa Grandeur a prié quelques instans sur le Prie-Dieu qu'on lui avait préparé sous l'arc de triomphe, le Supérieur seul debout, s'avance vers elle, lui fait baiser le Crucifix qu'il tient entre ses mains, lui présente l'aspersoir, puis l'encens à bénir, et l'encense.

Il y eut ici une circonstance qui ne se rencontre pas dans les réceptions ordinaires des Évêques, et que nous devons rappeler parce qu'elle fit une impression touchante sur tous ceux qui en furent témoins; nous voulons parler de cette démarche du vénérable et bon Père Dom Étienne, qui, tenant par la main son successeur, le présentait avec l'expression du bonheur à la bénédiction

de l'Archevêque ; sa Grandeur déjà attendrie de tout ce qu'elle voyait, ne put contenir plus long-temps l'émotion qui l'oppressait, elle laissa échapper quelques larmes.

Le Révérend Père Abbé adresse alors quelques mots au Prélat, la procession reprend le chemin de l'église en chantant un répons analogue, et, lorsque chacun a pris sa place, le Supérieur entonne le *Te Deum*, qui se chante très-solennellement. Enfin, après la collecte, la Communauté, toujours dans le même ordre, conduit le Prélat au chapitre, et selon que le prescrit le rituel de la Congrégation, le Maître des cérémonies chante avec flèxes, devant Monseigneur, un chapitre des Épitres de saint Paul à Tite, sur les principaux devoirs des Évêques, ensuite Monseigneur dit quelques mots d'édification (1), et, après qu'on a reçu sa bénédiction, on le conduit à son appartement.

Ce cérémonial littéralement prévu par les réglemens de la Congrégation, comme le sont du reste et dans tout leur détail toutes les observances religieuses, fut exactement suivi à l'égard de Monseigneur l'Archevêque d'Avignon.

C'est encore de cette manière, qu'on a reçu depuis Monseigneur Chatrousse, Évêque de Valence, lorsqu'il a fait sa visite à l'Abbaye ; et lorsque, en dernier lieu, sa Grandeur est allée dans cette solitude faire une retraite.

(1) Dans sa réponse Monseigneur Du Pont fit allusion à cette pratique de la sainte Règle, et remercia avec beaucoup d'esprit, les Religieux, de lui avoir fait la leçon.

Le Prélat a bien voulut vivre comme les Trappistes, assister à leurs offices de nuit, partager la frugalité de leurs repas, user de leur vaisselle plate, et boire dans leurs écuelles.

Le lendemain, qui était le dimanche du Bon Pasteur, on procéda à la cérémonie qui avait attiré Monseigneur au Monastère, elle fut des plus solennelles ; elle diffère peu de celle qui est prescrite pour la consécration des Évêques ; les deux Abbés, le démissionnaire et le nouveau titulaire avaient leur crosse et leur mitre. Il était beau de voir deux Moines en mitre ! il semblait à ces bons Pères, qu'ils portaient une couronne d'épines (1). L'Évêque de Valence avait envoyé ses Grands-Vicaires pour le représenter, une population nombreuse accourut à Aiguebelle ; ce jour-là, toutes les bonnes familles des environs se prêtèrent pour venir au secours du Monastère avec un empressement qui décélait tout l'intérêt qu'elles lui portent. Après la cérémonie, eut lieu la réfection. Tout le monde ne put pas trouver place dans l'immense réfectoire du couvent, on y en fit entrer autant qu'il fut possible, tous les autres furent servis à l'hôtellerie. Mais, malgré la solennité de la fête, on n'y dérogea pas à la Règle commune ; la simplicité de la table et la frugalité des alimens firent tout l'ornement du festin monastique. Ces austères pénitens sont comme le Dieu

(1) Quoique les Abbés de la Trappe aient le privilége des Pontificaux, ils n'en usent que dans des occasions excessivement rares.

qu'ils servent, immuables dans le culte qu'ils lui rendent; il n'y a pas de jour de fête qui les dispense du sacrifice de privation et de pénitence qu'ils ont coutume de lui offrir.

Ensuite, chacun se retira emportant un sentiment d'édification; plusieurs répétaient quelques lignes laissées sur le registre de l'hôtellerie, par un de nos orateurs les plus distingués de la capitale, et dont ils cherchaient à pénétrer le sens : « Allez, censeurs de nos « frivolités, votre aspect tourmente le monde comme « une sublime et désolante ironie : allez, vous avez « bien compris le mystère de la vie ».

CHAPITRE XVIII.

Le Frère Ephrem se remet avec ardeur aux exercices du Noviciat. — Consolations qu'il y éprouve. — Motifs qui entretiennent à la Trappe les consolations intérieures.

Peu-à-peu la foule s'éloigna, le Monastère rentra dans son calme ordinaire, et les exercices réguliers qui avaient été plus ou moins contrariés, au milieu de tout ce tumulte, reprirent bientôt leur sainte et méritoire mo-

notonie. Le Frère Marie Éphrem ne songea plus qu'à effacer la tâche qu'il croyait avoir imprimée à son âme par sa condescendance à suivre ses parens. Il le fit avec une ferveur de Novice ; il s'appliqua surtout à bien connaître l'état Monastique, il demanda pour cela à lire les livres de l'Ordre, il en fit une étude sérieuse ; c'est là qu'il vit quels étaient et ce qu'étaient nos Fondateurs. La vie et les exemples de nos pères avaient pour lui un attrait particulier; c'est dans cette étude que la pénétration de son esprit et la solidité de son jugement lui permirent d'approfondir, qu'il puisa un attachement invincible pour son état et qu'il apprit à apprécier de plus en plus la sublimité de sa vocation.

La grâce rencontrant dans ce cœur généreux de si heureuses dispositions, n'eut pas de peine à lui faire porter les fruits abondants des différentes vertus. Il voulait les acquérir toutes. Aussi, en peu de temps, dans l'esprit des Supérieurs et de ses Frères, fut-il classé au rang des plus fervents du Noviciat.

En répondant, un peu plus haut, à divers préjugés répandus dans le monde sur la Trappe, nous avons tâché d'établir, qu'on est loin d'y vivre malheureux comme on affecte de le dire ; nos idées, assez mal rendues, ne sont pas le pur effet de notre imagination, elles se trouvent vivement exprimées et développées avec conviction dans la volumineuse correspondance du Frère Éphrem, que nous avons entre les mains. Nous avons déjà fait beaucoup de citations empruntées à ces précieuses lettres, mais elles sont presque toutes si intéressan-

tes, que nous ne craignons pas de fatiguer nos lecteurs en y recourant encore. « La Trappe, dit-il, est effrayante « de loin ; lors même qu'on en approche, on ne trouve « ici rien que de pauvre et de vil, mais que de trésors « cachés sous ces méprisables enveloppes ! pour moi, « j'y trouve mes délices. Je n'ai plus qu'une ambition : « celle de mourir Trappiste. » Ce n'est pas qu'à la Trappe tout soit douceur et consolations spirituelles, il y a là aussi des jours nébuleux qui succèdent à des jours plus sereins, et quoique, comme le dit le Frère Éphrem dans ses correspondances, les Religieux de Cîteaux se tiennent constamment sous le manteau-protecteur de Marie leur tendre Mère, l'ennemi commun sait bien les y atteindre de ses flèches envenimées ; il leur dresse des piéges, même au milieu des cloîtres, et par fois ils trouvent leurs tribulations bien amères et leur croix bien pesante. Mais ils ont bien des ressources pour repousser et pour vaincre leurs ennemis, et leurs victoires sont plus promptes, plus faciles et plus complètes ; quand le calme s'est rétabli, Dieu, qui est riche en miséricordes, communique à ces âmes d'élite, de saintes ardeurs; c'est alors que, dans leur ravissement, elles s'écrient avec le Roi-Prophète : « Oui, Seigneur, un seul jour passé dans votre intimité, en vaut mille passés dans les joies et sous les tentes des pécheurs ! »

Ces joies ineffables qui sont le partage des Religieux de la Trappe ne leur viennent pas des biens ou des plaisirs de ce monde, ceux-ci sont impuissants pour remplir le cœur de l'homme, les Religieux y ont renoncé

en se vouant à la solitude, mais leur jubilation est toute basée sur les fondemens solides des récompenses éternelles qui leur sont assurées; ils savent que la vérité immuable a dit : *Celui qui quitte tout pour me suivre, qui abandonne sa maison, ses biens et son pays, son père, sa mère, ses frères et ses sœurs, pour l'amour de moi, aura le centuple, et, après sa mort, la vie éternelle.* Ce centuple, ils le trouvent déjà dans ces consolations que les gens du monde ne soupçonnent pas et qu'ils ne sauraient comprendre; et, après cette vie, ils espèrent la possession de la félicité de Dieu même; quand à l'assurance des biens à venir, ils la fondent sur deux motifs qu'ils tiennent pour infaillibles : 1° Sur les prérogatives de leur Ordre et les promesses faites à leurs saints Fondateurs; 2° Sur la protection toute-puissante de leur bienveillante Mère la Très-Sainte Vierge.

1° Pour ce qui est de ces prérogatives, elle sont bien précieuses et bien rassurantes, nous allons les rapporter pour la consolation des amis de la Trappe.

« Saint Benoît, le premier fondateur de l'Ordre et « l'auteur de la sainte Règle, étant appliqué à la con« templation, un ange du Seigneur lui apparut et lui « dit : Demandez à Dieu ce que vous voudrez, il « est disposé à vous l'accorder. Le saint Patriarche « répondit : J'ai déjà reçu trop de bienfaits de la part de « Dieu, pour oser solliciter encore de nouvelles faveurs : « que dans sa miséricorde, il fasse pour moi ce qui plaira « à sa bonne volonté. L'ange lui répondit : Il y a cinq cho« ses que daigne vous promettre le Dieu à qui il appartient « d'écouter et d'exalter les humbles :

« 1° Votre Ordre durera jusqu'à la fin du monde.

« 2° A la fin des temps il restera fidèlement attaché à
« l'Église Romaine, et confirmera dans la foi un grand
« nombre de chrétiens.

« 3° Personne ne mourra dans cet Ordre sans être en
« état de grâce. Celui qui vivra mal, qui abandonnera la
« Règle, ou sera confondu, ou sera exclu de l'Ordre, ou
« se retirera de lui-même.

« 4° Tous ceux qui persécuteront votre Ordre, s'ils
« ne se repentent pas, mourront prématurément ou en
« réprouvés.

« 5° Tous ceux qui aimeront votre Ordre auront une
« bonne fin. »

Après saint Benoît, nous citerons le grand saint Bernard, abbé de Clairvaux : ce saint Père entra un jour dans la salle de répétition de ses frères Novices, pour leur adresser, selon sa coutume, quelques paroles d'édification. Ils étaient alors plus de cent ; il leur dit en terminant son instruction : « Vous serez heureux, mes Frères, si vous persévérez dans les pratiques de notre saint Ordre, c'est là la vraie voie, la voie droite, le chemin royal qui conduit en ligne directe au séjour des joies éternelles ; car en toute sincérité je vous déclare que j'ai vu plusieurs fois, non pas pendant le sommeil et dans un rêve, mais en pleine veille, durant mon oraison et dans une manifestation sensible, j'ai vu dis-je, les âmes de nos Religieux, de nos Convers et de nos Novices, à peine dégagées de leurs corps, passer de cette vallée de larmes dans le sein de Dieu, et monter

sans obstacle jusqu'au plus haut des cieux. » — Puis il ajouta :

« Puisque ces détails vous intéressent, j'en ai encore de bien consolants à vous dire : Un jour, dans ce Monastère, pendant la messe conventuelle, il arriva que les serviteurs avaient négligé de garnir les burettes il fallut un certain temps pour suppléer à cette omission, ce qui prolongea le saint sacrifice. Dans cet intervalle, un de nos Religieux, mort depuis peu de temps en odeur de sainteté, m'apparut au milieu du chœur; il se tint debout devant moi et me fixa d'un air sévère, je lui demandai ce qu'il voulait, il me répondit : *Si vos Frères savaient quels sont les compagnons et les amis qui les attendent dans les cieux, ils emploieraient tous leurs soins pour se préserver des moindres négligences, afin de ne point leur déplaire, parce qu'ils sont tous destinés à entrer un jour dans leur société.* Ces paroles me remplirent de joie; nous avions alors un Frère tiède et qui paraissait traîner à la suite des autres, il était pour moi un sujet de peine, Dieu voulut que je questionnasse, au sujet de ce Frère, le Religieux qui m'apparaissait; je lui dis : Et un tel Frère (je le lui désignai), pensez-vous qu'il sera sauvé ? Il me répondit : *Celui-là aussi sera sauvé avec tous les autres;* et, en me disant ces paroles, il disparut. Mais ne vous imaginez pas, mes chers enfans, continuait le saint, que ces consolantes promesses regardent seulement les Frères qui étaient alors dans le Monastère, elles vous concernent vous tous qui l'habitez en ce moment et ceux qui, dans la suite, serviront le Seigneur dans notre

saint Ordre ; ce messager céleste a dit formellement qu'ils seront tous assurés du salut et des miséricordes du Seigneur. »

Une autre fois, saint Bernard tenant le Chapitre, rapporta le fait suivant : « Dans un Monastère de notre Ordre, un Religieux qui s'appelait Gérard, tomba malade, tout-à-coup il eût une faiblesse, on le crut mort ; il demeura long-temps dans cet état, son Abbé étant auprès de lui, il sortit soudain de cet état léthargique, ouvrit les yeux et s'écria : O heureuse obéissance ! je viens du tribunal de J. C., je l'ai vu lui-même face à face, il m'a dit : Voici votre place au milieu de vos frères ; aucun Religieux de votre Ordre ne périra s'il aime son état et y persévère ; il sera purifié entièrement au moment de son passage, ou bientôt après sa mort. Il cessa de parler, il pût encore recevoir le saint Viatique, et rendit le dernier soupir. »

Nous avons extrait ces faits des œuvres de saint Bernard ; ils sont trop extraordinaires pour que de suite nous y ayons ajouté une foi aveugle, nous avons voulu recourir aux informations, nous sommes heureux d'avoir trouvé de nombreux témoignages qui nous en garantissent l'authenticité et ont opéré dans notre esprit une conviction pleine et entière ; nous les avons sous les yeux, nous nous contenterons de les citer, sans rapporter leurs paroles, qu'il est du reste loisible à chacun de vérifier dans les originaux. Le premier que nous avons consulté est le savant et judicieux Mabillon, *OEuvres de saint Bernard*, tome II, chapitre VII, page 1197.—Manrique, *Annales*

de Cîteaux, chapitre II, page 147. Chapitre III, page 122. — Césaire et Herbert, dans leurs opuscules, etc.

Tous ces auteurs rapportent les mêmes faits ; nous y lisons de plus les propres paroles de certains Religieux contemporains qui disent avoir entendu eux-mêmes ces récits de la bouche de saint Bernard, entr'autres un certain Jean, cellérier de Clairvaux, qui avouait que ces révélations avaient éminemment contribué à sa persévérance dans l'Ordre.

Du reste, il est facile de faire ici un raisonnement accessible à toutes les intelligences ; la démarche d'un homme qui, pour assurer son salut, renonce à tous les agrémens de ce monde, et embrasse un genre de vie pénible à la nature, ne saurait provenir que d'un principe de charité qu'il est impossible de concilier avec l'état de péché, et Dieu qui est essentiellement bon et miséricordieux ne peut refuser les récompenses éternelles à celui qui se trouve et persévère dans des dispositions si heureuses.

D'autre part, celui que nous jugeons ainsi, en grâce devant Dieu, à cause de ce vif sentiment de charité divine qui a déterminé son entrée en religion, trouve, sous les cloîtres, mille ressources, soit pour effacer les restes de ses fautes dans les austérités de la Règle, soit pour prévenir les rechûtes : et d'abord dans le Monastère, il n'a presque pas d'occasions de reprendre ses vieilles habitudes, tout au contraire lui aide à les mortifier; secondement, par les accusations qu'il est obligé d'en faire dans cet exercice que les Religieux appellent le

Chapitre des Coulpes, il retranche tous les mauvais rejetons qu'il voit germer en son cœur; troisièmement, s'il en est quelqu'un qui croisse inaperçu, ses Frères ne tardent pas à le découvrir, et ils l'obligent, par leurs proclamations charitables, à l'exterminer sans miséricorde.

Enfin, par là même qu'un Religieux se résigne à demeurer sujet à une observance étroite comme celle de la Trappe, nous voulons dire, lorsqu'elle est dans toute sa pureté, telle qu'on la pratique aujourd'hui en France, on peut avancer qu'il est l'ami de Dieu et qu'il ne quittera le lit de cendre sur lequel, d'après la Règle, il devra rendre le dernier soupir, que pour aller se reposer dans son sein; car nous ne concevons pas qu'une nature corrompue, une âme passionnée et vendue au démon, pût résister dans ces saintes austérités de la religion, et si par bravade, par esprit de contradiction, ou par tout autre mauvais motif, un pareil Religieux se portait à en faire un essai, il n'irait pas loin, il se rebuterait bientôt et sortirait de lui-même; ou bien comme le dit la vision de saint Benoît, les dispositions de son cœur, qui ne seraient pas en rapport avec ses pratiques extérieures, perceraient incessamment, il les verrait démasquées tôt ou tard, et on l'obligerait à se retirer s'il n'adoptait des sentimens meilleurs. Non, qu'on ne s'y méprenne pas, il n'y a que la paix de l'âme, le pur esprit de Dieu, qui puissent maintenir à la Trappe et y faire cueillir des roses au milieu des épines apparentes. D'où nous pouvons conclure que les révélations faites aux Fondateurs de cet Ordre ne

sont pas en contradiction avec les lumières de la plus saine raison.

D'où il suit encore, que c'est un bien précieux avantage pour un Ordre quelconque, de conserver toute sa régularité primitive quelque pénible à la nature qu'elle paraisse ; car enfin, lorsqu'on rompt avec le monde et ses aises, tant vaut-il rompre tout-à-fait, et si l'on fait tant que de se donner à Dieu, la générosité demande qu'on se livre sans réserve aucune. Le Religieux qui se dévoue ainsi ne tardera pas à y trouver son propre compte, en voici la preuve qui nous semble péremptoire : plus un Ordre est régulier et sa discipline exacte, plus il est sûr d'avoir de bons Religieux, des Religieux bien appelés, et moins aussi il est exposé à admettre de faux-frères ; on en voit assez les raisons. Si donc on peut avoir une certitude morale de n'avoir pour frères que de vrais Religieux, que des amis de Dieu, quelle sainte fraternité, quelle douce paix régneront dans le Monastère ! Alors il sera vrai de dire, avec le roi David : Oh qu'il est bon et délicieux pour des Frères de vivre en Communauté ! les Monastères alors sont les vraies maisons de Dieu, et leurs habitans y reçoivent déjà un avant-goût des voluptés célestes.

2° Les saintes joies des Religieux leur sont encore garanties par la protection de la bienheureuse Vierge Marie. Les Religieux de Cîteaux honorent cette illustre Reine d'une vénération toute particulière : au culte près, puisqu'il rendent à Dieu le culte de latrie et à sa sainte Mère seulement le culte d'hyperdulie, ils honorent au-

tant la Mère que le Fils : tous les jours ils disent son office comme ils disent l'office canonial, on dirait presque qu'ils veulent honorer la créature plus que le créateur, puisqu'ils commencent toujours leur office par chanter les louanges de Marie avant de célébrer la partie correspondante de l'office canonial; pareillement, ils paraissent jaloux d'offrir à cette bienveillante Patronne les prémices de leur journée; leur premier devoir, après minuit, en descendant de leur couche, est de réciter Matines de la sainte Vierge, et le soir ils terminent par Complies du même office et le chant solennel du *Salve Regina*. Leurs plus belles fêtes sont aussi celles qui sont consacrées à cette Reine des Anges.

De tout cela Dieu n'est point jaloux, il a lui-même honoré Marie beaucoup plus que les hommes ne sauraient faire; c'est lui qui l'a élevée à la haute dignité de Mère de Dieu; c'est lui qui se fesant homme a voulu être formé de son sang virginal; c'est lui enfin, qui venant au monde pour opérer les merveilles de son incarnation, a choisi ce sanctuaire du cœur de Marie, pour y élever un autel saint sur lequel il s'est offert d'abord lui-même à son Père comme victime de propitiation pour l'homme coupable, autorisant par là le culte qui lui a été rendu depuis. Le Dieu-Rédempteur est flatté de voir ses humbles serviteurs, n'osant pas se présenter d'eux-mêmes devant le trône de sa majesté, s'adresser à sa compatissante Mère, et s'en faire une protectrice auprès de son divin Fils. Ce n'est que par Marie qu'il a voulu lui-

même arriver jusques à nous ; il aime aussi à nous voir aller à Marie pour nous élever de là jusques à lui.

Mais si les Religieux de Cîteaux se sont placés sous le haut patronage de Marie, de son côté cette glorieuse Reine a pris sous son égide et agrée pour sa famille spéciale, les nombreux enfans de saint Robert, de saint Albéric et de saint Bernard. Les *Annales de Cîteaux* conservent une tradition pieuse que nous nous garderons bien de contredire, c'est une alliance que cette illustre Vierge voulut bien contracter avec le premier de ces bienheureux qui fut le premier abbé de Cîteaux et le régénérateur de la discipline monastique en France ; avant même qu'il naquit, la sainte Vierge apparut à sa mère, la pieuse Ermengarde, et lui remit un anneau d'or pour gage de son alliance avec le fils qu'elle portait.

Saint Albéric, qui fut le successeur de saint Robert, reçut aussi des témoignages bien éclatants de la protection de cette tendre Mère. On se rappelle qu'elle lui apparut, portant dans ses mains une *coule* ou tunique d'une blancheur éblouissante, dont elle le revêtit comme de sa propre livrée. On n'a pas oublié non plus que c'est depuis lors que les Religieux de Cîteaux ont abandonné la couleur noire pour adopter la blanche.

Il est encore rapporté dans un excellent ouvrage qui a pour titre *Astrum Cisterciense*, que le même saint Albéric, étant un jour entièrement appliqué à la contemplation, fut ravi en esprit ; la sainte Vierge lui apparut une seconde fois, et, après lui avoir promis la propagation et l'accroissement de son Ordre, elle ajouta : « Je protégerai

et je défendrai moi-même cet Ordre jusqu'à la fin du monde ; » *Ego ordinem istum usquè in finem sæculi protegam et defendam.*

Il suffit d'avoir quelque connaissance de l'histoire de l'Ordre de Cîteaux pour savoir avec quelle fidélité Marie a gardé sa promesse et avec quelle sollicitude elle a constamment protégé ses enfans dans leurs peines et leurs tribulations. Le pape Innocent VIII nous présente une preuve bien frappante de cette protection. Ce souverain Pontife était à délibérer s'il ne détruirait pas l'Ordre de Cîteaux qui lui paraissait inutile au bien de l'Église, dans un temps où il tombait dans un grand relâchement ; la sainte Vierge se montra à lui d'un air sévère et l'en reprit en ces termes : « Vous voulez détruire l'Ordre de Cîteaux dont je suis l'avocate, mais vous ne réussirez pas dans votre entreprise ; et, si vous ne vous hâtez de renoncer à votre mauvais dessein, je vous briserai moi-même ainsi que toute votre puissance ; » *Tu ordinem Cisterciensem cujus Advocata ego sum, destruere conaris, sed non prævalebis, et nisi citiùs de tuo malo proposito resipiscas ego te et omnem potestatem tuam conteram.*

Un jeune homme de Cologne avait, sans trop savoir pourquoi, conçu dans son cœur une haine invétérée contre l'Ordre de Cîteaux, il ne cessait de le calomnier ; la bienheureuse Marie lui apparut aussi et lui dit d'un air indigné et menaçant : *Méchant enfant, vous maudissez et vous déchirez les meilleurs amis que j'ai dans tout l'Univers.* Après ces paroles, elle le quitta.

S'il était possible de renchérir sur la confiance que de

tout temps l'Ordre a eu pour la sainte Vierge, ce serait le cas à Aiguebelle : c'est à Marie que l'on aime à attribuer la prospérité toujours progressive du Monastère. Comme c'est elle qui garde le Couvent, on a placé sa statue partout; on la voit dans les cloîtres, sur toutes les portes, à toutes les avenues, jusques sur le faîte de la maison d'où elle découvre l'ennemi de loin et déjoue ses projets hostiles.

Les armes d'Aiguebelle sont un pont sur lequel est la sainte Vierge versant des flots de grâces, à-peu-près comme on la représente sur la médaille miraculeuse, et, de dessous le pont, jaillissent des eaux abondantes et limpides AQUABELLA. Quand le Révérend Père s'absente, on met à sa place la statue de Marie tenant dans ses mains les clés du Monastère, et au réfectoire on la sert comme on servirait le Supérieur. puis on distribue la portion à une famille pauvre.

Mais si Marie protège si bien ses serviteurs sur la terre, on peut concevoir qu'elle ne les délaisse pas lorsque, dans une vie meilleure, elle peut les entourer d'une protection bien plus efficace; aussi, parmi les nombreux traits que nous pourrions extraire des livres de l'Ordre, en voici un en particulier que rapportent plusieurs auteurs dignes de foi : « Un moine Cistercien avait pour sa souveraine un grand amour; dans un ravissement il fut admis à contempler la gloire du ciel : il y vit les différents ordres de l'Église triomphante, les Anges, les Patriarches, les Prophètes, les Apôtres, les Martyrs, les Confesseurs, les Vierges, tous distingués par des caractères particu-

liers. Il remarqua aussi des Religieux de Prémontré, de Cluny. Tandis qu'il était en peine au sujet de son Ordre et qu'il cherchait à découvrir quelqu'un des siens au milieu de cette splendeur céleste, il s'adressa en gémissant à la bienheureuse Mère de Dieu, et lui dit : *D'où vient, ma très-sainte Souveraine, que je ne vois ici personne de l'Ordre de Citeaux ? Pourquoi vos Serviteurs qui vous sont si dévoués, sont-ils exclus de ce séjour de félicité ?* La Reine du ciel calma bien vite son inquiétude, elle lui répondit : *Ceux qui appartiennent à l'Ordre de Citeaux me sont si chers que je les place tous auprès de moi.* En même temps, elle ouvrit son royal manteau d'une extrême largeur, et lui laissa apercevoir une multitude innombrable de Religieux, de Convers et de Religieuses. Celui-ci revint à lui aussitôt, et raconta à son Abbé tout ce qu'il avait vu et entendu avec l'expression de la joie et les sentimens d'une vive reconnaissance.

Voici encore un trait rapporté dans les *Annales de l'Ordre de Citeaux*, tome 1, et qui s'est passé dans des temps moins éloignés de nous, au Monastère de la Grande Trappe, situé dans le Perche, en France. Un Religieux de cette maison était malade à l'extrémité, les deux Frères chargés de le servir, sortirent un instant tous deux, le malade demeura seul sur sa couche ; aussitôt deux esprits de ténèbres entrèrent, et, se tenant debout dans un coin de la cellule, ils frappaient des mains, ricanaient d'un sourire satanique, et se disaient l'un à l'autre : *Demain, à l'heure de Tierce, nous aurons le plaisir de traîner cette âme dans les enfers.*

En entendant ces effrayantes paroles, le malade trembla de tous ses membres, et soudain des remords cuisants torturèrent sa conscience; car, avant sa conversion, il avait eu le malheur de commettre quelques fautes graves qu'il n'avait jamais eu la force d'avouer en confession, ni pendant qu'il était ecclésiastique dans le siècle, ni pendant son Noviciat en religion, ni depuis sa profession; une fausse honte lui avait sans cesse fermé la bouche. Dans son effroi, il portait ses regards égarés de côté et d'autre, quand, dans l'angle opposé de sa petite chambre, il vit une belle dame qui adressait aux démons ces paroles : *Ne vous hâtez pas de chanter victoire; je saurai bien lui donner moi-même le moyen d'éviter de tomber entre vos mains cruelles.*

A peine ces mots eurent-ils été prononcés, que les deux Religieux qui servaient le malade, entrèrent, et la vision disparut. Le malade n'eut aucun doute que cette dame qui lui avait apparu ne fût la très-sainte Vierge, et que le moyen qu'elle devait lui fournir ne fut le courage de confesser ses fautes; en même temps animé d'une grâce puissante, il fit appeler le prieur du Monastère, lui confessa tous ses péchés avec une grande douleur et beaucoup de regret, et le supplia en grâce de faire tout connaître au Père-Abbé, qui était alors absent. Il reçut ensuite le sacrement de l'Extrême-Onction, puis le saint Viatique, et, à l'heure précisément désignée par les démons, il mourut plein de calme et de confiance en la miséricorde du Seigneur.

Tous ces faits ont une date un peu reculée : il nous

serait facile d'en citer d'autres qui se sont passés plus près de nous; quoiqu'ils ne soient pas aussi éclatants, ils n'ont pas laissé de produire d'abondantes consolations dans ceux qui en ont été l'objet. Un peu plus à portée de voir ce qui se passe à Aiguebelle, nous savons bien des choses qui prouvent évidemment la protection d'en-haut, et si nous ne craignions pas d'alarmer la modestie des bons Religieux de ce Monastère, nous dirions bien des détails qui édifieraient beaucoup les âmes pieuses; elles verraient que Marie est toujours une Mère pleine de tendresse et de sollicitude pour ceux qui se dévouent à son service. Malgré toute notre réserve, nous ne pouvons nous empêcher de citer un trait que nous choisissons entre plusieurs autres.

Un jeune homme du Vivarais, dont nous ne dirons pas le nom, parce que sa famille subsiste encore, était fils de parens calvinistes; ayant eu le bonheur de connaître la vraie foi, il se fit instruire et devint catholique. Plus tard, il entra dans les Convers à Aiguebelle, et pendant plusieurs années il édifia ses Frères par une vie et une régularité exemplaires sous tous les points; attaqué enfin de la maladie dont il mourut, il se prépara à ce dernier passage par un redoublement de ferveur. Sa maladie empira; il reçut les derniers sacremens avec une tranquillité qui se maintenait toujours; bientôt on le déposa sur la cendre; les religieux qui se trouvaient autour de lui étaient édifiés de la sérénité qui accompagnait ses derniers momens. Mais voici que tout-à-coup la scène change : à ce calme succède une tempête effrayante.

le moribond se lève en sursaut, pousse des cris aigus ; une agitation terrible se manifeste dans tous ses sens, en vain lui adresse-t-on des paroles d'encouragement et de confiance, il est sourd à tout ce qu'on peut lui dire; ses cris redoublent au contraire, les assistants ne savent eux-mêmes que faire, que devenir : mais ils sont bien autrement épouvantés quand le Père-Maître abordant le malade avec un crucifix, s'efforce de le lui faire baiser, celui-ci le repousse avec violence et répond distinctement qu'il n'en fera rien. A ce refus formel, il ajoute des paroles de blasphème. Tout ceci se passait au milieu des ténèbres de la nuit; cette circonstance ajoutait au spectacle de mort, et d'une mort aussi peu rassurante que celle qui affligeait les spectateurs. Il leur semblait entendre des bruits affreux ; ils crurent un moment, c'est leur propre expression, que tous les démons étaient descendus dans le Monastère.

Toute la Communauté était couchée ; quelques Religieux seulement veillaient auprès du malheureux qui se débattait si péniblement contre les derniers assauts de la mort. On décide d'appeler le Père-Abbé ; dans ce même moment, le Révérend Père fut spontanément excité par une voix qui lui dit bien clairement : Vîte, allez au secours du Frère qui se meurt. Il saute aussitôt, croyant fermement que quelqu'un des Frères qui étaient auprès du moribond l'a éveillé, il est surpris de ne trouver personne dans le dortoir; seulement à deux pas de l'infirmerie il rencontre le Père médecin qui partait pour aller le prendre ; sans faire alors d'autres réflexions, il s'achemine

vers la cellule du pauvre patient. Il est frappé de l'état désespéré où il le voit, vainement s'efforce-t-il de lui rappeler sa confiance primitive, tout semble augmenter l'horreur de sa position; le Père-Abbé ne peut s'empêcher de croire à quelque chose de surnaturel, il se recueille un instant....; une idée lui vient : ce misérable a vécu protestant, il s'est converti assez tard, peut-être n'a-t-il jamais été baptisé, du moins validement. Il le lui demande, mais voilà que le malade demeure paisible; on dirait que les ennemis secrets qui le tourmentent si cruellement, se voyant déjà démasqués, demeurent interdits lorsqu'on touche la corde dont ils se servent si avantageusement pour flageller leur victime. Cependant le malade répond sans trop savoir ce qu'il dit; alors on se souvient qu'il y a dans le Monastère un Religieux qui fut témoin de sa conversion au catholicisme; on court l'éveiller, et on s'informe auprès de lui si le malade fut rebaptisé à cette époque? il répond que non. Dès-lors on crut ne plus avoir de doute, ce bon Frère n'avait pas reçu le saint baptême; Dieu, dans sa bonté, a permis tout ceci pour qu'il ne fût pas privé de cette grâce. En effet, le Révérend Père le rebaptisa sous condition : bientôt après une sainte joie se répand sur le nouveau chrétien; le calme renaît en lui, il manifeste son contentement de vivre et de mourir catholique et religieux Trappiste; et il s'endort plein de confiance dans la paix du Seigneur.

Nous donnons ce fait tel qu'il s'est passé, nous en garantissons les circonstances, plusieurs témoins nous les ont attestées; mais qu'il y ait là dedans du prodige : que ce

10.

soit l'ange gardien du malade ou la bienheureuse Vierge qui aient éveillé le Révérend Père, et lui aient donné la pensée de suppléer le saint Baptême à ce bon Frère, c'est sur quoi il ne nous appartient pas de nous prononcer; toujours est-il que les démons semblaient obséder ce pauvre malheureux, et qu'il eut la consolation de faire une heureuse fin. Un moment, sa mort se présenta avec des symptômes alarmants, et Dieu permit qu'elle fût des plus rassurantes.

Serait-il impossible de voir là un accomplissement des promesses faites à saint Benoît et à saint Bernard : « Nul de ceux qui persévèreront dans votre Ordre ne périra ! »

Il est du reste un fait constant, qui a été toujours observé dans l'Ordre de Cîteaux et qui se continue à Aiguebelle, c'est le calme, la douce confiance, la sainte joie qui accompagnent les derniers momens des Religieux qui y meurent. Chez les gens du monde, la mort, offre bien souvent des caractères pénibles, quelquefois effrayants; surtout chez certains moribonds, les derniers efforts que fait la nature pour se défendre contre les horreurs du trépas sont terribles; mais à la Trappe le mourant offre un spectacle bien différent, là tout console le Religieux qui avait prévu ce terme : depuis long-temps déjà, il ne tenait plus à la vie ; par les saints combats qu'il lui a livrés, il a désarmé le serpent infernal, aussi il ne redoute pas ses coups, et, pour lui, la mort est une heureuse délivrance, un fortuné passage à une meilleure vie, *mori lucrum*.

Or, cette immense faveur dans un moment si critique et si décisif, c'est à l'auguste Patronne de l'Ordre que le Religieux de Cîteaux s'en estime redevable. C'est sa bonne Mère qui l'a protégé durant sa vie, qui le console à l'heure de la mort, comme il l'en a priée si souvent dans la récitation de la Salutation de l'Ange, *in horâ mortis*, et c'est par elle qu'il espère être présenté au juste rémunérateur de tous les travaux monastiques qu'il aura soutenus pour son amour.

D'ordinaire, ce n'est pas une maladie bien caractérisée qui emporte le Trappiste ; mais il meurt parce qu'enfin il faut en venir là ; aussi il s'éteint tout doucement, il voit même arriver ses derniers momens; le Père médecin, le Père infirmier, s'en sont les premiers apperçu, on a le temps de le munir de toutes les consolations de la Religion, bientôt ses frères se réunissent autour de lui, et c'est le plus souvent au milieu d'eux et pendant qu'ils lui font les prières de la recommandation de l'âme, auxquelles il a d'abord répondu lui-même, que son âme s'échappe sans efforts comme sans douleur. De plus, on a remarqué que, par un privilège qu'ils croient devoir à leur puissante Reine, c'est très-souvent le samedi, consacré à sa mémoire, ou un jour de ses fêtes, que ses protégés quittent la terre d'exil pour s'envoler, au sein de leur Mère, dans la véritable patrie.

CHAPITRE XIX.

Le frère Éphrem est soumis à une autre épreuve. — Sa cousine se décide à embrasser la vie religieuse. — Quelques autres notions sur la Trappe, à l'occasion des nouvelles difficultés qu'on oppose à sa constance.

A mesure que le Frère Éphrem était initié dans les connaissances et les prérogatives de son Ordre, il se pénétrait de l'esprit religieux, et entrait de plus en plus en participation du bonheur qu'il découvrait dans ses frères; mais le démon en fut jaloux, il lui suscita encore un combat, et il dirigea ses attaques vers le côté de la place le moins fortifié.

Depuis son retour à Aiguebelle, le Frère Éphrem avait adressé plusieurs lettres à sa famille, sans en avoir obtenu une seule réponse; malgré qu'il en eût sollicité avec beaucoup d'instance, ses parens se retranchèrent dans un silence absolu. Tout cela l'affectait d'autant plus, qu'il les avait laissés dans une situation pénible. Il y avait déjà long-temps qu'il était dans cette souffrance morale, lorsqu'il lui arriva enfin une certaine lettre:

mais cette lettre, qui devait le consoler, ne tendait à rien moins qu'à le plonger dans la désolation. D'après cette lettre, M. Ferrer son père, que les chagrins domestiques et notamment le cruel abandon de son fils, avaient si sensiblement affecté, était tombé dans une maladie de langueur qui, après l'avoir miné sourdement, venait de dégénérer en maladie chronique; son état devenait de jour en jour plus alarmant, et, comme le départ de ce cher fils avait seul déterminé cette crise, les médecins pensaient qu'il n'y avait que son retour qui pût lui procurer quelque soulagement.

On se figure l'effet que produisit une telle nouvelle sur le cœur si sensible du Frère Éphrem, d'un fils si tendre, qui n'avait au monde d'autre affection que pour son père et pour sa sœur; qui n'avait eu d'autre regret, en suivant son Sauveur sur le Calvaire, que d'affliger celui qu'il aimait moins que Dieu à la vérité, mais plus que lui-même; pour lui, très-volontiers il se serait sacrifié: mais, dans les momens les plus désespérés, les Saints ne se désespèrent pas. Après la lecture d'une lettre si déchirante pour son cœur, le Frère Éphrem donna quelques larmes à la nature, puis il se tourna vers son Dieu, et lui dit avec l'accent de la douleur: « Mon Dieu, « ce sont mes péchés qui sont la cause de tout ceci, mais « je désire les expier, c'est pour cela que je suis venu « dans cette maison de pénitence: vous savez que j'ai « tout quitté pour vous suivre, et que, malgré toute « l'affection que j'avais pour ce que je possédais de plus « cher au monde, je n'ai pas hésité de faire le sacrifice

« que vous avez exigé de moi ; ne permettez pas que « ma démarche coûte la vie à celui que vous m'ordon- « nez d'honorer et d'aimer comme mon père !..... » A peine a-t-il prononcé ces premières paroles, qu'il sent son cœur s'ouvrir à la confiance, il a la force d'offrir encore à Dieu ce sacrifice ; il continue en s'appliquant ces paroles du Sauveur agonisant au jardin des Olives : « S'il est possible, ô mon Dieu ! éloignez de moi ce « calice ; cependant, que votre volonté se fasse et non « pas la mienne ». Dès ce moment, le démon se déclara vaincu, il s'éloigna sans retour. Dieu lui-même, satisfait de la générosité de son serviteur, fit cesser l'épreuve et y ajouta un surcroît de consolations ; c'est ainsi que, dans sa bonté, il en use envers ses amis. Presque aussitôt, le Frère Éphrem reçut une lettre de sa tante qui lui annonçait, à l'insu de sa famille, que tout ce qu'on lui avait écrit touchant la maladie de son père, était une fausse nouvelle, fabriquée tout exprès pour le rappeler à Perpignan et le détourner encore de son dessein. Cette lettre était fort sage à tous égards, et elle contenait d'excellents conseils sur la conduite de prudence que le jeune novice devait tenir avant de s'engager irrévocablement ; le Frère Éphrem en fut doublement satisfait, mais un paragraphe surtout le remplit d'une sainte jubilation ; c'était celui où sa tante lui fesait part de la résolution que venait de prendre sa fille, Mlle Élisa, de se consacrer à Dieu par la profession religieuse.

Dieu est admirable dans ses conseils : lorsque le

Frère Éphrem a quitté son noviciat pour rentrer dans le monde, on a pu croire que c'en était fait de sa vocation, et qu'il s'éloignait de sa solitude pour ne pas y revenir, c'était là réellement le projet bien arrêté de ses parens, et nous avons vu que lui-même se reprochait cette démarche comme une condescendance coupable. Eh bien! Dieu était l'auteur de cette démarche; il disposa lui-même ce voyage pour l'accomplissement de ses desseins, il envoyait le jeune novice remplir un apostolat. Indépendamment des autres sujets d'édification qu'il a pu vouloir retirer du spectacle que le jeune Ferrer a donné au monde, en lui mettant sous les yeux un exemple de tout ce que peut la vertu quand elle est aidée de la grâce, il l'envoyait particulièrement pour conquérir à la vie religieuse, sa cousine d'abord, et un peu plus tard sa propre sœur. On n'a pas oublié, que ce furent les exemples de sa cousine et de sa chère sœur qui le détournèrent lui-même de la dissipation dans laquelle il vivait, l'amenèrent comme par entraînement à faire connaissance avec leur zélé directeur, ce qui le conduisit peu-à-peu aux heureux sentimens qu'il a conservés depuis : c'était une dette qu'il avait contractée alors envers ces pieuses demoiselles; il allait pour l'acquitter : et comme Dieu avait bien voulu employer ses servantes pour ramener leur frère, il employa celui-ci pour déterminer leur vocation.

Aussi, le Frère Éphrem écrivant à M. l'abbé G***, peu de temps après son retour à Aiguebelle, lui disait-il à ce sujet : « Je vous supplie de ne pas négliger la future

« Trappistine ; je m'intéresse beaucoup à sa vocation,
« j'ai remarqué chez elle un fonds de piété peu com-
« mun ; j'ai la conviction qu'elle est appelée à la reli-
« gion et qu'elle sera une très-bonne Trappistine ; com-
« bien je serais heureux de la savoir novice ! Quant à
« ma sœur, je n'ai pas pu la juger aussi attentivement,
« mais je crois qu'elle n'est pas faite non plus pour le
« monde ; envoyez-nous-les bientôt ». On verra dans la suite, comme cette double prophétie a reçu son parfait accomplissement.

Le Frère Éphrem bénit le Seigneur des nouvelles plus rassurantes qu'il reçut sur le compte de sa famille, et, quoique son cœur fut sensiblement affecté de cette fausse alerte, ce ne fut pas un motif pour le tourner contre ceux qui en avaient été les auteurs. Il excusa leur intention, et considéra leurs procédés, quelque blâmables qu'ils fussent, comme des excès auxquels les portait l'affection trop vive qu'ils avaient pour lui ; il continua de leur écrire avec la même affabilité. Au contraire, plus ils en usaient mal avec lui, plus il s'en vengeait par de nouvelles démonstrations d'intérêt et d'amabibilité. Il ne cesse de travailler à détruire leurs préventions contre son genre de vie et leurs préjugés contre la Trappe. Nous allons reproduire quelques-unes de ses idées, pour compléter les motifs que nous avons déjà touchés un peu plus haut.

Il n'est pas rare de rencontrer, aujourd'hui comme alors, des gens qui, à la seule idée de Trappistes, se représentent une agglomération d'individus qui végè-

tent tristement à l'ombre de leurs cloîtres, traînant une existence misérable au gré d'une fatalité déplorable, sans autre guide que le caprice. Une erreur si ridicule ne saurait provenir que de ce qu'on n'a point, ou qu'on affecte de ne pas avoir la moindre notion sur cette observance religieuse.

En effet, la Congrégation de la Trappe réalise en elle-même, toutes ces belles chimères que nos chercheurs de système en politique rêvent depuis long-temps, et qu'ils ne peuvent jamais trouver ; elle forme un gouvernement accompli : son mode est essentiellement monarchique ; là, toutes les volontés comme tous les cœurs se réunissent et se concentrent en une seule, celle du Supérieur. Celui-ci, n'a ce titre que pour être le premier à la peine, le premier à l'office divin, le premier à tous les exercices, le modèle de tous ses frères ; il a toutefois un pouvoir absolu sur tous les membres de sa Communauté, mais son pouvoir n'est pas despotique; c'est plutôt une autorité purement paternelle qui s'exerce avec toute la charité que prescrivent les règles de l'amour le plus tendre ; ce pouvoir non plus n'est pas arbitraire, il est réglé et limité par de sages constitutions. Un code de lois détermine et fixe tous ses devoirs, c'est la règle de saint Benoît, que l'on observe aujourd'hui dans la Congrégation, à la lettre et dans toute sa teneur. Comme naturellement toute loi prête plus ou moins aux interprétations, un corps de Règlemens imprimés, qui a déjà 1310 Articles, en explique le véritable sens ; ces Règlemens sont vus, examinés et augmentés tous les

ans, par une autorité compétente; nous voulons dire le Chapitre général qui se tient annuellement, et auquel sont obligés de se trouver tous les Abbés et les premiers Supérieurs de toutes les maisons de la Congrégation. Quoique l'Abbé gouverne son Abbaye par lui-même et selon sa seule volonté, il est comptable de son administration envers ses Supérieurs majeurs, suivant la hiérarchie que nous avons indiquée dans l'Introduction ; c'est pendant le Chapitre général en particulier, que se fait cette revue. Mais, de plus, le Révérendissime Vicaire-Général fait chaque année la visite de toutes les maisons de l'Ordre : après avoir tout examiné avec la plus exacte sollicitude, il voit chaque religieux en particulier, recueille les observations de chacun, les plaintes qu'il pourrait avoir à formuler ; et il en fait ensuite son profit dans l'intérêt de la gloire de Dieu et pour le plus grand bien de la Congrégation.

Dans la Communauté, il y a un grand nombre d'employés ; l'occupation de chacun est de faire goûter et prévaloir en tout la volonté de l'Abbé, et celui-ci puise dans l'esprit de Dieu même, les communications qu'il transmet à ses subalternes : une protection divine réside visiblement sur cette administration ; aussi, tant que la régularité et la ferveur s'y maintiennent, la paix et la félicité en sont-elles les compagnes inséparables. Les préposés à ces divers emplois ne les conservent pas longtemps, ils sont au contraire changés souvent; on prévient par là une attache trop naturelle, qui nuirait à l'esprit de désintéressement et d'abnégation dont tout

religieux doit se préserver. Ainsi chacun, tantôt au dessus des autres, tantôt leur égal; tantôt donnant des ordres, tantôt en recevant; passe alternativement dans toutes les positions et trouve l'occasion de pratiquer toutes les vertus. Des profès appelés Pères-Maîtres, sont chargés de former leurs jeunes frères, et de les rendre propres à toutes les charges.

A l'église, on dirait un chœur nombreux de Chanoines où tous les Offices se célèbrent, et toutes les cérémonies s'exécutent presque sans interruption, durant la nuit comme pendant le jour, avec la pompe et la solennité que l'on admire dans les métropoles. A peine ces chanoines du désert ont-ils quitté les stalles de leur cathédrale, que les voilà transformés en laborieux artisans ou en pénibles travailleurs de terre, et chacun, selon le don qu'il a reçu ou selon la direction que lui indique l'obéissance, va gagner son pain à la sueur de son front.

Par là, le Frère Éphrem répondait à certaine lettre dans laquelle on décernait aux moines la qualification de fainéants; il ajoutait : « Qu'ils viennent ceux-là, se « soumettre à notre genre de vie, l'espace de huit jours « seulement, je ne leur demande pas une plus longue « épreuve; ils sauront me dire s'il est vrai que l'on « traîne ici une vie inutile et nonchalante ».

Qu'on ne se figure pas que l'homme, quelque éclairé et instruit qu'on le suppose, se dégrade parce qu'il met la main à l'œuvre et vaque quelquefois à de pénibles travaux; la noble fierté de l'ancienne Rome ne se crut

jamais offensée parce que ses plus illustres Sénateurs labouraient leurs champs des mêmes mains qui avaient dirigé avec tant d'habileté les rênes de l'état; si c'eût été une dégradation, les noms de ces fameux Dictateurs qu'ils allaient arracher à leur charrue pour en faire les sauveurs de la république, ne seraient jamais passés à la postérité !

Dans le monde, on ne savait pas s'expliquer sa démarche : Quelle idée, se disait-on, a ce pauvre jeune homme, de se faire Trappiste? Il répondait : « Le « monde ne me conçoit pas; je le plains de toute mon « âme, parce qu'il est lui-même bien plus digne de pitié « que moi ». Là dessus, il entrait dans les considérations qui suivent ou à-peu-près :

Le Trappiste va au désert pour y étudier la vraie sagesse, il va y chercher le bonheur que le monde ne saurait lui offrir ; pour cela, il embrasse un plan de vie un peu pénible à la nature, et dont les commencemens offrent bien quelques difficultés, mais il ne tarde pas à y trouver des douceurs qu'il n'échangerait pas pour les plus grandes délices de cette vie. Son occupation est de soumettre la chair à l'esprit, de réformer son cœur, de ne lui permettre que des affections légitimes, de faire mourir l'amour, la volonté et l'esprit propres qui sont les ennemis éternels de notre repos; et les saints exercices de la Trappe sont des spécifiques puissants pour obtenir ces résultats.

A la Trappe, par dessus tout, on est à l'école du Paradis; on s'y forme aux vertus qui doivent y conduire,

on y fait un apprentissage de la vie éternelle : sans doute, on ne peut pas savoir quelle est l'occupation des bienheureux dans le Ciel, mais on tâche de s'y modeler sur ce qu'on a pu en soupçonner de plus raisonnable. Ainsi, la vie des bienheureux est toute d'intelligence, toute spirituelle ; dans leur monastère les religieux font une guerre continuelle à toute sorte de sensualités, ils tâchent de spiritualiser toutes leurs œuvres : dans le Ciel, les Saints chantent continuellement les louanges du Très-Haut; on a vu précédemment, que la première occupation des moines est de louer le Seigneur, et pour ne pas voguer à l'aventure, ils se règlent sur le Prophète-Roi qui se levait pendant la nuit pour rendre ce devoir à son Créateur, et le louait encore sept fois le jour. Enfin, les glorieux habitans des Cieux sont tout absorbés en Dieu et ne pensent plus à la terre; les moines de même, vivent séparés du monde et se purifient tous les jours de l'attache qu'ils ont eue pour les créatures.

Du reste, la vie des Religieux de la Trappe, n'a rien de bien extraordinaire; ils font ce que d'ailleurs ils seraient obligés de faire s'ils étaient demeurés dans le monde, et ce qu'y font, mais avec plus de difficultés, ceux qui veulent s'y sauver; ils observent toute la loi de Dieu avec le plus d'exactitude qu'il est possible. Ils voudraient entrer un jour en possession des huit béatitudes, et ils savent qu'il n'y a pas d'autres moyens que ceux que notre Sauveur indiqua lui-même, ce sont là les motifs qui les entretiennent dans des voies de pénitence.

Nous avons parlé des Constitutions qui régissent les monastères ; mais toute loi doit avoir une sanction ; c'est pourquoi, tous les corps de lois possibles ont leur code pénal, celui de la Trappe a le sien aussi. Nous avons sous les yeux ce pénitentiel : le monde, qui a une si drôle manière de juger les choses, celles surtout qui ne sont pas de son ressort, le trouverait minutieux et ridicule ; mais l'homme sage et sensé en juge différemment ; il l'admire et le trouve parfaitement adapté au but qu'on s'est proposé, qui est de mortifier l'amour-propre pour établir à sa place la vertu qui lui est contraire. Aussi, pour encourir une punition, n'est-il pas toujours nécessaire d'être théologiquement coupable, il suffit de le paraître ; un accident, une erreur, une inadvertance même ne demeurent pas impunis, parce qu'ils supposent toujours un excès ou une imprudence ; ainsi, vient-on à se blesser, en travaillant, un article de la loi oblige le religieux à aller accuser sa faute de suite ; il montre sa blessure, et reçoit une pénitence. Ces sortes de pénitences tendent toutes à établir le règne de cette admirable humilité, qui est la base nécessaire de tout édifice spirituel ; les principales sont, de se prosterner à plat devant toute la Communauté, de faire quelque prière les bras en croix, comme pour demander miséricorde ; de baiser les pieds à ses frères, de leur demander à table de quoi faire son repas, comme qui demande l'aumône, d'avouer publiquement sa faute..... toutes ces peines, du reste, ne sont point à charge ; comme c'est une loi d'amour et de charité qui les im-

pose, chacun s'exécute de bonne grâce. Il trouve son avantage, son bonheur dans ces sortes d'humiliations, quelquefois il en éprouve même le besoin; c'est ce qui les lui fait solliciter souvent comme un bienfait.

Mais les peines les plus sévères sont contre les ruptures du silence, une simple humiliation ici ne suffirait pas, il faudrait un châtiment disciplinaire, et la loi est encore bien sage dans cette rigueur apparente: qui ne sait combien l'observation de cette excellente vertu contribue efficacement au bon ordre des établissemens où elle est bien pratiquée! quelle sauve-garde assurée contre les désordres, les jalousies, les haines, les inimitiés et les divisions, qui font le malheur de la société! Nous avons dit qu'une charité toute cordiale fesait les délices de ces Communautés; mais, serait-il possible de se maintenir dans ces heureux sentimens, si, dans les maisons nombreuses surtout, chacun avait la faculté de dire son sentiment, de donner son avis, de communiquer toutes ses idées; quelle confusion et quel désordre en bien peu de temps! puisque c'est une opinion assez reçue, que l'on compte presque autant de sentimens qu'il y a de têtes admises à délibérer. Combien de ces paroles, innocentes peut-être dans l'intention de celui qui les prononce, sont mal saisies, et mal interprétées par celui qui s'y croit offensé, et quelle perturbation n'en est-elle pas, tôt ou tard, la suite!

Du reste, cette pratique du silence qui serait si pénible et si impraticable dans le monde au milieu de ceux

qui ne l'observeraient pas, n'a pas ce caractère à la Trappe. Ici-bas, tout est relatif, et ce qui serait intolérable partout ailleurs, parait doux et aisé au Religieux pour qui la contemplation devient vite un besoin; comme ses frères, qui lui en donnent l'exemple, il préfère bien mettre toutes ses délices à converser avec Dieu dans l'oraison et avec les Saints par la lecture; plutôt que de perdre son temps dans des conversations dont il sent si fort l'abus et les dangers.

De plus, ce silence n'est pas si absolu qu'il ne puisse y être dérogé; ainsi, le Supérieur et quelques employés en sont dispensés dans bien des circonstances; une nécessité quelconque est encore un motif suffisant pour obtenir la permission d'échanger quelques paroles.

Enfin, il y a dans l'Ordre, un petit dictionnaire de signes à l'aide duquel les Religieux peuvent, sans parler, s'entendre entr'eux pour les choses les plus usuelles, et se communiquer leurs idées lorsqu'il y a quelque nécessité de le faire.

Terminons ce long Chapitre par une considération : les princes de la terre ont avec eux des officiers qui composent leur cour, des hommes d'état qui travaillent dans leur cabinet et les aident à traiter les affaires de haute diplomatie; tous ces personnages ne sont pas moins utiles au bien et à la prospérité de l'état, que les hommes de guerre qui combattent les ennemis, les armes à la main, et les forcent à respecter ses provinces; de même, le Roi du Ciel a sa cour aussi, et, indépendamment de celle qu'il a dans le Ciel, où il est entouré

de toute sa magnificence, il veut bien avoir sur la terre quelques hommes d'élite, qu'il appelle à lui rendre, dans des lieux privilégiés, les honneurs qui sont dûs à sa majesté et qu'il admet à traiter, dans son intimité, les affaires spirituelles des élus qu'il a dans le monde. C'est exactement ce qui se fait à la Trappe.

CHAPITRE XX.

La cousine du Frère Éphrem entre au Couvent de la Trappe. — Coup-d'oeil sur les Trappistines de Lyon et de Maubec.

L'exemple du Frère Éphrem avait développé dans le cœur de sa cousine, les premiers élans de sa vocation à la vie religieuse, mais il la seconda bien puissamment aussi par ses prières et par ses lettres entraînantes. L'existence de Mlle Élisa, se trouvait liée avec celle de ses cousins : elle avait passé avec eux une bonne partie de ses jeunes années; ils avaient été constamment unis d'une amitié et d'une estime réciproques; leurs âmes du reste et leurs cœurs étaient faits pour vivre d'intelligence. Ils surent en profiter pour s'édifier mutuellement et s'encourager dans les plus sublimes vocations ; le

Père Éphrem traça le premier, la voie héroïque que ses chères amies devaient parcourir bientôt après lui. Comme son digne émule, Mlle Élisa devant se faire religieuse, opta pour une observance stricte. C'est à la vie de Trappistine qu'elle voulut se dévouer. Quand sa détermination fut prise, son cousin lui écrivit pour la féliciter sur sa résolution, il lui disait : « C'est une faveur immense « que vous fait la divine bonté, de vous appeler à « l'heureux état qu'il lui a plu de me faire embrasser à « moi-même, bien que j'en fusse indigne ; mais vous « ne comprendrez bien votre bonheur, que lorsque « vous serez initiée dans le secret des saintes suavités « que le Seigneur a cachées sous les dehors grossiers et « rebutants des habitans du Cloître..... N'enviez pas le « sort de vos cousines (il était question de quelques « amies qui devaient se marier) ; vous aussi, vous por- « terez comme elles une couronne, un voile blanc et « une robe blanche; mais vos compagnes déposeront leur « couronne le lendemain de leurs nôces, et vous, vous « conserverez la vôtre jusqu'à ce que le divin Époux la « remplace par une couronne d'immortalité. Alors « aussi, elles devront quitter leur robe blanche pour « ne plus la remettre ; vous, au contraire, vous verrez « la vôtre devenir tous les jours plus éclatante, jusqu'à « ce qu'enfin, admise dans la compagnie des vierges « fidèles, vous entriez dans le festin des nôces de l'A- « gneau sans tâche ! »

Dans l'Introduction, nous avons annoncé qu'il existait en France plusieurs Communautés de Religieuses

Trappistines, nous en avons donné l'état. D'après le décret rendu par la sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers, en date du 1er octobre 1834, et confirmé par Notre Saint Père le Pape Grégoire XVI. Toutes ces Religieuses appartiennent à la *Congrégation des Religieux Cisterciens de Notre-Dame de la Trappe*, elles ne peuvent pas être exemptes de la juridiction de l'Ordinaire, et leur direction spirituelle doit être confiée à un ou plusieurs Religieux d'un monastère de la Congrégation, le plus voisin. Du reste, ces maisons suivent la règle de saint Benoît, et sont établies comme les monastères d'hommes du même Ordre, sauf quelques Constitutions qui leur sont propres.

Il existe dans le voisinage d'Aiguebelle, deux Communautés de Trappistines, une établie au faubourg de Vaise à Lyon, et la seconde à Maubec, entre Montélimart et Aiguebelle. Nous croyons utile de donner un aperçu sur ces deux monastères.

Alors qu'en France grondait l'orage qui éclata enfin, et sembla anéantir pour jamais toutes les belles institutions qui avaient long-temps fait la gloire de l'Église Gallicane, les ordres monastiques durent aussi prévenir, par la fuite, les malheurs qui les menaçaient, ou se voir livrés impitoyablement aux coups de la hâche révolutionnaire. En effet, les Communautés religieuses furent bientôt dispersées ; tous les religieux qui le purent, passèrent la frontière et allèrent solliciter, sur un sol étranger, une liberté d'être et de vivre que leur refusait leur propre patrie. Mais la divine Providence veille tou-

jours sur les siens ; elle ne délaissa jamais ceux qui lui demeurèrent fidèles. Déjà le Révérend Père Dom Augustin, (M. de Lestrange) (1), avait, à travers mille

(1) Il n'est peut-être pas hors de propos de dire ici : qu'à la vérité les Trappistes en exil et sous la direction de l'abbé de Lestrange, ajoutèrent quelques austérités de plus, à leur Règle déjà si sévère. Firent-ils bien ? firent-ils mal ? c'est ce que nous ne nous chargeons pas de décider. Cette question a été portée devant la Cour de Rome, et jusqu'ici elle est demeurée indécise.

Mais ce que nous n'ignorons pas, c'est que l'abbé de Lestrange a un mérite que tous ses détracteurs ne lui raviront pas. Il a rendu à la religion et à l'Ordre monastique en particulier, des services immenses ; Dieu a bien voulu se servir de lui pour sauver la régularité de la Trappe. De tout temps, les Religieux ont fait profession de se poser victimes pour eux, pour leurs proches, pour leur patrie..... Alors la France était en proie à d'horribles malheurs, leur zèle crut qu'il fallait de plus grandes expiations, l'abbé de Lestrange ne les refusa pas. Quoiqu'il en soit, comme il a été dit dans l'Introduction de cet ouvrage, lorsque les Trappistes ont été établis en France, le Souverain Pontife les a reconnus et réunis en Congrégation, par un Décret en date du 3 octobre 1834. D'après un Art. VIII de ce Décret, il fut laissé à la liberté des Monastères de suivre, pour les jeûnes, les prières, le chant de l'office..... la Règle de saint Benoît, ou les Constitutions de l'abbé de Rancé. C'est la seule différence qui existe entre les maisons de l'Ordre. Quatre Abbayes observent la Règle primitive, ce sont : la Grande-Trappe, Belle-Fontaine, Melleray, Aiguebelle. Toutes les autres suivent les Constitutions de l'abbé de Rancé.

obstacles habilement surmontés, établi à la Val-Sainte, en Suisse, les vénérables émigrés de la Trappe du Perche ; Dieu lui inspira de ne pas abandonner un nombre de vierges qui lui étaient consacrées, tristes mais nobles débris de différents Ordres Religieux, que les mêmes motifs avaient forcées de s'expatrier ; il acheta pour elles une maison près de Saint-Maurice, en Valais. Les pauvres exilées accoururent en grand nombre, avides de recouvrer la paix du cloître, sous quelque règle que ce fût. Dans cette élite de vierges fidèles, on remarqua plusieurs dames de haute condition. Elles rivalisaient de courage et de zèle pour reprendre une discipline régulière qui leur donnât la facilité d'élever avec confiance leurs mains pures vers le Ciel, afin de conjurer les malheurs qui désolaient la France ; de ce nombre étaient Mlle de Lestrange, sœur de Dom Augustin, Mme de Châteaubriant et la princesse Louise de Condé. L'Abbé Dom Augustin leur proposa la réforme qu'il avait établie pour les religieux de la Val-Sainte, avec les modifications que leur sexe commandait ; il leur fixa un temps d'épreuve pour essayer leurs forces ; mais, loin de trouver ce genre de vie trop austère, ces âmes généreuses ajoutaient d'elles-mêmes d'autres rigueurs qu'il fallut leur interdire. C'était en 1796.

Cependant les principes destructeurs qui s'étaient si fatalement développés en France, s'inoculèrent peu-à-peu chez les nations voisines et y portèrent, avec les idées philosophiques, la même épidémie de destructions et de

scandales. Les établissemens de Dom Augustin furent forcés d'abandonner leur terre hospitalière, pour aller ailleurs mendier un nouvel asile. Il ne nous appartient pas de les suivre dans leurs différentes émigrations, nous savons que d'autres en retracent l'histoire; constatons en passant, combien il était admirable de voir cette double colonie voyageant tantôt par terre, à pied ou en charrette, tantôt voguant sur les mers à l'aventure, sans savoir où aborder; et là, comme au désert, sur la terre et sur l'onde, vivre comme dans leur monastère, observant en tout la même régularité, le même silence, le même cérémonial pour les offices.... On eût dit la barque de Pierre qui, bien que ballottée par les flots, battue par les vents contraires, en butte à des ouragans furieux, repoussée de tous les rivages, se repose constamment sur la protection de celui qui commande aux vents et à la tempête, et arrive enfin au port, sans que les portes de l'enfer puissent jamais prévaloir contr'elle: telle, la nacelle de Dom Augustin triompha des brisans et des écueils, et sauva la discipline monastique du naufrage.

Enfin, Dieu permit que des jours plus sereins éclairâssent notre malheureuse patrie: les institutions religieuses purent se rétablir, les Trappistes reparurent; les religieuses du même ordre les suivirent de près, elles voulurent, la plûpart, conserver leur nouvel institut. M. de Lestrange les distribua en plusieurs Communautés qu'il établit dans le nord de la France. En 1817 un de ces monastères, appelé *Notre-Dame de*

toute Consolation, et établi à Frenonville, (Calvados), fut transplanté à Lyon, chef-lieu du département du Rhône : la Révérende Mère, Marie du Saint-Esprit, était à la tête de cette colonie ; elles étaient onze en tout. Nous avons pu jeter un coup-d'œil sur le registre de ce Couvent, nous y trouvons un monument rendu à la fois, à la piété, à l'excellent esprit et à la générosité des habitans de la ville de Lyon. Nous croyons devoir le reproduire ; il prouvera que les cloîtres ne sont pas inaccessibles aux sentimens de la reconnaissance. Nous citons : « Notre Révérende Mère, (Marie du « Saint-Esprit), arriva à Lyon, elle et ses Sœurs, le « 13 mai 1817 ; elle fut reçue de tous les habitans, « avec les démonstrations du plus touchant respect et « de la plus affectueuse cordialité. Toute la population « lyonnaise témoigna sa satisfaction d'avoir un Couvent « de notre Ordre ; tous s'empressèrent à l'envi de nous « apporter les secours de leur charité. — Le lendemain « de notre arrivée, notre Révérend Père Dom Augus- « tin, vint nous visiter, il se félicita de nous avoir ap- « pelées dans cette ville hospitalière et naturellement « religieuse ; il avait été lui-même témoin des senti- « mens respectueux et mêlés de vénération, qu'avait « inspirés à tous les habitans notre respectable Supé- « rieure. Notre Révérend Père Abbé fit disposer, au « dehors de l'enceinte de la ville, une chapelle qu'il « bénit lui-même avec les cérémonies ordinaires, les « séculiers y affluaient, ils y montraient autant de piété « que d'empressement.

« Nous nous établîmes d'abord, dans une maison « que nous louâmes à Cuire, dans le faubourg dit de « la Croix-Rousse. Plus tard, la Providence bénissant « notre œuvre de plus en plus, nous pumes, à l'aide « des générosités toujours croissantes des pieux habi- « tans de Lyon, acheter un local et y construire un « monastère où, à l'abri du tumulte et du commerce « des hommes, nous avons la facilité de suivre en paix « nos saints exercices, et de nous livrer sans obstacle « aux soins de notre salut.

« Nous avons cru qu'il ne nous était pas permis d'o- « mettre le récit de l'honorable réception que nous « firent les lyonnais; nous le consignons dans nos re- « gistres, afin de perpétuer à jamais, dans notre Com- « munauté, le souvenir de leur piété, de leurs bienfaits « et de notre reconnaissance ».

Ce monastère fut bâti dans le faubourg de Vaise, et fut consacré sous le nom de *Notre-Dame de toute Consolation ;* les Religieuses y furent installées le 18 mai 1820, par le Révérend Père Dom Augustin leur Supérieur immédiat; la Révérende Mère Thérèse était alors Prieure.

Cet établissement a prospéré depuis, et a acquis constamment des développemens successifs. Mais, après la commotion de 1830, qui froissa si profondément l'esprit des lyonnais, leur ville fut le triste théâtre d'émeutes d'où résultèrent de pénibles secousses : toute la banlieue s'en ressentit. Il n'en fallait pas tant pour effrayer une Communauté de femmes ; les Trappistines

eurent leur part de terreur, et, quoique assez éloignées de la ville, elles furent peinées d'en être aussi près.

Peu de temps après, il y eut une propriété à vendre dans les environs de Montélimart, au département de la Drôme, appelée Maubec; on parlait beaucoup de cette campagne, comme très-propre à un établissement religieux. La Révérende Mère Victime, du Cœur de Jésus, alors Prieure de la Trappe de Lyon, voulut connaître Maubec; elle y alla, et fut ravie de tout ce qu'elle vit, au point que, vendre son monastère de Lyon et acheter cette propriété pour y transplanter sa Communauté, fut une affaire décidée dans un instant; les deux marchés furent conclus, et déjà les Religieuses arrivaient à Maubec afin d'en prendre possession, quoiqu'il n'y eût pas encore de maison disposée pour un monastère.

Cependant, les habitans de Lyon qui avaient salué avec tant de bonheur l'arrivée des Trappistines, qui s'étaient si bien accoutumés à voir, à leurs portes, une maison de prières et de pénitence avec des exemples d'édification dans tous les genres, virent avec chagrin s'éloigner de leur cité une Communauté à laquelle ils se croyaient redevables de plusieurs bénédictions. On fit des représentations, on supplia, on intervint même auprès des supérieurs majeurs : tant d'obstacles déconcertaient un peu; d'un côté, il était difficile de délaisser ainsi le bon peuple de Lyon, sans encourir un juste reproche d'ingratitude; d'autre part, Maubec, avec sa délicieuse solitude, son aspect si propre pour la salubrité d'une Communauté, était sédui-

sant. On trouva moyen de tout concilier ; les Religieuses étaient en nombre suffisant pour former deux établissemens ; la distance de Lyon à Maubec est raisonnable, les deux maisons pouvaient très-bien subsister sans se nuire l'une à l'autre ; ainsi, on fit droit aux touchantes représentations d'une ville qui avait si bien mérité de la Congrégation, et on put faire profiter les alentours de Maubec, du bienfait d'une maison de Trappistines. La Mère Victime demeura Supérieure à Maubec, et la Révérende Mère Pacifique fut élue à Lyon.

Nous aurions beaucoup de choses à dire, si nous voulions parler dignement de ces deux établissemens. Celui de Lyon a un monastère qui ne laisse rien à désirer : La campagne de Maubec est magnifique ; cet établissement n'a pas encore de monastère, il est vrai, mais on s'occupe activement d'en construire un. Du reste, les deux maisons à-peu-près également nombreuses, semblent rivaliser de ferveur et de zèle pour le maintien de la discipline régulière. Toutes les Observances monastiques y sont en pleine vigueur. Nous avons dit plus haut qu'elles avaient les mêmes règles que les Trappistes ; il n'y a de changé que ce qui est presque incompatible avec leur sexe ; ces variantes peu considérables, ont été clairement spécifiées et détaillées dans des Constitutions particulières dressées avec soin et soumises au jugement et à l'approbation du Saint-Siége.

Qu'il est beau, dans notre Religion, le spectacle d'un sexe dont le caractère dominant est la délicatesse, et

qui soutient avec un mâle courage les pratiques les plus dures ! A combien d'esprits prétendus forts, ces généreuses Trappistines ne donneraient-elles pas d'utiles leçons de force de caractère et de grandeur d'âme ! On sait qu'elles observent les jeûnes, supportent des veilles prolongées, chantent l'Office divin comme les Religieux, se livrent aux pénibles travaux de la campagne : elles labourent, fauchent, moissonnent, etc..., le tout avec leurs habits réguliers, tous de laine ; et ce qu'il y a de plus pénible à concevoir, à en juger par le caractère de leurs sœurs, les femmes du monde, c'est qu'elles gardent un silence rigoureux. A ce sujet, on nous permettra de redire un mot d'un plaisant. Il se trouvait dans un cercle où quelqu'un fesait un très-bel éloge du Révérend Père Dom Augustin, le même dont nous avons parlé souvent et qui est le vrai restaurateur de tous les monastères de l'Ordre Cistercien. Quelqu'un ajouta : « Sait-on s'il a opéré des miracles ? » le plaisant répondit : *S'il n'a pas fait parler les muets, il a eu le don de faire taire les femmes et des réunions de femmes.* Faisant par-là allusion aux monastères des Sœurs de la Trappe.

Avec toutes ces austérités, ces bonnes Religieuses partagent le bonheur que nous avons signalé chez leurs Pères les Trappistes ; leur règle, qui est la même, ne leur commande pas davantage de se contraindre, leur caractère gagne même dans cette milice sainte, il acquiert un degré d'enjouement et de sainte gaîeté, qui perce à travers leurs habits de bure et leurs dehors sé-

vères, et qu'assurément le plus grand nombre n'auraient pas acquis dans le monde.

La proximité d'Aiguebelle avait d'abord fait désirer à Mlle Alday, d'entrer dans la maison de Maubec pour se trouver plus à portée de son cher cousin, le Frère Éphrem; celui-ci le désirait, il en avait même fait les premières ouvertures à la Révérende Mère Supérieure. Deux fois déjà, il était allé à Maubec en parler à la Révérende Mère Victime, et toutes les négociations se fesaient dans ce sens : mais, cette maison commençait à se former; les Trappistines déjà nombreuses, étaient presque à l'étroit dans la maison qu'elles occupaient en attendant, elles espéraient commencer incessamment les constructions du monastère, ce qui encore, ne devait pas contribuer à les mettre à l'aise : tous ces obstacles empêchaient momentanément de recevoir toutes les novices qui se présentaient : cependant, sur les instances réitérées du Frère Éphrem, la Révérende Mère Victime, avait presque consenti à recevoir sa protégée.

Dans cet intervalle, Mme Alday arriva avec ses deux filles, elles passèrent à Aiguebelle pour voir le cher novice; celui-ci parla à sa tante des difficultés de Maubec, il ajouta pourtant que sa cousine serait reçue; mais ici d'autres embarras : quoique Mlle Élisa dût d'abord entrer seule au couvent, dans très-peu de temps elle devait être suivie d'autres postulantes de ses amies, en particulier de sa sœur qui était alors avec elle, et elles tenaient à être ensemble. L'idée d'être Trappistines sans se trouver dans le même monas-

tère, leur paraissait insupportable; ce qui était bien dans le cas de leur arriver, si, après la réception d'une d'elles, la maison de Maubec continuait à se trouver trop étroite ; puis, une idée de curiosité assez naturelle aux femmes, leur fit désirer de voir les deux établissemens avant d'opter, pour être mieux à même de juger. Sur ces considérations, elles se dirigèrent sur Lyon. Ce monastère, assez vaste d'ailleurs, n'était pas très-peuplé pour le moment, la jeune aspirante, qui en annonçait d'autres, y fut accueillie avec faveur. Mme Alday se décida à y laisser sa fille. Mlle Élisa y prit le saint habit avec le nom de Sœur Louise ; un an après, elle prononça ses vœux, et, dans ce moment, elle est maîtresse des novices. C'est à la Mère Louise que nous devons les précieux détails qui nous ont servi à rédiger la Notice que nous ajouterons à la suite de ce Recueil.



CHAPITRE XXI.

Le Père Marie Ephrem fait ses voeux. — La profession religieuse est un second baptême. — Les voeux des Trappistes sont solennels.

Cependant, le noviciat du Frère Éphrem se poursuivait toujours. Dire que sa régularité, sa ferveur et son dévoûment se maintenaient, ce ne serait pas parler exactement, mais ces vertus acquéraient tous les jours en lui une perfection nouvelle ; aussi, quand le temps de ses épreuves fut terminé, fut-il admis sans opposition aucune à prononcer ses vœux. La cérémonie si intéressante par elle-même, fut cette fois des plus touchantes : sept Religieux firent profession le même jour, il y en eut quatre pour le Chœur, parmi ceux-ci, se trouvait le même jeune Monsieur de Toulouse, qui arriva au monastère du temps que le Père Éphrem était à l'hôtellerie et dont la vocation aussi extraordinaire que la sienne, mais bien plus déterminée dans le principe, lui avait donné tant de courage. Il prit le nom de Père Marie ; c'est lui qui remplit aujourd'hui les fonctions de Chantre. C'était le 9 mai 1839, jour de l'Ascension.

Ce jour fut le plus beau de la vie du Père Éphrem. Depuis quelques années, mais surtout depuis qu'il était à Aiguebelle, il se reprochait sans cesse les quelques années qu'il avait passées éloigné de Dieu, étranger aux pratiques de la religion et totalement lancé dans les dissipations de la jeunesse; que de folies, écrivait-il dans ses lettres, n'ai-je pas faites dans ces temps malheureux! que de soins et de vaines sollicitudes pour flatter les sens et rechercher les plaisirs; pour courir aux bals du Préfet ou du Général! quelles actions de grâces ne dois-je pas au Seigneur pour m'avoir enfin ouvert les yeux! et c'était autant pour lui témoigner sa gratitude que pour expier ses fautes, qu'il soupirait avec ardeur après le moment où il pourrait s'offrir à lui comme une victime d'expiation, et se dévouer à son service. Aussi, se donna-t-il tout entier, et ne se réserva-t-il rien de l'holocauste. En retour de sa générosité, Dieu lui communiqua un surcroit de cette paix surabondante, qu'il ne refuse jamais à ses serviteurs de bonne volonté. *Pax hominibus bonæ voluntatis.*

On ne sera pas surpris de la sainte jubilation du Père Éphrem et de tous ceux qui ont le bonheur de faire leur profession, si l'on considère avec attention les grands avantages qu'elle procure.

Un des avantages les plus précieux de la vie religieuse, c'est que la consécration à Dieu dans la profession solennelle, par l'émission des trois vœux de religion, savoir : de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, est un second baptême, et produit les mêmes effets que le

martyre. En sorte, qu'un Religieux qui a le bonheur de prononcer ses vœux, reçoit par là-même, la remise pleine et entière de tous les péchés dont il a pu se rendre coupable jusqu'alors, ou en d'autres termes : un Trappiste qui mourrait immédiatement après sa profession, irait en Paradis sans passer par le Purgatoire.

Ce que nous avançons là n'est pas sans doute un article de foi, puisque rien n'a été défini sur cette matière, et que rien de pareil, que nous sachions, n'a jamais préoccupé la sollicitude des Conciles généraux ; mais, combien de vérités qui ne sont pas définies comme de foi par l'Église, et qui cependant sont appuyées sur des motifs assez plausibles pour mériter d'être crues ? Nous n'hésitons pas à ranger dans cette classe la vérité que nous avançons ; le lecteur en jugera comme nous, s'il pèse attentivement le sentiment des Pères de l'Église sur cette question. Il serait trop long de les citer tous, et de suivre tous leurs raisonnemens. Nous nous bornerons à invoquer quelques témoignages.

Nous lisons dans le grand saint Thomas : « On peut dire avec raison, que par l'entrée en religion on obtient la rémission de tous ses péchés ». *Rationabiliter dici potest quod per ingressum religionis aliquis consequatur remissionem omnium peccatorum.* (2ª. 2æ. quart. ultim. art. III. ad 3um.) A ce sujet, il invoque lui-même les propres paroles d'autres Pères qui avaient tenu le même langage, à savoir : « Que ceux qui entrent en religion, reçoivent la même grâce que ceux qui sont baptisés » ; *Undè legitur in vitis patrum, quòd eamdem gratiam con-*

sequuntur intrantes religionem, quam consequuntur baptisati.

S'il est du ressort des bonnes œuvres, dit saint Jérôme, de nous faire obtenir miséricorde pour nos péchés, combien sera puissante pour obtenir ce précieux résultat, l'œuvre excellente de celui qui renonce à tout pour suivre Jésus-Christ? Il trouve ce bienfait marqué dans ces paroles du Sauveur : « Si vous voulez être parfait, allez, défaites-vous de tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, puis venez et suivez-moi, et vous aurez un trésor dans le ciel ». *Et habebis thesaurum in cœlo.*

Le même saint docteur, dans sa lettre à sainte Paule, pour la consoler de la mort de sa fille Blésille, lui dit : « Si une mort imprévue et précipitée l'avait surprise « avec un cœur tout occupé des désirs du siècle et des « plaisirs de la vie présente, nous aurions sujet de dé- « plorer son sort et de répandre des larmes ; mais le vœu « qu'elle avait fait de se consacrer à Dieu, de renoncer « à toutes les vanités du monde pour se consacrer à la « vie du cloître, a été pour elle un *second baptême....* « Rassurez-vous donc, en pensant que votre fille n'a « fait que quitter une vie pleine de misères pour passer « à une plus heureuse ».

A ces témoignages déjà si respectables, nous pourrions en ajouter bien d'autres. Saint Cyprien dit, dans un ouvrage intitulé : *Exhortation au Martyre :* « Tout « chrétien qui abandonnera tout ce qu'il possède pour « suivre Jésus-Christ, sera mis au rang des martyrs... »

« Ce martyre, ajoute saint Bernard, a quelque chose « de moins horrible que celui où le corps est déchiré « par les tourmens, mais il est bien plus pénible à « cause de sa durée ». C'est tout d'un coup que les martyrs ont versé leur sang; et les Religieux le versent pour ainsi dire, goutte à goutte en le perdant tous les jours, avec leur vie, sous le ciseau de la mortification. Le même saint Bernard, dans le *Traité des préceptes et des dispenses*, dit: « L'entrée en religion a « mérité ce privilége d'être nommée un second baptême, « tant à cause du souverain mépris du monde qu'y fait « le Religieux, qu'à raison de l'excellence de la vie spi- « rituelle dont il s'engage à faire profession. » Saint Antonin, Sylvius, saint Anselme, tiennent la même doctrine, ainsi que saint Athanase, qui cite, à ce sujet, les maximes de saint Antoine. Saint Liguori n'hésite pas à dire, dans sa *Religieuse sanctifiée*, que « la profes- « sion purge de tous les péchés commis dans le monde ». Enfin, le Père Nouet, dans ses *Retraites*, dit formellement: « L'entrée en l'état religieux est un baptême qui « efface la peine avec la coulpe ».

C'est ce qui a fait dire à un savant et pieux Cardinal: « Qu'on ouvre un nouveau livre dans le Ciel, pour y « inscrire les actions des Religieux depuis le moment « où ils font profession; dès lors le livre où sont écrites « les actions précédentes est anéanti sans retour, et on « commence un nouveau livre pour y consigner la vie « toute sainte qui doit suivre. »

Il est donc aisé, à quiconque croit aux promesses

de la vie future, de s'expliquer la joie des Religieux et le bonheur du Père Éphrem en particulier. Ses faiblesses de la vie passée, ce qu'il appelait ses folies dans le monde, ne doivent plus alarmer sa conscience, ni altérer son bonheur, et, dans un abri aussi sûr que celui du cloître, quelle puissante garantie contre les craintes si légitimes qu'éprouvent les âmes les plus timorées, au sujet de la plus précieuse des vertus, l'inestimable persévérance !

Mais ici une autre question : les vœux qui se font dans la Congrégation de la Trappe jouissent-ils de ces privilèges ? Sont-ils solennels ? Oui, les vœux des Trappistes sont solennels, même aujourd'hui, en France. Nous n'hésitons pas à soutenir ce sentiment, bien qu'il nous soit parvenu que quelques professeurs avaient établi des thèses contraires ; peut-être se seraient-ils abstenus s'ils avaient pu consulter un petit document que nous avons sous les yeux. Beaucoup de ce que nous allons en extraire peut servir à presque tous les Ordres religieux.

Nous n'ignorons pas que les divers gouvernemens qui, successivement, prétendirent régenter la France après 1791, voulurent supprimer les Ordres Monastiques ; l'assemblée Constituante en particulier, les dépouilla de leurs biens, et *les opprima*, selon la belle expression de Pie VII. A son tour, *la Constitution Civile du Clergé*, provoqua cette suppression, mais où est la bulle qui l'a prononcée, où est l'autorité ecclésiastique qui soit intervenue dans une affaire qui était uniquement de son

ressort ? On ne trouve rien de pareil, et, bien loin que le Saint-Siége ait sanctionné, même tacitement, toutes les usurpations sacriléges de 1791, la conduite qu'il a tenue à l'égard des Ordres Religieux, lorsqu'ils ont pu se rétablir en France, ne laisse pas même soupçonner la moindre suppression légitime ; le gouvernement français lui-même s'est comporté constamment comme s'il n'avait jamais existé de décret contre ces établissemens.

En effet, à peine l'exercice public de la religion fut-il libre dans notre royaume très-chrétien, que l'on y vit se former des Communautés nombreuses, plusieurs cloîtres se repeuplèrent, chaque Ordre reprit sa Règle et l'observa comme avant la tempête révolutionnaire ; le gouvernement le vit, et ne dit rien, le Saint-Siége les encouragea et les favorisa de tout son pouvoir ; partout les évêques et le souverain Pontife lui-même agirent, dans le gouvernement spirituel des maisons religieuses, comme s'il n'avait jamais été question de leur abolition ; or nous le demandons, est-ce-là la conduite de l'Église ? Est-ce ainsi que les Jésuites, par exemple, avaient été supprimés ? Est-ce ainsi qu'ils ont été rétablis ? Quoi, le Saint-Siége ne supprime et ne rétablit un Ordre particulier que par deux bulles formelles adressées à toute la chrétienté, et il aurait supprimé indirectement, par une transaction tacite, par le Concordat de 1801, comme quelques-uns le veulent, tous les Ordres religieux dans un royaume comme la France ? Hâtons-nous de dire que si, on l'a avancé, on l'a fait trop légèrement ; et que cette induction, prise du Concordat, en faveur de la suppression que l'on suppose, est toute gratuite.

Les Ordres Religieux ont donc une existence réell quoique non-légale, aux yeux du gouvernement, et ils existent non seulement de fait, mais encore de droit ecclésiastique.

Il est vrai, nous dira-t-on, qu'il n'existe pas de décret de suppression des Ordres Monastiques, mais du moins est-il, qu'il se sont supprimés d'eux-mêmes parce que de fait ils ont cessé d'être pendant tout le temps de la révolution ? Cette accusation vraie jusqu'à un certain point pour d'autres Ordres, est tout-à-fait fausse pour ce qui concerne les Trappistes, puisqu'ils sont les seuls qui aient toujours existé de fait comme de droit. Depuis 1791, qu'ils sortirent de leur Monastère, au nombre de vingt-un, pour se retirer à la Val-Sainte, en Suisse, ils n'ont pas cessé de vivre en Communauté, soit dans un endroit, soit dans un autre. La cour de Rome les a toujours reconnus pour de véritables Religieux de Cîteaux, et pour les enfants légitimes de saint Bernard et du célèbre abbé de Rancé. Pie VI, Pie VII et Léon XII, dont la mémoire est si chère à tous les fidèles, leur ont adressé des paroles de félicitation et d'encouragement ; le premier érigea le 30 septembre 1794, le Monastère de la Val-Sainte en Abbaye de l'Ordre de Cîteaux. Une lettre adressée à M[gr] l'évêque d'Angers, au nom et par l'ordre exprès de Sa Sainteté Léon XII, contient un témoignage bien flatteur de l'intérêt et de l'estime que portait ce grand pape à l'Ordre de Cîteaux ; il y est dit : « La bonne odeur de J. C., que notre bien-aimée Congrégation de la Trappe, de l'Ordre de Cîteaux, répand avec tant d'effusion dans

le beau royaume de France, nous fait un devoir de l'encourager de tous nos efforts. La Religion souffrirait un grand dommage si elle venait à être privée de ces grands exemples de vertu. *Bonus odor Christi quem spargit abundè in florentissimo Galliarum regno, reformata familia Trappensium Ordinis Cistersium, continuo fovendus est flagranti alimento, ne desint exempla virtutum, magno religionis detrimento.*»

Enfin, les souverains Pontifes ont successivement approuvé l'élection de tous les Abbés de la Congrégation.

Mais, si les Ordres Religieux n'ont jamais été supprimés canoniquement en France, si, aux yeux de l'Église ils ont conservé leur existence de droit, comme les Trappistes l'ont conservée de fait, il s'ensuit qu'ils n'ont perdu aucune de leurs prérogatives, et par conséquent, que les vœux qui s'y font sont toujours solennels; puisque, d'après les théologiens, un vœu solennel est celui qui est prononcé dans une Congrégation approuvée par l'Église, c'est la définition de Billuart; saint Liguori ne diffère pas de ce grand docteur : un vœu est solennel, dit-il, lorsque l'Église le reconnaît pour tel, *Votum solemne illud est quod ut tale acceptatur ab Ecclesiâ.* Ajoutons que la cérémonie et la formule de la profession se font exactement aujourd'hui comme elles se sont faites toujours dans l'Ordre. On y observe en entier le cérémonial du Rituel qui n'a pas varié.

On objecte l'impossibilité de pratiquer actuellement en France le vœu de pauvreté, puisque le gouvernement ne reconnaît pas de vœu solennel. Cette objection est

plus spécieuse que solide. Peu importe, en effet, que l'Etat reconnaisse ou ne reconnaisse pas la solennité des vœux, ce n'est pas lui qui a qualité pour juger en matière de discipline ecclésiastique ; l'Église seule est compétente et maîtresse absolue de déterminer dans les vœux solennels, par exemple, les conditions qui les constituent ; or, qui ne voit que ce droit serait abusif dès-lors qu'il serait soumis au contrôle et à l'approbation d'une autorité humaine quelconque ? De plus, si les vœux de religion ne sont solennels qu'autant qu'ils sont approuvés par la loi civile, il en sera de même du vœu de chasteté attaché à la réception des Ordres sacrés, donc ceux qui les auront reçus en France pourront aussi V. G. *inire matrimonia etiam canonicè valida ?...* Ce qui fait voir jusqu'où conduirait une pareille logique.

Mais, ajoute-t-on, le moyen de ne pas violer son vœu de pauvreté sous un gouvernement qui exige souvent des actes qui y sont entièrement contraires ? Ce moyen n'est pas aussi difficile qu'il pourrait le paraître d'abord aux personnes qui ne sont pas obligées de l'employer. C'est tout simplement que les Novices arrangent leurs affaires temporelles avant leur profession ; ils déclarent toutes leurs intentions au Supérieur qui doit leur laisser la pleine et entière disposition de tout, exigeant seulement que la désappropriation soit absolue et que tout autre disposition de quoi que ce soit, leur devienne interdite après la profession. Après cela, il est évident que le nouveau Profès ne conserve plus aucune propriété, et qu'il ne peut pas plus disposer de son ancien

temporel que s'il ne lui avait jamais appartenu. Par conséquent tous les actes qu'il fera dans la suite pour en assurer la propriété à ceux auxquels il l'a réellement transférée par sa volonté, ne doivent être considérés que comme de véritables exécutions testamentaires; il est donc un moyen possible et facile de ne porter aucune atteinte au vœu de pauvreté, et cette pratique n'est pas nouvelle parmi les corps religieux. Nous citerons, entre tous les autres, les Révérends Pères Jésuites qu'on n'accusera certes pas, de prévarication, ou d'ignorance: depuis plus de trois siècles, ces saints Religieux ont constamment suivi cette méthode en Angleterre, en Allemagne et dans tous les pays où ils n'étaient pas reconnus légalement, et cela au vu et au sçu de toute l'Église. S'est-on avisé d'en conclure qu'ils n'étaient pas Religieux? que leurs vœux n'étaient que simples? Leurs ennemis les plus acharnés n'ont jamais, que nous sachions, songé à leur en faire un reproche? Ce seul fait est une preuve sans réplique qui démontre que la profession purement légale n'a rien de contraire au vœu de pauvreté. Concluons donc, que ni les dispositions de la législation actuelle en France, ni les usurpations sacriléges de la Convention n'ont pu supprimer les Ordres Religieux, encore moins les Trappistes, et par conséquent que leurs vœux sont aujourd'hui solennels, comme ils l'ont été à l'époque de leur première institution.

Enfin, nous sommes heureux de pouvoir confirmer notre sentiment par une autorité respectable, nous voulons parler du décret de la sacrée Congrégation des

évêques et des réguliers, qui reconnaît à L'UNANIMITÉ *la solennité des Vœux des Trappistes* ; cette déclaration est en date du 5 septembre de l'année 1834. Le cardinal Odescalchi était alors préfet.

CHAPITRE XXII.

De quelques Vertus du Père Ephrem.

POUR parler dignement des vertus que pratiqua ce fervent Religieux, soit pendant son Noviciat, soit après sa profession, il faudrait énumérer toutes les vertus monastiques, et sur chacune dire qu'il y a excellé. Nous n'avons pourtant pas un grand nombre de détails à donner; la vie d'un Moine est une vie cachée, et plus un moine a de vertus, plus son humilité les dérobe aux yeux de ses frères. Nous dirons du Père Éphrem ce qui aura percé malgré lui, et échappé à sa modestie.

On a vu avec quel courage il supporta les premières épreuves, son ardeur ne se démentit jamais. La diversité des emplois est, dit-on, le plus sûr moyen d'éprouver la vertu de qui que ce soit, mais principalement des Religieux ; c'est ce qui fesait dire à un grand maître de la vie spirituelle, saint François-de-Sales : «Voulez-vous « savoir ce qu'est un tel Religieux ? confiez-lui quelques

« emplois, vous saurez bientôt à quoi vous en tenir à « son sujet. » En effet, là il a des rapports avec plus ou moins de personnes, il y est occupé de beaucoup de choses, à portée d'essuyer plus d'une contrariété; son caractère se découvre à nu; toute sa vertu, s'il en a, se décèle, mais aussi, s'il sait en profiter, c'est un creuset où il l'épure et la perfectionne. Le Père Éphrem ne manqua pas de ce genre d'épreuves. Tour-à-tour, porte-crosse, chargé de l'entretien du cimetière, acolyte, lampadaire, secrétaire du Révérend Père Abbé, bibliothécaire, aide-portier, chargé des pauvres, berger.... Partout, il fut constamment le même, toujours exemplaire de régularité, d'obéissance, de charité, de zèle pour l'Office divin et le service de l'autel, d'amour du travail, et de courage pour la mortification.

Nous venons de nommer quelques vertus, disons sur chacune d'elles ce que nous avons recueilli du Père Éphrem.

La régularité est la vertu des bons Religieux, celle qui les suppose et les entretient toutes, aussi saint Fulgence disait : « Attachez-vous à suivre votre Règle, surtout si c'est celle de saint Benoît; n'en retranchez rien, mais aussi n'y ajoutez rien; car elle contient tout et suffit pour conduire à une haute perfection. » C'est encore ce qui fesait dire à une autre saint Pontife : « Pour canoniser un Religieux, il n'est pas nécessaire de s'informer s'il a fait des miracles, mais il suffit de s'assurer qu'il a exactement gardé sa Règle. » Le Père Éphrem qui n'avait pas abandonné tous les avantages qu'il avait dans le

monde pour être Religieux à demi, s'attacha à être régulier par-dessus tout; il suivait à la lettre ce que Cassien nous rapporte de l'exactitude de certains Solitaires qui laissaient une lettre à demi formée, il quittait tout quand la cloche l'appelait à un exercice quelconque. Du reste, point de singularité chez lui, à moins qu'on ne veuille appeler de ce nom l'exactitude qu'il mettait à être plus régulier peut-être que ses frères, car on peut dire de lui ce qu'on dit de saint Bernard; qu'il ne faisait que des choses communes, celles que prescrivait sa Règle, mais il avait le don de les faire d'une manière non commune.

Les Règlemens de la maison portent que lorsqu'un Religieux entre en charge, il doit faire un état ou inventaire de tous les meubles et effets qui lui sont confiés au moment de sa prise de possession, afin que lorsqu'il quitte son emploi il puisse en rendre compte. Le Père Éphrem exécuta ce point de sa Règle dans tous les offices qu'on lui confia, avec un soin tout particulier. Dans le cabinet du lampadaire, par exemple, il y a une quantité de petites choses qui sont au service de celui qui est chargé de cette partie, il n'omit rien; il s'y trouvait, dans ce moment, quelques clous destinés, on ne sait à quel usage, il crut qu'il ne pouvait les négliger, et, après avoir terminé le détail de tout le reste, il ajouta: *et quelques clous*.

Cette petite circonstance pourrait paraître minutieuse à quelqu'un qui ne connaîtrait pas la vie religieuse, mais ceux qui savent que sa perfection consiste dans la

fidélité aux petites choses, en seront édifiés, comme elle édifia beaucoup les Frères qui en furent témoins.

Cette régularité du Père Éphrem avait son fondement dans une humilité profonde qui le portait à se regarder comme indigne d'avoir été reçu dans une maison de Dieu, après une vie toute mondaine; et dans une obéissance sans bornes aux volontés de ses Supérieurs; il obéissait non-seulement au premier Supérieur, le Révérend Père-Abbé, qu'il regardait comme le représentant de Dieu dans le Monastère, chargé par lui de transmettre ses ordres à tous les membres de la Communauté. Mais il se montrait également soumis aux moindres désirs et aux moindres signes du dernier de ses Frères, en qui il avait coutume de considérer une manifestation des volontés du Seigneur à son égard. Aussi, avait-il constamment, non-seulement la volonté, mais encore la pensée et le jugement conformes aux désirs de celui qui lui commandait de la part de Dieu. Témoin cette simplicité avec laquelle il obéissait à de simples frères Convers auxquels il était adjoint pour partager certaines fonctions, dans celle de berger, par exemple : oh! combien l'amour-propre de M. Ferrer, riche, bien élevé, avocat, n'aurait-il pas eu à souffrir de se voir condamné à garder, la houlette à la main, un troupeau dont il n'était pas le maître! Mais l'humble Père Éphrem, devenu Trappiste, est heureux d'exercer cet acte de vertu, persuadé, qu'il est plus grand lorsqu'il garde ses moutons par une obéissance religieuse, que s'il tenait le sceptre et commandait à des peuples. Ceci nous rappelle un passage

d'une lettre du Père Éphrem : « Hier, écrivait-il à son « père, nous avons eu une visite fort honorable ; un « magistrat haut placé est venu avec son secrétaire ; il « a parcouru toute la maison, il a voulu voir toute la « Communauté ; on nous a réunis dans la salle capitu- « laire ; il avait son habit tout chamarré de rubans : du « temps qu'il nous adressait quelques paroles, le Père « Éphrem, sous sa robe vile et rapiécetée, se disait tout « bas, je préfère bien être frère Marie Éphrem que M. « un tel ; en vérité, je n'échangerais pas ma position « contre un empire. »

Dans une circonstance, un de ses Frères avec lequel il travaillait, lui fit signe de pétrir de la terre dont on avait besoin pour l'ouvrage qui les occupait. Il y avait à quelques pas de là un instrument dont on se servait pour cette opération, mais le Religieux n'avait pas fait de signe formel au Père Éphrem pour qu'il s'en servit, celui-ci ne crut pas y être autorisé, il aurait craint de blesser la sainte obéissance, il se mit à pétrir cette terre avec ses mains quoique ce fut très-pénible et assez dégoûtant.

La charité pour le prochain est la vertu caractéristique des prédestinés, et Dieu, qui mérite d'être aimé par-dessus tout, veut que l'on aime le prochain comme soi-même. Le Père Éphrem fut prévenu de bonne heure d'une prédilection compatissante pour ses semblables. On se souvient combien, jeune encore, il aimait à s'entourer des petits enfans pauvres de son village, en fesait sa petite société, les instruisait de ce qu'il savait et ne les

congédiait jamais sans avoir obtenu pour eux, de sa famille, une petite distribution de comestibles. On se souvient aussi de cette sollicitude active qu'il portait aux mendians qui allaient devant la porte de sa maison demander l'aumône, avec quel zèle il intervenait auprès de ses parens pour qu'ils ne fûssent jamais renvoyés sans avoir obtenu quelque chose.

Mais, ce que nous n'avons pas encore dit et ce qui décèle une charité bien plus relevée, c'est que lorsque M. Vincent s'était senti appelé par la grâce à un état de vie plus parfaite, il brûlait de traverser les mers pour aller jusques dans le Nouveau Monde, parcourir les plages infidèles, chercher les idolâtres, s'asseoir avec eux dans leurs pagodes, et là, par ses soins multipliés, tâcher de les conquérir pour le royaume des cieux. Plusieurs passages de ses lettres ne nous laissent pas douter que ce ne fût en grande partie, pour s'éclairer sur une vocation si sublime qu'il avait consenti à son voyage de Paris, où il devait se concerter pour ce grave sujet, avec MM. de Saint-Lazare. Le Seigneur, en agréant son sacrifice, n'exigea pas de lui qu'il allât le consommer si loin; il lui donna, comme nous l'avons dit, une autre direction où sans faire un si long trajet, il pût acquérir d'aussi grands mérites. Cette âme ardente, touchée de Dieu, ne soupirait à rien moins que d'aller parcourir les pays où il aurait pu souffrir le martyre; il brûlait, selon son spirituel langage, d'aller cueillir une de ces palmes qui ne croissent pas sous le climat qui l'avait vu naître.

Cette charité l'accompagna au Monastère et y acquit,

s'il est possible, de plus grands développemens : il eut pour le Révérend Père, une affection que peut seule égaler celle qu'éprouvent les enfans bien nés, pour la meilleure et la plus tendre des mères ; et dans tous les Religieux il voyait une famille de frères bien-aimés pour qui il se sentait l'amour le plus dévoué et l'attachement le plus vif et le plus sincère.

Nous avons parlé ailleurs d'un point de règle qui fait un devoir aux Religieux de s'avertir mutuellement par de charitables proclamations des fautes ou imperfections qu'ils ont aperçues dans leurs frères, ce qui contribue efficacement au bon ordre et au maintien de la discipline. Le Père Éphrem ne manquait pas à cette obligation, mais il choisissait si bien ses expressions, il mettait dans le ton de sa voix tant de douceur et de ménagement qu'on voyait bien que ce n'était que la charité qui le fesait parler.

Au travail il était industrieux pour soulager ses frères, il savait, sans qu'ils s'en doutâssent, prendre pour lui, les fonctions les plus pénibles et leur faire accepter celles qui offraient moins de difficultés ; il avait constamment l'œil sur eux soit pour les remplacer dans ce qu'ils fesaient de fatiguant, soit pour voler au secours de ceux qui avaient à se charger de quelque fardeau.

Il y a dans le Monastère un Religieux paralytique auquel ses infirmités permettent quelquefois de se traîner à l'église, appuyé sur les bras de quelqu'un, le Père Éphrem avait sollicité la grâce de lui rendre ce service, il s'en acquitta long-temps avec un zèle que Dieu assu-

rément aura récompensé ; lorsque sa santé commença à s'altérer, un Novice s'offrit pour le remplacer, mais le Père Éphrem craignit de perdre une occasion précieuse d'exercer sa vertu favorite, il fit à ce Novice plusieurs signes de remercîment, et lui donna à entendre que la la volonté du Révérend Père était qu'il en demeurât chargé. Il ne perdit pourtant pas de vue l'obligeance de ce Frère; aussi, lorsque sa maladie l'eut rendu plus faible et qu'il ne fut plus en état d'aider le Père infirme, il alla trouver son supérieur, le pria de le décharger de son emploi, et il le supplia en même temps de vouloir bien agréer un tel Novice pour son remplaçant ; le Révérend Père-Abbé consentit à tout, et il lui délivra un billet où se trouvait la Commission pour son protégé. Il courut le lui remettre aussitôt avec une sorte de triomphe, et il laissa ce jeune Novice dans l'admiration, pour le double exemple de charité qu'il décèlait dans cette action de son vénéré père.

Mais le Père Éphrem se fit remarquer principalement par le zèle qu'il portait à l'Office divin et au service de l'autel. Saint Bernard encourageant ses Novices à se hâter pour se trouver des premiers à l'église lorsqu'on avait sonné le réveil, leur disait qu'il y avait une grâce particulière à recevoir les prémices des bénédictions que le Seigneur distribue à ses amis ; le Père Éphrem exécutait cet avertissement à la lettre. A peine le signal était-il donné, que, quittant sa couche; il s'empressait, sans toutefois rien perdre de la gravité religieuse, d'arriver dans le lieu saint, se prosternait en la présence du Fils

du Très-Haut, se dévouait tout entier à son bon plaisir et en recevait en échange ces douces et abondantes bénédictions qui l'aidaient puissamment à remplir si bien tous les momens de la journée.

Sa voix d'abord faible, acquit bientôt par l'exercice, un volume tel, qu'elle domina sur celle de ses Frères : suivant encore sur ce point les exhortations de saint Bernard, il chantait sans ménagement, il donnait toute sa voix, il s'estimait heureux d'offrir nuit et jour à son créateur un sacrifice de louanges. Quand on s'apercevait qu'un chœur était faible, c'était ordinairement le Père Éphrem que l'on députait pour le renforcer.

Il n'est pas rare de trouver dans les jeunes gens qui n'ont pas été formés pour la cléricature ou qui n'ont pas fait leur éducation dans un séminaire, il n'est pas rare, disons-nous, de trouver chez eux une certaine répugnance pour les fonctions de l'église ; le Père Éphrem n'était pas de ce caractère, il savait qu'un Religieux est par état consacré à la gloire de la religion et au service des autels. Aussi était-ce un bonheur pour lui, lorsque revêtu d'une aube il pouvait remplir quelqu'emploi qui, le rapprochant du Saint des Saints, lui donnât la faculté de se mêler aux saintes légions d'esprits bienheureux qui se tiennent incessamment devant le trône du Dieu vivant, et assistent invisiblement à la célébration de nos saints mystères. Peu différent, par la pureté de sentimens, de ces célestes intelligences, il remplissait tour-à-tour les fonctions de porte-crosse, d'acolyte, de thuriféraire, avec une dévotion et un zèle qu'au rapport des

Religieux eux-mêmes, aucun autre n'a su y mettre ni avant, ni après lui.

Il savait qu'il y a des grâces particulières à servir les Messes, que les anges ambitionnent cet honneur. Il s'y portait avec empressement; et, pour l'honneur du saint Sacrifice, il aurait voulu qu'il ne se dit jamais de Messe dans l'église du Monastère sans qu'elle fut servie par deux Frères.

Il fesait au très-saint Sacrement de fréquentes visites, il ne les fesait pas toujours également longues parce qu'il n'en avait pas toujours le loisir; mais n'y pût-il demeurer que deux minutes, le temps d'adorer son Sauveur, de lui renouveler l'offrande de son cœur, il était content. Il ne rentrait jamais du travail de dehors, sans aller saluer un instant le Dieu de son cœur.

Mais une chose surprit et édifia beaucoup en même temps les Frères du Père Éphrem, c'était de voir l'ardeur qu'il portait au travail et sa constance à en supporter toutes les fatigues, malgré que par état et par position il eût été élevé dans des habitudes si opposées. Son adresse et son intelligence le rendaient bientôt habile dans les œuvres les plus difficiles, et sa vertu lui en fesait porter toute la peine avec une patience qui déconcertait les plus déterminés.

D'ordinaire, les jeunes Novices qui ne sont pas exercés au travail des mains s'y portent d'abord avec empressement : ils semblent dans le commencement en faire une sorte de plaisanterie, on dirait à les voir agir que rien ne pourra modérer leur ardeur; mais si cet exercice dure, s'il

est pénible, ils sentent bientôt leur courage défaillir, et, autant ils se sont montrés ardents dès le principe, autant ensuite se sentent-ils portés à la lâcheté. Ce n'était pas là le système du Père Éphrem, soit qu'il voulût éviter tout ce qui aurait pu attirer sur lui les regards de ses Frères, soit qu'il se méfiât de ses forces, il usait au commencement d'une certaine modération, et peu-à-peu son activité se développait et allait en se soutenant et en augmentant jusqu'à la fin. Alors, on s'occupait beaucoup à Aiguebelle de déblayer les terres d'une quantité prodigieuse de pierres qui les recouvraient, et par ce moyen on est parvenu à faire des champs magnifiques; on transportait ces pierres à l'aide de paniers que chaque Religieux chargeait sur ses épaules : on avait remarqué que le Père Éphrem n'achevait pas d'abord de remplir son panier et qu'il allait même d'un pas assez modéré tandis que bien d'autres allaient presque au galop, mais bientôt l'exercice alimentant son courage, il avait jusqu'à la fin son panier comble et il allait à grands pas jusqu'au bout.

Dans le temps de la moisson il suivait tous les travaux de la saison à l'égal des plus intrépides ; en très-peu de temps il devint un habile coupeur. S'étant une fois blessé en aiguisant sa faucille, il alla s'en accuser sur le lieu même au Supérieur ; en lui montrant sa blessure, il lui disait que c'était là un fruit de sa maladresse, aussi, comme le prescrivent les règlemens, lui fut-il imposé une pénitence ; il la reçut avec la même satisfaction que si on lui avait donné un baume qui eût guéri radicalement le mal qu'il s'était fait.

Lorsqu'il sut bien moissonner, il aimait ce travail par goût; cependant, une fois, celui qui dirigeait fit signe que le nombre des coupeurs était trop considérable relativement au petit nombre de ceux qui liaient les gerbes; quoiqu'il ne fût pas désigné nominativement il n'hésita pas à abandonner de suite son instrument, qu'il avait fort commode ce jour-là, pour aller se joindre à ceux de ses Frères qui avaient l'occupation plus insipide de lier.

Pendant la saison des foins, on remarqua plus d'une fois, que, dans le seul but de soulager ses Frères, il prenait les postes les plus pénibles ; c'est ainsi qu'un soir où il fesait une chaleur à étouffer, après avoir beaucoup sué dans la prairie, il alla prendre la place du Frère qui prenait le foin de dessus la charrette pour l'élever en meule dans le grenier à foin, cette fonction était d'ordinaire réservée aux plus robustes.

Du reste, l'outil le premier touché était le sien, et jamais il ne lui est arrivé de le changer contre un autre quelque pesant ou quelque incommode qu'il fût.

Quoique doué d'un caractère gai et vif, il sut le maîtriser partout et jusques dans le travail, où il est si facile de se dilater, il savait conserver une douce modestie et un enjouement religieux qui commandaient l'édification.

Lors même que le Père Éphrem fût à l'infirmerie et très-sérieusement malade, il ne s'affranchit jamais de la loi du travail ; les infirmiers alors savent proportionner les occupations aux forces de chacun, lorsqu'ils ne peuvent pas faire autre chose, on leur fait faire de la charpie, le Père Éphrem fesait des allumettes.

A la distribution du travail, il ouvrait la porte de sa cellule pour que l'infirmier n'oubliât pas de lui en donner; si quelquefois il le négligeait, il agitait aussitôt sa petite sonnette pour le faire venir, et il le priait de réparer son oubli.

Nous n'avons pas encore parlé de la mortification du Père Éphrem ; il semblerait presque superflu de dire d'un Trappiste qu'il a été mortifié, et, dès-lors que quelqu'un se dévoue à cette vie de pénitence, il est par là même un homme d'austérités ; mais il y a une manière d'être austère dans les austérités mêmes, on peut porter à des pratiques pénibles un esprit plus ou moins dévoué. Or, on peut dire que le Religieux dont nous traçons la vie fut un de ceux qui surent animer tous les exercices de la Règle d'un esprit éminemment conforme à la régularité de leur saint état. Disciple d'un Dieu dont toute la morale peut se résumer dans ces mots : *Faites pénitence, portez votre croix, et suivez-moi*, il s'appliqua à retracer dans sa conduite la vie pénitente de son divin Maître, or il n'oublia jamais que son modèle n'était arrivé à la gloire qu'après avoir parcouru le chemin du Calvaire, et qu'il n'avait reçu dans le ciel la couronne de gloire et d'immortalité, qu'après avoir porté ici-bas une couronne formée d'épines.

Aussi, était-il ingénieux à trouver des moyens où, sans être ni singulier ni en opposition avec la Règle de la maison, il réduisait sans cesse son corps en servitude. Lorsque ses Supérieurs lui recommandaient de la discrétion à cet égard : J'ai affaire, répondait-il, à un

sergent intraitable (par ce mot, il avait coutume de désigner son corps) qui m'aurait bien vîte ruiné, si ne je m'opposais à ses exactions impitoyables. Il fut fidèle à son système de coercition, et il ne se passa guères de jours sans qu'il n'obtint sur son ennemi quelque victoire. Il lui donnait le moins de repos qu'il pouvait; le soir avant de s'endormir, il payait un tribut de prières qu'il s'était imposé, et lorsque pendant les chaleurs de l'été où les nuits sont si courtes, mais à la Trappe, bien plus que partout ailleurs, les Règlemens permettent aux Religieux de se reposer vers le milieu du jour, le Père Éphrem employait ce temps ou à écrire sa correspondance, ou à lire les livres de l'Ordre.

La réfection des Religieux de la Trappe se compose, comme nous l'avons dit ailleurs, de deux portions assez copieuses; pendant long-temps, il ne mangea que d'une; plus tard ses Supérieurs s'en aperçurent, et lui commandèrent de manger des deux, l'obéissance lui fut plus précieuse que la mortification, il se soumit aussitôt, et dès lors il mangea de tout ce qu'on lui servit.

Pendant la saison rigoureuse, on entretient un poèle dans une salle qu'on appelle pour cela le chauffoir, la Règle de la maison permet aux Religieux d'y aller lorsqu'ils sentent trop le froid, elle leur prescrit aussi la manière de s'y comporter; par exemple, ils ne peuvent y demeurer plus d'un quart-d'heure, ils doivent se chauffer debout, se saluer, sans se parler, en arrivant et en se retirant, et se tenir dans une exacte modestie. Personne ne se souvient d'y avoir jamais vu le Père

Éphrem. Il eût eu cependant bien des motifs de se permettre ce soulagement, c'était précisément pendant le gros de l'hiver qu'il remplissait les fonctions de lampadaire. Or, c'est un des emplois qui est des plus compliqués, des plus pénibles, nous ajouterons, des plus dégoûtants, car il s'agit d'entretenir de mèches et d'huile, de frotter et d'écurer, tous les quinquets, toutes les lampes et lanternes du monastère ; on peut avoir une idée de l'étendue de cette charge, si l'on fait attention qu'Aiguebelle est une Communauté très-nombreuse (elle a plus de 160 Frères), qui renferme beaucoup d'ateliers, tous éclairés pendant une bonne partie de la nuit, et dans toutes les saisons, et où enfin la propreté est une des vertus les plus recommandées. Le cabinet de ce fonctionnaire se trouve sur un lieu de passage dans lequel circule en liberté un courant d'air qui contribue, à la vérité, à assainir ce séjour, mais aussi, à le rendre glacial. Le Père Éphrem y travaillait la moitié de la journée, sans feu ; une fois, un de ses Frères en eut compassion, il lui apporta de la braise, le Père Éphrem lui témoigna toute sa reconnaissance par des signes pleins d'expression, mais il n'en usa pas davantage ; ce n'est pas qu'il fut insensible au froid, au contraire, il en ressentait si fort les impressions, que ses mains toutes couvertes d'engelures ne fesaient presque plus qu'une plaie. Cette position, si triste aux yeux de la nature, était pour la vertu de cet excellent Religieux, un sujet des plus vives jouissances, il ne put se défendre de l'écrire à sa famille, comme

une bonne et importante nouvelle ; il lui disait en propres termes : « J'ai le bonheur d'être lampadaire, c'est-« à-dire, qu'on m'a confié le soin de garnir et entretenir « toutes les lampes de la maison, depuis le fanal de « l'écurie jusqu'à la lampe du Sanctuaire ».

Lorsqu'on lui donna un successeur, il eut la permission de lui parler pour l'initier dans l'exercice d'un office qu'il avait si bien rempli; il lui exprima tout son regret de quitter des fonctions qu'il affectionnait singulièrement, à cause, sans doute, des nombreuses occasions de mérite qu'elles lui procuraient.

Pendant les froids les plus rigoureux, les Règlemens de la Trappe permettent d'offrir à ceux qui en ont besoin, un habit surnuméraire, c'est une sorte d'habit de dessous, qu'on appelle garde-corps ; le Religieux chargé du vestiaire en donna un au Père Éphrem ; quelque temps après, on le trouva sous la natte de sa couche où il l'avait caché.

Les livres les plus vieux, les Bréviaires les plus en mauvais état étaient ceux qu'il convoitait. C'était pour lui un bonheur de porter des habits usés. Du temps qu'il était chargé des lampes, il laissa tomber de l'huile sur sa robe, on lui en donna une autre pour laver celle qui était tâchée, mais il demanda comme une grâce la permission de reprendre la première quand elle fut dégraissée ; elle était toute rapée et couverte de pièces.

Mais voici un fait, que nous considérons nous comme un acte héroïque de mortification, tant pour sa souffrance que pour sa durée. En parcourant les avis de

haute spiritualité que donne saint Dorothée à ceux qui veulent s'avancer dans la perfection monastique, nous avons remarqué celui-ci : *Ne vous découvrez jamais seulement pour avoir moins chaud.* Le Père Éphrem avait sans doute lu, lui aussi, cet avis, et il eut le courage de le mettre en pratique. Jusqu'à la veille de sa mort, pendant la nuit comme pendant le jour, il eut la constance, au milieu des plus grandes chaleurs de l'été, de se tenir exactement couvert, de son double capuce, bien que la règle permette de se découvrir, dans bien des circonstances. Ce supplice effraie notre imagination, et il nous semble qu'il n'y a qu'un Trappiste qui puisse avoir la force de l'endurer. Pour en donner une idée à ceux qui ne savent pas ce que c'est qu'un double capuce, celui du scapulaire, et celui de la coule ; qu'ils se figurent que, pendant l'été, ils ont la tête couverte d'un fort bonnet de grosse laine qui descend jusques sur les yeux, et que sur ce premier bonnet ils en mettent un second qui couvre exactement le premier, et pour arriver à la hauteur du Père Éphrem, qu'ils essaient de demeurer ainsi coiffés, non pas une heure, une nuit, mais toutes les heures, toutes les nuits, et tous les jours, car le Père Éphrem ne se découvrait que lorsqu'il était à l'église, ou pendant qu'il récitait le bréviaire.

Cette étouffante coiffure le tenait habituellement dans un état de sueur abondante. Un Religieux dont l'humeur excessivement enjouée perçait jusques dans les circonstances les plus sérieuses et les plus graves, l'ayant vu dans cette situation, disait à son Révérend Père :

« Notre cher Frère Éphrem *cuit dans son jus ;* » cette expression par un peu triviale rend merveilleusement le martyre d'un genre tout nouveau que souffrait ce pauvre patient avec tant de constance et tant de mérite. Le Père médecin en parla lui-même au Père Abbé ; dans l'état où il est, lui disait-il, (il n'avait alors plus qu'un jour de vie), on pourrait l'engager à diminuer ses austérités ; dès ce moment seulement, sur l'avis de son Supérieur, il se relâcha de cette rigueur.

Nous n'avons rien dit du silence du Père Éphrem, d'après tout ce que nous venons de raconter, on n'aura pas de peine à croire qu'il était aussi irréprochable sur ce point de sa règle que sur tous ceux dont nous avons parlé. Nous ne dirons que deux mots sur ce sujet.

Nous avons fait observer que le Père Éphrem avait retrouvé à l'abbaye un de ses anciens amis de collége, ils eurent souvent la permission de parler ensemble, puisque cet ami était le Père médecin, mais jamais il ne lui parla de ses anciens camarades, jamais il ne lui rappela ses souvenirs d'enfance ; c'est que la règle, en permettant de parler, n'autorise à user de cette faculté, que pour l'affaire unique pour laquelle cette permission a été accordée ; ainsi, avec le médecin il ne pouvait parler que de ses indispositions, mais combien il est facile, dans ces occasions, de glisser plus d'une inutilité !

Une autrefois, un Frère qui avait aussi obtenu la permission de lui parler, à raison sans doute de quelqu'emploi qu'ils remplissaient ensemble et qui nécessitait cette mesure, lui dit un demi-mot, mais dans un

lieu où il n'était pas exprimé qu'il pût user de cette permission ; le Père Éphrem se crut complice du délit, aussitôt il court à son Supérieur, qui n'était pas loin dans ce moment, et s'en accuse ; le Frère, qui s'en aperçut, fut un peu confus, mais très-édifié.

CHAPITRE XXIII.

Dévotion du Père Éphrem envers la très-Sainte Vierge.

Il a été aisé de voir dans le courant de la vie du Père Éphrem, quelle piété tendre et filiale il avait pour la bienheureuse Vierge Marie que plusieurs de ses dévots appellent la distributrice des vocations religieuses ; c'est bien à elle, du moins, que le Père Éphrem se croyait redevable de la sienne et de toutes les grâces qui avaient accompagné celle-là. Jeune encore, il s'était consacré au service de cette illustre Reine ; on se rappelle qu'à Aix il eut le bonheur d'être un de ses zélés Congréganistes, à cette époque aussi, il se dévoua à elle sans partage lorsque signant son nom, il le déposa avec celui de ses amis, dans un cœur d'argent dont ils lui firent hommage ; s'enrôlant par-là dans la milice sainte de ses serviteurs.

Mais, sa dévotion envers cette bonne mère redoubla, depuis que, par une de ces faveurs qui lui sont si familières, elle l'avait ravi pendant le *Salve Regina* à son arrivée à Aiguebelle après lequel il se sentit irrésistiblement forcé de fixer son domicile dans l'asile pieux où elle attire insensiblement un grand nombre de ses protégés ; car, presque tous les Religieux d'Aiguebelle ont des choses merveilleuses à raconter, sur la manière dont Marie a déterminé leur vocation.

Il est rapporté de saint Robert, le premier instituteur de l'Ordre de Cîteaux, qu'il adressait à la sainte Vierge tout ce qu'il fesait ; le Père Éphrem en usait de même. C'est entre les mains de Marie qu'il déposait toutes ses œuvres, la priant de les offrir elle-même à son divin Fils. Il commençait toutes ses lettres par ces mots : *Tout pour Marie et par Marie*, et les terminait en se dévouant aux saints Cœurs de Jésus et de Marie, le centre et le but de toutes ses affections. Puisque nous en sommes à ses lettres, nous pouvons dire qu'elles respirent toutes un amour et une confiance rares envers cette Reine des cœurs dévoués.

Sa sœur avait essuyé un chagrin, il tâche de la consoler, il lui dit : « Je compatis à ton affliction de toute « mon âme ; si, du moins, tu avais auprès de toi celle « qui autrefois calmait si bien toutes nos inquiétudes « et qui avait le don de sécher toutes nos larmes ! (il « parlait de sa mère), mais le ciel nous l'a ravie ! elle « est dans le sein de Dieu, où nous espérons la retrou- « ver ; console-toi, cependant, elle veille sur nous :

« puis nous ne sommes pas totalement délaissés, il nous
« reste une seconde mère, qui n'a pas moins de ten-
« dresse pour nous et qui est encore plus puissante pour
« nous protéger, je veux parler de la divine Marie, elle
« ne m'a encore rien refusé ; avec confiance, va lui
« faire part de toutes tes peines, elle est un refuge as-
« suré, n'est-elle pas la consolatrice des affligés ?

« Tu sais, quand tu désires bien un chapeau, une
« écharpe, tout autre objet de luxe ou de pure fantaisie,
« tu t'adresses à ton père et tu sais si bien t'y prendre,
« qu'il ne te refuse jamais, tant il a de tendresse pour
« toi ; et bien, ma chère, figure-toi que Marie met
« encore bien plus d'empressement à venir à notre se-
« cours quand nous l'en prions ; fais-en l'épreuve, et
« comme moi tu exalteras sa magnificence ».

Par honneur pour Marie, le Père Éphrem renvoyait au samedi la lecture de toutes les lettres qu'il recevait, à moins qu'il ne dût y répondre de suite, car alors le Révérend Père l'en avertissait.

Ses frères ont déposé qu'au nom de Marie, il tressaillait de joie. Tous les soirs, avant de se mettre sur sa couche, il avait coutume de lui demander sa bénédiction, et avant de s'endormir, il récitait toujours une partie du Rosaire. Son voisin de cellule, l'a souvent entendu gémir amoureusement pendant la nuit, et soupirer ardemment, en prononçant les doux noms de Jésus et de Marie. Tous les samedis, il fesait la sainte communion en l'honneur de sa tendre Mère.

Enfin, dans sa maladie, il avait envers Marie tant de

confiance, qu'il espérait toujours qu'elle le délivrerait des chaînes de cette vie un jour de ses fêtes ; c'est ce qui lui fesait écrire à sa cousine à la Trappe de Lyon : « Voici bientôt venir une grande fête de ma bonne pa-« tronne la très-Sainte Vierge. Oh ! si je pouvais mourir « ce jour-là, je ne craindrais pas le Purgatoire ».

Nous allons voir qu'il ne fut pas trompé dans sa confiance, car ce fut le jour de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, qu'il quitta cet exil et qu'il fut admis à aller présenter ses hommages à son illustre Reine.

CHAPITRE XXIV.

Maladie du Père Ephrem. — Sa mort.

La vie est un apprentissage de l'éternité, et tout le temps que l'homme passe sur la terre, lui a été donné pour s'y former aux vertus qui doivent assurer son bonheur. C'est ce qui a fait dire à plusieurs saints, à sainte Thérèse en particulier, que, lorsqu'une âme est parvenue au degré de perfection auquel Dieu l'appelle, il la retire de ce monde pour la mettre en possession des récompenses qu'il lui destine, à moins qu'il ne juge à propos de la laisser encore sur la terre pour sa gloire et pour l'édification de ses semblables.

Nous n'hésitons pas à faire au bienheureux Père Éphrem l'application de cette maxime, et quoiqu'il eût à déplorer plusieurs années qu'il avait passées dans un oubli bien coupable de ses devoirs religieux, la sincérité de son retour à la vertu, la générosité de son sacrifice, sa profession religieuse, et par dessus tout son dévouement persévérant dans la pratique constante de toutes les vertus monastiques, ont suffi pour faire agréer son expiation auprès de celui qui est essentiellement le Dieu des miséricordes, et pour le remettre pleinement en grâce devant lui. A ce bon Religieux, plus qu'à tout autre convient ce passage du Livre de la Sagesse : « Dans le peu de temps qu'il a passé dans les exercices de la pénitence, il a rempli la course d'une longue vie ». *Consummatus in brevi explevit tempora multa.*

Le Père Éphrem n'avait pas une constitution bien robuste ; lorsqu'il arriva à l'Abbaye après son voyage de Paris, il semblait assez faible, c'est ce qui fit craindre au Révérend Père Abbé, qu'il ne fut bientôt effrayé du genre de vie de la Trappe ; ensuite l'ardeur qu'il mit soit à suivre toutes les observances avec tant de perfection, soit à chanter sans aucun ménagement, détermina en lui un état de faiblesse qui commença bientôt à alarmer ses Supérieurs sur son compte.

Il était déjà malade, tout le monde le voyait, seul il ne s'en apercevait pas ; il redoublait de régularité tous les jours, et son humeur était également enjouée. Cependant, à la fin du Carême il parut plus fatigué, il

toussait beaucoup ; alors le Père médecin demanda la permission de l'appeler à l'infirmerie, il lui représenta son état, il lui dit qu'il s'exposait à avoir une maladie, et qu'il fallait songer à se ménager. Le Père Éphrem, qui ne consultait que sa ferveur, disait que c'était inutile, qu'il n'avait besoin de rien. Le Père médecin fut obligé d'invoquer l'autorité du Révérend Père, et l'obéissance lui fit faire ce qu'aucune autre considération n'aurait pu obtenir. Le Père Éphrem se soumit à tout, il entra à l'infirmerie, et prit avec simplicité tous les remèdes qu'on lui prescrivit. Quelque amers et désagréables qu'ils fussent, il ne témoigna jamais aucune répugnance.

Son état loin de s'améliorer empira au contraire, la toux augmenta, et bientôt on le traita comme ayant la poitrine vivement affectée.

Le Père Éphrem ne se dissimula pas le caractère que pouvait prendre sa maladie, mais il ne s'en effraya pas ; souvent, il avait soupiré après le bonheur de mourir Trappiste, il n'avait plus d'autre ambition, avait-il répété dans ses lettres.

Nous avons dit plus haut, qu'il fut chargé de l'entretien du cimetière de concert avec un autre Religieux ; il était alors permis, par honneur pour les dépouilles vénérées des Frères, d'orner leurs tombes de fleurs et de verdure, depuis, on a retranché cet usage comme moins conforme à la simplicité et à la pauvreté monastiques ; le Père Éphrem avait fait arriver de Perpignan une quantité de gazon et de graines pour embellir la

demeure des morts, et dans sa lettre à sa tante, pour la remercier des soins qu'elle s'était donnée pour cet envoi, il lui disait : « Oh ! que je serais heureux, si ce « gazon pouvait servir bientôt à orner la fosse qui m'est « destinée ! »

Il était déjà bien malade, lorsqu'il écrivit à sa cousine de Lyon : « Je vois bien que je n'irai pas loin, « vainement vous cherchez à me tromper sur ma mala- « die, je ne me fais pas illusion sur mon état, je crois « cependant, que j'irai au delà de la fête de la Visita- « tion qui va arriver ». C'est dans cette lettre, qu'il ajoute : « Oh ! si je pouvais mourir le jour de l'Assomp- « tion, je ne craindrais pas le Purgatoire ; que la vo- « lonté de Dieu se fasse. »

A l'infirmerie, le Père Éphrem fut ce qu'il avait été à la Communauté ; régulier sur tous les points, il commença par bien étudier le Règlement des infirmes, et à s'y conformer en tout. Il était très-exact à quitter sa coule aux heures prescrites, et il consacrait au travail, dont il était capable, tout le temps voulu.

Un jour, un de ses Frères obtint la permission d'aller le voir, en entrant dans sa cellule, il le salua, et il allait commencer de l'entretenir, quand le malade le prévint, en lui disant : « Vous savez, mon cher Frère, que nos Règlemens nous recommandent de commencer nos visites à l'infirmerie par la prière », celui-ci n'y avait pas fait attention. En même temps, le Père Éphrem se lève avec beaucoup de peine sur sa couche, se met à genoux et demeure quelques instans en prières, après

quoi, il satisfit avec beaucoup d'aménité à toutes les questions qui lui furent faites.

Les Règlemens prescrivent aux infirmes d'aller, autant que possible, à la tenue du Chapitre et à la messe conventuelle, il y alla tant qu'il le put absolument; lorsqu'il était déjà si faible qu'à peine pouvait-il se traîner, il partait quelque temps avant l'heure pour s'y trouver assez tôt. Un jour, le Père médecin le trouva étendu par terre à quelques pas de sa cellule : Que faites-vous là, lui dit-il, — Je voulais, lui répondit-il, aller à la messe, et je ne puis plus me relever. — Le Père médecin le prit et le rapporta sur sa couche, quand le malade fut un peu remis, il lui dit d'un air piteux, mais animé d'un doux sourire: «La muraille croule !...» Depuis ce moment, il alla bien encore à l'église une fois par jour; mais on l'y portait en chaise à porteur, ce qui lui fesait dire plaisamment : « Me voilà devenu tout-à-fait grand seigneur, je ne voyage plus qu'en palanquin ».

Tous les soirs, le Révérend Père Abbé donne de l'eau bénite à toute la Communauté; en sortant de l'église, chaque Religieux va s'incliner devant lui et en reçoit la bénédiction avant d'aller se coucher, c'est une cérémonie assez touchante, le Père Éphrem y avait une dévotion particulière, lorsqu'il ne put plus y aller, il obtint que le Père Abbé allât le bénir dans sa cellule.

Cependant il allait s'affaiblissant de jour en jour; il était souvent en proie à des étouffemens pénibles; on crut que le moment était venu de lui faire recevoir les derniers sacremens; pour cela, selon l'usage de la mai-

son, on le porta à l'église dans sa chaise à porteur; on frappa la tablette pour avertir toute la Communauté de se rendre au Chœur, et alors le Révérend Père, entouré de ses officiers de semaine, la crosse en main, s'approche du malade et lui dit, en lui présentant le crucifix à baiser : « Mon très-cher Frère, Jésus-Christ m'envoie pour vous porter l'heureuse nouvelle; encore quelques jours et bientôt vous recevez l'ordre de départ pour aller occuper la place qui vous est préparée dans le grand monastère; mais on a coutume de se munir de confortatifs pour les grands voyages, c'est pourquoi je viens vous munir des saintes consolations de la religion et vous administrer le saint Viatique, pour vous aider à parvenir heureusement au port. Vous avez eu constamment confiance en notre bonne Mère, l'Étoile de la mer, c'est à présent que vous allez ressentir les effets de sa puissante protection, rapportez-vous-en à sa tendresse et abandonnez-vous dans le sein des miséricordes du Seigneur ». Et immédiatement, on lui administra l'Onction sainte et la sainte Eucharistie, avec les cérémonies prescrites dans le Rituel de l'Ordre de Cîteaux, et au milieu des prières de toute la Communauté.

Depuis ce moment, le Père Éphrem ne revint pas à l'église, mais il eut l'avantage de recevoir, plusieurs fois, dans sa cellule, le Dieu qui aide à bien mourir. C'était du reste là toute son occupation; ce monde n'était plus rien pour lui, toutes ses pensées étaient pour la vie à venir. De sa cellule il apercevait les rochers qui couronnent la montagne voisine; à cette vue, il s'écria:

« Toujours la terre, ô mon Dieu! quand me sera-t-il donné de vous contempler dans le Paradis! » Mais aussitôt il eût de la peine d'avoir porté ses regards à travers la croisée, il savait que c'était contraire à la modestie religieuse; aussi il s'en accusa la première fois que le Révérend Père vint le voir, et il n'eut plus à se reprocher de pareille faute.

Il avait eu toujours pour son Révérend Père un attachement particulier; il a avoué plus d'une fois, que sa bonté l'avait puissamment soutenu dans sa vocation, et son exemple encouragé dans les plus pénibles travaux; ses visites lui fesaient un grand bien dans sa maladie; toutes les fois qu'il le voyait et recevait sa bénédiction, il fesait une provision de patience et de courage pour soutenir les assauts de son mal. Le Père Abbé, de son côté, affectionnait beaucoup le Père Éphrem, c'était un de ses bons et fervents Religieux, sa perte l'eût sensiblement affligé, s'il n'avait été convaincu qu'il ne fesait que le perdre pour l'envoyer au ciel, et la pensée seule du bonheur dont il allait prendre possession, adoucissait beaucoup le sacrifice qu'il était obligé d'en faire; il allait le voir tous les jours, et, tous les jours, il se retirait édifié de ses bonnes dispositions.

Lorsqu'un Religieux doit s'absenter du monastère, pour ne pas encourir les censures et pour ne pas s'exposer au danger d'être regardé comme un apostat ou un fugitif, il a la précaution de se faire délivrer par son Supérieur un certificat qui constate la permission qui lui a été accordée de sortir de son Couvent; il y est spé-

cifié qu'il devra rentrer dans un délai fixé, ou bien, qu'il est autorisé à passer dans une autre Communauté; c'est ce qu'on appelle en termes techniques, une *obédience*. Le Père Éphrem s'attendait à changer bientôt de résidence, il témoigna le désir d'emporter avec lui une obédience de son bien-aimé Supérieur; nous allons donner une copie de cette pièce curieuse et touchante, qui décèle à la fois, la confiante affection du disciple et la tendre sollicitude du maître :

—

« Nous, Frère ORSISE, Abbé de Notre-Dame
« de la Trappe d'Aiguebelle;

« A notre Bien-Aimé fils, MARIE ÉPHREM, Religieux
« de ce Monastère : Salut en Notre-Seigneur
« JÉSUS-CHRIST.

« IL plait au bon Pasteur de vous appeler à lui dans « son Royaume. Nous le supplions, par son sacré Cœur « et par tout ce qu'il a fait pour vous, de vous remettre « toutes vos fautes, même les plus légères, et de vous « faire jouir de sa face au sortir de cette vallée de lar- « mes. Nous vous recommandons à la bonté maternelle « de Marie notre zélée protectrice, qui voudra bien ne « pas vous quitter dans votre agonie, vous consoler « dans vos peines et présenter elle-même votre âme à

« son divin Fils qui ne lui refusera rien. Quand vous « serez arrivé dans notre patrie, nous vous ordonnons, « en vertu de la sainte obéissance, de prier et de ne « cesser de prier pour tous vos frères voyageurs que « vous laissez à Aiguebelle, jusqu'à ce que vous nous « voyez arriver heureusement. Vous présenterez tous « les besoins spirituels et temporels de ce Monastère à « notre Père saint Bernard, qui sera notre avocat auprès « de Marie.

« Que la paix, la joie et la grâce de Notre-Seigneur « Jésus-Christ, soient toujours avec vous. Amen. Jésus, « Marie. »

Signé :

Par Mandement : F. ORSISE,

C'est ici le lieu où était placé le sceau. F. G. *Secrétaire.* Abbé d'Aiguebelle.

Le Père Éphrem conservait cette pièce très-précieusement; il l'avait sur son cœur quand il mourut, et il avait demandé qu'on la lui laissât emporter avec lui dans la tombe.

Cependant, sur son lit de douleur, une triste pensée vint troubler un peu le calme dont il jouissait, c'était la persistance de son père à lui refuser la consolation de recevoir de ses lettres; c'était une nouvelle occasion de mérites pour lui toutes les fois que l'idée lui en venait, il offrait ce sacrifice à Dieu, et lui disait avec le Prophète : Mes parens m'ont délaissé, mais le Seigneur a

bien voulu se charger de moi; *Pater meus et mater mea dereliquerunt me, Deus autem assumpsit me*. Et quoique, dans toutes ses lettres, il sollicitât avec beaucoup d'instances au moins quelques lignes de la main de son père et un mot de pardon, il n'éprouva jamais contre lui aucun sentiment d'amertume ; il était au contraire constamment gracieux et tout cœur à son égard, comme à l'égard de ceux de ses parens, dont certes il eut eû bien des raisons de se plaindre. Peu de temps avant de mourir, ne pouvant plus tenir la plume, il dicta une lettre au Frère sous-infirmier ; il y ménageait la sensibilité de son père autant qu'il pouvait, c'est pourquoi il voulut lui laisser ignorer sa fâcheuse position ; il lui disait : « Je ne puis m'empêcher de vous écrire, quoi-« qu'il me semble que quelquefois ce devrait bien être « votre tour. Vous savez que, depuis quelque temps, j'ai « le bonheur d'être tout à Dieu, depuis que j'eus la « consolation de faire ma profession solennelle. J'é-« prouve le besoin de vous dire que si, selon vos désirs, « je m'étais établi dans le monde, tous les plaisirs qu'on « aurait pu me procurer auraient été bien insipides, en « comparaison du contentement dont mon âme se trouve « inondée. Oh ! si vous pouviez comprendre le bonheur « qu'il y a de n'être qu'à Dieu, mais à Dieu sans ré-« serve, vous ne balanceriez pas vous-même à fuir un « monde qui n'offre que peines, ennuis, mécomptes, « misères de tout genre.

« Je suis aussi content qu'il soit permis de l'être sur « cette terre ; maintenant je ne demande à Dieu qu'une

« seule chose, et je vous conjure de la demander pour « moi au bon Dieu, je veux dire la persévérance dans « mon saint état, c'est là la grâce par excellence ; je ne « demanderais pas mieux que d'être bientôt appelé à « Dieu, on est si bien auprès de Jésus et de Marie !.... « mais que la volonté de Dieu s'accomplisse toujours « en moi.

« Je voudrais que ma très-chère sœur fut persuadée « de tout l'intérêt que je porte à son avenir. Quant à « vous, vous connaissez mes sentimens à votre égard ; « ils sont et seront toujours les mêmes ».

Nous sommes fâchés de ne pouvoir pas reproduire ici, une dernière lettre que le Père Éphrem dicta la veille de sa mort, et lorsqu'il eût acquis l'assurance que sa dernière heure allait sonner. Cette lettre a été malheureusement égarée : il y fesait une sorte de confession de foi concernant sa profession monastique ; il y parlait du bonheur et des avantages de la vie religieuse, avec cette conviction et cette persuasion intimes qu'inspire la solennité du moment suprême. Elle contenait de vraies lumières, que nous eussions été jaloux de pouvoir communiquer.

Déjà depuis quelques jours, toutes les fois que le Père médecin allait le voir, le Père Éphrem lui tendait le bras et lui demandait avec une sainte impatience, si son séjour ici-bas devait encore se prolonger. Enfin, un jour que le Père Abbé s'y trouvait, le Père médecin se crut autorisé à lui dire que ses vœux ne tarderaient pas à être satisfaits. Partout ailleurs, on cache ce moment

terrible et décisif pour ménager le pauvre mourant, et éviter de le faire tomber peut-être dans le désespoir ; mais, à la Trappe, il n'est pas besoin d'user de ces précautions. Le Trappiste fervent qui va mourir, n'est pas effrayé; il sait que la mort pour lui n'est qu'un bienheureux passage à une meilleure vie; il n'ignore pas que les jugemens de Dieu sont toujours redoutables, mais il sait aussi que le juge qui doit décider de son sort éternel est un Dieu de bonté; il est plein de confiance dans les mérites de son Sauveur qu'il s'est attaché de suivre, quoique de bien loin, sur la montagne du Calvaire, et dont il a essayé de porter la Croix. C'est ce qui a donné lieu à ces paroles qui ont passé en proverbe : « S'il est dûr de vivre à la Trappe, il est bien doux d'y mourir ». Aussi, c'est ordinairement le moribond qui prend l'initiative pour s'informer du moment de la visite du Seigneur. En lui annonçant cette nouvelle, le Révérend Père Abbé cherchait à le prévenir contre les angoisses de l'agonie: Je sais bien, reprit le Père Éphrem, que les assauts qu'à a soutenir la nature contre la mort, fatiguent quelquefois beaucoup le corps, mais je compte sur la protection de la bienheureuse Vierge Marie que j'ai si souvent priée de m'assister à cette heure dernière, et de me présenter à son divin Fils, au sortir de cette vie.... Après quelques momens de silence, il ajouta : « Ce sera donc cette nuit que le monde finira pour moi, le monde avec toutes ses illusions !... »

Ce ne fut que ce jour là, que l'on fit cesser cet acte de mortification si étrange dont on a parlé ailleurs.

Le soir, après Complies, le Révérend Père alla le voir, il lui parla quelques instans en particulier; le Père médecin s'y rendit aussi; en le voyant, le malade lui répéta : « Ce sera donc cette nuit?... » Oui, mon bon Père, lui répliqua le médecin, je le pense ainsi, courage! Mais il n'était pas nécessaire de relever en lui ce sentiment; il était calme, son front presque radieux, il méditait en paix les pensées éternelles dans lesquelles il paraissait tout absorbé.

Selon ce qui s'observe dans la maison, toutes les fois qu'il y a un malade en danger, le Père médecin et un Religieux prêtre demeurèrent à côté de lui : en voyant cet homme juste si tranquille dans une circonstance aussi critique, ils se sentaient tout pénétrés eux-mêmes, et assistaient avec un saint recueillement à cette scène sublime; il leur semblait que le ciel allait descendre dans la pauvre cellule, et les consolations qui inondaient cette âme prédestinée, réjaillissaient déjà jusques dans leur propre cœur.

A la nuit close, ses anxiétés corporelles, son étouffement, une chaleur suffocante redoublèrent; on lui adressa plusieurs questions pour lui donner lieu de demander quelque chose qui pût le soulager, et pour faire un peu diversion à ses souffrances; il fit signe qu'il était bien aise de ne pas parler, on respecta son amour pour le silence, quoique les Règles n'y obligent pas en pareil cas.

A dix heures, son mal augmenta encore, une sueur froide et abondante couvrit tout son corps, il éprouvait

une soif dévorante, il s'abstint malgré cela de rien boire, il ne voulut pas même qu'on essuyât son visage; les assistants rendaient grâces à Dieu d'un si grand courage.

Sa parole, quoique plus pénible, fut toujours claire et distincte; il la conserva aussi bien que toutes ses facultés jusqu'au dernier soupir.

Le Père médecin tenait sa main brûlante et décharnée, pendant que le Père prêtre lui suggérait quelque pensée convenable à son état; mais, un moment, il éprouva une crise pénible causée ou par la violence du mal ou par un de ces effets d'imagination si ordinaires aux approches de la mort; il poussa quelques cris arrachés par ce malaise subit, on crut que c'étaient là les indices avant-coureurs de l'agonie qui allait commencer. Aussitôt on frappe la tablette pour faire venir la Communauté, le Révérend Père accourut en toute hâte, il se pencha sur le cou de son cher Frère mourant, il lui demanda le sujet de sa détresse, il lui fit baiser la médaille miraculeuse, lui donna sa bénédiction, et lui adressa quelque courte parole; il n'en fallut pas davantage pour le calmer, la vue seule du Révérend Père suffisait pour lui faire oublier tous les déchiremens de sa poitrine, ou du moins pour lui faire tout souffrir avec une patience d'ange. Il prit même alors la parole, il s'adressa à son Révérend Père, et le remercia des soins qu'il s'était donnés pour lui, mais en des termes si touchants, qu'il arracha des larmes à tous ses Frères qui déjà l'entouraient.

Quoiqu'il eût repris sa sérénité ordinaire, on s'appercevait bien qu'il n'avait plus qu'un souffle de vie. C'est pourquoi, on crut qu'il était temps de lui donner l'absolution de l'Ordre, *in articulo mortis*. Les Réglemens portent que, lorsqu'un infirme approche tout-à-fait de sa fin, on le met à terre sur un drap de serge, sous lequel on a du étendre de la paille placée sur une croix de cendre bénite ; c'est le Révérend Père qui fait cette cérémonie. Vu l'état de faiblesse du Père Éphrem, on ne crut pas qu'il fut prudent de le soumettre à cette opération ; la secousse qu'il eût été nécessaire de lui faire subir pour cela, aurait bien pu lui être dangereuse et hâter peut-être sa mort de quelques instans. Immédiatement on commença les prières de la recommandation de l'âme : le Père Abbé les récitait tout haut, à genoux à côté du mourant, et les Frères placés çà et là répondaient ; le Père Ephrem lui-même paraissait les suivre avec la même tranquillité qu'il eût eue s'il s'était agi d'un autre. Les prières n'étaient pas encore finies, qu'on vit le bon Religieux soulever la tête, puis prononcer d'une manière assez distincte les doux noms de Jésus et de Marie, et enfin, remettre tout doucement la tête sur le chevet ; quelques instans après on s'aperçut qu'il avait cessé de vivre, son âme s'était dégagée sans effort, et s'était élancée dans le sein de son Dieu.

Le Père médecin s'approcha pour s'assurer de sa mort, car, dans son extérieur rien ne l'annonçait encore ; ses traits, loin de subir la moindre altération, paraissaient au contraire rayonner d'une beauté angé-

lique et surnaturelle ; ses yeux toujours ouverts, paraissaient fixer le Révérend Père. C'était le 16 juillet, jour de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

Aussitôt, on interrompit les prières pour chanter en chœur le beau répons *Subvenite Sancti*: « Accourez saints du ciel, empressez-vous, anges du Seigneur, de venir recevoir cette âme, pour la présenter devant le Trône du Très-Haut. » En même temps, le Père Abbé encense le mort, l'asperge d'eau bénite. Ensuite, pendant qu'on lave le corps et qu'on l'approprie dans ses habits réguliers, toute la Communauté psalmodie le psautier dans une salle voisine, et, lorsque tout est prêt, on le porte processionnellement à l'église étendu sur un brancard.

Jusqu'au moment de l'inhumation, le corps demeure ainsi exposé, la figure découverte, et les Religieux récitent jour et nuit autour de lui l'Office des Morts; ils se relèvent deux à deux toutes les heures.

La mort de ce bienheureux Père fit une sensation pénible dans tout le Monastère ; tout le monde lui portait une affection singulière ; tous le regardaient comme un saint. Aussi, pendant qu'il demeura exposé dans l'église, plusieurs voulurent avoir de ses reliques, et nous savons positivement qu'on lui déroba une partie de ses cheveux et même un ongle presque entier; quelques-uns l'invoquent comme s'ils étaient assurés de sa béatitude et de son crédit auprès de Dieu.

Ainsi 'on vit et ainsi l'on meurt à la Trappe : car nous aimons à le répéter, le Père Ephrem n'est pas une

spécialité ; et, dans le nécrologe d'Aiguebelle, il serait facile de trouver bien d'autres Religieux dont la vie présenterait des détails peut-être un peu moins variés que ceux que nous a offerts celle du Père Ephrem, mais pour le moins aussi admirables de régularité et d'édification.

Dirons-nous un mot de sa sépulture ? On n'y fit rien de particulier pour le Père Ephrem ; mais on suivit l'ordre marqué pour tous les Religieux en pareil cas. Tous les exercices de la Communauté, toutes les messes qui se dirent depuis le moment du décès jusqu'à l'inhumation, furent appliqués à son intention. Immédiatement après, chaque prêtre du monastère acquitta pour le défunt trois messes, chaque Religieux récita un psautier, et chacun des Frères convers 150 *Miserere*. Au premier Chapitre qui suivit, on en fit l'absoute ; en même temps, on imprima un nombre de billets pour faire part de sa mort à toutes les maisons de la Congrégation en France, tant des Trappistes que des Trappistines, afin que chaque Religieux et chaque Religieuse lui payât le tribut de suffrage qui est prescrit. De plus, pendant trente jours, on laissa sa place vide au réfectoire, et on lui servit son dîner que le portier distribua ensuite aux pauvres, à l'intention toujours du défunt. C'est ce qu'on appelle un Tricenaire.

Lorsque l'heure de l'enterrement fut venue, le Supérieur accompagné des employés de semaine, s'avança pour réciter autour du corps les prières d'usage ; après la dernière absoute, la procession à laquelle toute la

Communauté dut se trouver, défila pour aller au cimetière; en allant, on chanta le psaume *In exitu Israël de Ægypto.* Entre les Religieux de chœur et les Frères convers, venait le corps porté par quatre Profès, et entouré de quatre céroféraires. Arrivés au cimetière, au moment où le prêtre aspergea et encensa le corps, les quatre Religieux qui le portaient quittèrent leurs coules et le déposèrent aussitôt dans la fosse, au moyen de bandelettes. Le Père infirmier qui y était descendu, le disposa décemment et lui couvrit le visage du capuce, car les Religieux de la Trappe ont fait vœu de pauvreté, et on leur fait pratiquer cette vertu jusqu'après leur mort, c'est pourquoi on les enterre tels qu'ils sont, sans bière, mais avec leurs habits de chœur.

Après que l'Abbé eut jeté un peu de terre sur le corps, les mêmes Religieux commencèrent à le couvrir; quand on eût presque achevé de chanter les antiennes, toute la Communauté se prosterna sur les articles des mains, et, dans cette posture humiliante, elle demanda grâce et miséricorde pour l'âme du défunt; pour cet effet, le chantre imposa trois fois d'un ton de voix toujours plus élevé, le verset *Domine, miserere*, et la Communauté répondit sur le même ton : *Super peccatore.* Ce cri perçant, dans des circonstances si graves, jusqu'au fonds de l'âme.

Les Religieux rentrèrent ensuite, psalmodiant avec beaucoup de recueillement les sept Psaumes pénitentiaux.

Ailleurs on élève des monumens superbes, sentinel-

les impuissantes qui ne sauraient protéger les plus hautes majestés de la tombe contre la pourriture et les vers : ici, une simple croix de bois où sont gravés le nom de religion du défunt, son âge et l'époque de son décès, s'élève sur sa dépouille mortelle. Ainsi, après comme avant la mort, le Trappiste est toujours lui-même, appliqué à se cacher au monde et satisfait de n'être vu et connu que de Dieu seul.

CHAPITRE XXV.

Réflexions pouvant servir de Conclusion.

On nous permettra de terminer le récit édifiant de cette Vie, par quelques réflexions qui pourront servir à quelques-uns de ceux qui voudront bien nous lire.

I. O vous, qui que vous soyez, qui aurez la facilité d'aller visiter un des Monastères de la Congrégation de la Trappe, ne négligez pas de vous procurer cette consolation : si vous le pouvez, faites-y quelques jours de retraite, vous aurez lieu d'en être satisfait ; si vous ne pouvez pas vous déterminer à y faire d'exercices spirituels, allez-y toujours, ne serait-ce que par curiosité, vous ne laisserez pas d'en retirer quelque profit. Ce ne sont pas des discours pathétiques que vous entendrez

dans ce séjour du recueillement et du silence, mais ce silence même, ce recueillement parleront à votre cœur et lui feront entendre un langage bien éloquent ; tout prêche à la Trappe, jusqu'aux murailles qui sont couvertes de sentences dont le sens profond pénètre les cœurs les plus insensibles : *Fuis le monde, Arsène, et tu seras sauvé ;* tel est le salut que donne par écrit, à tout étranger qui arrive, la porte d'entrée des cloîtres d'Aiguebelle. En effet, ce frontispice contient l'abrégé de ce qui se passe dans ce Sanctuaire où tout respire le mépris des vanités du monde et les précieux avantages de la solitude, dans l'intérêt du salut éternel. Tout y fait impression, et ces impressions sont salutaires et durables : à l'aspect de ces visages austères, de cet extérieur si recueilli, de ces hommes en un mot, que la ferveur de la pénitence prive volontairement de l'usage de leurs sens et rend pour ainsi dire aveugles, sourds et muets par choix, on a de la peine à revenir de sa surprise et de son admiration ; cet étrange contraste avec ce qui se passe de si opposé dans le monde, frappe et étonne. On est presque tenté de douter s'ils appartiennent encore à la race vivante, ou si la trompette du dernier jour n'a pas sonné pour eux.

Il est impossible d'aller faire un passage à la Trappe, et de n'en pas revenir meilleur. L'idée de tout ce qu'on a vu poursuit partout, soutient dans les circonstances difficiles de la vie, fait éviter les actions mauvaises, et détermine plus d'une fois à en faire de bonnes.

Ajoutons que cette vue suffit quelquefois pour por-

ter à des résolutions généreuses : témoin ce jeune fashionable qui voyageait pour ses plaisirs ; il fumait sa pipe sur la porte d'un café à Montélimart, tout-à-coup il est frappé de la vue d'un personnage extraordinaire qu'il n'a jamais rencontré dans ses voyages, c'était le Père Cellérier d'Aiguebelle, qui allait, selon son habitude, faire ses provisions au marché. Il demande avec empressement ce que c'est que cet être-là, on se hâte de le lui expliquer ; on lui parle d'Aiguebelle, on lui dit qu'il y a dans ce Monastère bien d'autres personnages pareils à celui qui a frappé ses regards ; c'en est assez pour piquer sa curiosité, il part pour aller voir par lui-même ce que c'est. Arrivé au Couvent, il ne sait plus s'en détacher, il s'y fixe pour jamais : il ignorait absolument les premiers principes de la religion, on l'instruit de tout ; il fait sa première Communion, son noviciat, devient Religieux, et meurt plusieurs années plus tard, en odeur de sainteté.

Tel encore, ce jeune provençal, dans une partie de chasse, égaré par la direction d'un lièvre qu'il poursuit, bien loin de ses compagnons, il tombe dans une vallée où il trouve un Trappiste traînant après soi un énorme tronc d'arbre ; la fatigue et l'ardeur du soleil l'avaient mis tout en nage, la sueur ruisselait sur son front, et sur ce front cependant rayonnait un air de contentement et de bonheur ; le chasseur passe sans trop s'arrêter, mais il en a assez vu, son esprit est préoccupé du spectacle dont il vient d'être témoin : ce Religieux avait peut-être été quelque chose dans le

monde, peut-être avait-il couru après de faux plaisirs,... il a renoncé à tout, il mène une vie pénible, et il est heureux. — Telles sont les idées qui le harcellent, il a beau les chasser, elles le poursuivent sans cesse, jusques dans ses jeux et au milieu de ses fêtes; il lui semble qu'il a continuellement à ses trousses le bon Trappiste avec son lourd fardeau. Enfin, il ne peut trouver de tranquillité que lorsqu'il a tout quitté pour aller se ranger lui-même sous les étendards de saint Benoît, et combattre dans la sainte milice des pénitens. C'est aujourd'hui un des Religieux les plus dévoués.

II. Tous les hommes, sans doute, ne sont pas obligés de fuir le monde pour aller dans la solitude, mener sous les cloîtres une vie d'anachorète; mais il y a bien quelques âmes que Dieu y appelle, qui auront une grande facilité pour se sanctifier si elles suivent sa voix, mais aussi, qui éprouveront des difficultés épouvantables pour se sauver, si elles résistent. Il vous importe donc, ô vous qui vous sentez attirés au désert, de bien discerner l'esprit qui vous agite, si véritablement c'est celui de Dieu. Votre vocation est trop sublime, pour que Dieu ne vous accorde toutes les lumières qui doivent éclairer la marche que vous devez suivre. Peut-être vous ne verrez pas bien clair d'abord, mais soyez fidèle, Dieu vous tracera lui-même la voie par où vous devrez marcher; il a mille moyens pour cela.

Soyez prudent, à la bonne heure; consultez vos parens, si vous le croyez utile, soumettez le tout à un confesseur prudent et éclairé, vous le devez; mais

ensuite, si la conviction s'est opérée dans votre esprit, vous n'êtes pas obligé de recourir à de plus amples consultations; Dieu se manifeste par là-même et vous êtes autorisé à agir. Si vous rencontrez des oppositions légitimes et raisonnables, patientez, et, sans renoncer à votre dessein, attendez que le Seigneur lève lui-même les obstacles; mettez en lui toute votre confiance; il saura bien lui-même fléchir et changer la volonté de ceux dont vous dépendez, avec de la patience et une grande fidélité à la grâce les choses s'arrangeront tôt ou tard à votre souhait.

Mais, lorsque le moment sera venu, que vous vous sentirez intérieurement touché de la visite du Seigneur, et pressé d'immoler la victime qu'il demande de vous, gardez-vous d'hésiter encore, mais armez-vous de courage et consommez le sacrifice. C'est une avance que Dieu vous a faite; si vous êtes fidèle à correspondre, vous voilà fixé dans le bien, et Dieu content de votre générosité, vous donnera un surcroît de grâces qui vous feront avancer de vertus en vertus. Mais, si vous avez le malheur de résister, comme vous pouvez toujours le faire, le Seigneur qui est jaloux de ses dons, pourra bien ne plus vous en faire de pareils, et par suite, vous êtes bien exposé à croupir dans une vie lâche, imparfaite, et peut-être à mourir dans un état assez douteux.

Car, ne vous y trompez pas, vous tous qui pouvez vous trouver dans ce cas; d'après tous les Pères de la vie spirituelle, il est des temps et des momens que Dieu

s'est réservé dans sa miséricorde, et qu'il a fixés pour chacun de nous, pour accomplir les desseins qu'il a sur nous et que sa grâce nous suggère : malheur à nous, si nous manquions de fidélité. Qu'est-ce qui fit tous les malheurs et la réprobation du peuple Juif? c'est de ne pas avoir connu le temps de la visite du Seigneur ; il y eut pour chaque Juif en particulier, un de ces instans critiques où il s'agissait de reconnaître ou non Jésus pour le Messie. Ceux qui furent infidèles en cette rencontre résistèrent depuis aux plus grands miracles, et ils finirent par le crucifier comme un blasphémateur. Exemple terrible, qui, par malheur, ne se renouvelle que trop souvent, car nous ressemblons tous plus ou moins aux Juifs, et Dieu tient toujours la même conduite dans la distribution de ses grâces, mais bien plus dans la grâce si décisive de notre vocation.

Si ces considérations sont déjà si effrayantes pour ceux qui hésitent et diffèrent à suivre leur vocation, elles deviennent bien plus terribles pour ceux qui, ayant déjà commencé à marcher dans la voie que Dieu lui-même leur avait tracée, ont la témérité de revenir en arrière. Que ne pouvons-nous leur rapporter tout ce que disent les saints Pères touchant leur aveuglement. Le grand saint Grégoire décide formellement, qu'on ne saurait *sans crime* abandonner la résolution qu'on a éjà prise d'un meilleur bien. Que ne nous est-il permis de leur citer une foule d'exemples de Religieux ou de Novices qui, ayant quitté leurs Monastères, ont fini misérablement? Mais, qu'ils entendent et méditent les

foudres que le Dieu de l'Évangile a lancés contr'eux. « Quiconque a déjà mis la main à la charrue et regarde en arrière, n'est pas propre pour le Royaume des Cieux »; *Nemo mittens manum suam ad aratrum et respiciens retrò, aptus est regno Dei.* Saint Luc, IX, 62. Il n'y a, selon Corneille de la Pierre, qu'une voie, pour chacun, qui doive le conduire au Ciel, Dieu lui-même l'a tracée, elle est droite; mais le laboureur, qui tenant la charrue, se tourne pour regarder par derrière, ne saurait avancer en ligne directe, forcément il tracera une ligne plus ou moins oblique, et il n'atteindra pas son but.

III. Enfin, un mot pour tous ceux qui ont une autorité quelconque sur les personnes qui se prétendent appelées à la vie religieuse. Éprouvez, leur dirons-nous, ces vocations naissantes, par des moyens légitimes, vous en avez le droit, cela peut fort bien être expédient même dans leur propre intérêt, peut-être ne sont-ce là que de simples velléités; mais si, après les avoir contrariées, elles persistent, de manière à vous prouver qu'elles viennent de Dieu, vous seriez déraisonnables et injustes de vous y opposer, vos droits ne vont pas jusques là. Voici donc le conseil que nous prenons sur nous de vous donner à cet égard. Permettez-leur d'aller essayer leurs forces; vous agirez sagement pour plusieurs motifs, et absolument vous ne risquez pas beaucoup.

1° Parce que ce serait un grand malheur, de faire perdre à qui que ce soit une vocation aussi sublime que celle qui a pour but d'embrasser la vie religieuse.

2° Parce que, malgré toutes les oppositions qu'on leur suscitera, les puissances de l'enfer se mettraient-elles de la partie, si ces âmes sont constantes et fidèles, Dieu se déclarera enfin pour elles, et il saura bien tout arranger pour les conduire insensiblement là où il les veut ; les moyens ne lui manqueront pas.

3° Parce qu'un essai de ce genre, est le plus sûr moyen qu'on ait pour éprouver si la vocation vient de Dieu.

Si quelque motif, autre que ceux que Dieu inspire, conduit ceux auxquels vous vous intéressez dans le séjour de la pénitence, à la Trappe, par exemple, ils n'y tiendront pas long-temps, et bientôt ils seront les premiers à battre en retraite, débarrassés, probablement pour toujours, de leurs idées extraordinaires.

Mais, s'ils persévèrent dans leur sainte entreprise, ils exhiberont par là même le meilleur certificat de la pureté de leurs vues, Dieu seul pouvant donner assez de force et de courage pour soutenir le genre de vie des fervents anachorètes de la Trappe.

4° Enfin, un séjour de quelques mois dans les pieux exercices du cloître, ne saurait jamais être bien nuisible, quelque carrière que l'on soit destiné à parcourir.

FIN DE LA VIE DU PÈRE MARIE ÉPHREM.



Sœur Marie Ephrem

NOTICE

SUR

LA MÈRE MARIE ÉPHREM,

Dans le monde Mlle Catherine Ferrer,

RELIGIEUSE

AU MONASTÈRE DE N. D. DE TOUTE CONSOLATION

DE LA TRAPPE,

SOEUR DU PRÉCÉDENT.

Ce n'est pas une vie détaillée que nous nous proposons de donner ici, c'est plutôt un supplément à celle que l'on vient de lire. Du reste, la vie de la Mère Marie Éphrem se trouve essentiellement liée à celle de son frère, et, déjà avant de commencer cette Notice, le lecteur sait bien des choses concernant celle qui va en faire le sujet.

Nés sous le même toit, presque du même âge, objets tous deux de la tendre sollicitude des mêmes parens, élevés dans les mêmes principes, destinés à occuper un certain rang dans le monde, où leur éducation et leur fortune leur assuraient une position honorable, désabusés également des vanités du siècle et entraînés par une vocation toute divine dans le cloître où ils surent mener une vie pure, et mourir tous deux de la mort des justes, le frère et la sœur furent dignes à tous égards de faire le pendant l'un de l'autre.

Le bon esprit qui avait porté la famille Ferrer à confier l'éducation de leur fils à l'excellent institut des Jésuites, lui inspira aussi de mettre leur fille entre les mains des vénérables dames du Sacré-Cœur. Tout le monde reconnaît à ces dignes institutrices de la jeunesse, le talent de former leurs jeunes élèves et un tac particulier pour développer en chacune d'elles les vrais principes d'une piété éclairée et d'une dévotion bien entendue, qui leur concilie l'estime et l'admiration universelles, dans les diverses positions où elles peuvent se trouver, dans la société. Nous sommes heureux de trouver ici l'occasion de leur payer un tribut public d'éloges bien mérité.

A une si bonne et si sainte école, Mlle Ferrer, douée d'ailleurs elle-même d'heureuses dispositions, ne pouvait que faire des progrès; ils furent rapides; piété, sagesse, adresse pour les ouvrages de main, arts d'agrément, elle excella en tout, mais ce qui la distingua par-dessus tout le reste, fut la bonté de son cœur, on ne l'appelait que la bonne Catherine; maîtresses et élè-

ves toutes l'aimaient et recherchaient son amitié. Lorsqu'elle eut terminé son éducation, elle rentra dans sa famille.

Ses parens habitaient alors la ville, obligés par état de voir le grand monde, Catherine dut y paraître; jeune, aimable, bien faite, trés-bien élevée, elle y brilla; flattée, carressée, recherchée de tout côté, elle ne sut se défendre d'y prendre goût; bientôt elle ne pût s'en passer : trop semblable en ceci à la plupart des jeunes personnes qui ne savent pas découvrir d'abord tout le venin que cachent des amorces trompeuses, en peu de temps, elle fut de tous les bals et de toutes les soirées. M. et Mme Ferrer émerveillés des succès que leur demoiselle obtenait dans le monde, ayant d'ailleurs beaucoup à se louer de ses sentimens tendres et empressés à leur égard, furent loin de la contraindre; ils lui procuraient au contraire toutes les jouissances qu'elle pouvait désirer.

Rien ne manquait donc à son bonheur, quand Dieu, jaloux de posséder seul ce cœur qui semblait lui échapper, la frappa par l'endroit le plus sensible en lui enlevant ce qu'elle avait de plus cher au monde, sa bonne mère; jeune encore et pleine de santé, Mme Ferrer tomba malade tout-à-coup et mourut après un mois et demi de souffrances. Ce malheur qui plongea toute la famille dans la désolation, fut vivement senti par Mlle Catherine; elle perdait une amie dévouée et un modèle de toutes les vertus. Elle ne put trouver de consolation qu'aux pieds des autels.

Revenue à la campagne où elle passa huit mois, elle fit de sérieuses réflexions sur la vanité des plaisirs du monde; elle prit en particulier la résolution de renoncer pour jamais aux bals, et fut déterminée à vivre aussi retirée que sa position pourrait le lui permettre.

Le ciel frappa un second coup sur cette âme déjà si ébranlée, lorsque son cher frère, avec lequel son cœur avait été si étroitement uni, prit la détermination d'aller à la Trappe. Cependant elle fit avec son père, le voyage d'Aiguebelle pour tâcher de recouvrer celui qu'elle ne pouvait se déterminer à perdre sans une douleur extrême. Tout ce qu'elle vit, tant de générosité dont son frère lui donnait un exemple si touchant, firent sur elle une impression qui devait plus tard porter son fruit.

Son cœur si sensible ne s'occupa pour le moment que de consoler son tendre père, que des secousses réitérées et si terribles avaient réduit à un état déplorable. Afin de distraire ce père infortuné, elle le détermina à revenir à la ville et à revoir un peu le monde.

Mlle Ferrer, devenue par la mort de son frère, héritière d'un très-grand bien, fut souvent recherchée en mariage par ce qu'il y avait de plus distingué dans la société, mais elle ne se pressait pas, elle trouvait toujours quelque raison pour refuser les partis qui se présentaient. Cependant son père désirait beaucoup qu'elle s'établît, c'était peut-être nécessaire dans sa position. Un établissement devant nécessairement faire diversion à sa douleur. Ces considérations la déterminèrent; il y eut plusieurs propositions de faites; plusieurs alliances furent

projetées ; mais au moment où tout paraissait devoir se conclure, voilà que tout à coup il survenait quelque difficulté et tout se dérangeait ; quand enfin il se présenta un parti convenable sous tous les rapports, des deux côtés tout était parfaitement assorti, aussi les accords furent-ils bientôt faits ; dans peu de temps tout fut conclu. Les deux familles étaient dans la jubilation. Mlle Ferrer n'était occupée que de sa toilette, elle recevait des cadeaux de toute part. Son père, enchanté du bonheur qui se préparait pour sa fille, sembla oublier un instant toutes ses peines pour ajouter lui-même à son contentement. Il n'épargna rien pour sa chère Catherine, Toulouse, Lyon, Paris, n'avaient rien d'assez beau pour son enfant. La jeune fiancée montrait avec complaisance à ses amies ses belles robes, ses riches diamans, ses magnifiques parures.

Dans la vie du Père Éphrem nous avons dit la liaison étroite qui existait entre les enfans de M. Ferrer et leur cousine Mlle Élisa Alday, qui avait été comme un troisième enfant de la maison, tant à cause de l'affection si fraternelle qu'ils se portaient mutuellement, qu'à cause qu'ils vécurent constamment ensemble et dans la plus grande intimité. Dans une circonstance si solennelle, Mlle Catherine ne manqua pas d'écrire à sa meilleure amie, alors professe à la Trappe de Lyon, pour lui communiquer son prochain mariage. La Mère Louise, qui conservait encore toute son amitié pour elle, et qui fesait les vœux les plus sincères pour son bonheur, lui répondit pour la féliciter, d'autant qu'elle connaissait

son futur époux et l'estimait pour ses bonnes qualités. A son tour, elle lui parla du bonheur qu'elle goûtait dans sa position, elle lui dit toute la joie et toute la paix dont son âme était enivrée depuis que, débarrassée des tracas et des ennuis du monde, elle s'était consacrée à Dieu, dans une de ces maisons privilégiées, où elle n'avait plus qu'à s'occuper de son salut et à chanter les louanges du Seigneur. Elle ajoutait : « Vous savez que tout est « commun chez nous, nos joies comme nos peines ; « j'ai parlé de vous à ma Révérende Mère, ne vous « hâtez pas de me blâmer pour mon indiscrétion, vous « n'y avez pas tant perdu ; tout ce que je lui ai dit l'a « vivement intéressée en votre faveur, elle vous veut « beaucoup de bien, et c'est pour vous le prouver qu'elle « a eu la bonté de vous recommander aux prières de « la Communauté. Nous avons commencé pour vous « une Neuvaine en l'honneur de Marie, notre bonne « Mère et la vôtre, car je me souviens que vous avez « eu toujours pour elle une tendre dévotion. Tous les « jours de la Neuvaine nous chanterons, spécialement « pour vous, le *Salve Regina*, notre prière favorite, « tâchez de vous unir à nous. Avec quelle ferveur je « vais prier pour ma bonne Catherine; puisse-t-elle dans « une voie si opposée, se trouver aussi heureuse que « sa cousine ! »

Cette lettre fit un effet extraordinaire sur Mlle Ferrer; elle la lut et relut mille fois ; elle ne pouvait en arracher les yeux, ni détourner son esprit des idées qu'elle lui fesait naître. Voilà, se disait-elle, ta cousine dans l'en-

chantement. Elle a su choisir la meilleure part, sa joie est bien pure; et toi! que vas-tu devenir! Trouveras-tu le bonheur dans un établissement pour lequel tu fais des préparatifs si brillants?... Après des jours coulés doucement dans la paix, ta cousine verra approcher son heure dernière sans alarmes; elle la saluera au contraire avec confiance, et la considérera comme une heureuse délivrance. Et toi, au milieu du tumulte du monde, dans les tracas et les dangers du mariage, auras-tu seulement le loisir de prévenir ce moment, la mort ne te surprendra-t-elle pas sans t'y être du tout préparée?

Telles étaient les pensées qui agitaient l'esprit et plus encore le cœur de Mlle Catherine; elle devint tout-à-coup pensive, sérieuse. Les personnes qui l'approchaient remarquèrent bien l'absence de cette gaîté et de cet air de jubilation qui fesaient le caractère distinctif de son humeur habituelle; mais elles en attribuèrent la cause à une préoccupation inséparable des circonstances graves où elle se trouvait, car à la veille d'une engagement aussi important que celui du mariage, les jeunes personnes, même les plus légères, ne peuvent se défendre de réflexions plus ou moins sérieuses.

Cependant les apprêts de la fête se poursuivaient sans relâche; ce jour, si vivement désiré par tant de monde, allait arriver: encore une semaine, et Mlle Ferrer devait être fixée et liée pour toujours. Mais Dieu qui se joue des projets des hommes, et tient leur cœur entre ses mains, regardait en pitié tous ces préparatifs d'une nôce qui ne devait pas se célébrer. En un moment, il changea

le cœur de la fiancée. Aux impressions que souleva la lettre de sa cousine, s'en joignirent d'autres qui avaient autrefois assez fortement remué son cœur. Sa cousine, son frère, entrés à la Trappe; tout ce qu'elle avait vu et éprouvé dans son voyage à Aiguebelle, tout autant de textes qui lui fournissent la matière d'une foule de pensées toujours plus vives et toujours plus entraînantes; enfin, dans un pieux moment de recueillement, il lui semble entendre la voix de son cher frère, qui, du haut du ciel où elle croit le voir, l'invite à suivre son exemple, pour aller partager sa couronne. Pour le coup, elle ne résiste plus, et se sent disposée à faire tous les sacrifices. Mais comment en parler à son père qu'un évènement semblable avait naguère si vive ent affecté qu'on craignit un moment pour ses jours ! comment avoir la force de rouvrir de si profondes plaies encore à peine cicatrisées, et où trouver le courage d'en ajouter encore d'autres tout aussi douloureuses ! D'autre part, comment s'y prendre pour retirer une parole si librement donnée et si gracieusement acceptée ! Mais ce qui serait impossible à la faiblesse de l'homme devient aisé quand la grâce s'en mêle.

Trois cœurs avaient été tellement unis qu'ils paraissaient n'en faire qu'un ; la Reine de Cîteaux en avait déjà ravi deux, le troisième devait nécessairement devenir sa conquête. D'ailleurs, le Père Éphrem n'avait-il pas écrit que sa cousine et sa sœur n'étaient pas faites pour le monde, et que, successivement Dieu les appellerait à la vie religieuse ? N'avait-il pas écrit aussi, que

son entrée en religion serait une bénédiction pour sa famille et un principe de prédestination pour tous ses parens ; enfin, dans sa dernière lettre, n'avait-il pas dit qu'il s'occupait tout spécialement de l'avenir de sa chère sœur ! C'est ici le moment où une partie de ces prévisions va commencer à s'accomplir.

M[lle] Catherine s'arme de courage; elle prie le Seigneur de lui en donner ; elle soumet humblement son affaire à celle qui ne délaissa jamais les âmes confiantes qui recourent à sa haute protection, à la divine Marie. Munie de ces saintes précautions, elle aborde son père et lui déclare sans détour sa résolution de renoncer au mariage pour n'avoir d'autre époux que J. C. ; elle ajoute qu'une voix intérieure l'appelle à suivre la route que son frère et sa cousine lui ont tracée, et qu'il lui est impossible de ne pas se rendre.

Ce tendre et infortuné père fut accablé par une déclaration si imprévue ; il demeura quelques momens interdit, comme abîmé par la douleur; revenu cependant un peu de son étonnement, il jette un regard sur sa fille, et lui dit : « Crois-tu que je n'aie pas un front pour rougir..! J'ai donné ma parole, tu as engagé la tienne, est-il possible de revenir là-dessus... Et puis ma fille...» Il se tait quelque temps, l'émotion l'empêche de continuer... « Toi aussi, tu veux me déchirer le cœur ! Faut-il que je n'aie survécu à celle qui fut ta mère que pour être malheureux dans ce monde, et ce sont mes propres enfans, ceux qui naturellement devaient sécher mes larmes, qui me portent les plus rudes coups ! Ma chère Catherine,

il ne me reste plus que toi pour me consoler, et tu veux me fuir ! » La bonne Mlle Ferrer ne peut tenir contre tant de tendresse et tant de désolation ; elle a le cœur brisé ; elle quitte un instant son père, et va directement se jeter aux pieds d'un autel dédié à la Sainte Vierge, se répand en prières devant son image, et la supplie avec larmes, que si sa détermination vient de Dieu, elle veuille tout disposer elle-même et lui faciliter les moyens d'accomplir sa volonté. Ce n'est pas en vain que Marie est appelée le Refuge assuré de ceux qui l'invoquent avec confiance, Mlle Catherine se sentit bientôt encouragée et fortifiée dans sa vocation ; elle retourne vers son père : prières, tendres supplications, larmes, elle met tout en usage pour le toucher, et en obtenir le consentement qu'elle lui demande.

M. Ferrer fut bientôt convaincu que sa fille était inébranlable, et que tout ce qu'il pourrait lui dire pour la détourner de son dessein, ne ferait que l'y affermir davantage ; il donna quelques temps un libre cours à ses larmes, puis, d'une voix entrecoupée de sanglots, il tient ce langage à sa chère Catherine : « Tu le sais, j'ai tout fait pour ton bonheur. Dieu m'est témoin que je n'ai rien négligé pour te le procurer ; à présent que j'attendais de toi quelque consolation, tu le mets ce bonheur à t'éloigner de moi ! Eh bien ! poursuis ton projet : si je te forçais à accepter un mariage où tout semble réuni pour te rendre heureuse, et que tu n'y trouvâsses pas ce bonheur, j'en mourrais de chagrin ; tu as la conviction que Dieu t'appelle à la Trappe.

partout ailleurs tu te croirais déplacée, Dieu me préserve de m'opposer aux desseins qu'il a sur toi. Je sais bien que ton éloignement va me coûter la vie, n'importe, je ne veux plus te retenir ; mon cœur est brisé à force de sacrifices, mais celui que tu m'arraches aujourd'hui m'est le plus sensible, parce qu'en toi s'étaient concentrées toutes mes affections et mes espérances. Va, mais souviens-toi que tu délaisses un père désolé ! » M. Ferrer a déclaré depuis qu'une force irrésistible lui commandait ce consentement et le lui arrachait malgré lui.

Pendant ces pénibles débats entre le père et la fille, le jour convenu pour la célébration du mariage approchait : c'était le lendemain que le contrat civil devait se passer, et, la nuit suivante, la cérémonie de l'Église devait avoir lieu. Il fallait se hâter de prendre un parti, Mlle Ferrer ne perdit pas de temps. A peine a-t-elle obtenu le consentement de son père, de la manière que nous venons de le dire, qu'elle se dérobe à ses embrassemens, prend un instant pour écrire à son prétendu, le remercie d'avoir bien voulu penser à elle, lui demande pardon pour tout ce qu'il aura à souffrir de sa démarche, et, accompagnée d'une dame de confiance, elle quitte Perpignan pour se rendre à la Trappe de Lyon.

Constatons ici, en passant, un de ces prodiges que la grâce opère quelquefois sur les cœurs qu'elle veut posséder sans partage. Voilà une jeune fille, unique, l'idole de son père, entourée de l'amour de tous ceux qui la connaissent, carressée, fêtée de tout le

monde ; à l'époque la plus séduisante de la vie, au moment de contracter une alliance honorable où tout semble lui assurer l'avenir le plus brillant et le plus prospère, tout d'un coup, oubliant la faiblesse de son sexe, elle se revêt d'un courage sur-humain, et, par un de ces sacrifices que Dieu seul peut inspirer, elle quitte parens, amis, fortune, honneurs, plaisirs, pour aller, presque seule, à cent lieues de là, embrasser une vie pauvre, obscure, pénitente.... Qui ne s'écriera, avec le grand Apôtre : O sainte folie de la croix, que de merveilles tu fais opérer !

Votre sacrifice est grand selon les idées du monde, Catherine ! mais la récompense que Dieu vous réserve est encore plus grande : vous abandonnez des biens périssables, et vous vous assurez des récompenses qui ne sauraient finir : vous vous séparez d'un père que vous aimez tendrement, mais votre sacrifice que vous offrez et pour lui et pour vous, vous obtiendra à l'un et à l'autre le ciel, où vous serez réunis pour ne vous quitter jamais : tous vos biens et tous les avantages auxquels vous renoncez, vous seront rendus au centuple : votre cœur bien né ne pouvait être indifférent à l'amour que vous prodiguaient les créatures, mais cet amour-là est souvent trompeur et toujours peu durable ; Dieu qui est généreux vous dédommagera ; il inondera votre cœur de la charité divine, il y répandra cette paix qui surpasse tout sentiment ; et déjà, dès ce monde, vous serez initiée dans les ravissants secrets des délices pures qui feront votre joie dans la sainte solitude que vous vous

êtes choisie, en attendant que vous entriez en possession de la félicité éternelle.

Arrivée à Lyon, Mlle Ferrer n'a pas la curiosité de parcourir cette ville qu'elle voit pour la première fois ; mais, après s'être informée de la direction qu'elle doit prendre pour aller au faubourg de Vaise où est située sa chère Trappe, sans même songer à prendre aucune nourriture, elle se hâte de se rendre là où son âme se trouve déjà.

Le cœur lui bat lorsqu'elle se voit en face de la porte de l'asile après lequel elle soupire. Elle ne peut se défendre d'une douce émotion en franchissant le seuil de ce sanctuaire de la paix et du bonheur : elle demande à parler à Mme la Supérieure. On l'introduit au parloir. Quand Mme la Supérieure est arrivée, Mlle Ferrer s'annonce en ces termes : Vous avez à vos pieds la sœur du Père Marie Éphrem, elle vient vous supplier avec instance, de vouloir bien lui faire la grâce de l'admettre au nombre de vos filles. La Révérende Mère qui connaissait déjà Mlle Ferrer par les lettres qu'elle avait écrites à sa cousine, et par tout ce que celle-ci lui en avait dit, l'accueille avec cette bienveillance que lui reconnaissent toutes les personnes qui ont eu à traiter avec elle, car elle a le don de gagner les cœurs, et de faire le bonheur de toutes les Religieuses qui vivent sous sa direction.

Dès le premier entretien, la Révérende Mère, découvrit les merveilles de la grâce et l'œuvre de Dieu bien manifeste dans une vocation si subite et si extra-

ordinaire ; d'après les dispositions qu'apportait cette jeune néophyte, elle ne douta pas que les suites n'en fussent très-heureuses ; aussi, s'empressa-t-elle de lui ouvrir la porte du Monastère. Elle lui ouvrit en même temps et ses bras et son cœur. Son premier soin, en recevant cette brebis que le divin Pasteur envoyait à son bercail, fut de la conduire aux pieds de Marie pour la placer sous sa protection, comme elle a coutume de faire à l'égard de toutes les prétendantes qu'elle admet. C'était servir Mlle Catherine selon ses goûts : c'est à cette glorieuse Reine qu'elle se croyait redevable du triomphe de sa vocation, elle avait à acquitter envers elle une dette de reconnaissance, et puis, elle avait tant de grâces à lui demander pour se fixer d'abord et ensuite pour persévérer dans son nouvel état.

Une fois dans le Monastère, elle fut bientôt en pays de connaissances. Il lui fut permis de presser dans ses bras sa meilleure amie, sa bonne cousine, celle qui avait puissamment secondé les opérations de la grâce en elle, et dont les pieux exemples devaient l'aider beaucoup à prendre les usages et les pratiques de son nouveau genre de vie. D'ailleurs, il ne fallait pas beaucoup de temps à son excellent cœur pour sympatiser avec les âmes bien nées qui devaient vivre avec elle. En peu de jours, elle se trouva tout-à-fait à l'aise ; elle avait même de la peine à contenir sa joie. Dans ses épanchemens auprès de la Maîtresse des Novices, elle lui disait : « Comment ne serais-je pas heureuse ici; j'avais perdu maman que j'aimais tant ! et j'ai eu le bonheur de re-

trouver dans ma Révérende Mère, toute la tendresse et toutes les bontés de celle que j'ai tant pleurée. J'avais toujours désiré d'avoir une sœur, et Dieu m'en a donné ici un grand nombre qui sont toutes remplies d'une tendre charité pour moi; elles préviennent tous mes désirs; jamais, dans le monde, je n'ai été l'objet d'une telle cordialité. Je suis trop heureuse de me trouver dans ce séjour fortuné, malgré que j'en sois aussi indigne; comment pourrais-je regretter le monde? Ah! si mon bien-aimé père était heureux comme moi, je n'aurais plus rien à envier! »

En effet, elle ne tarda pas à oublier entièrement le monde et tout ce qu'elle y avait laissé; elle fit toute son affaire de l'acquisition des vertus monastiques, et dans peu de temps elle y fit des progrès merveilleux. Après le temps requis pour sa probation, on lui donna le saint habit; mais ici s'établit un combat de vertu qui fit voir déjà tout ce qu'il y avait d'humilité dans ce cœur initié depuis si peu de temps dans les voies de la perfection évangélique : quand il fut question de lui choisir un nom de religion, la Révérende Mère voulut qu'à cause de la tendre amitié qu'elle avait eue constamment pour son frère et pour la vénération méritée qu'elle portait à sa mémoire, elle prit le nom de Marie Éphrem : « Comment! le nom de mon frère, s'écrie Mlle Ferrer, « Oh, ma Révérende Mère, cela ne saurait être, j'en « suis indigne; mon frère était un saint, et moi je « ne suis qu'une pécheresse. » Il fallut user d'autorité et invoquer la sainte obéissance pour qu'elle se soumit.

En acceptant le doux nom de son frère vénéré, la Sœur Marie Éphrem se crut plus étroitement obligée à marcher sur ses traces, et à faire revivre en elle tout ce qu'elle avait appris de sa ferveur et de sa régularité. Lorsque le Révérend Père Dom Orsise, Abbé d'Aiguebelle, se rendait au Chapitre Général, selon son usage, il s'arrêta chez ses bien-aimées Sœurs de Lyon, il y vit la jeune Novice. Celle-ci ne tarissait pas sur une foule de questions qu'elle lui adressa au sujet de son frère, pour savoir comment il avait fait pour arriver si vîte à la perfection religieuse, et, comme elle voulait se former exactement sur ce modèle, elle lui demandait les circonstances les plus minutieuses. Aussi, dans la pratique, il suffisait qu'elle sût que le Frère Marie Ephrem fit de telle ou telle manière, pour que de suite, sans hésitation aucune, elle s'y conformât.

Nous venons de dire un mot de l'humilité de la Sœur Marie Éphrem. Sur ce fondement solide, elle sut bientôt élever cet édifice spirituel composé de toutes les vertus monastiques, qui en firent dans très-peu de temps une fervente Trappistine, et lui donnèrent ainsi qu'à son frère, une maturité précoce pour le ciel.

Le modèle qu'elle se proposait sans cesse ne s'était pas donné à Dieu à demi, elle aussi se livra sans aucune réserve. Quoique son sacrifice ne fut pas encore parfait, elle eût la confiance que le Seigneur voulait bien l'agréer ; c'est ce qui l'établit dans un état permanent d'aimable sérénité qui édifiait beaucoup ses Sœurs ; elles ont confessé, qu'il leur suffisait de la regarder pour se sentir

encouragées. Le sourire était toujours sur ses lèvres, une sainte joie continuellement peinte sur son front. Elle ne le cédait à aucune autre pour la régularité; ordinairement elle était la première rendue à tous les exercices. Aimant naturellement le chant, elle fesait ses délices de l'Office divin, et, comme elle était très-bonne musicienne, qu'elle avait de l'oreille et une belle voix, elle était ravie de consacrer au Seigneur le talent qu'il lui avait confié.

Attentive à se mortifier en tout, les occupations les plus basses et les plus pénibles étaient celles qu'elle chosissait de préférence toutes les fois que l'obéissance ne s'y opposait point, les habillemens les plus grossiers et les plus raccommodés étaient l'objet de ses désirs; ses Sœurs étaient attendries jusqu'aux larmes lorsqu'elles la voyaient s'abaisser et s'humilier en toute occasion, et qu'elles rapprochaient cet état de ce qu'elle avait été dans le monde. A l'entendre s'accuser au Chapitre, on eût dit qu'elle n'était bonne à rien, et ses Supérieures n'avaient qu'une occupation à son égard, c'était de modérer son zèle qui infailliblement l'aurait portée trop loin.

Elle paraissait entièrement morte à elle-même. Dans le monde elle avait un peu suivi l'exemple de tant de jeunes personnes qui semblent faire une idole de leur corps; elle avait aimé la toilette, sa chevelure surtout avait fait un des objets de sa vanité, ce qui amena plus d'une querelle avec sa femme de chambre, lorsqu'en la peignant elle lui arrachait quelques cheveux. Aussi s'attacha-t-elle

en religion à faire expier à son corps toutes les sensualités d'autrefois; pour ses cheveux en particulier, elle n'y toucha pas une seule fois tout le temps de son postulat, et il dura au moins trois mois; voulant ainsi se punir de l'occasion qu'ils lui avaient donné d'offenser Dieu; et, lors de sa prise d'habit, elle voulut les brûler elle-même, ce qu'elle fit avec une expression de plaisir extraordinaire. Elle voulut aussi que ses belles robes de soie, qui étaient destinées à parer son corps, fussent consacrées à orner les autels; elle en écrivit à M. son père, qui voulut bien seconder les pieux désirs de sa fille et les lui envoyer. Une magnifique couronne devait servir pour sa nôce, elle la plaça elle-même sur la statue de sa bonne mère, la bienheureuse Marie.

Mais l'or, quelque pur qu'il soit, a besoin de passer par le feu pour y être purifié davantage, et la vertu ne serait jamais consommée si elle n'était mise au creuset des épreuves; cette règle générale dans l'économie des voies spirituelles, ne devait pas avoir d'exception pour la Sœur Marie Éphrem. Son oncle, celui-là même qui était allé à Aiguebelle contrarier la vocation du frère, fut suscité pareillement pour aller à Lyon, détourner la vocation de la sœur. Il usa à-peu-près des mêmes moyens, et n'épargna pas les qualifications de légèreté, de caprice, de dureté, d'ingratitude. A l'instar de son bien-aimé frère, qu'en ceci comme dans tout le reste, elle prit constamment pour modèle, elle excusa le zèle un peu dur et passablement indiscret de son oncle; elle répondit avec beaucoup de douceur, qu'elle affectionnait

toujours beaucoup tous ses parens et en particulier son excellent père, mais que la voix de Dieu était plus forte que celle de la nature, et qu'il lui était impossible de ne pas parcourir la carrière qu'elle venait d'embrasser.

Cet oncle eut beau protester que son intention n'était pas de s'opposer à ses desseins si véritablement ils venaient de Dieu, mais qu'il voulait uniquement l'emmener pour trois mois, auprès de sa tante à Paris, où elle pourrait s'éprouver à loisir; lui promettant, du reste, qu'on lui laisserait ensuite toute liberté, si elle persistait; mais la Sœur Éphrem demeura inébranlable, et son oncle dut repartir seul, admirant dans sa jeune nièce un dévoûment qu'il n'avait pas la force d'approuver.

M. Ferrer lui-même, qui se reprochait peut-être d'avoir un peu trop maltraité son fils à cet égard, ne put tenir sans aller voir son unique enfant; ses affections n'étaient plus retenues à Perpignan par aucun objet qui lui fut plus cher. Il alla passer quelques jours à Lyon auprès de sa fille; et lorsqu'il la vit si gaie, si bien portante, si heureuse, il en fut consolé; il aurait voulu se fixer dans les environs, pour avoir quelque part lui-même à tant de bonheur, mais ses affaires le rappelèrent à Perpignan; toutefois, il ne voulut pas quitter ces contrées sans aller à Aiguebelle pour saluer, en passant, les restes vénérés de son bienheureux fils, verser quelques larmes sur sa tombe et se recommander même à ses prières; car, il ne doutait pas qu'il ne fut déjà dans la splendeur des Saints. Il y passa huit à dix

jours, voulut bien se retremper dans les exercices d'une Retraite qui lui fit beaucoup de bien. S'il eut jamais de véritable rancune contre la Trappe, il la déposa bien sincèrement, et il repartit si bien réconcilié, qu'il promit que ce ne serait pas le dernier voyage qu'il ferait dans ce séjour où se conserve religieusement un dépôt si précieux pour lui comme pour tous les habitans d'Aiguebelle.

Mais le ciel changea bientôt les choses de face. La Sœur Éphrem ne doutait pas que ce ne fussent les prières de son frère qui lui avaient obtenu le bienfait de sa vocation à la vie religieuse, ce furent encore ses prières qui l'aidèrent à acquérir la perfection de son état; enfin, il est très-permis de croire que ce furent aussi ces mêmes prières qui attirèrent en peu de temps cette âme dévouée, dans la Cité sainte: Dieu sembla avoir hâte de réunir dans le centre de sa charité, deux cœurs si bien faits pour se retrouver inséparables; il voulut récompenser des sacrifices si généreux, et attirer à lui dans la gloire, celle dont la terre n'était plus digne.

Depuis quelque temps, la Sœur Éphrem portait en elle un mal qui devait incessamment la conduire au tombeau, elle l'endurait et ne se plaignait pas. A voir son caractère toujours invariable, son air toujours riant, il était difficile de découvrir quelque symptôme de maladie. Long-temps toute la Communauté s'y méprit, la Révérende Mère, dont l'œil est toujours attentif aux moindres besoins de ses Sœurs, fut la première à aper-

cevoir quelqu'altération dans les traits de sa bien-aimée Sœur Éphrem ; sa physionomie paraissait subir quelque changement. Elle lui en demanda la cause : la Sœur Éphrem répondit qu'elle n'était pas malade, qu'elle ne souffrait pas. La Révérende Mère ne s'en tint pas là, elle la fit visiter par le médecin, celui-ci obtint la même réponse. Le goût déterminé qu'elle avait pour son état l'empêchait de sentir son malaise, et elle avait tant d'attrait pour la mortification, qu'elle considérait ses souffrances comme si peu de chose, qu'elle ne croyait pas qu'il valut la peine d'en parler.

Sans égard pour ses répugnances, on la mit à l'infirmerie ; mais on eut bientôt la douleur de voir que le mal avait fait des progrès tels qu'on conserva peu d'espoir de l'arrêter. Tous les remèdes imaginables, les soins les plus assidus, tout fut inutile, il augmenta de plus en plus.

Mais c'est pendant sa maladie, que les vertus de la Sœur Éphrem brillèrent d'un éclat tout nouveau. Au milieu des plus vives souffrances, elle fut d'une patience admirable ; son contentement, sa gaîté même furent constamment les mêmes ; elle ne manqua jamais de remercier les Sœurs infirmières pour les plus petits services qu'elles lui rendaient, elle le fesait avec une bonté touchante et toujours avec un doux sourire, se plaignant sans cesse d'être l'objet de trop de sollicitude. Même dans le monde et au milieu de ses plus grandes dissipations, la Sœur Ephrem n'avait pas su se garantir de certains scrupules qui l'avaient plus ou moins exer-

cée dans plusieurs circonstances ; depuis qu'elle était entrée en religion, cette terrible maladie lui avait bien livré quelques assauts, mais, pendant sa maladie, elle eut la consolation de la voir disparaître entièrement ; elle jouit jusqu'à la fin d'une grande tranquillité d'âme et d'une paix inaltérable.

Son Noviciat n'était pas encore terminé ; mais, par une dispense que la Cour de Rome a bien voulu accorder en pareil cas, la Révérende Mère lui proposa de lui faire faire les vœux, attendu qu'on ne pouvait guères prévoir l'issue de sa maladie. La Sœur Éphrem répondit, qu'elle serait au comble de ses désirs si on voulait lui accorder cette grâce, et que toute son ambition était de pouvoir mourir épouse de Jésus-Christ. Le jour fixé pour la cérémonie, elle prononça ses vœux entre les mains de la Révérende Mère et en présence de toute la Communauté qui entourait son lit de mort ; toutes étaient attendries jusqu'aux larmes. Elle reçut, en même temps, le Sacrement de l'Extrême-Onction et le saint Viatique, et peu de jours après, elle s'endormit doucement dans le Seigneur.

Cette généreuse vierge s'était déjà établie auprès de ses Sœurs dans une si grande réputation de sainteté, qu'aussitôt que son âme eût passé à une meilleure vie, elles se précipitèrent sur ses dépouilles et voulurent en conserver quelque chose comme des reliques : quelques-unes prirent de ses cheveux, d'autres se distribuèrent ses médailles, plusieurs coupèrent des morceaux de sa robe ; mais ses vertus surtout sont demeu-

rées profondément gravées dans le cœur de toutes ses compagnes, et sa mémoire sera long-temps en bénédiction dans le Monastère.

En parcourant ce court abrégé, le lecteur a pu se convaincre de ce que nous avons annoncé en commençant, savoir : que ces deux vies étaient inséparables, et si celle du frère a été un modèle accompli, celle de la sœur en a été, sous tous les rapports, la copie parfaite.

Achevons par une réflexion morale. Après avoir combiné tout ce qu'on vient de lire, quel est celui qui, se transportant au moment de la mort de ces deux généreux athlètes de l'abnégation et de la pénitence, pourra se défendre de leur porter envie! N'est-il pas vrai que, parvenu lui-même à ce terme fatal, où nous courons tous à grands pas, il préférerait rendre son dernier soupir sur la couche dure mais semée de consolations du pauvre Trappiste, plutôt que dans un superbe palais et sur des lits magnifiques mais où le passé, le présent et l'avenir semblent s'être ligués pour désoler le pauvre mourant ! — Le Père et la Mère Éphrem portaient en eux le germe qui les a conduits prématurément au trépas, peut-être avec les ménagemens que l'on trouve hors du cloître, seraient-ils parvenus à prolonger leur existence dans ce monde; mais, eussent-ils vécu plusieurs années de plus, quels avantages en auraient-ils pu retirer ? Qu'est-ce que la vie de l'homme sur la terre? le Sage se charge de répondre : « Une vapeur qui paraît et disparaît presqu'aussitôt ». Qu'est-ce que c'est que la

vie la plus longue, lorsqu'elle est au terme? « Ce n'est plus que comme le jour d'hier qui est passé, et dont il ne reste qu'un vague souvenir ». Est-il présumable, qu'après avoir passé leur vie dans les délices qui leur paraissaient réservées, ils eussent obtenu cette paix surabondante qui a marqué leurs derniers momens, et cette sainte joie qui a été pour eux un avant-goût de ces torrens de la volupté pure où ils allaient être introduits pour jamais?

Oh! qu'elles sont vraies ces belles paroles de saint Basile-le-Grand, dans l'éloge qu'il fait de la vie solitaire: « La solitude, dit-il, est un commerce heureux où « l'on échange la terre pour le ciel, le temps pour l'éter- « nité, la terre des morts pour la terre des vivants, des « biens de nulle valeur pour d'autres d'un prix inesti- « mable, et des peines passagères pour un bonheur sans « fin. — O bienheureuse solitude, ceux-là seulement « qui jouissent du repos et des douceurs que tu donnes, « peuvent comprendre combien tu mérites de louan- « ges.... »

Encore un mot pour vous, ô vénérable et bienheureux chef de cette famille prédestinée. Vos entrailles paternelles ont été rudement émues, toute votre existence a éprouvé de fortes secousses, occasionnées par les grands et nombreux sacrifices que Dieu a exigés de vous dans le cours de votre vie; mais, rassurez-vous, le Seigneur n'a voulu vous faire survivre à tous les vôtres que pour vous faire assister à leur triomphe. Eh! qu'est-il besoin de vous adresser des paroles de

consolation : trop semblable à l'infortuné Job, dans le sujet de votre affliction, nous savons que vous avez eu aussi la patience de cet homme juste ; que, comme ce saint Patriarche, vous avez tout remis à la sainte volonté de celui qui ne nous afflige jamais que pour notre bien. Vous avez eu toujours une foi vive, vous avez été constamment familiarisé avec les saintes pratiques de la religion de vos pères ; aussi, n'avez-vous pas eu de peine à comprendre et à apprécier tout ce qu'il y a de grandeur d'âme dans le dévoûment de vos enfans ; depuis, votre foi et votre vertu ont reçu un nouvel accroissement, sans doute, par suite de leur intercession ; de là cette force d'âme et cette sainte résignation : continez à bénir le Seigneur, vous avez désormais auprès du Trône du Tout-Puissant, trois cœurs amis ; nous disons trois, parce que nous avons des raisons graves pour penser que la pieuse mère qui avait si bien formé ses enfans pour la vertu, les précéda elle-même dans le séjour des récompenses éternelles. Ces trois cœurs veillent pour vous, et sollicitent en votre faveur les protections célestes ; peut-être un jour aurez-vous le bonheur de vous voir redevable d'une couronne plus brillante, à ceux qui n'ont paru vous fuir que pour trouver un moyen plus sûr de se rapprocher davantage de vous, et qui n'ont pu consentir à vivre un peu de temps éloignés, que pour être réunis à vous pour toujours, dans l'immortelle demeure des joies ineffables.

FIN.

N. B.

—

L'IMPRESSION de cet Ouvrage était déjà avancée quand nous avons eu la douleur d'apprendre la perte que vient de faire l'Église de France, et en particulier le diocèse d'Albi, par la mort de son Archevêque. Digne imitateur de saint François-de-Sales dont il portait le nom, Mgr François-Marie-Édouard DE GUALY s'appliquait à retracer, tant dans sa vie privée que dans sa vie publique, les vertus de son illustre modèle. A la pieuse régularité d'un fervent cénobite, il savait joindre le talent d'une administration laborieuse et bien dirigée qui le fait ranger dans la classe des grands prélats. Tous ses prêtres trouvaient en lui une sollicitude tendre et éclairée qu'on ne rencontre que dans le cœur des mères dévouées et intelligentes. Ravi à l'affection de ses enfans dans un bel âge, Mgr DE GUALY n'a pas long-temps administré l'archevêché d'Albi, toutefois, sa courte administration lui a suffi pour enrichir son diocèse d'établissemens très-utiles : il travaillait à une maison de Jésuites et à la fondation d'un monastère de l'Ordre de Cîteaux, quand le Seigneur l'a appelé à lui ; mais, nous apprenons que ces œuvres ne demeureront pas inachevées, le clergé d'Albi est jaloux de recueillir et de perfectionner l'héritage d'un père si chéri et si amèrement pleuré. Les RR. PP. Jésuites sont déjà établis, et la maison des Trappistes se continue. MM. les Vénérables Vicaires-Généraux Capitulaires n'ont pas hésité à encourager eux-mêmes l'entreprise, et à la favoriser de toute leur

autorité, bien convaincus d'avance, que le futur Archevêque voudra bien sanctionner tout ce qui aura été fait dans l'intérêt d'un Établissement qui est de nature à attirer sur son troupeau des bénédictions abondantes.

Un bruit a déjà circulé jusques chez nous, nous l'accueillons avec faveur s'il se confirme. Le nom qui a été prononcé est celui d'un grand prélat que des titres nombreux appellent à succéder à Mgr DE GUALY; seul, ce nom nous garantit la fondation de ROQUE-REINE, parce que nous savons l'estime que Mgr DE JERPHANION fait de l'Ordre de Cîteaux. Il y a peu de temps, il a doté le diocèse de Saint-Dié d'une maison de cet Ordre.

Nous devons à la vérité d'ajouter, pour rectifier la note qui a été insérée à la page 37, que M. l'abbé Séré De Rivières n'est pas le seul prêtre qui poursuit avec activité la fondation des Trappistes à ROQUE-REINE, la Providence lui a adjoint un aide dans la personne de M. Devic, curé de la paroisse même de Marnaves. C'est peut-être ce digne ecclésiastique qui a, le premier, donné l'éveil à cette entreprise ; quoi qu'il en soit, ils agissent tous deux de concert avec un courage à l'épreuve des plus rudes difficultés et avec une pureté de vues dignes d'être couronnées de succès.

Nous fesons des vœux bien sincères pour que le Chapitre Général, à la sanction duquel cette fondation va être portée incessamment, l'accueille favorablement et lui donne son Approbation.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

AVANT-PROPOS. Page 5

INTRODUCTION. 13

Notions abrégées sur la Vie monastique. ibid.

Saint Benoît et sa Règle. 18

Saint Maur, disciple de saint Benoît, porte sa Règle en France. 20

Réformes. — Réforme de M. de Rancé. — D'où vient le nom de Trappe. 22

Molesme. — Saint Robert fonde Cîteaux. 23

Saint Albéric. — La sainte Vierge le revêt d'une tunique blanche. 24

Saint Bernard, abbé de Clairvaux. — La Carte de Charité. 25

Othon, abbé de Morimond. 26

Ruines de Font-Froide, en Languedoc. 27

Aiguebelle fondée en 1137, subsiste jusqu'à la Révolution. 28

Aiguebelle restaurée en 1816 par Dom Augustin. 29

Dom Étienne, Ier Abbé d'Aiguebelle, après sa Restauration. 30

Dom Orsise, IIe Abbé et XLIIe depuis sa fondation. ibid.

État des Monastères de la Trappe en France avec le nom de leurs Supérieurs. 32

Projet de Fondation à Roque-Reine, diocèse d'Albi. 37 *et* 339

—

CHAPITRE PREMIER. *Naissance, première éducation et heureuses dispositions du Père Marie Éphrem.* 41

CHAP. II. *Vincent est envoyé au Collége des Jésuites à Aix. — Il y éprouve quelques difficultés. — Il fait sa première Communion.* 46

CHAP. III. *Progrès de Vincent dans ses études ; il s'affermit dans la piété. — Il quitte le Collége des RR. PP. Jésuites.* 56

CHAP. IV. *Vincent rentre à Perpignan, son séjour dans sa famille. — Il va à Toulouse continuer ses études.* 64

CHAP. V. *M. Vincent va à Toulouse, il y prend le goût du monde. — Il rentre à Perpignan. — Il revient à Toulouse une seconde fois, pour faire son cours de droit.* 68

CHAP. VI. *M. Vincent quitte Toulouse pour rentrer dans sa famille. — Il fait la rencontre d'un vertueux prêtre, il lui propose ses difficultés au sujet de la confession ; il se lie d'affection avec lui ; il revient enfin à des sentimens meilleurs.* 74

CHAP. VII. *M. Vincent prend la résolution de quitter le monde.* 89

Chap. VIII. *M. Vincent fait part à ses parens de sa résolution de quitter le monde, accueil peu favorable que ce dessein obtient auprès d'eux. — Des malheurs de famille achèvent de détacher son cœur du monde, et corroborent sa vocation.* 93

Chap. IX. *M. Vincent éprouve des difficultés de la part de différentes personnes. — Son père lui fait entreprendre le voyage de Paris.* 98

Son passe-temps à Paris. — Il est possible, facile même de se conserver dans la vertu au milieu d'une grande ville. 103

Ce qu'il pense des Théâtres. 104

Chap. X. *M. Vincent quitte Paris, dans le projet de rentrer à Perpignan; il passe par Lyon, il va visiter l'abbaye d'Aiguebelle. — Dieu l'y retient.* 105

Manière de recevoir les Étrangers à la Trappe. 107

Agréable surprise de M. Vincent à la vue de l'accueil prévenant dont il est l'objet de la part des Religieux. 109

Son entrevue avec le R. P. Dom Orsise. 110

Il fait une Retraite à la suite de laquelle il prend la résolution de se faire Trappiste. 112

Chap. XI. *Quelques considérations engagent M. Vincent à demeurer encore au Monastère le jour de la Purification.* 114

Cérémonie de la Distribution des Cierges. 115

Cérémonie de la sainte Communion. 116

Chant du Salve Regina. 119

CHAP. XII. *M. Vincent demande à être reçu dans la Communauté. — Diverses épreuves auxquelles on soumet sa vocation. — Le Révérend Père lui expose une partie des austérités de l'Ordre.* 122
Petite description de l'intérieur d'Aiguebelle. 126
Hiérarchie de la Communauté. 127
Quelques austérités des moines. 130
Jeûnes. *ibid.*
Veilles. 131
Office Divin. *ibid.*
Travail Manuel. 132
CHAP. XIII. *M. Vincent entre au Noviciat.* 135
Une prise d'habit à la Trappe. 136
Lettre intéressante du Frère Éphrem à son père pour lui annoncer son entrée en religion. 139
CHAP. XIV. *M. Ferrer père arrive à Aiguebelle; il obtient de reprendre son fils à Perpignan, avec promesse de donner son consentement s'il persiste dans sa vocation.* 148
Les Trappistes allant au Travail. 153
Entrevue touchante du Frère Éphrem avec sa famille. 154 *et suivantes.*
CHAP. XV. *Le Frère Marie Éphrem arrive à Perpignan, son séjour dans sa famille. — Il retourne à Aiguebelle.* 162
Lettre du Révérend Père au Frère Éphrem à Perpignan. 167
CHAP. XVI. *Réponses à quelques erreurs et à quelques accusations fausses sur la Trappe.* 171

1re Accusation. *Les Trappistes s'engagent dans un moment de ferveur indiscrète.* 172
2e Accusation. *Les Trappistes sont des êtres malheureux.* 174
Extrait d'une lettre de M. Clausel de Coussergues, religieux Trappiste. 177
Autre de M. Saulnier de Beauregard, Abbé de la Trappe de Melleray. 179
3e Accusation. *La Trappe est le partage des cœurs froissés.* 181
4e Accusation. *Les Monastères sont des lieux de refuge, qui ne recèlent que de grands pécheurs.* 182
5e Accusation. *Les Trappistes sont des gens inutiles à la Société.* 185
Diverses branches d'industrie. 191
Agriculture. 193
6e Accusation. *Les Trappistes sont des infortunés condamnés à subir toutes les tortures d'une Règle homicide.* 195
Modération de la Règle de saint Benoît. *ibid.*
État hygiénique des Religieux de la Trappe. 196
La Mortalité n'y est pas plus effrayante que partout ailleurs. 197
7e Accusation. *Les Trappistes en veulent à la fortune des Aspirants.* 199

Chap. XVII. *Le Frère Éphrem arrive à Aiguebelle, sa joie de se retrouver au milieu de ses Frères.* 200

— *Cérémonie de la bénédiction du nouvel Abbé de la Trappe Dom Orsise.* 202
Réception des Évêques à la Trappe. 203
CHAP. XVIII. *Le Frère Éphrem se remet avec ardeur aux exercices du Noviciat. — Consolations qu'il y éprouve. — Motifs qui entretiennent à la Trappe les consolations intérieures.* 207
Prérogatives de l'Ordre de Citeaux. — Promesses faites aux Fondateurs. 210
Vision de saint Benoît qui l'assure du salut de tous ceux qui persévèreront dans l'Ordre. ibid.
Promesses faites à saint Bernard sur le même sujet. 211
Histoire rassurante du bienheureux Gérard. 213
Authenticité de ces faits. ibid.
Autres preuves dictées par la saine raison. 214
Combien il est consolant de suivre une observance dans sa régularité primitive. 215
Dévotion extraordinaire des Religieux de Citeaux envers la très-sainte Vierge, et protection admirable de cette illustre Reine envers les religieux de Citeaux. 216
Quelques traits à cet appui. 218
A quelle occasion les Religieux de Citeaux ont changé la couleur de leurs habits, c'est-à-dire, qu'ils ont laissé la noire pour adopter la blanche. ibid.
Dévotion spéciale de l'Abbaye d'Aiguebelle envers Marie. 220
Description de ses Armes. ibid.
Vision consolante d'un Moine Cistercien. ibid.

Autre trait arrivé dans la Trappe du Perche. 221
Autre trait arrivé tout récemment à Aiguebelle. 223
Mort paisible des Religieux de la Trappe due à la protection de Marie. 226
CHAP. XIX. *Le Frère Éphrem est soumis à une autre épreuve.* 228
Fausse alerte donnée au Frère Éphrem concernant la santé de M. Ferrer, son père. 229
Sa cousine se décide à embrasser la vie religieuse. 230
Mode de gouvernement à la Trappe, sa perfection. 233
Son code de lois, leur interprétation faite par les chapitres généraux et consignée dans les Règlemens. *ibid.*
Visite annuelle du Révérendissime Vicaire-Général. 234
Diversité des emplois, moyen d'acquérir les vertus monastiques. *ibid.*
Les Trappistes forment au Chœur un corps de chanoines. 235
A la Trappe on étudie la véritable sagesse. 236
On y fait ce que font les bienheureux dans le Paradis. *ibid.*
Pénitenciel de la Trappe. 238
Pratique du silence, pratique admirable. 239
Petit Dictionnaire des signes. 240
Dans les Monastères Dieu a comme une cour d'élite. *ibid.*
CHAP. XX. *La cousine du Frère Éphrem entre au Couvent de la Trappe.* 241
Première fondation des Trappistines dans l'émigration. 243

Note concernant les Constitutions ajoutées par le R. P. Dom Augustin, à la Val-Sainte. 244
Les Trappistines entrent et s'établissent en France. 246
Accueil bienveillant que les Trappistines reçoivent de la part du bon peuple de Lyon. 247
Fondation d'un Couvent de Trappistines au faubourg de Vaise à Lyon. 248
Fondation d'un Couvent de Trappistines à Maubec. 249
Prospérité de ces deux Monastères. 250
Mlle Alday entre au Couvent de Lyon, et y prend l'habit et le nom de Sœur Louise. 253
CHAP. XXI. *Le Père Marie Éphrem fait ses vœux.* 254
Précieux avantages de la vie religieuse. 255
La profession religieuse est un nouveau baptême. *ibid.*
Les vœux des Trappistes sont solennels. 259
Il y a moyen d'observer le vœu de pauvreté malgré les entraves de la législation française. 263
CHAP. XXII. *De quelques vertus du Père Éphrem.* 265
Sa régularité. 266
Son obéissance et son humilité. 268
Sa charité. 269
Son ardeur pour l'Office divin et le service des autels. 272
Son amour du travail. 274
Sa mortification. 277
Son amour pour le silence. 282
CHAP. XXIII. *Dévotion du Père Éphrem envers la très-Sainte Vierge.* 283
CHAP. XXIV. *Maladie du Père Éphrem. Il ne cesse d'être édifiant.* 286

Il reçoit les derniers Sacremens. 291
Il se fait donner une obédience. 293
Il dicte sa dernière lettre. 295
Ses derniers momens. 298
Sa mort. 300
Sa sépulture, honneurs rendus aux Religieux de la Trappe. 302
CHAP. XXV. *Réflexions pouvant servir de Conclusion.* 304
I. *Si vous êtes à portée de le faire, ne négligez pas de visiter la Trappe.* *ibid.*
II. *Si vous êtes appelé à la vie religieuse, gardez-vous de laisser perdre la grâce de votre vocation.* 307
III. *Si vous avez quelqu'autorité sur ceux qui se disent appelés, n'en abusez pas pour les contrarier.* 310

NOTICE *sur la Mère Marie Éphrem, dans le monde, Mlle Catherine Ferrer, Religieuse au Monastère de Notre-Dame de toute Consolation, de la Trappe, Sœur du précédent.* 313

FIN DE LA TABLE.



